



La Revue Séquentielle

n°120

24 Mars 2020

REVUE NUMERIQUE HEBDOMADAIRE DESTINEE AUX ADHERENTS FSU DES TERRITORIAUX DE L'HERAULT

La Revue Séquentielle est une sorte de revue de presse numérique non exhaustive qui aime faire les pas de côté nécessaire à la compréhension du monde qui nous entoure. De la presse traditionnelle aux éclats de voix glanés ici ou là sur la toile elle tente de restituer une complexité qui nous est souvent confisquée au profit du simple et du binaire. La pluralité des expressions et l'éclatisme des sujets abordés visent à attraper l'attention des lecteurs et contribuer à alimenter les esprits critiques face aux idées reçues.

Bien entendu le contenu idéologique n'engage pas la FSU territoriale mais bien les auteurs des articles.

Le dessin

LA FRANCE EN GUERRE.



Le poème

De tout, il resta trois choses :

La certitude que tout était en train de commencer,
la certitude qu'il fallait continuer,
la certitude que cela serait interrompu avant que d'être
terminé.

Faire de l'interruption, un nouveau chemin,
faire de la chute, un pas de danse,
faire de la peur, un escalier,
du rêve, un pont,
de la recherche...
une rencontre.

Fernando Pessoa



« Les connards qui nous gouvernent »

par Frédéric Lordon – 19 Mars 2020

« Bien sûr ça n'est pas moi qui le dis — ça non. C'est Claude Askolovitch. Plus exactement, Claude Askolovitch rapporte les propos d'un « ami pneumologue ». En même temps, on sent qu'il les endosse un peu. Ça n'est pas exactement lui qui le dit mais un peu comme si quand même. En tout cas, tous les papiers de la respectabilité sont dûment tamponnés : un journaliste de France Inter et d'Arte, on pourra difficilement plus en règle. Et donc tout d'un coup, sans crier gare, le voilà qui parle, ou laisse parler, de nos gouvernants comme de « connards ». On se demande ce qui l'a piqué — en même temps il faut admettre : quand une vidéo appelée à demeurer dans la mémoire collective montre Agnès Buzyn, ci-devant ministre de la santé, déclarer fin janvier qu'évidemment le virus restera à Wuhan et qu'il n'y a aucune chance que nous en voyions jamais la couleur ; quand, jusqu'au 12 mars après-midi, le ministre Blanquer assène qu'il n'y a aucune raison de fermer les écoles (moi aussi, comme Claude Askolovitch, j'ai un ami : dans la classe de sa fille, sept cas positifs, mais pour quoi embêter les parents avec d'inutiles soucis de garde ?), et que le soir même la fermeture générale est annoncée ; quand, dans un tweet à ranger sur la même étagère que la vidéo de Buzyn, Macron, comme un hipster du 11e arrondissement qui aurait fait l'atelier poésie au collège, nous invite — le 11 mars — : « Nous ne renoncerons à rien, surtout pas à rire, à chanter, à penser, à aimer, surtout pas aux terrasses, aux salles de concert, aux fêtes de soir d'été, surtout pas à la liberté », pour le 12 fermer les écoles, le 14 laisser son premier ministre annoncer un début de confinement général, et le 16 morigéner la population qui continuait sur la lancée de l'exemple qu'il lui donnait depuis des semaines ; quand on se remet sous les yeux le tableau d'ensemble de ces ahurissements, on se dit en effet que tous ces gens se sont fait prendre soit par surprise, soit par connerie. Et que l'hypothèse de la surprise étant à l'évidence exclue, il ne reste que celle de la connerie — qui n'est pas une surprise... » Lire la suite en cliquant sur le lien suivant : <https://blog.mondediplo.net/les-connards-qui-nous-gouvernent>



Naomi Klein : comment l'élite mondiale va tenter d'exploiter la pandémie

VICE – Mars 2020

« La crise est l'occasion de faire passer des politiques impopulaires. Le coronavirus est officiellement une pandémie mondiale qui a jusqu'à présent infecté dix fois plus de personnes que le SRAS en 2003. Aux États-Unis, des écoles, des universités, des musées et des théâtres ferment leurs portes, et bientôt, des villes entières en feront autant. Les experts avertissent que certaines personnes soupçonnés d'être atteints du virus aux États-Unis poursuivent leur routine quotidienne, parce que leur emploi ne leur permet pas de prendre des congés payés en raison des défaillances systémiques du système de santé américain privatisé. La plupart d'entre nous (N.T : pour les citoyens américains) ne savent pas exactement quoi faire ou qui écouter. Le président Donald Trump a contredit les recommandations des centres de contrôle et de prévention des maladies, et ces messages contradictoires ont réduit notre marge de manœuvre pour atténuer les dégâts causés par ce virus hautement contagieux. Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur : <https://zintv.org/naomi-klein-comment-le-elite-mondiale-va-tenter-d-exploiter-la-pandemie/>

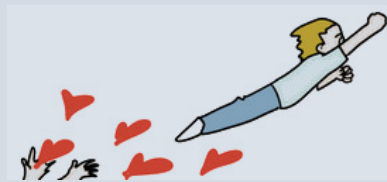
Dans le confinement, des enfants à protéger des maltraitances

Le Média social – 19 Mars 2020

« La vigilance redouble contre les violences aux enfants - qu'ils soient confinés chez leurs parents, ou bien dans les lieux d'accueil de la protection de l'enfance. Or les professionnels manquant à cause du covid-19 n'ont pas encore été remplacés. Dans la pandémie de covid-19, les enfants ont au moins une chance : s'ils peuvent porter le virus, ils s'avèrent plus rarement frappés par la maladie que les adultes. Pour autant, dans le confinement à domicile qui est demandé en France depuis le 17 mars, les enfants s'exposent à un autre danger : « Des risques accrus de maltraitance. » La mise en garde est adressée par le secrétaire d'Etat Adrien Taquet, dans un communiqué diffusé le 18 mars. « En temps normal, l'école fait parfois office de « refuge » pour des enfants, et les personnels de l'Éducation nationale sont les premiers à transmettre des d'informations préoccupantes», est-il rappelé. Mais face aux huis clos familiaux qui viennent de se refermer, « la vigilance doit redoubler ». Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur : https://www.lemediasocial.fr/f68749cd8_86da_4a82_b2f5_0afc31ffa6e1?fbclid=IwAR07-vFxd70RZJ6AcoKXfEjdWq0MstLU3U94DlxgH91hsFAoyda_VfpJeBc



Le
Media
Social



Le pouvoir de l'amour

Emma – 22 Mars 2020

« Salut à toutes et tous, en ces temps confinés j'ai pensé vous mettre à disposition cette histoire inédite de mon tome 3 « La charge émotionnelle ». Je souhaite plein de courage à toutes celles et ceux qui galèrent, qu'on soit obligé-es d'aller travailler, par la nécessité ou par nos patrons, ou qu'on soit confiné-es seul-es ou avec des petits à gérer. Coeurs et courage sur vous... » Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur : <https://emmaclit.com/2020/03/22/le-pouvoir-de-lamour/>





L'économiste David Cayla : « il faut suspendre la bourse pendant la crise »

La Marseillaise – 20 Mars 2020

la Marseillaise.fr

Plus 4,74 % à Paris, plus 5 % à Londres, idem à Hong Kong ou Francfort... En ce vendredi matin, les bourses repartent à la hausse. Pour quelles raisons ? Pour combien de temps ? Faut-il s'en féliciter ? Maître de conférences à l'université d'Angers, David Cayla, membre des Économistes atterrés, répond à ces questions. Les annonces de plan de relance, l'action de la BCE, les avancées sur les possibilités de traitement... Qu'est-ce qui fait remonter les bourses ? David Cayla : La bourse a beaucoup baissé, elle remonte aujourd'hui. En fait, elle surréagit aux événements et des événements, il y en a beaucoup avec notamment les stratégies de confinement qui se propagent dans le monde. Or, on sait que ces stratégies de confinement sont nuisibles à l'activité économique et donc aux profits des entreprises. Or, ce qui intéresse les acteurs financiers qui achètent des actions, ce sont bien les futurs profits. Il y a donc des craintes qui ont beaucoup fait baisser les réserves d'actif. Mais il y a eu aussi de nouvelles mesures pour essayer de soutenir l'économie dans les pays confinés. L'idée c'est d'empêcher les faillites d'entreprises et cela rassure les marchés. **Lire la suite en cliquant sur le lien suivant :** <http://www.lamarseillaise.fr/analyses-de-la-redaction/decryptage/81067-entretien-la-bourse-n-est-pas-un-bon-indicateur-de-l-etat-de-crise?fbclid=IwAR336xKSgyuuptTfAnRkfUnDyYzE4ipGt4-twUG6VoHG2DVplyRz5E9enVw>



Comment le néolibéralisme a désarmé la France face au coronavirus

21 Mars 2020 – Le Vent se Lève

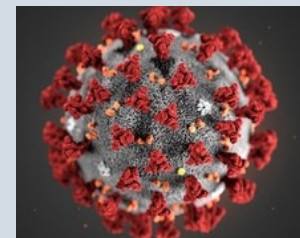
« Depuis trois mois déjà, l'épidémie de coronavirus sévit en France. Pourtant, les mesures qui s'imposaient, comme le contrôle aux frontières, le confinement et la mise en suspens de la vie économique, sont arrivées beaucoup trop tard ou n'ont même jamais vu le jour. Pourquoi un tel aveuglement ? La réponse se trouve certainement dans le paradigme idéologique observé par les dirigeants français et européens : le néolibéralisme a nourri cette élite réfractaire à coups de mesures d'austérité et appauvri le reste de la population. Elle en paie aujourd'hui le prix. Le temps nous a échappé et les décisions tardives n'arrêtent que

difficilement l'hémorragie. Une situation si catastrophique que notre Président se voit obligé de faire appel à un lexique disproportionné pour assurer un minimum de cohésion dans une société qu'il fait périr : « Nous sommes en guerre ». Alors, nos gouvernants ont agi comme des dirigeants militaires désastreux... » **Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur :** https://lvsl.fr/comment-le-neoliberalisme-a-desarme-la-france-face-au-coronavirus/?fbclid=IwAR3UgD24Zywwq3h5F0t_YZHDZ5jNhxVf_vd-oftxudNwA0kFK-AXMuYrPCJO

« La science fondamentale est notre meilleure assurance contre les épidémies »

CNRS – 13 Mars 2020

« Spécialiste de la réplication virale des virus à ARN comme les coronavirus, Bruno Canard nous livre son regard sur l'épidémie de CoVID-19 et l'importance de la recherche fondamentale, sur le long terme, pour lutter plus efficacement contre ces virus.



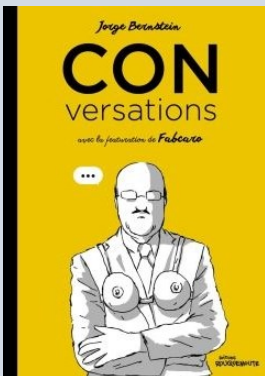
Depuis son émergence en Chine fin 2019, le coronavirus SARS-CoV-2 se propage dans le monde entier, au point d'entraîner cette semaine l'OMS à qualifier la situation de pandémie. Avant tout, quel regard portez-vous sur l'émergence de ce virus ? Bruno Canard1 : Notre rapport à la nature joue un rôle majeur dans le développement de ce type de virus. On l'a considérée comme un pot de miel dans lequel on pouvait piocher sans retenue... sauf qu'arrive un moment où il n'y a plus d'abeilles pour refaire du miel. L'anthropisation globale du monde favorise l'émergence de virus qui étaient jusqu'à présent cachés chez les animaux et étaient maintenus dans leurs habitats naturels par une biodiversité importante. Plusieurs études ont d'ailleurs démontré que la biodiversité est le meilleur rempart contre les émergences virales. Les coronavirus responsables des épidémies de SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère), du MERS (Middle East Respiratory Syndrom) et du SARS-CoV-2 proviennent de virus issus du monde animal qui ont franchi la barrière inter-espèces... » **Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur :** <https://lejournal.cnrs.fr/articles/la-science-fondamentale-est-notre-meilleure-assurance-contre-les-epidemies>

Conversations : une bande-dessinée à lire gratuitement

Mars 2020 – Jorge Bernstein & Fabcaro

Les brouteurs, ce sont ces escrocs qui tentent de soutirer de l'argent sur internet en prenant une fausse identité. Tout le monde a déjà reçu un mail d'une séduisante jeune femme en détresse financière ou d'un lointain cousin demandant de payer sa caution. Ce genre de message, personne n'y répond. Personne ? Non ! Car Jorge Bernstein s'y est amusé et dévoile dans "CONversations" ces échanges aussi absurdes que comiques, accompagné par Fabcaro...

Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur : https://fr.calameo.com/read/0046626785551b4fdd845?fbclid=IwAR06fnwXjOultYGyyL_ch5CPBbH2idbHAtO-9lW2WNqd922sMYKWcy8SEdI





MON HÔPITAL VA CRAQUER

Chaque jour, les chiffres tombent : nombre de contaminés avérés, nombre de morts. Une hausse exponentielle, angoissante, vertigineuse. En première ligne contre le Covid-19 : notre hôpital, mondialement respecté et envié. Ce précieux bien public qui, en permanence et partout sur le territoire, accueille chacun, quels que soient sa condition, son statut, ses moyens.

Cette épidémie mondiale survient en France alors que le monde hospitalier crie sa détresse. Notre sanctuaire de la meilleure médecine pour tous est devenu, aussi, un lieu de souffrance pour ceux qui y travaillent. Pressions administratives, impératifs de rentabilité, manque chronique de moyens et de personnels... L'hôpital est au bord de la rupture, prévenaient mi-janvier plus de

mille deux cents chefs de service et de pôle, en démissionnant de leurs fonctions administratives. Comme au centre hospitalier de Pau, où nous avons rencontré des soignants aussi passionnés qu'épuisés et inquiets. Comme à l'hôpital parisien Bichat, où un personnel militant fait abstraction de locaux délabrés (à lire sur Telerama.fr). «L'hôpital est pourtant le lieu de convergence



Soins à flux tendus, pression administrative et économies à tous les étages... les équipes soignantes de l'hôpital public sont à bout. Une situation déjà explosive, aggravée par l'arrivée du Covid-19. Reportage au CH de Pau.

La voix est claire, l'analyse, concise, l'accent, béarnais. « *On n'est pas sortis des ronces* », s'exclame Marion Sauvanier, alors que l'assemblée générale s'achève au centre hospitalier (CH) de Pau. En pleine montée de l'épidémie de Covid-19, les hôpitaux rassemblent leurs dernières forces, avec détermination, pour faire face au virus. Mais cette crise révèle brutalement et concrètement la détresse, l'inquiétude et la colère des personnels et des médecins, qui appellent à l'aide depuis des mois. Le 13 janvier 2020, plus de mille deux cents chefs de service des hôpitaux français démissionnaient de leurs fonctions administratives, alertant sur « *le démantèlement en cours de l'hôpital public* », réclamant une « *révision profonde* » de son financement et des hausses de salaire pour le personnel paramédical.

Depuis, chaque mardi soir, les soignants palois se réunissent dans la salle de conférence de l'hôpital. Ici, sur cinquante-sept chefs, vingt-sept ont démissionné [lire encadré], dont Marion Sauvanier, 46 ans, à la tête des équipes mobiles de gériatrie. « *Nous avons le service public chevillé au corps, mais la souffrance est devenue trop forte.* » Avec près de la moitié des chefs démissionnaires, le CH de Pau affiche une mobilisation record. Pourtant, ce gros hôpital régional a des finances saines, un effectif en croissance, un nombre de postes vacants relativement modeste (treize médecins, dix-huit paramédicaux). « *Nous avons encore, à peu près, les moyens de travailler*, admet Marion Sauvanier. *Mais pour combien de temps et à quel prix humain ? L'hôpital est un travail d'équipe : les nôtres, épuisées, sont en détresse.* » Le chef du service de chirurgie viscérale, Philippe Couderc, complète : « *Devant une dégradation si forte et si rapide, nous taire serait coupable. Bientôt, les patients seront mal soignés. Si on ne réagit pas très vite, la qualité de l'hôpital français ne sera qu'un souvenir.* »

Ouvert en 1988 au nord de la ville, dans une zone agricole gagnée par l'urbanisation, le CH voit son activité augmenter chaque année. En 2019, 55700 patients y ont été hospitalisés et 70100, reçus aux urgences : 4 % de plus qu'en 2018. Pourtant, depuis 2015, dix-sept lits « traditionnels » »

Élise Lamouret, infirmière : « *Je me sens niée dans mes compétences, et même dans ma qualité d'être humain. [...] On n'est pas des machines à piquer !* »

Par Juliette Bénabent
Photos Quentin Top/Hans Lucas
pour Télérama

de tous les attributs fondamentaux de la vie des humains : la naissance, la maladie, la souffrance et la mort», rappelle Stéphane Velut, chef du service de neurochirurgie du CHU de Tours, dans L'Hôpital, une nouvelle industrie (lire son interview sur Télérama.fr). Un lieu républicain, emblématique et indispensable, dont les portes souvent closes s'ouvrent pour nous alerter : l'hôpital est en danger.



» ont fermé, au profit de l'hospitalisation de jour (sans nuit passée à l'hôpital): c'est le fameux «virage ambulatoire». «On a fait des efforts, mais cette évolution a ses limites, prévient Valérie Revel, 51 ans, gériatre et présidente de la Commission médicale d'établissement 1. La population vieillit, la médecine de ville se raréfie. L'activité croît bien plus vite que nos moyens: on ne peut plus fermer des lits, on est à l'os!»

Dans ces locaux vieillissants (chambres doubles, sans douche ni climatisation), il faut souvent pousser les murs. Les urgences occupent le même espace depuis 2007, alors que le nombre de patients a doublé. Chaque jour, Pierre Chanseau (56 ans), chef du service, compte ceux qui attendent un lit depuis plus de douze heures. «Ce matin, ils sont cinq. Parfois, on monte jusqu'à vingt.» Intégré aux urgences, le centre d'appels du 15, déjà en tension extrême avant le Covid-19, explose désormais littéralement. Début

mars, une ligne dédiée au Covid-19 a été ouverte, et deux salles isolées, aux urgences, accueillent pour dépistage les patients suspects ne nécessitant pas d'hospitalisation (les autres étant pris en charge en infectiologie puis, en cas d'infection confirmée, au CHU de Bordeaux). Dans les couloirs, des affiches proclament «La santé n'est pas une marchandise, l'hôpital n'est pas une entreprise». Le Dr Chanseau rappelle: «Un hôpital ne ferme jamais. Il accueille tout le monde, sans aucune distinction. C'est son honneur, et le nôtre. Devant ces patients sur des brancards dans le couloir, les soignants ont le sentiment douloureux d'un manque de dignité, d'un défaut d'éthique du soin.» Le pacte de refondation des urgences, annoncé en septembre 2019 par Agnès Buzyn, ex-ministre de la Santé, apporte «quelques réponses ponctuelles», mais «sans repenser le modèle en profondeur».

Les démissionnaires parlent de «broutilles», de «mesures sans rapport avec l'ampleur et l'imminence du désastre qui s'annonce». «Désastre» ainsi dessiné par Thierry Mansir, 56 ans, chef du service de pédiatrie et de réanimation néonatale: «Demain, un hôpital public réduit à un service d'urgences pour les indigents, tandis que ceux qui en ont les moyens se soigneront dans le privé.» Quant à la démission d'Agnès Buzyn, mi-février, pour briguer la Mairie de Paris, elle est vécue comme «un abandon de poste au milieu de la tempête». Et même d'une double tempête: la survenue d'une épidémie alors que le système hospitalier est exsangue.

Contrairement à d'autres établissements, ici le dialogue existe entre direction et corps médical. Directeur depuis 2015, Jean-François Vinet a accepté notre présence et auto-

«La population vieillit, l'activité croît plus vite que nos moyens. On ne peut plus fermer des lits, on est à l'os!» Valérie Revel, chef de service en gériatrie

842 LITS
 299 MÉDECINS ET INTERNES
 2322 AGENTS
 55 700 ENTRÉES
 1945 ACCOUCHEMENTS
 70 100 PASSAGES AUX URGENCES
 (ADULTES ET ENFANTS)
 BUDGET : 200 MILLIONS D'EUROS

(Chiffres 2019 concernant le centre hospitalier de Pau)

risé le personnel à nous rencontrer pendant le temps de travail. Invoquant une dette raisonnable (41 millions, contre 200 en 2015) ² et un budget sain après un plan de retour à l'équilibre mené de 2016 à 2018 (comprenant la fermeture des dix-sept lits), il estime : « Notre hôpital va plutôt bien, même si certains secteurs sont tendus, dont l'infectiologie... en première ligne pour le Covid-19. S'il admet percevoir un « malaise », le directeur l'attribue surtout à une « crise de croissance. Je n'ai pas d'actionnaire à qui redistribuer des bénéfices : si je vise l'équilibre financier, c'est pour investir et développer l'hôpital ». Un projet immobilier de 180 millions d'euros prévoit notamment une nouvelle unité de soins longue durée, une extension du bloc opératoire, un nouveau pôle mère-enfant. « Pour demander des moyens à l'Agence régionale de santé ³, et garder tous nos lits, je dois démontrer qu'ils sont occupés », justifie-t-il. Taux d'occupation exigés : 95% en médecine ou en pédiatrie, 85% en chirurgie... « Mais la vie

d'un hôpital n'est pas une courbe linéaire, objecte Valérie Revel. Ces taux sont intenable quand on reçoit des urgences, et qu'on doit absorber des pics d'activité. » Régulièrement, des patients surnuméraires sont hébergés dans d'autres services que le leur, obligeant les médecins à « courir dans tout l'hôpital ».

« Nous parlons soin, on nous répond pourcentages et tableaux Excel, s'agace Thierry Mansir, en pédiatrie. C'est toute la philosophie hospitalière qu'il faut remettre à plat. » Depuis 2004, le financement de l'hôpital repose essentiellement sur la « tarification à l'activité », la très décriée T2A : à chaque maladie, et aux soins apportés, correspond un tarif codifié. L'hôpital effectue l'acte, le facture, puis est payé par l'assurance maladie. Ce système encourage une gestion entrepreneuriale, privilégiant les actes les plus rentables (chirurgie, endoscopies...) au détriment des autres (prises en charge des maladies chroniques, du grand âge...). « Évidemment, il faut veiller aux dépenses, poursuit le pédiatre. Mais la T2A a enclenché une déshumanisation de l'hôpital. On nous demande de mettre sur le même plan l'intérêt du patient et les finances de l'institution. Nous ne sommes pas devenus praticiens hospita- »



Page de gauche, le Dr Marion Sauvanier chef des équipes mobiles de gériatrie : « On a le service public chevillé au corps, mais la souffrance est devenue trop forte. »

Ci-contre, le Dr Thierry Mansir, chef du service pédiatrie : « Nous parlons soin, on nous répond pourcentages et tableaux Excel. »

Sur cinquante-sept chefs de service de l'hôpital de Pau, vingt-sept (ici presque au complet) ont démissionné le 13 janvier de leurs fonctions administratives.

Excédés d'être ignorés, ils sont « aujourd'hui prêts à l'affrontement », selon Ramuntcho Arotçarena (page de droite), chef du service hépato-gastroentérologie.



UNE DÉMISSION COLLECTIVE « LARGEMENT SYMBOLIQUE »

Pessimiste, un chirurgien lâche : « Le gouvernement nous ignore, tant qu'on continue de travailler ! Ce qui l'ennuierait, c'est qu'on ne soit plus à nos postes, mais en garde à vue pour avoir séquestré le directeur... » La démission collective ne concerne pas les soins, mais les fonctions administratives : les chefs de service et de pôles (regroupant plusieurs services) assurent l'organisation des équipes, l'élaboration de projets, les liens avec la direction. Sans temps de travail libéré pour ces tâches ni prime pour les chefs de service (200 euros pour les chefs de pôles). « Mais notre geste est largement symbolique, résume Guillaume Colin, 39 ans, chef du service de pneumologie, car il n'est pas question de renoncer à tout ce qui est utile aux patients et à la bonne marche de l'hôpital ». À Pau, la grève du codage (qui consiste à cesser la transmission

informatique des données de facturation) a été écartée. Seule action concrète : suspendre la transmission à la Haute Autorité de santé (HAS) des « indicateurs de qualité », destinés à évaluer les pratiques hospitalières. Exemples de ces critères jugés « absurdes » : le nombre de litres de solution hydroalcoolique consommés par service et par an (qui va flamber avec le Covid-19...), la conformité des lettres de sortie des patients, l'orthographe des médicaments sur les ordonnances... « La notion de qualité devrait être purement médicale, et non bureaucratique, peste Ramuntcho Arotçarena, gastroentérologue. Mais nous savons bien que cela ne suffira pas. Il faut s'inscrire dans la durée, et tenir une véritable guerre de tranchées. L'affrontement n'est pas dans notre culture, mais aujourd'hui nous y sommes prêts. »

» liers pour avoir l'œil rivé sur le compte en banque ! Cette quête de profit est profondément étrangère à notre culture. » Chez lui, comme d'autres, la frustration le dispute à la colère, notamment contre les redoutables « évaluations médico-économiques ». « Pour envisager un projet, il faut d'abord démontrer qu'il va générer de l'activité, et donc rapporter de l'argent. Exemple : je veux recruter un[e] psychomotricien[ne] pour les bébés prématurés de mon service. Gain financier pour l'hôpital ? Zéro, car leur bien-être n'écourtera pas leur séjour. Donc, c'est non. »

En pédiatrie, murs décorés d'animaux et de paysages naïfs, quatre clowns bénévoles poussent des chariots de jouets. Dans son bureau – Playmobil et voiture téléguidée sur l'étagère –, Stéphane Sanchez, cadre de santé 4, vingt ans de maison, soupire : « La santé devrait être une mission régaliennne de l'État : on ne demande pas à la justice ou à l'armée d'être rentables ! On n'a pas choisi ce métier pour l'argent : un infirmier gagne 2 800 euros brut en fin de carrière. Mais notre travail mérite un minimum de respect. »

Ce respect, Élise Lamouret estime l'avoir tout à fait perdu. À 38 ans, cette infirmière passionnée, dont le sourire semble hésiter entre ironie et amertume, raconte avoir « fait un burn-out » l'an dernier. « J'assurais au boulot, et je pleurais dès mon service fini. Je travaille ici depuis douze ans, j'aime profondément mon métier. Mais je me sens niée dans mes compétences, et même dans ma qualité d'être humain. » Après plusieurs mois d'arrêt de travail, elle est rattachée au « pool » : quatorze infirmières volantes (les « poolettes »), envoyées au gré des besoins dans les différents services. Elle reçoit ses affectations par SMS, comme le 14 janvier : « Bonjour Élise. Le 15 soir gériatrie rez-dechaussée. Le 16 soir gériatrie étage 3. Le 17 gériatrie étage 2. Bon courage. » Le lendemain : « Changement, le 17 neurologie. Bon courage. » Élise proteste : « On ne peut pas être compétent pour trente services. Chacun a ses spécificités, son organisation, son esprit d'équipe. Nous ne sommes pas des machines à piquer ! Si je commets une erreur, alors que j'ai alerté sur mes conditions de travail dangereuses, c'est moi qui suis en cause. Voilà pourquoi tant de collègues sont en arrêt maladie. »

L'absentéisme a atteint 8% en 2019, et grimpe bien au-delà dans certains services. La peur de l'erreur hante les esprits. Récemment, une infirmière a inversé (sans conséquence) les piluliers des deux occupants d'une chambre, une autre a administré une chimiothérapie en quatre heures au lieu des quarante-huit prévues... « C'était sa première erreur en vingt-cinq ans de carrière, relate une collègue. La patiente va bien, mais l'infirmière, traumatisée, est arrêtée. »

Faibles rémunérations, conditions de travail dégradées, pression permanente : l'hôpital peine désormais à recruter des personnels paramédicaux. Au bout d'une allée, le centre Jean-

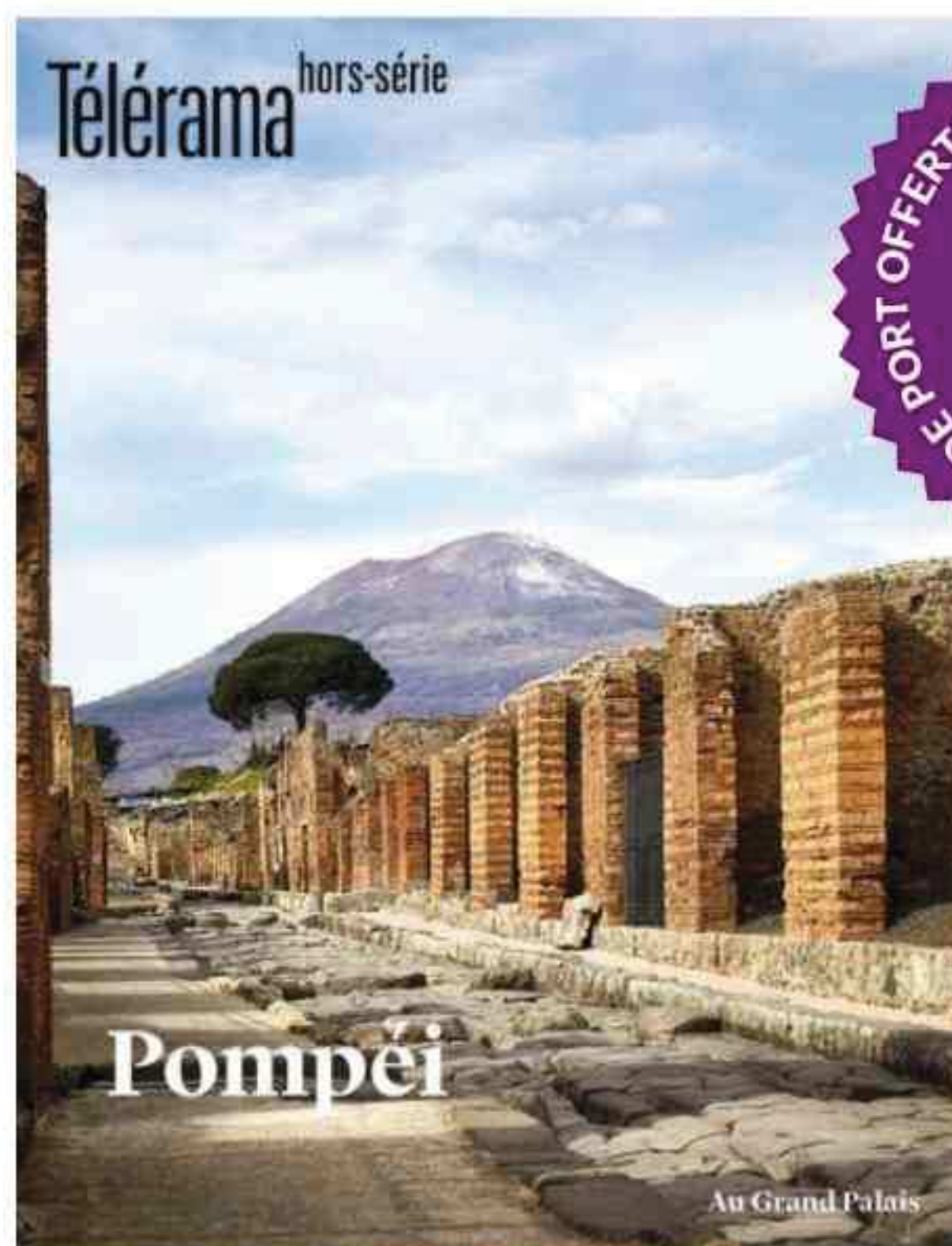
Vignalou, vieux bâtiment de 1972, abrite les services de gériatrie. Quatre étages, deux cents patients. Dix lits y sont restés fermés plusieurs mois en 2019, faute de personnel. Au troisième étage, l'unité de soins longue durée héberge soixante-dix-huit patients, tous âgés et dépendants. Par les portes ouvertes s'échappe l'écho des téléviseurs. Dans la salle des soignants, un bol de croquettes, deux litières. Jérôme Toulet, 42 ans, a trouvé un matin un gros chat noir devant l'hôpital : Beroye («joli» en patois béarnais), devenu la mascotte du service. «On a bataillé pour le garder, c'est un facteur de vie et de chaleur affective. Les patients en ont besoin... et nous aussi», soupire l'aide-soignant. Indifférent à la portée de sa mission, Beroye dort sur un fauteuil roulant, pendant que Jérôme raconte tristement le délitement de son métier. «Notre quotidien, c'est travailler en effectif réduit, donc au pas de charge. Nous sommes formés à un soin bienveillant et humain, mais on n'a pas le temps de donner à chaque résident plus d'un bain par semaine!» Travailler de nuit, le week-end, les jours fériés, personne ne s'en plaint : ça fait partie du service (pour 47 euros de plus par dimanche travaillé, et 1,50 euro de plus par heure de nuit...). Mais le repos n'est plus sanctuarisé : les soignants sont souvent appelés en renfort, et les jours de récupération s'accumulent sur les comptes épargne-temps. «Je ne réponds plus au téléphone le dimanche, pour ne pas avoir à revenir ou à culpabiliser de refuser», reconnaît Jérôme Toulet. À 20 ans, je voulais à tout prix travailler dans le public. Si vous êtes dans l'aéronautique, vous rêvez d'Airbus ; pour un soignant, le top, c'était l'hôpital public. Mais cette aura est en train de disparaître.»

Un constat partagé avec inquiétude par des médecins qui, quinquagénaires, se voient «comme des dinosaures», selon Thierry Mansir. «Jadis, la médecine hospitalière représentait le summum, avec un niveau d'exigence sans égal. Aujourd'hui, son prestige s'estompe et les jeunes hésitent, moins prêts au sacrifice que nous à leur âge. Si l'hôpital n'attire plus les meilleurs médecins, sa qualité s'en ressentira.» Pour Valérie Revel, «ils ont raison d'exiger de meilleures conditions de travail, mais les moyens ne suivent pas, et tout le monde s'épuise».

Les jours de cafard, certains lorgnent les cliniques privées – il y en a une juste en face de l'hôpital, et les sollicitations sont fréquentes. Moins de gardes, des salaires qui montent plus vite et beaucoup plus haut qu'à l'hôpital, où un médecin débute à 4130 euros brut mensuels et finit sa carrière à 7500 euros (plus 250 euros par garde de vingt-quatre heures). Mais ils ont choisi l'hôpital public, et espèrent encore le sauver. «Aucune mission n'est plus exaltante», résume Pierre Chanseau, aux urgences. «Le sens du service public est un moteur puissant, renchérit Ramuntcho Arotçarena, 53 ans, chef de la gastroentérologie et animateur de l'antenne locale du Collectif interhôpitaux, créé en septembre. Pour que je parte, il faudrait qu'ici ce soit l'enfer.»

En dépit de la gravité du constat qu'ils dessinent, ces combattants de l'hôpital expriment un puissant désir de pédagogie et une surprenante bonne humeur. «Les soignants sont pudiques : on ne se plaint pas devant les malades», sourit Ramuntcho Arotçarena. Mais nous avons atteint un point de rupture. Bosser onze ou douze heures par jour, nous l'avons toujours fait, avec fierté et bonheur. Ce qui est dur, c'est de passer en »





Le hors-série de *Télérama* explore le passé et le présent de cette ville de tous les fantasmes, à l'occasion de l'exposition « **Pompéi. Promenade immersive. Trésors archéologiques. Nouvelles découvertes** » au Grand Palais.

Vous pouvez également commander sur notre boutique en ligne boutique.telerama.fr

Hors-série Pompéi

Pompéi n'en finit pas d'être découverte. Dévastée en 79 de notre ère par l'intraçable puissance de l'éruption du Vésuve, la cité restera dans son linceul de pierre ponce seize siècles durant, son nom même oublié de tous. Avant de refaire progressivement surface, depuis le XVIII^e siècle, au fil de recherches longtemps hasardeuses. Aujourd'hui, le monde entier connaît ses ruelles cernées de ruines, ses cadavres de plâtre. Mais les fouilles, reprises en 2017 sous la direction de Massimo Osanna, nous rappellent que la cité engloutie n'a pas encore tout dit.

Contenu

84 pages, 230 x 300 mm.

Bon de commande Télérama • Hors-série Pompéi

VP62

OUI, je profite de votre offre et je commande le hors-série Pompéi. Les frais de port sont offerts.

Titre	Prix	Quantité	Total
Hors-série <i>Pompéi</i>	8,50€	□□□	□□□□□
Frais de port	3€		Offerts
<input type="checkbox"/> Je choisis l'envoi en Colissimo			+6,90€
Montant total de ma commande			□□□□□

Merci de compléter et de retourner ce bulletin de commande accompagné de votre paiement, sous enveloppe affranchie, à **Télérama, service VPC-Abonnements, T.S.A 91306, 75212 Paris Cedex 13.**

Mes coordonnées

NOM CODE POSTAL

PRÉNOM VILLE

ADRESSE

N° D'ABONNÉ (facultatif)

Offre valable en France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles jusqu'au 30 octobre 2020. Délai de livraison : 4 semaines à compter de la date de réception de la commande, 01 48 88 51 00 (numéro non surtaxé). Nous vous faisons bénéficier du mode d'envoi en « Colissimo » à un prix avantageux de 6,90€, inférieur au prix réel, en prenant en charge une partie de ce coût, afin de vous assurer une livraison dans les meilleurs délais.

» revue, le soir, ce qu'on craint d'avoir mal fait. Ou d'hésiter à entrer dans la chambre d'un patient bavard, par peur de manquer de temps. Évidemment, la coloscopie est effectuée, la chimiothérapie, administrée, le polype, retiré. Mais les soignants sont dans un stress permanent et délétère, profondément déprimés de voir l'institution se désagréger sous leurs yeux. Nous avons le sentiment de soigner moins bien, et c'est grave.»

Depuis fin février, avant même toute apparition du Covid-19 dans le département, médecins et direction tiennent une réunion quotidienne pour anticiper et adapter les dispositifs en vue de l'arrivée du virus. Avec l'espoir inquiet que l'hôpital public parvienne à remplir sa mission, si cruciale en période d'épidémie. Passé les premiers jours, le coup d'éclat de la démission collective est retombé. Ni Agnès Buzyn ni son successeur, Olivier Véran, n'ont entamé la moindre discussion. Christophe Sans, gériatre, résume : « Un mouvement national inédit reste sans aucune réponse.

Qu'avons-nous fait pour mériter un tel mépris ? » Plusieurs, tel Thierry Mansir, soupçonnent avec amertume une « stratégie du pourrissement : à force d'inertie, le gouvernement laissera l'hôpital public se déliter, et le privé, s'épanouir ».

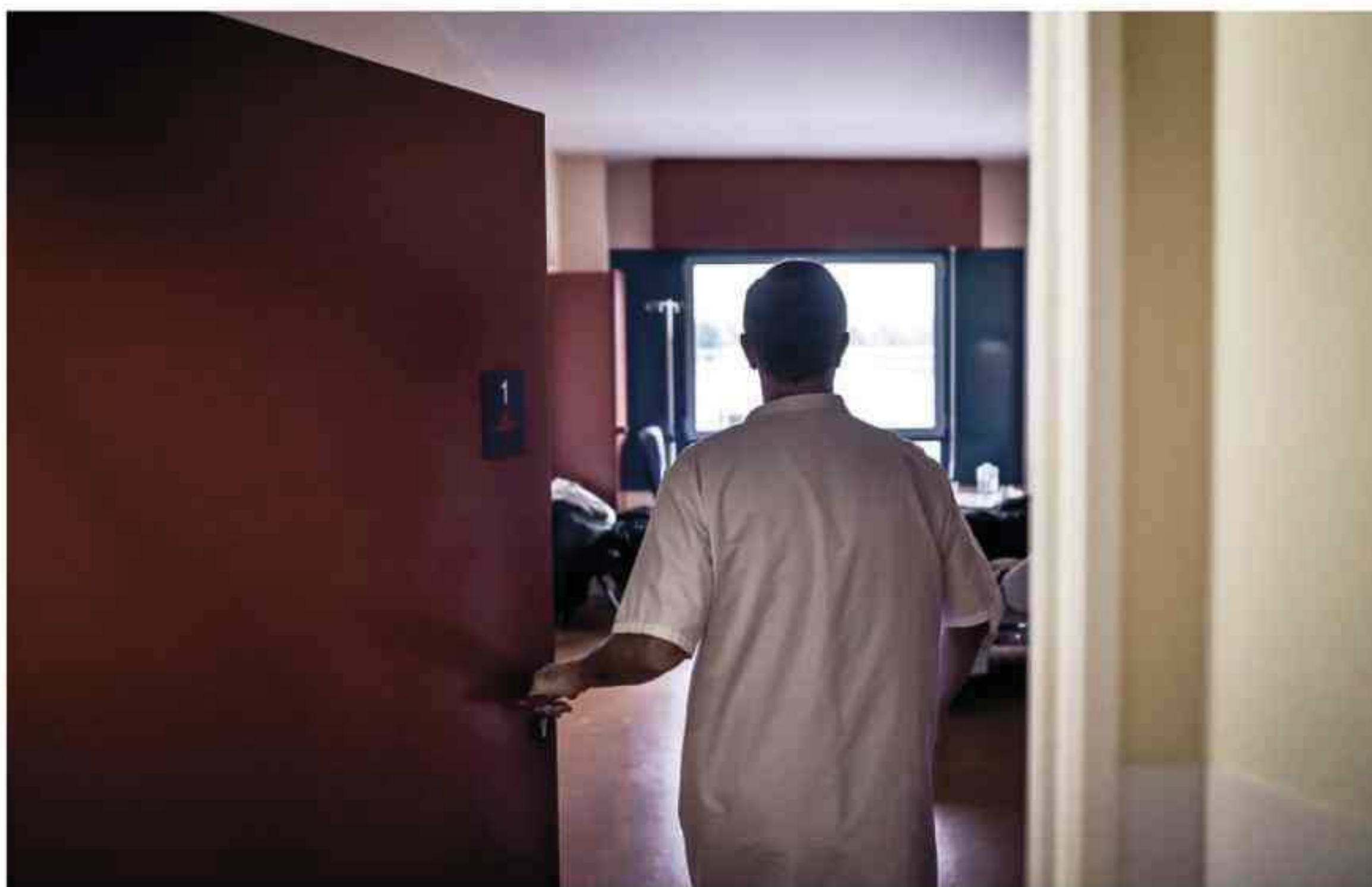
À la fin de l'assemblée générale, les propositions s'enchaînent pour alerter la population : monter une opération « J'aime mon hôpital » pour la Saint-Valentin, participer au carnaval de Pau « déguisés en médecins low cost », organiser une chaîne humaine, comme à l'hôpital parisien Robert-Debré... Marion Sauvanier vient de lancer : « On n'est pas sortis des ronces », et l'assemblée se disperse. En quittant la salle, un gastro-entérologue nous glisse l'essai de Cynthia Fleury, *Le soin est un humanisme*. La philosophe y évoque l'institution hospitalière « où les humanités doivent prendre racine ». Sur la couverture, au stylo-bille, le docteur a ajouté : « Le soin que nous aimerions faire... » ●

- 1 Instance représentant les personnels de santé, associée aux décisions de la direction.
- 2 La dette totale des hôpitaux français s'élève à 30 milliards d'euros.
- 3 Les ARS (agences régionales de santé), établissements publics autonomes, déclinent les politiques du ministère de la Santé au niveau régional.
- 4 Infirmier manager, le cadre de santé coordonne les équipes paramédicales.

Le Dr Ramuntcho Arotçarena (en haut), gastroentérologue : « On a le sentiment de soigner moins bien, et c'est grave. »
Ci-contre : opération « J'aime mon hôpital », organisée pour la Saint-Valentin.

« Le gouvernement, à force d'inertie, laissera l'hôpital public se déliter, et le privé, s'épanouir. »

Thierry Mansir, chef du service pédiatrie





Vous avez voulu « la guerre », vous l'aurez !

CORONAVIRUS

En stigmatisant le comportement des Français face à l'épidémie de coronavirus, le président Macron cherche à masquer une gestion bien peu rationnelle de la crise sanitaire.

Patrick Piro

La situation est grave, singulière, exceptionnelle, c'est entendu. Et l'état de confinement drastique décrété lundi 16 au soir par le président de la République pour contrer l'épidémie de Covid-19 n'appelle aucune polémique. « Restez chez vous, ne sortez qu'en cas de nécessité avérée » : pour la première fois même, le gouvernement semble avoir un coup d'avance sur le développement de la crise sanitaire. « Nous sommes en guerre », a scandé Macron (à six reprises).

Il était plus que temps. Car le gouvernement agissait jusqu'à présent à la petite semaine, en spadassin qui pare les coups en reculant. Certes, la connaissance de ce coronavirus est encore insuffisante. Cependant, sa grande facilité à se propager, la mortalité induite et plus encore la capacité du système sanitaire français à faire face à l'épidémie n'ont pas connu dans la période de nouveautés substantielles pour que soit justifiée, à rebours, une cascade de mesures marquées, en un temps très court, par un crescendo de

radicalité qui fait désordre. Ainsi, le 5 mars, interdiction des rassemblements de plus de 5 000 personnes en milieu clos. Ce plafond tombe à 1 000 personnes dès le 8 mars, puis à 100 personnes le 13 mars, jusqu'au confinement presque total le 16 mars. Une crise « à l'italienne » était pourtant largement prévisible depuis une dizaine de jours.

Une constante, dans cette gestion très heurtée : la suffisance du pouvoir envers la population. Au prétexte, fort louable bien sûr, de ne pas provoquer de panique, le gouvernement a usé d'une posture d'autorité qui fait sa marque de fabrique. Elle éclate dans un passage particulièrement paternaliste et culpabilisant du discours de Macron lundi soir : « Alors même que les personnels soignants des services de réanimation alertaient sur la gravité de la situation, nous avons aussi vu du monde se rassembler dans les parcs, des marchés bondés, des restaurants, des bars qui n'ont pas respecté la consigne de fermeture. Comme si, au fond, la vie n'avait pas changé. » C'est l'hôpital qui se moque de la charité : le Président, jeudi 12 mars, mainte-

nait, lui, le premier tour des municipales au prix d'une incohérence de même nature. Il s'abrite derrière l'avis d'un aréopage de scientifiques (dont la liste n'a été rendue publique que tardivement). Mais ont-ils eu à répondre à la question suivante : « Et le 22 mars, sera-t-il raisonnable également d'envisager d'aller voter ? » Dans le même souffle qui lui faisait dire que « rien ne s'oppos[ait] à ce que les Français, même les plus vulnérables, se rendent aux urnes », Macron énonçait aux personnes de plus de 70 ans ou fragilisées l'injonction contradictoire « de rester autant que possible à leur domicile ».

Les élites de ce pays adorent se draper de « rationalité » pour mieux asséner leur point de vue, et sanctionner des comportements d'« irrationalité » pour éviter de s'interroger sur leurs ressorts psychologiques. Réagissant au pilotage à vue du gouvernement, n'y a-t-il pas une logique acceptable à ces « dernières pintes avant la fin du monde » vendredi soir encore à la terrasse des cafés, alors que les rassemblements de 100 personnes étaient encore autorisés ? (Et pourquoi pas 80 ou 120 ?)



légende photo dans l'image avec fond blanc transparent

IBRAHIM EZZAT/NUROPHOTO/APP

Et dans ce rab de détente sur les pelouses, dimanche, puisqu'on avait « droit », sous le soleil, d'aller voter ?

D'un côté les responsables, de l'autre d'incorrigibles grands enfants. L'allocution présidentielle poursuit, invitant à « éviter l'esprit de panique, de croire dans les fausses rumeurs, les demi-experts ou les faux-sachants ». Sont visées notamment les personnes qui se ruent dans les magasins sur les pâtes et l'huile. Et le papier toilette. Des commentateurs perchés de suffisance se délectent en sarcasmes devant le pillage des rayons PQ, inauguré fin février au Japon et propagé depuis dans plusieurs pays. Aux États-Unis, les ventes d'armes ont explosé en prévision de la fermeture des magasins. Certaines scènes de supermarché, si elles laissent pantois, doivent interroger sur la motivation de leurs acteurs. Ainsi, explique les psychologues, il y a une explication très « rationnelle » à ces stockages compulsifs, même en dehors de pénurie annoncée. Il s'agit d'un comportement de réassurance, d'autant plus exacerbé que l'angoisse est importante face à l'incertitude du lendemain... qu'entretient la gestion à vue des gouvernements. En ces temps de crise globale, quelle crédibilité ont ces derniers d'invoquer auprès des individus une responsabilité collective (les suivants craignent de n'avoir plus de PQ, ce qui alimente la ruée) ? Ce beau concept est devenu bien creux dans une société qui les a bercés des vertus du libre commerce et du libre arbitre en presque toutes circonstances. ■

Les élites de ce pays adorent se draper de « rationalité » pour mieux asséner leur point de vue.

LIRE **Politis** EN LIGNE


En kiosque, sur internet, sur applications mobiles, **Politis** est accessible sur différents supports. Votre abonnement vous permet de bénéficier, sans surcoût, de l'option Web illimité.



Vous êtes déjà abonné-e et vous souhaitez accéder à votre compte ?

- Pour lire *Politis* en ligne, vous devez avoir préalablement créé un compte. Pour cela, nous vous invitons à renseigner les informations contenues dans cette page : www.politis.fr/lire-politis-en-ligne
- Une fois ces informations transmises, notre service abonnement activera vos droits et vous préviendra par email. En cas de perte de votre mot de passe, vous pouvez toujours le récupérer en cliquant sur "Identifiants perdus".

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter notre **service Abonnement** au **03 80 48 95 36** ou par e-mail à : abonnement@politis.fr.

- Une fois votre compte créé, découvrez votre espace abonnés, en haut à droite sur notre site internet, cliquez sur 
- Renseignez votre identifiant (votre e-mail) et votre mot de passe adressé par notre service abonnement.
- Une fois la procédure d'identification effectuée, vous pouvez accéder aux différents supports numériques de l'offre web illimité :
 - + lire le journal et nos archives (32 000 articles) sur notre site internet et participer en commentant les articles.
 - + télécharger *Politis* au format PDF
 - + lire le journal en/hors ligne sur les applications mobiles Google / Apple. (téléchargement gratuit)

Vous n'êtes pas encore abonné-e ?

- Si vous n'êtes pas encore abonné.e à *Politis*, nous vous proposons **5 €/mois** une offre **Découverte à 5 € (web illimité) à durée libre**. Vous pouvez interrompre votre abonnement quand bon vous semble.
- À retrouver sur notre boutique en ligne, dans la rubrique **ABONNEMENTS** puis **OFFRE WEB** ▾



THOMAS SAMSON / AFP

Janvier 2020. Inédite, la mobilisation interprofessionnelle depuis un an traduit la gravité de la situation.

HÔPITAL PUBLIC. « CETTE ÉPIDÉMIE NOUS DONNE HÉLAS RAISON »

Y aura-t-il assez de lits, assez de place en réanimation ? Le personnel hospitalier va-t-il tenir le coup ? Sous l'effet de la montée en puissance du virus, le système de santé français menace de s'écrouler. Cela fait pourtant longtemps que soignants et patients tirent la sonnette d'alarme. Sans être entendus.

Des dizaines de milliers d'emplois supprimés en quinze ans. 69 000 lits portés disparus sur la même période. Des personnels insuffisants et essorés. Des urgences saturées. L'hôpital public, sous haute tension après une décennie d'austérité, est désormais au bord de l'explosion avec la multiplication des cas de coronavirus. Alors que tous les stades d'alerte ont désormais été franchis dans cette crise sanitaire, avec la mobilisation totale du système de santé, de la prise en charge des cas moins graves

en médecine de ville jusqu'à la possibilité de mobiliser des renforts dans les hôpitaux, 14 collectifs et syndicats (1) en lutte unitaire pour sauver ce socle du système de santé attendent des actions de plus grande ampleur que ces mesures pour faire face à l'urgence : « Nous n'arrêtons pas de dénoncer les difficultés à exercer nos missions, cette épidémie nous donne hélas raison », constate Mireille Stivala, secrétaire générale de la CGT santé et de l'action sociale.

UN DÉCÈS INACCEPTABLE EN 2018

Depuis un an, le secteur n'a jamais connu une telle ébullition. Le 18 mars 2019, les violences contre le personnel des urgences à l'hôpital Saint-Antoine avaient entraîné une grève illimitée et allumée la mèche. Peu de temps après, des paramédicaux en colère avaient créé le collectif Inter-Urgences. Hugo Huon, président du collectif et infirmier à Lariboisière, raconte dans un livre (2) ce moment charnière : « Nous avons également eu un décès de patient dans la salle d'attente en décembre 2018. On a compris que, pour être entendu, il

fallait passer au-dessus des directions locales. On voulait aussi casser les codes institutionnels, mener des actions chocs, comme les arrêts maladie groupés. Il y a toujours plus de 200 services d'urgences en grève aujourd'hui. Nous ne pouvons pas laisser ce réseau de santé qui vaut de l'or disparaître ! »

En septembre dernier, le collectif Inter-Hôpitaux, formé par des médecins, rejoints par des soignants et des usagers, a ensuite vu le jour. « Ce mouvement spontané arrive après des années de débats, précise Antoine Pelissolo, psychiatre à l'hôpital Henri-Modor-Albert-Chenevier et membre fondateur du collectif. Cette alliance de professions est inédite, nous avons en commun le sujet du manque de moyens et de personnel. » La manifestation monstre du 14 novembre 2019, du jamais-vu depuis quinze ans avec 15 000 personnes à Paris, a été un tournant. « Nous avons aussi tenu des assemblées générales de 200 personnes avec des agents de service hospitalier, des brancardiers, aides-soignants... alors qu'ils ont l'habi-

« L'atterrissage post-coronavirus va être compliqué pour le gouvernement. Ils ne pourront plus venir serrer des mains dans les services comme si de rien n'était. »

CHRISTOPHE PRUDHOMME, de l'Association des médecins urgentistes de France (Amuf)

tude de courber l'échine, explique Hugo Huon. Les mécanismes de solidarité entre les métiers nous ont fait du bien. Les revendications de hausse de 300 euros de salaires pour les paramédicaux sont portées par les médecins. Et ce constat de malaise est même partagé par la Fédération hospitalière de France (FHF) ! Nous sommes tous confrontés à cette défiance envers l'hôpital, où tu passes deux ans pour te former et, ensuite, tu vas voir ailleurs ! »

Quant à la politique de l'autruche menée par le gouvernement, à l'exception de primes pour les paramédicaux et de la reprise d'un tiers de la dette des hôpitaux (sous condition de gains de productivité) annoncés en novembre dernier, elle n'a fait que renforcer la détermination. Si les corporatismes ont été laissés au vestiaire, des tiraillements se font parfois sentir entre organisations. La mobilisation concomitante contre la réforme des retraites n'a pas fait l'unanimité chez les participants. Mais la trajectoire commune n'a pas dévié. « Nous avons aussi réussi à débloquer des situations locales en obtenant des équivalents temps plein à Saint-Nazaire, Alençon, poursuit Hugo Huon. Mais des personnes qui se sont exprimées en public ont aussi été sanctionnées. » Partout, les formes de lutte se sont diversifiées. À

l'hôpital Avicenne, Maud Gelly, médecin généraliste au centre d'IVG et membre de la CGT, regardait d'un œil un peu méfiant le collectif Inter-Hôpitaux avant de le voir s'épanouir au sein de la structure de Bobigny (Seine-Saint-Denis). « Le flashmob habillé en Rosie la riveteuse pour le 8 mars m'a beaucoup plu. Il y a aussi eu la grève du codage (portant sur le renseignement des actes médicaux pratiqués pour les facturer à l'assurance maladie - NDLR) qui a fait perdre 300 millions d'euros à l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP). »

LEURS DERNIÈRES FORCES

De leur côté, les patients ne restent pas les bras croisés. Ce 10 mars, Michèle Leflon, présidente de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et des maternités de proximité, s'est justement

déplacée pour soutenir les infirmières en grève contre le sous-effectif à l'hôpital de Fumay (Ardennes). « À l'accueil, une dame blessée au visage a été enjointe de passer un coup de téléphone au 15 pour qu'il l'amène à l'hôpital de Charleville-Mézières, à 45 minutes de là. C'est bien la preuve que nous ne devons rien lâcher ! Quand les soignants se mettent en grève, cela ne se voit pas à cause des assignations. Les usagers ont besoin de participer, pas juste de dire "j'aime mon hôpital" ».

Le millier de démissions administratives de médecins en janvier ou encore l'interpellation d'Emmanuel Macron lors de sa visite à la Pitié-Salpêtrière le 27 février par le docteur François Salachas ont été d'autres temps forts. « Cette dernière scène était inimaginable il y a quelques mois, glisse Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France (Amuf). Plus le mouvement continue, plus le niveau de revendication monte. L'atterrissage post-coronavirus va être compliqué pour le gouvernement. Ils ne pourront plus venir serrer des mains dans les services comme si de rien n'était. »

Alors que l'épidémie aspire les dernières énergies des soignants et menace de faire s'écrouler le système, tous exigent des mesures à la hauteur des enjeux. Et rappellent leurs propositions : une augmentation de l'Ondam (objectif national des dépenses d'assurance-maladie) de minimum 4,4 % et des revalorisations salariales. Les collectifs et syndicats ont également pris au mot le président de la République en lui adressant un courrier pour fixer un rendez-vous. Des initiatives devraient se dérouler le 7 avril prochain, date de la Journée mondiale de la santé. « On organise des réunions toutes les semaines. Réussir à fédérer aussi largement et sur la durée, c'est déjà exceptionnel », estime Mireille Stivala. Et obtenir des changements profonds dans l'hôpital public en pleine crise sanitaire. ★

CÉCILE ROUSSEAU

crousseau@humanite.fr

(1) CGT, CFDT, CFE-CGC, SUD, CFCTC, Unsa, collectif Inter-Urgences, collectif Inter-Hôpitaux, le collectif Inter-Blocs, l'Amuf, le Printemps de la psychiatrie, l'APH, l'Isni et la Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité.

(2) « Urgences : hôpital en danger », Albin Michel.

Le 27 février, Macron, en visite à la Pitié-Salpêtrière, était interpellé par François Salachas, neurologue : « Le risque est grand parce que le système des hôpitaux publics est sinistré. Sans injection de moyens rapides, nous ne pouvons pas faire face à cette crise. »



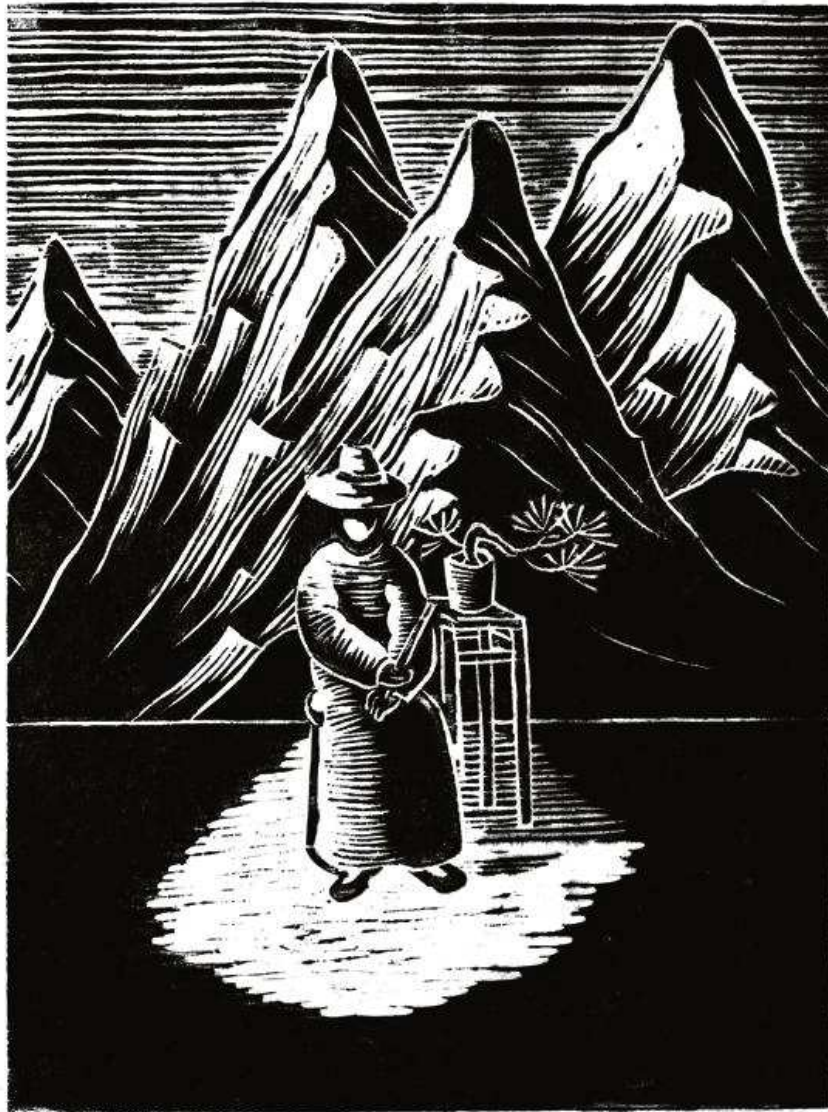
STEPHANIE LEMOUTON/POOL/REA

Quand le monde retient son souffle

Peste, Sras, Covid-19... Les épidémies sont des ennemis mortels et silencieux, à combattre collectivement au-delà des frontières. Après la prison des masques, la liberté retrouvée.

La première fois que j'ai vécu une épidémie de maladie infectieuse à grande échelle, c'était en 2003, au moment de l'épidémie de Sras en Chine. Mon mari venait de mourir peu de temps auparavant dans un accident de voiture ; j'étais plongée dans une douleur si profonde que je n'en voyais pas le fond. L'irruption soudaine de cette épidémie virulente dans mon existence, après la catastrophe que je venais de subir, m'a fait comprendre qu'une maladie de ce genre était aussi effrayante qu'un accident de la circulation : elle apporte tout doucement sans faire de bruit la mort dans son sillage. C'est sur ces entrefaites que j'ai découvert l'histoire de l'épidémie de peste qui s'était déclarée il y a une centaine d'années à Harbin, la ville où je vis. La maladie avait été colportée là par des travailleurs migrants chinois venus de Sibérie. Alors qu'à l'époque la population de la ville venait juste de dépasser les 100 000 habitants, l'épidémie avait fait plus de 5 000 morts. J'ai alors commencé à faire des recherches documentaires sur cette histoire car j'ai ressenti l'ardent désir d'écrire un roman avec pour toile de fond cette épidémie de peste.

Ephémère. Ma deuxième expérience de grande épidémie de maladie infectieuse, ce fut en 2009, quand a éclaté au Mexique la pandémie de grippe A H1N1 qui s'est ensuite propagée aux États-Unis, puis dans le monde entier. J'avais alors quasiment terminé le travail préparatoire de mon roman sur la peste à Harbin et m'apprêtais à passer à l'écriture. Je me souviens que, cette année-là, au printemps, j'ai été invitée à la Foire du livre de Francfort ; à l'aéroport international de Pékin, je n'ai pu monter dans l'avion qu'en portant un masque et après avoir été soumise à un test de température. A la fin de la Foire, j'ai pris le train pour me rendre à Berlin ; c'était un jour pluvieux et, quand j'ai vu le mur de Berlin, j'ai pensé que ce mur couvert de graffiti semblait atteint d'un virus insidieux. Un tel mur, appartenant à un monde rongé par un virus, se doit d'être abattu par les efforts conjugués de tous ceux qui, dans le monde, vénèrent le soleil. A notre époque d'individualisme exacerbé et de destruction de la nature, un tel mur a certes une présence manifeste, mais il n'aura en fin de compte qu'une existence éphémère car il ne peut y avoir



«Entre la montagne et l'eau» LAOSHU

au monde un mur aussi sinistre qui soit éternel.

En cette année 2009, à mon retour de la Foire de Francfort, j'ai commencé à rédiger *Neige et corbeaux*. Par le biais de ce roman, je voulais faire revivre ce pan d'histoire et explorer les obscures lueurs de la vie dans les profondeurs de la mort. A l'époque, le gouvernement chinois avait nommé le docteur Wu Lien-teh, diplômé de l'université de Cambridge, responsable des opéra-

tions de prévention de l'épidémie de peste dans les trois provinces du nord-est. Wu Lien-teh est allé lui-même à Harbin pour diriger les opérations. C'est dans une petite maison des plus modestes qu'il a pratiqué la première autopsie de l'histoire de la médecine chinoise ; il a découvert que ce nouveau type de peste pulmonaire pouvait se transmettre par le biais des gouttelettes en suspension dans l'air émis par toute personne infectée

qui tousse ou éternue ; alors que les cas d'infections et le nombre de morts augmentaient régulièrement, il a présenté un mémoire à la cour impériale demandant le contrôle des transports par voie ferrée et par route, la mobilisation de l'armée pour mettre la ville en quarantaine, la mise en place d'hôpitaux pour l'isolement des malades, la désinfection de tous les domiciles, et appelant en outre tous les habitants des zones contaminées à porter des masques.

Cette année-là, en consultant les journaux de Harbin publiés pendant l'épidémie de peste, j'ai trouvé toutes sortes d'anecdotes et de publicités. Il y avait bien sûr des commerçants peu scrupuleux qui gonflaient les prix, mais bien plus nombreux étaient ceux qui gardaient des sentiments humains et désintéressés et offraient de généreuses contributions pour aider à la prévention de

l'épidémie. Certains étaient tellement terrorisés par la maladie qu'ils en perdaient quasiment la raison, mais il y avait aussi des gens courageux qui, surmontant leur peur, allaient apporter à manger aux malades. D'autres, superstitieux, croyaient qu'en faisant bouillir de l'eau avec des clous rouillés et en la buvant, on pouvait prévenir et guérir la maladie ; aussi les clous rouillés valaient-ils de l'or. Mais, finalement, ce qui a vaincu la peste, c'est la science.

Le même jardin. *Neige et Corbeaux* est paru en Chine il y a dix ans ; en 2020, au moment où paraissait la traduction en français, une catastrophe invisible s'est abattue à l'improviste sur notre vieille terre chinoise : un nouveau coronavirus parti de Wuhan s'est propagé dans tout le pays, et la maladie a fini par être diagnostiquée dans de nombreux pays. C'est la troisième grande épidémie de maladie infectieuse que je vis et les signaux d'alerte sont chaque fois d'un niveau plus critique. A une époque globalisée comme la nôtre, nous vivons dans le même jardin et les maladies infectieuses sont les ennemis communs de l'humanité que nous devons tous affronter ensemble ; car un virus n'est pas comme une langue, il n'a pas besoin de traduction, il lui suffit de déployer ses ailes invisibles pour franchir mers et montagnes et menacer chacun d'entre nous. C'est un démon qui convoite la sagesse, la bonté et les nobles sentiments de l'humanité pour les détruire. Mais toutes ces croyances, tous ces idéaux, cet amour et cette générosité que l'homme a mis des générations à édifier sont ce qui constitue sa plus grande force : ils finiront par venir à bout de ce virus et par l'éliminer. Le monde est actuellement plongé dans la tourmente, et en même temps d'un immense calme, comme si, sous les masques que nous portons, nous étions en train de retenir notre souffle, tout en gardant pourtant le cœur battant. On pourrait dire que les masques sont comme une porte de prison derrière laquelle nous sommes enfermés ; mais ce n'est que pour une brève période. La porte va bientôt s'ouvrir et nous laisser respirer un vent de liberté en nous permettant de courir là où le devoir nous appelle. Je suis allée deux fois au musée d'Orsay, à Paris, pour voir les œuvres de Millet qui font partie des collections. J'aime beaucoup son tableau *L'An-gé-lus* ; en ce moment, nous sommes cet homme et cette femme, sur cette toile, au moment paisible de l'angé-lus, à la tombée du jour. Nous prions du fond du cœur, pour que le virus disparaisse vite, qu'il nous permette de travailler en paix et de produire encore une abondante moisson.

CHI ZIJIAN

Traduit du chinois par Brigitte Duzan

Un virus n'est pas comme une langue, il n'a pas besoin de traduction, il lui suffit de déployer ses ailes invisibles pour franchir mers et montagnes et menacer chacun d'entre nous.

à la une

NOS VIES BOU

Nous ne pouvons plus passer certaines frontières, nous devons travailler à domicile. Fini d'aller au restaurant, de voir nos amis ou d'embrasser nos parents. Comme jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, la pandémie de Covid-19 a changé la planète et, en quelques semaines, elle a modifié nos vies. L'ère dans laquelle nous entrons pourrait bien ressembler à un temps de guerre, nous prévient cette journaliste du *Guardian*. Une chose est certaine : nous n'en sortirons pas indemnes. La vie d'après ne sera jamais plus tout à fait la même.

—The Guardian Londres

Depuis quelques jours, la liste ne cesse de s'allonger dans ma tête. Je repense à toutes les réunions, tous les rendez-vous dans les cafés, tous ceux que j'ai croisés dans la rue depuis une semaine ou deux. Les dîners avec de vieux amis, la soirée de lancement d'un livre, les soirées pyjama des enfants, la promenade du chien entre voisins et les tasses de thé préparées pour les ouvriers. Finalement cette vie ennuyeuse de quadra à la campagne, et la plupart du temps en télétravail à la maison, est bien plus sociale qu'il n'y paraît.

Et si j'ai arrêté de serrer des mains depuis dix jours, pour éviter tout risque de transmettre un virus que je n'ai sans doute pas, me laver les mains comme une psychotique atteinte de TOC n'est désormais plus une preuve de civisme suffisante. Il est temps de réactualiser les aphorismes censés guider nos vies qu'on trouve sur les réseaux sociaux. Terminées les citations de développement personnel ringardes à la "Vis ta vie comme si c'était le dernier jour", désormais c'est plutôt "Vis ta vie comme

si tu avais un compteur du nombre de fois où tu ne respectes pas les gestes barrières". Inutile de chercher des boucs émissaires ; nous sommes tous dans le même bateau.

Mais nous entrons maintenant dans une nouvelle ère : la vie au temps du coronavirus, où bien des choses vont changer et peut-être de façon spectaculaire. Les agendas seront aussi vides que les rames de métro, car toutes les réunions, sauf les plus importantes, seront annulées. Mais ce n'est que le début, car toute l'Europe est en train de se claquemurer. Nous allons peut-être sans le vouloir être les cobayes d'une expérience flippante à grande échelle qui va révéler à quel point nous sommes attachés à certaines habitudes et pratiques quotidiennes, et que nous pouvons nous passer de certaines choses avec une facilité surprenante.

Cette semaine, Jenny Brown, directrice d'une école pour filles de Londres, a appelé les écoles publiques à annuler le GCSE [l'équivalent du brevet des collèges] pour le remplacer par des projets communs plus intéressants, ce qui permettrait d'éviter à nos ados déjà suffisamment angoissés de mieux vivre cette période de leur vie. Une idée absurde ? La suppression ou le report des examens de cette année n'est plus impensable.

→ Dessin de
Ramsés Cuba.



BOULEVERSEES



Alors que depuis des années l'idée de supprimer les examens revenait régulièrement sans succès – parce qu'en fin de compte, c'était pour nous un trop grand bouleversement, jugé injuste pour les enfants qui en seraient les cobayes –, elle est cette fois envisageable. Nous entrons peut-être dans une ère où des choses qui semblaient autrefois impossibles deviennent presque inéluctables.

En revanche, et tant pis pour la théorie qui veut que chaque crise soit une chance, les changements qui pourraient survenir ne seront pas toujours inoffensifs. Une pandémie majeure de Covid-19 pourrait avoir des conséquences sociales imprévisibles et entraîner des changements douloureux de modèles économiques dont dépendent de nombreux emplois – en plus des morts et des souffrances que le virus lui-même entraînera. Mais cette crise pourrait finir par ressembler moins à un krach bancaire qu'à une guerre, un événement qui modifierait notre mode de vie à tout jamais.

NOUS ENTRONS PEUT-ÊTRE DANS UNE ÈRE OÙ DES CHOSES QUI PARAISSENT AUTREFOIS IMPOSSIBLES DEVIENNENT PRESQUE INÉLUCTABLES.

Le travail des femmes dans les usines et les bureaux pour remplacer les hommes était censé être une solution provisoire le temps de la Seconde Guerre mondiale, mais lorsque les combats ont pris fin, les femmes ont eu du mal à retourner à une vie domestique étriquée. Les tourments de la guerre ont accéléré bien des avancées : des antibiotiques aux radars en passant par des dispensaires s'occupant des maladies sexuellement transmissibles, des années avant la création de notre système de santé actuel.

En 1939, peu de gens auraient prédit un mouvement de libération des femmes, et donc toutes les prédictions sur la façon dont cette épidémie va changer nos vies doivent être prises avec des pincettes. Mais des idées longtemps jugées trop radicales à mettre en œuvre commenceront sans doute à avoir pignon sur rue. → 8

7 ← Après le krach bancaire de 2008, certains cabinets d'avocats ou de comptables de la City, dont le portefeuille de clients s'était brusquement rétréci, ont commencé à proposer à leurs employés de travailler seulement quatre jours par semaine avec une baisse de salaire, sur la base du volontariat. Actuellement, des entreprises confrontées à une chute catastrophique de leurs affaires plaident déjà pour que certains salariés réduisent leurs heures de travail sur la base du volontariat, tandis que d'autres vont devoir revoir radicalement leur mode de fonctionnement devant la pénurie de personnel lié au nombre de personnes qui tombent malades.

Si la nécessité de partager le travail pour lutter contre le chômage pendant la crise de 1929 a fini par mettre fin à la semaine de six jours, ce virus pourrait avoir la peau de la semaine de travail, du lundi au vendredi. Et combien de ces réunions annulées, ou de ces conférences reportées, vont vraiment nous manquer ? Le passage actuel du monde analogique au monde numérique va certainement s'accélérer aussi. Plutôt que de risquer d'échanger nos microbes, nous allons faire nos achats en ligne, nous pra-

SI NOTRE MODE DE VIE DEVIENT DÉSINCARNÉ ET ASEPTISÉ, PEUT-ÊTRE QUE CELA NOUS FERA APPRÉCIER LA CHALEUR DES CONTACTS HUMAINS.

tiquerons FaceTime pour les grands-parents au lieu de leur rendre visite, nous paierons par voie électronique plutôt que de manipuler du liquide, nous stockerons des livres électroniques pour les longues journées ennuyeuses coincés à l'intérieur.

La vie politique aussi va changer. Il y a toujours eu une forte résistance au Parlement à instaurer le vote électronique pour les députés. Laisser des députés âgés enfermés à la Chambre des lords apparaît presque irresponsable aujourd'hui, et le vote électronique serait peut-être le moyen le plus sûr de continuer à faire passer des lois en cas d'épidémie. Si cela fonctionne, la suite logique serait que nous votions en ligne lors des prochaines élections générales sans nous déplacer dans les bureaux de vote.

Et si notre mode de vie devient brutalement désincarné et aseptisé, alors peut-être que cela nous fera aussi apprécier la chaleur des contacts humains. Mon fils attendait impatiemment la fermeture des écoles jusqu'à ce que ses professeurs lui expliquent qu'il y aurait des cours en ligne à la place : la même chose que l'école, mais sans récréation et sans copains.

Ce qui nous manquera le plus, je pense, c'est la convivialité. Mais ne soyez pas surpris, quand notre quotidien reprendra un semblant de normalité, s'il n'est plus tout à fait le même.

— Gaby Hinsliff
Publié le 13 mars

→ Dessin de Chappatte paru dans *Le temps*, Lausanne.

Repères

DES AIDES POUR LES ENTREPRISES

“L'État paiera, a promis le président” français, le 16 mars. “Aucune entreprise ne sera livrée au risque de la faillite”, a-t-il ajouté. C'est pourquoi, explique *Le Soir*, le gouvernement “déboursa”. Bercy a promis “45 milliards d'euros d'aide immédiate aux entreprises et aux salariés”, indique

The Wall Street Journal, sous la forme, notamment, d'une extension du chômage partiel sur deux mois et d'un report des charges sociales et fiscales des entreprises qui en font la demande. Par ailleurs, “300 milliards d'euros seront dégagés pour garantir les prêts bancaires”.

Une manière de “limiter les dégâts économiques de l'épidémie de Covid-19”, note *Bloomberg*. Des mesures nécessaires, alors que, dans les pays confinés, beaucoup de “petites et moyennes entreprises ont averti qu'elles ne pourraient pas survivre longtemps sans une aide immédiate”, explique *The Financial Times*. Mais même

“en bénéficiant des largesses de l'État, les entrepreneurs français s'inquiètent pour l'avenir”. Le ministre des Finances Bruno Le Maire a donc donné d'autres indications, indique *L'Écho belge*. L'exécutif est prêt à “recourir à tous les moyens”, y compris la nationalisation.



Maintenant, tous confinés

Devant la nonchalance des Français, le gouvernement a été contraint de prendre des mesures drastiques, explique la presse étrangère. Aujourd'hui, le pays est en confinement pour quinze jours au moins.

Dans la “Ville Lumière” règne un “silence inquiétant”, relate *The Washington Post*. Un “spectacle surréaliste” : les cafés, “cœur battant” de la capitale, sont vides, la plupart des commerces sont fermés et les rues de plus en plus désertes. “Deux jours après l'Espagne et une semaine après l'Italie, la France a décrété une restriction stricte des déplacements à partir de mardi 17 mars et pour au moins quinze jours”, explique *El País*. “Des mesures inhabituelles en temps de paix”, dont le but est de “ralentir la propagation du coronavirus”. Plus clairement, note *Le Soir*, “si le mot [n'a] pas [été] prononcé [lors de l'allocution d'Emmanuel Macron], c'est bien un confinement qui est décrété pour l'Hexagone”.

Les raisons qui ont poussé le gouvernement à en arriver là sont multiples. Il y a d'abord “l'augmentation rapide du nombre de cas détectés et de décès”, souligne *El País*. Mais aussi “le non-respect, par la population, des recommandations des autorités”.

Après avoir décrété la fermeture des établissements scolaires, crèches et universités jeudi 12 mars, l'exécutif avait annoncé la fermeture, jusqu'à nouvel ordre, de tous les commerces non essentiels, et notamment des cafés, restaurants et cinémas. Un passage au stade 3 de l'épidémie de Covid-19 lors duquel le gouvernement demandait aux Français de limiter leurs activités habituelles pour éviter la propagation. Mais le même week-end, de nombreuses personnes

“ont choisi d'ignorer la menace”, explique *The New York Times*. Et à Paris notamment, sur des “marchés ou dans des parcs bondés, [...] des irresponsables revendiquaient encore de profiter de la douceur printanière sans la moindre conscience du danger ou, pire, en s'en moquant comme d'une guigne”, complète *Le Soir*. Des images que “l'Élysée n'a pas du tout appréciées”.

Lundi 16 mars, lors d'une nouvelle allocution, le président français n'a donc pas eu peur d'“utiliser des mots forts” pour faire comprendre l'ampleur de la crise aux Français, relate *Der Spiegel*. D'un ton qui rappelait le général de Gaulle, il a répété que le pays était “en guerre” et a annoncé de nouvelles mesures drastiques. Parmi lesquelles l'obligation pour “toute personne qui doit se déplacer d'être munie d'une autorisation”, sous peine d'amende, et des contrôles dans tout le pays effectués par les forces de l'ordre.

Quelques heures auparavant, relate *Le Soir*, alors que déjà des rumeurs couraient en France, “les grandes surfaces avaient été prises d'assaut. [...] Jusqu'à l'extérieur des supermarchés, les clients faisaient la queue”, tandis que d'autres Français “s'étaient rués vers les gares [...] pour rejoindre une maison parentale ou une résidence de campagne. [...] Quitte à prendre des risques dans des trains bondés...”

Une chose est claire, conclut *El País*, “pour les Français, la vie va profondément changer”.

— *Courrier international*

La guerre, envers et contre toux

Retranché derrière les avis de son conseil scientifique, Macron est à la manœuvre, mais l'intendance a du mal à suivre.

Le Samu explose... et ment à Macron

Le 15 ne répond plus ! Vendredi 13 mars à 20 heures, les serveurs du Samu de Paris ont sauté : plus aucun appel ne passait. Deux black-out ont duré « dix à quinze minutes chacun », confirme au « Canard » Martin Hirsch, le patron de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, qui prédit d'autres « bugs à venir ». Rassurant ! Les plateformes reçoivent en effet de deux à quatre fois plus d'appels qu'à l'accoutumée – soit 40 000 par jour pour les huit Samu d'Ile-de-France ! –, et le système n'est pas dimensionné pour accueillir ce trop-plein.

Malgré cela, un énorme bombardement a été servi à Macron – et à la nuée de journalistes qui l'accompagnaient –, mardi 10 mars, alors que le Président visitait le Samu de l'hôpital Necker. Dans la salle, l'écran principal indiquant le temps d'attente pour répondre aux appels était noir.

« C'est une panne », ont expliqué une directrice adjointe de l'hosto et Pierre Carli, l'inamovible patron du Samu de Paris. Faux ! En réalité, l'écran avait été éteint à dessein. Pas de son et, surtout, pas d'image sur la folie des appels. A ce moment-là, le temps d'attente moyen – le « décroché », dans le jargon – s'élevait à 9 minutes 59 secondes. Tout le temps pour les patients de faire un infarctus ou de paniquer face aux symptômes du coronavirus...

Le coup de la panne
« Pierre Carli a débranché les écrans car il veut toujours vanter son Samu et dire qu'il marche parfaitement », raconte un témoin de la scène. Si le patron du Samu n'a pas répondu au « Canard », Martin Hirsch confirme l'entourloupe : « Après la visite, j'ai demandé à la directrice de Necker quelle était la raison de la panne et s'il fallait s'en inquiéter. Elle m'a répondu :



« Ce n'est pas du tout une panne, mais, comme on faisait entrer les journalistes, on ne voulait pas montrer l'écran. » Et dire qu'à la sortie Macron vantait, devant les caméras, « la transparence dont nous faisons preuve » durant cette crise...
Isabelle Barré

L'Élysée sans abri

Quelques heures avant l'allocution présidentielle à la télé, le jeudi 12, Macron a réuni un Conseil de défense pour valider ses annonces du soir. Fait inhabituel : cette réunion, à laquelle participaient plusieurs membres du gouvernement, s'est tenue dans un salon de l'Élysée... D'ordinaire, elle se déroule au sous-

sol du Château, dans l'abri antiatomique qui protège les participants des radiations... et leurs conversations des oreilles indiscrettes. Cette fois, la promiscuité a fait craindre la possibilité d'une propagation du virus. Plusieurs participants avaient même rebaptisé l'endroit « l'Incubateur ». C'est chaud !

Le guide suprême du Président

Pour relancer la guerre au coronavirus, Macron s'est, une nouvelle fois, retranché derrière l'avis de son conseil scientifique. Plutôt fantomatique, le conseil : Olivier Véran l'a mis en place le 11 mars, en dévoilant le nom de ses 11 membres – dont son président, Jean-François Delfraissy, immunologue, ex-patron du Comité national d'éthique –, mais, mardi 17 mars au matin, ses avis n'étaient toujours pas rendus publics. En une semaine d'existence, ce conseil a pourtant déjà beaucoup servi. Ce que soit pour la fermeture des écoles ou l'ouverture des bureaux de vote, Macron l'invoque avant d'annoncer toute nouvelle décision. Parmi ses membres : deux infectiologues, un virologue, une réanimatrice, mais pas de pneumologue, un anthropologue et un sociologue, mais pas d'historien spécialiste des virus. « C'est un peu bizarre... » daube un pneumologue, sûrement jaloux de ne pas en faire partie. Un épidémiologiste membre d'une autorité sanitaire reste quant à lui pantois

devant le feu vert donné par ce comité pour organiser le premier tour des municipales : « Ça interroge beaucoup sur leurs compétences, car, déplacer 45 millions de personnes en une seule journée, le contraire de ce qui est demandé, c'est incompréhensible. » Au sein de ce conseil scientifique, deux chercheurs de Pasteur – un « modélisateur » et un épidémiologiste – ont fourni des chiffres qui, lors d'une réunion à l'Élysée, jeudi 12 mars au matin, ont flanqué le tournis à Macron. Comme « Le Monde » l'a dévoilé (16/3), l'hypothèse haute, sans mesure d'endiguement, prévoyait de 300 000 à 500 000 morts en France. Une autre hypothèse, avancée le même jour par nos savants, faisait, elle, état de 75 000 décès. Des chiffres qui font bondir l'infectiologue Didier Raoult, directeur de l'IHU de Marseille et pourtant membre du conseil scientifique : « Je suis en désaccord profond avec ces projections à la Nostradamus. » Enfin une bonne nouvelle !
I. B.

Sur le front de l'Est

Mulhouse et à Colmar, la vague de malades fait déjà très mal. « En permanence, il manque de 25 à 30 lits pour prendre en charge des patients Covid », témoigne un urgentiste de Colmar. Et la pénurie menace : « Plus de stock en surblouses, très peu de stock en lunettes, moins de trois jours de stock en masques FFP2. » Comme en Italie, le tri des malades n'est plus seulement une éventualité : il est ouvertement anticipé. Vendredi

13 mars, le Conseil consultatif national d'éthique (CCNE) a publié une série de recommandations. Parmi elles, la mise en place de comités d'éthique au niveau régional pour aider les équipes médicales, qui « seront peut-être obligées de faire des choix extrêmement difficiles », a expliqué l'ex-président du CCNE, Jean-François Delfraissy. Dans le flot d'informations, cette joyeuseté supplémentaire est presque passée inaperçue...

Pénurie de masques, quel festival !

Les généralistes, flics, pompiers en manquent, et certains soignants doivent se les fabriquer.

Le salut viendra-t-il de Chine ? Comme l'a confirmé au « Canard » l'ambassade de la République populaire, Pékin s'apprête à livrer « du matériel d'urgence » pour aider la France dans sa lutte contre le Covid-19 : des masques, du gel hydroalcoolique, des combinaisons, etc. L'ambassadeur l'a annoncé lui-même le 12 mars au conseiller diplomatique du ministre de la Santé. Un prêt pour un rendu ! Le 19 février, en effet, un Airbus A320 avait livré 12 tonnes de matos à Pékin, dont 520 000 masques chirurgicaux, 375 000 gants, 130 combinaisons, 800 thermomètres et des produits désinfectants. Dans le même coucou, des ONG avaient entassé 5 tonnes de matériel, et LVMH avait glissé un chèque de 350 000 euros. Pour lutter contre les contrefaçons de vaccin ?

« Nous devons la protection » aux soignants, avec « tout le matériel nécessaire ». Il serait temps ! Car, partout, c'est la débrouille et la pénurie. Au CHU de Grenoble, le 13 mars, la direction a adressé un mail aux soignants pour qu'ils confectionnent eux-mêmes leur masque avec « deux couches de tissu de coton et une couche de molleton » au milieu ! Un patron de couture accompagnait même le « tuto ». « Nous n'avons droit qu'à un masque FFP2 toutes les douze heures, contre quatre heures en temps normal, raconte une

medecin réanimatrice du CHU. Nous sommes abasourdis, nous sommes les fantasmes du XXI^e siècle ! » Même ras-le-bol chez les médecins de ville, qui, au mieux, ont reçu une seule boîte de 50 masques chirurgicaux depuis le début de la crise. Tandis que les infirmières libérales, souvent, n'ont rien eu. « On part à la guerre sans arme », dénonce une infirmière de l'Aude. Encore une héroïne, comme dirait Macron !

Ça débloque

La pénurie de matériel concerne l'ensemble des fonctionnaires amenés à être en contact avec le public. Le 26 février à Beauvais, lors d'un comité technique, Philippe Capon, le secrétaire général de l'Unsa-Police, a demandé une dotation pour chaque flic. Il a fallu quinze jours pour que l'Intérieur récupère un demi-million de masques pour ses poulets. Et une semaine de plus avant qu'ils commencent à être distribués. Les CRS chargés d'encadrer la manif des gilets jaunes, le 14 mars à Paris, n'en disposaient pas. Ni la plupart des fonctionnaires chargés d'établir les procurations pour les municipales. Résultat : une dizaine de flics parisiens sont contaminés.

Du côté des gendarmes, même chiennit. Leurs chefs ont demandé à Beauvais 1,25 million de masques et 120 000 litres de gel. Pour le moment, quelques rares livraisons ont eu lieu dans des zones géographiques très infectées, comme l'Oise.

Pour les pompiers, les Samu et la sécurité civile, les distributions se font aussi au compte-gouttes. Le 15 mars, à en croire une note de la Préfecture de police de Paris, l'agence régionale de santé d'Ile-de-France a génèreusement « débloqué » (sic) 8 000 masques chirurgicaux pour les services d'incendie et de secours, 2 000 pour les Samu et la sécurité civile.

Sur le site Le Bon Coin, au moment du bouclage du « Canard », les fameux masques se vendaient entre 4 et 15 euros l'unité. Y a pas de petit profit...
Jérôme Canard

La note confidentielle qui a soufflé le gouvernement

Le samedi 14 mars, le « point de situation 37 » émanant de la Préfecture de police de Paris est parvenu, Place Beauvau, sur les bureaux des ministres. Cette note a suscité un affolement général et a fait prendre conscience de l'urgence d'un confinement. Le premier paragraphe, consacré à l'« évolution de la pandémie », indique qu'à la date de publication, « 135 patients étaient en réanimation, pour une capacité de 150 lits ». Comprendre : sur l'ensemble des places réservées aux malades du Covid-19 dans les services de réanimation des hôpitaux d'Ile-de-France, il ne restait, le 14 mars, que

15 lits de libres. Les rédacteurs du document précisent que, « en situation extrême, la capacité maximale » peut monter à « 1 200 lits en réanimation ». Lundi 16 mars à 15 heures, 296 victimes du coronavirus se trouvaient en réanimation en région parisienne. Stress et détresses

Autre problème soulevé par la note, « le nombre de respirateurs est en train d'être inventorié pour savoir si la capacité est suffisante pour prendre en charge l'ensemble des détresses ventilatoires attendues liées au Covid-19. Certains établissements de santé ont déjà commandé de

nouveaux équipements ». Autant dire que la capacité d'accueil et de traitement est largement sous-dimensionnée. D'autant que le défaut de lits en réanimation s'accompagne d'un manque criant de personnel. Des centaines de soignants sont d'ores et déjà contaminés et placés en « quarantaine » chez eux ou, pire,

hospitalisés : c'est le cas, par exemple, du chef de service de réa de Mulhouse et du patron du Samu de Colmar. En Ile-de-France, la fameuse note 37 faisait état, à sa date de publication, d'« environ 99 soignants positifs au Covid ». Et il y aura d'autres notes...
C. L.



En taule, le virus est bien confiné

Il a fallu attendre le 14 mars pour que la ministre de la Justice prenne conscience que les détenus étaient « confinés » au péril de leur vie... et de celle de leurs surveillants. A quatre dans 9 m², impossible de respecter la distance de 1 mètre entre deux personnes, sans parler des dortoirs de 8 ou 10 lits – qui existent encore –, ni de la surpopulation des prisons françaises, très sévèrement condamnée, en janvier, par la Cour européenne des droits de l'homme.

Aussi, Belloubet tente désespérément de vider – un peu – les cellules. En différant, par exemple, les incarcérations sans caractère « urgent ou impératif », ou en « limitant » les déferlements aux « faits pour lesquels » la prison « paraît indispensable ».

Pour faire sortir des détenus, elle s'appuie sur les juges d'application des peines (JAP). « Nous allons soutenir la pénitencier en faisant rapidement baisser la population carcérale, en multipliant les réductions de peine et les libérations conditionnelles, quand les gens ont un logement », explique Cécile Dangles, la présidente de l'Association nationale des JAP, et, en conformité avec la loi qui s'appliquera fin mars, il n'y

aura pas d'entrées en prison à moins de 6 mois ferme. Ce qu'aucun militant de la cause pénitentiaire n'avait réussi à obtenir, le virus réussira-t-il à l'imposer ?

Rétention nerveuse

En attendant, « les 8 à 10 millions de masques commandés pour les détenus et le personnel ne sont pas près d'arriver... regrette amèrement la CGT-Pénitentiaire. Les collègues ont même du mal à obtenir du savon aux points d'eau ». Les permissions de sortie sont supprimées, les parloirs aussi. Pas vraiment la joie...

Dans les tribunaux, l'activité est réduite « aux urgences », et la garde des Sceaux donne la « priorité aux enquêtes de flagrance présentant un fort enjeu d'ordre public ». Traduction : les comparutions immédiates continuent, mais avec moins de prévenus que d'ordinaire. A Paris le 15 mars, une juge a ordonné la libération de 12 sans-papiers au motif qu'en centre de rétention aucune preuve n'était apportée d'un respect des règles sanitaires faisant barrage à l'épidémie...
Miracle du virus ?
D. S.

Le croque-mort transportait le virus

La moitié des poulets de Briançon (Hautes-Alpes) se sont retrouvés en quarantaine à cause du coronavirus. Tout ça parce qu'un croque-mort local est revenu d'un rassemblement évangéliste à Mulhouse avec la cochonnerie dans ses bagages. Et que – manque de pot – le fossyeur contagieux a serré dans la foulée les paluches d'un tas de flics du commissariat mandatés pour délivrer les permis d'inhumation. Bilan : deux

d'entre eux ayant été testés positifs, la Médecine du travail a, par précaution, renvoyé 21 autres de leurs collègues à l'isolement. Ne restait plus, pour veiller sur les 12 000 habitants de la ville, que huit policiers. Histoire d'assurer un minimum de patrouilles, des renforts de Marseille ont été réquisitionnés, lesquels, par peur d'être contaminés à leur tour, se tiennent éloignés du commissariat...
22, v'la le croque-mort !

MOBILISATION MONDIALE CONTRE LE CORONAVIRUS



Mickey oublie de prendre ses précautions

Un exemple de civisme ! Jeudi 12 mars, trois jours avant qu'Édouard Philippe ordonne de baisser le rideau de tous les commerces, hors pharmacies et magasins de victuailles, Disneyland Paris s'était assis sur le principe de précaution en réunissant, sous le parrainage de Julie Gayet, plus d'un millier de ses employés dans une salle close, histoire de célébrer la place des femmes dans la société. Atchoum !

lutte contre la pandémie. Ce que Mickey s'est bien gardé de préciser, c'est que, deux jours plus tôt, Disneyland Paris s'était assis sur le principe de précaution en réunissant, sous le parrainage de Julie Gayet, plus d'un millier de ses employés dans une salle close, histoire de célébrer la place des femmes dans la société. Atchoum !



Les bonnes affaires patronales de la crise boursière

Les cours des actions plongent, mais les pédégés du CAC 40 savent en profiter personnellement.

ASSEZ de pessimisme ! Tout ne va pas si mal, à la Bourse. C'est, en tout cas, la leçon que donnent les grands patrons et banquiers qui rachètent à tour de bras – et pour leur compte personnel – les actions massacrées de leurs sociétés. Depuis un mois, le CAC 40 s'est effondré de 35 %. Certaines grandes valeurs – celles liées au tourisme, notamment au pétrole ou à la finance – ont même perdu jusqu'à 75 % de leur valeur. Un drame ? Non. Plutôt l'occasion de faire de très bonnes affaires pour ceux qui ont les moyens d'acheter les actions qui sont aujourd'hui bradées », commente un analyste.

De fait, la fièvre acheteuse des patrons s'est brusquement réveillée, à partir du 20 février, avec la chute libre du CAC. Ce n'est pas Bernard Arnault, le patron de LVMH, homme le plus riche de France – et, selon les cours du jour, du monde –, qui le contredira. Depuis le 1^{er} janvier, la valeur de l'action de son groupe a baissé de près de 30 %. Cette chute ne l'a pas dissuadé d'acheter, via ses sociétés personnelles (Financière Jean Goujon, Financière Agache), quelque 160 000 actions autour de 350 euros – soit environ 25 % moins cher que leur valeur avant la crise. Economie pour ses finances : 20 millions.

Chez le groupe hôtelier Accor qui, en deux mois, a perdu plus de 40 % de sa valeur, Sébastien Bazin, le pédégé, a acheté, le 12 mars, via sa holding Bazeo Europe, 50 000 actions à 23 euros l'une – contre 40 euros avant la chute. L'un des principaux



administrateurs, Sarmad Zok, en a rafflé, quant à lui, plus de 40 000, à environ 35 euros. Quant à Paul Dubrue, cofondateur du groupe – et encore administrateur –, il a acquis 15 000 actions à environ 34 euros.

Finances bien gérées

Chez PSA, la famille Peugeot, qui possède 13 % du capital, ne s'est pas oubliée. La chute du cours (- 40 % en deux mois) aurait dû la désoler ; elle lui a, au contraire, ouvert l'appétit. Sa holding patrimoniale FFP a annoncé un plan d'achat de quelque 40 millions d'actions, afin de tenter de faire jeu égal avec la famille

Agnelli, au terme de la fusion avec Fiat Chrysler. Une opération prévue de longue date mais qui, grâce à la chute de la Bourse, a commencé à se faire à très bon compte : 14 euros, au lieu de 20 il y a deux mois.

Autre famille très active dans la tourmente : la branche française des Rothschild. Alexandre et David – directement ou à travers la holding Concordia – ont racheté en deux jours, les 11 et 12 mars, 570 000 actions de la banque Rothschild & Co, pour un prix inférieur de plus d'un tiers à ce qu'il était un mois plus tôt (16,60 euros, contre 25,50).

Et, pour faire bonne mesure, le gérant de la banque, François Pérol, ex-secrétaire général de l'Élysée

sous Sarkozy, a aussi cotisé pour 10 000 actions, le 11 mars, mais à 17,40 euros. Histoire de ne pas vexer le patron en faisant un plus gros bénéf ? Dans la finance, toujours, le patron de la BNP, Jean Lemierre, a acheté, les 8 et 13 mars, 5 000 titres de sa boîte à environ 34 euros, alors qu'ils en valaient 50 un mois plus tôt. Le directeur général, Jean-Laurent Bonnafé, s'est offert, lui aussi, 10 000 actions, mais à un prix légèrement supérieur : 38 euros.

Chez Dassault, on spéculé en famille : Groupe industriel Marcel Dassault, la holding familiale, a acquis quelque 160 000 actions Dassault Systèmes au prix moyen d'environ 135 euros, soit 15 % de moins que deux semaines auparavant. D'autres membres de la famille – Laurent, le président du groupe, et Catherine et François, administrateurs – se sont partagé un peu plus de 10 000 actions au même prix.

De nombreux dirigeants de boîtes dans la luxe (Hermès), la distribution (Fnac, Carrefour), le BTP (Vinci, Eiffage), l'immobilier (Unibail), la communication (Vivendi), l'alimentation (Pernod), les services (Veolia), la banque (Société générale) ou l'industrie (Renault) ont aussi profité de la manne boursière. Connaissant parfaitement leur groupe et étant en quelque sorte des initiés, ils ne font pourtant rien d'illégal.

Il est en tout cas rassurant de constater que ces patrons sont convaincus que la Bourse gagnera la « guerre » contre le virus.

Hervé Martin

AUX GRANDS MAUX LES FAUX REMÈDES



Un juge qui prend l'étranger pour un idiot

GRAND EXPLOIT judiciaire, le 19 février, à la cour d'appel de Toulouse : un magistrat a décidé de prolonger la détention de X, Algérien en situation irrégulière, sans avocat (à cause de la grève), et qui n'avait même pas pu consulter son dossier !

Commentaire magistral du juge : « La cour s'interroge sur les capacités réelles qui auraient été celles de X, même en cas de traduction du dossier, d'en comprendre toutes les composantes légales et d'exprimer une critique juridique argumentée. »

Pas de pot

En gros : cet étranger en situation irrégulière est un idiot, incapable de piger ce qui lui arrive. Pourtant, lors d'une première audience, le 15 février, le même imbécile avait fait valoir, non sans raison, que « le dossier ne lui [avait] pas été préalablement commu-

niqué » et que « les droits de la défense [avaient] été violés ».

Ce qui n'a pas empêché le juge d'asséner dans sa décision que « l'atteinte grave aux droits de la défense [provenait] exclusivement du refus de l'avocat d'assister la personne ». Et hop ! aussi sec, renvoi en rétention. « Sans doute était-il nécessaire d'ajouter à la violation du droit un mépris assumé de l'intelligence des justiciables, présumés incapables de défendre eux-mêmes leur cause », commente Julien Brel, un avocat plaçant au nom de l'Association de défense des étrangers.

Au sein de cette cour d'appel, le même jour, un autre juge a libéré quatre étrangers... pour le motif inverse, car « les personnes retenues n'avaient pas pu se défendre, faute d'accès à leur dossier ». Qui a dit que la justice était une loterie ?

D. S.

L'éducation surfe sur l'épidémie

AQUELQUE CHOSE malheur est bon ! La crise du coronavirus constitue une occasion rêvée pour les entreprises du secteur des technologies de l'éducation – dites « EdTech » – d'assurer leur promo au sein même des établissements scolaires publics ! Nombre d'entre eux, du côté de l'académie de Strasbourg, ont ainsi eu la surprise de recevoir, le 10 mars, un courriel en provenance d'Aratice, société « spécialiste des solutions clés en main pour l'éducation », les « invitant à tester » leur robot « très nécessaire (sic) permettant aux enfants de poursuivre leur scolarité à distance, en temps réel et en toute simplicité ».

Les boîtes n'ont pas attendu la fermeture nationale des crèches, écoles, collèges, lycées et facs sur l'ensemble du territoire pour lancer leur offensive. « Nous, entreprises de la filière EdTech française, proposons (...) de collaborer immédiatement au déploiement

des dispositifs qui permettront à chaque élève de continuer de suivre à distance un enseignement de qualité », écrivaient-elles le 5 mars dans un communiqué commun. Avant de s'engager à proposer leurs solutions pédagogiques « à des conditions exceptionnelles » (tarifs préférentiels, voire gratuits).

« Évidemment, reconnaît Rémy Challe, le directeur général du réseau EdTech France, regroupant 250 entreprises du secteur, on espère qu'il y aura des actes d'achat après cette période. »

Couacs en ligne

Pour l'heure, l'Éducation nationale s'appuie sur le Centre national d'enseignement à distance (Cned) et les environnements numériques de travail (ENT) des différentes académies pour offrir aux élèves « une continuité pédagogique ». Mais, depuis le 16 mars, les bugs se multiplient : les plateformes des académies de

l'Oise, de Paris ou de la Somme ont planté les unes après les autres.

De quoi faire monter la moutarde au nez à tous les élèves (sérieux) et à leurs parents !

Devant les couacs, la direction du lycée Diderot, à Paris, a enjoint aux familles de se reposer sur leurs comptes Google Education. Tout un symbole...

Et, si le Cned ne fait pas l'affaire, pourquoi ne pas privilégier le Cneel ? Le Centre national d'enseignement e-learning – établissement scolaire en ligne privé, comme son nom ne l'indique pas – a proposé à des établissements d'Ile-de-France de mettre en place des « classes virtuelles ».

Tarif pour une semaine d'enseignement : 44,50 euros par élève pour les groupes de moins de 10... Pendant la crise, il n'est pas interdit de s'enrichir !

C'est ça, aussi, la « start-up nation » !

Jérôme Canard

L'opérateur privé qui se régale des données personnelles de Parcoursup

LES AUDITEURS de la Cour des comptes ont récemment toussé, dans leur dernier rapport, en se penchant sur le dispositif Parcoursup, qui oriente les bacheliers vers l'université. Genre, origine sociale ou géographique, revenus, profession des parents, adresse personnelle, bulletins scolaires... Chaque année, Parcoursup recueille les données détaillées de près de 1 million de personnes. Et elles ne sont pas perdues pour tout le monde...

« Leur exploitation (...) permettrait à l'administration et aux chercheurs de proposer des pistes pour améliorer l'orientation, l'affectation et la réussite des étudiants », constatent les crânes d'œuf de la Cour dans leur rapport. Tant pis pour les chercheurs ! Le ministère de l'Enseignement supérieur, ajoutent-ils, n'a « accordé son label (...) qu'à une seule structure de droit privé,

l'association Article 1 ». Son projet, appelé « Inspire », « est le seul [à] disposer des données de la plateforme ». Et l'asso perçoit une jolie subvention de 1,8 million par an pour faire joujou avec les données de Parcoursup.

Datas yoyos

Malgré ce soutien public, la Cour évoque certains « dysfonctionnements » du programme et note que le ministère de l'Enseignement supérieur « n'a pas assuré un suivi adéquat de l'emploi des moyens et de la mise en œuvre des objectifs ». Faux : en février 2019, Frédérique Vidal avait demandé à sa propre inspection générale un rapport pour y voir plus clair sur Article 1. Las ! le document est resté dans les tiroirs de la ministre...

La bonne fortune du président d'Article 1, Boris Walbaum, suscite de mesquines

accusations de « favoritisme » au ministère (« Libération », 25/9/19). Il faut dire que la société Dual Conseil, créée par cet ancien de la Cour des comptes passé chez McKinsey, a pour principaux clients... le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et pas moins de 17 facs françaises !

Ancien de l'Essec, Boris Walbaum était membre (au titre de responsable des anciens élèves) du conseil d'administration de l'école lorsqu'a été choisi, en 2013 et à l'unanimité, un nouveau patron nommé... Jean-Michel Blanquer.

Encore une orientation réussie !

J. C.

TRUMP VOULAIT L'EXCLUSIVITÉ D'UN VACCIN ALLEMAND POUR 1 MILLIARD DE DOLLARS



Notre allié du Mali négocie avec des terroristes

SANS EN AVERTIR Macron et ses généraux, qui tentent d'assurer la sécurité dans son pays, le président du Mali, Ibrahim Boubacar Keita (IBK), a entamé, voilà plus d'un an, une négociation avec des chefs djihadistes qui, chaque semaine ou presque, massacrent allègrement militaires et civils. Comme on s'en doute, ces contacts et tractations n'ont pas échappé longtemps aux services français, et Macron a aussitôt été informé du curieux comportement de l'un de ses protégés au Sahel. Le 10 février sur Radio France international et France 24, IBK a tenu à expliquer sa position : « J'ai un devoir, [celui] de tout faire pour que l'on parvienne à quelque apaisement que ce soit. Le nombre de morts aujourd'hui au Sahel devient exponentiel. Je crois qu'il est temps que certaines voies soient explorées. »

Cinq semaines plus tard, Macron n'a toujours pas cru bon de réagir. Quant au chef d'état-major des armées, François Lecointre, désabusé et sans

illusions sur cette guerre « française », il s'est interrogé devant ses officiers : « Faudra-t-il donc s'accommoder de ce genre de tractations ? » Après bientôt sept ans de guerre au Mali et au Sahel, cette question est naturelle, mais d'autres officiers, eux, affirment, plus brutalement : « On ne combat pas pour ça. »

Rêves djihadistes

Faute de remettre en question cet engagement, Macron a donné une sorte de rendez-vous à son chef d'état-major. En juin prochain, a-t-il décidé, il s'agira d'examiner les effets « sur le terrain » des forces engagées au Sahel contre les groupes terroristes. A savoir la mission « Barkhane » (5 100 hommes), l'entrée en action de la force « Takuba » (450 commandos des forces spéciales européennes) et celle que l'on n'attend même plus sur le terrain, l'inexistante petite armée africaine du G5 Sahel (5 000 hommes).

A en croire un diplomate, « ces négociations avec des chefs djihadistes

ont un goût saumâtre pour les militaires français », ne serait-ce qu'en regard aux qualités et aux CV des interlocuteurs du président malien. Exemple : le « Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans », affilié à Al-Qaïda, et son chef, Iyad Ag Ghaly (qui se réfugie parfois dans le sud de l'Algérie), dénoncent régulièrement l'« occupation arrogante et raciste des Français » et exigent, avant toute discussion, le retrait de l'ensemble des forces étrangères, y compris des Casques bleus de l'ONU. Autre interlocuteur du chef malien, l'Etat islamique au Grand Sahara », filiale de Daech, exige, comme ses rivaux d'Al-Qaïda, l'instauration de la charia (loi islamique) et la constitution d'un califat au Sahel, dans la région « des trois frontières » (Mali, Burkina Faso, Niger), comme ce fut naguère le cas à Mossoul, en Irak.

Selon François Lecointre, « ses combattants sont des enfants du pays qui bénéficient de la complicité d'une partie importante de la population ». Encore

une réflexion bien amère... Cette courte description du spectacle local ne serait pas complète si l'on ne précisait pas que ces partisans de Daech et d'Al-Qaïda se querellent parfois au point de s'entre-tuer. Ce ne sont pas les seuls djihadistes qui font le coup de feu dans la bande sahélo-saharienne. L'état-major français estime qu'une bonne demi-douzaine d'autres groupes armés sont actifs dans la région. Et la « régénération » de ces bandes, quand elles subissent des pertes, ne pose guère de difficultés. Bien des jeunes sont disponibles pour être embauchés et participer aux combats ou aux trafics.

Quant aux diplomates, officiers, députés et sénateurs qui, de temps à autre, se demandent « ce que la France est allée faire dans cette galère » (formule d'un vieux routier du Quai d'Orsay), ils n'ont pas voix au chapitre. Le Président et chef de guerre est seul maître à bord. Et seul à supporter que son allié au Mali se moque de lui.

Claude Angeli

La colère gagne les salariés contraints d'aller travailler

Dans de nombreux secteurs, l'inquiétude des personnels est palpable. Le gouvernement surveille de près le climat social

Face à la pandémie liée au coronavirus, la colère gronde chez les salariés maintenus en poste, faute de pouvoir télétravailler. Et la peur tétanise de nombreux employés des secteurs jugés « essentiels ». PSA a fermé tous ses sites de production européens. Renault a suspendu la production de ses douze usines en France. Les manufactures Chanel sont à l'arrêt. « Alors, pourquoi pas nous ? », s'agace un manutentionnaire, Jean-Christophe Leroy, élu CGT de La Redoute. A Wattrelos (Nord), une trentaine des 50 salariés de l'entreprise de vente à distance ont alerté la société, mardi 17 mars, lors d'un débrayage au sein de ce site qui expédie ses colis. Malgré la réduction des effectifs, la fermeture des vestiaires pour éviter la promiscuité et la distribution de gants, « il est aberrant de nous faire travailler pour expédier des tee-shirts », juge M. Leroy.

Le président délégué du Medef s'alarme déjà d'un « changement d'attitude brutal » des salariés, depuis l'adoption de mesures de confinement mardi. Car « de nombreux salariés ont demandé à ce que leurs employeurs prennent des mesures d'activité partielle sans qu'ils exerçaient un droit de retrait », a déclaré Patrick Martin mercredi, à l'Agence France-Presse (AFP), se disant « très préoccupé » par la situation.

Fronde chez Amazon

Chez Amazon, la fronde menace. Alors que le site de vente en ligne connaît un regain d'activité depuis la fermeture des magasins non alimentaires, samedi 14 mars, « les consignes contre le coronavirus ne sont pas respectées », assure Gaël Begot, élu CGT au sein de l'entrepôt du groupe américain, situé à Lauwin-Planque (Nord). Depuis mardi, des salariés Amazon s'y mobilisent contre les conditions de sécurité jugées insuffisantes et mal appliquées. Deux autres sites, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et Montélimar (Drôme), sont aussi concernés, souligne Julien Vincent, délégué général CFDT Amazon. Plus d'une centaine d'employés ont exercé leur droit de re-

trait, estimant que le coronavirus les met en danger sur leur lieu de travail, selon la CFDT. SUD-Solidaires à Saran et la CGT à Lauwin-Planque l'envisagent aussi.

A Strasbourg, dans l'usine Punch Powerglide (ex-General Motors), qui fabrique des boîtes de vitesse, les élus du personnel ont croisé le fer avant d'obtenir le chômage partiel. « Deux de nos collègues, infectés, ont été hospitalisés », rapporte Julien Laurent (CFDT). D'après lui, des « mesures de confinement de la fonderie » ont été réclamées par les salariés, car un ouvrier de cette unité est tombé malade. En vain. « Révoltés » par l'attitude de leur employeur et inquiets pour la santé du personnel, les élus du comité social et économique de l'entreprise ont exigé l'arrêt de l'activité, mardi. Toujours en vain. Mercredi matin, aux aurores, « tous les gens sont sortis et ont fait jouer leur droit de retrait », raconte M. Laurent. Leur initiative a alors porté ses fruits : Punch Powerglide va passer en chômage partiel durant quatre semaines.

Chez Valeo, la CFDT espère obtenir « la fermeture provisoire des sites de production », confie un élu, Ivan Estlimbaum, selon lequel dans toutes les usines de l'équipementier auto les distances de sécurité sur les chaînes d'assemblage ne sont pas respectées. Et les gants et gels hydroalcooliques manquent.

Ces équipements font aussi défaut dans les agences bancaires

« On sait qu'il faut continuer de traiter le linge pour ne pas paralyser les hôpitaux, mais on ne veut pas y laisser notre peau »

ÉRIC GONDY
secrétaire général FO de Loir-et-Cher (Blanchisserie blésoise)



Le 18 mars, Kévin, 30 ans, gère le stock d'un Intermarché à Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine. LUCAS BARIOULET POUR « LE MONDE »

qui, elles, resteront ouvertes au public. Les banques ayant le statut d'opérateur d'importance vitale (OIV), leurs activités sont considérées comme indispensables pour la population qui doit conserver l'accès à son argent. « Compte tenu du statut OIV, les salariés qui se sentent en danger sur leur lieu de travail ne peuvent pas exercer leur droit de retrait », souligne Frédéric Guyonnet, le président national du syndicat SNB-CFE-CGC, pour qui l'angoisse est palpable.

Sentiment d'injustice

Or, partout, gants, masques et bidons de gel hydroalcoolique font défaut. Et ce manque d'équipements alimente un fort sentiment d'injustice. Y a-t-il deux poids deux mesures dans une même entreprise ?, s'interrogent les ouvriers. « Nous, les ouvriers, on nous dit : "Allez travailler !", s'agace M. Leroy, élu CGT à Wattrelos, alors que les cadres travaillent depuis chez eux. » « La protection des travailleurs en activité [est] un gros point noir », a résumé Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, sur France Inter, mercredi 18 mars. « Il y a des insuffisances », a-t-il relevé, plaidant pour que ceux qui poursuivent leurs activités soient équipés « de manière rapide ».

A défaut, l'exercice du droit de retrait – il est ouvert à tout salarié si la situation de travail présente un danger grave et imminent – pourrait vite prendre de l'ampleur, y compris au sein d'entreprises dites essentielles. Parce que La Poste a pris des mesures « insuffisantes pour protéger leur santé », selon le syndicat SUD-PTT, des préposés y ont eu recours dans des bureaux de poste de Loire-Atlantique, mais

« Nous, les ouvriers, on nous dit : "Allez travailler !", alors que les cadres travaillent depuis chez eux »

JEAN-CHRISTOPHE LEROY
élu CGT de La Redoute à Wattrelos

aussi à Grenoble. Des agents de la SNCF l'ont aussi exercé, reconnaît la société.

Face à ce phénomène, le gouvernement table sur l'instauration de l'état d'urgence sanitaire pour maintenir l'activité dans les entreprises « de secteurs particulièrement nécessaires à la sécurité de la nation ou à la continuité de la vie économique et sociale », selon le texte du projet de loi discuté, mercredi 18 mars après-midi, en conseil des ministres. Objectif : éviter un arrêt complet de l'économie tricolore, alors que la France s'impose des mesures de confinement pour lutter contre l'épidémie due au coronavirus.

Quelques heures avant la discussion du projet, Bruno Le Maire, ministre de l'économie, avait invité « tous les salariés des entreprises encore ouvertes et des activités indispensables au bon fonctionnement du pays (nettoyage, traitement des eaux, industrie agroalimentaire, grande distribution) à se rendre sur leur lieu de travail ».

Jeudi 19 mars, c'est Elisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire, qui a publié une lettre ouverte aux agents

et salariés de l'énergie, des transports, de l'eau et des déchets, dans laquelle elle loue leur « rôle fondamental pour la vie de la nation ».

Cette reconnaissance sera-t-elle suffisante, alors que les salariés du secteur de traitement des déchets commencent aussi à se mobiliser ? En Seine-Saint-Denis, chez Otus, filiale de Veolia, certains camions-poubelles sont restés au garage, mercredi 18 mars. Dix-huit éboueurs ont exercé leur droit de retrait, rapporte Abdelkader Dif, représentant du personnel CGT. En cause, entre autres : un nombre insuffisant de flacons de gel hydroalcoolique. « Quatorze pour 130 salariés. Nous travaillons par équipes de trois, ça ne fait même pas un gel par équipe ! »

Caissières, manutentionnaires...

Des employés de la Blanchisserie blésoise, près de Blois, envisagent eux aussi d'avoir recours à ce droit, assure Eric Gondy, secrétaire général Force ouvrière du Loir-et-Cher. Dans ce site industriel où, de jour comme de nuit, 180 opérateurs lavent le linge d'hôpitaux franciliens, « nous avons du gel, des gants, mais pas de masques », déplore l'un d'entre eux en évoquant « les chariots de draps souillés, parfois gorgés de sang et d'excréments » qui y sont triés. « On sait tous qu'il faut continuer de traiter le linge pour ne pas paralyser les hôpitaux, mais on ne veut pas y laisser notre peau », explique ce dernier.

Qu'en sera-t-il dans les secteurs de la grande distribution, de ses fournisseurs et de ses transporteurs ? Le président de l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA), Richard Girardot, a mis en garde mercredi contre d'éventuelles difficultés

logistiques de nature à perturber le fonctionnement des magasins. Le gouvernement y surveille de près le climat social. « Il n'y a pas de problème d'approvisionnement aujourd'hui (...), mais il commence à y avoir une tension dans un certain nombre de supermarchés, de commerces, en matière de salariés », a reconnu le ministre des finances, Bruno Le Maire, à l'issue du conseil des ministres, mercredi soir.

Le gouvernement multiplie les gestes d'encouragement aux caissières, employés et manutentionnaires qui travaillent dans les grandes surfaces. Mercredi, le ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, et M. Le Maire ont diffusé dans la matinée un message « d'encouragement et de reconnaissance » aux salariés du secteur, saluant leur « sens des responsabilités » qui permet « d'assurer aux Français qu'ils pourront se nourrir sainement et sans privation ». « Nous comptons sur vous », ont fait valoir les deux ministres en promettant qu'« en retour, l'Etat sera à [leurs] côtés pour traverser cette période difficile ».

En première ligne

Car, partout en France, en magasin, à l'entrée, derrière la caisse, en réserve ou lors des livraisons, les employés des supermarchés sont en première ligne. La foule se presse en magasins depuis plusieurs jours, accroissant les risques de propagation du virus. « Les employés sont très angoissés, mais ils viennent quand même », rapporte Laurence Gilardo, déléguée syndicale FO du Groupe Casino. Lundi 16 mars, Carrefour avait enregistré moins de 10 % d'absentéisme dans ses effectifs. Ont-ils toujours le choix ? « Certains magasins Leclerc mettent la pression sur les salariés pour qu'ils ne se mettent pas en arrêt pour s'occuper de leurs enfants », a dénoncé le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger.

Dans le secteur du transport, ce taux d'absentéisme ne cesse de croître. « Nous sommes un peu plus inquiets qu'hier [mardi] », déclare Alexis Degouy, délégué général de l'Union des entreprises transport et logistique de France. Est-ce aussi un effet collatéral de l'indemnisation élargie du chômage partiel ? A l'en croire, « c'est une très bonne mesure pour les salariés, mais elle fonctionne aussi comme une incitation à rester à la maison ». ■

BERTRAND BISSUEL,
VÉRONIQUE CHOCRON,
CÉCILE PRUDHOMME,
AUDREY TONNELIER,
ERIC BÉZIAT,
JORDAN POUILLE,
PERRINE MOUTERDE
ET JULIETTE GARNIER

« On est de la chair à canon », s'insurge Maxime, livreur à vélo

DEPUIS DIMANCHE SOIR 15 mars, Maxime [tous les prénoms sont modifiés] ne travaillait plus. Livreur de repas dans le sud-ouest de la France pour les plates-formes, ce jeune homme aurait pu parfaitement continuer à livrer, son activité étant autorisée, alors que les restaurants ont dû fermer dès samedi 14 mars à minuit dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Mais Maxime a eu « trop peur » d'être contaminé lors de ses dernières livraisons.

Un guide des précautions sanitaires à respecter dans ce domaine, basées sur l'obligation de réaliser la livraison « sans contact », a certes été publié par Bercy. Les restaurants doivent notamment prévoir « une zone de récupération des repas sans contact » entre le restaurateur et le livreur. Ce dernier doit y déposer son sac ouvert dans lequel le serveur place le plat. Or, cette zone n'existe pas dans certains

restaurants. Du coup, Maxime devait entrer dans le restaurant, où un serveur lui donnait le plat emballé dans un sac, de la main à la main. Des clients pour les plats à emporter étaient aussi présents. « Je ne me suis pas senti en sécurité. »

Des ratés

Mercredi 18 mars, à 18 heures, Maxime a repris les livraisons. Autoentrepreneur, comme la plupart des livreurs des plates-formes, avec un loyer à payer, il s'est rendu compte, en regardant Internet, qu'il n'aurait pas d'aide de l'Etat s'il restait confiné. « Pour l'obtenir, il faudra avoir enregistré une baisse de 70 % du chiffre d'affaires en mars par rapport à mars 2019. Or, en deux semaines, j'ai fait plus qu'en mars 2019. J'aurai droit à rien. On est de la chair à canon. »

La livraison sans contact nécessite aussi que le livreur dépose son sac ouvert

contenant le plat emballé devant la porte du client, qu'il prévienne celui-ci de son arrivée, puis s'éloigne immédiatement d'au moins deux mètres de la porte. Le client prendra directement le plat dans le sac. Mais là aussi il y a des ratés. Par exemple, des clients attendent leur livraison devant leur porte. Dans ce cas, « je prends le plat et je le leur tends », précise Armand, 19 ans, étudiant et livreur dans le sud de la France. « Je pourrais le déposer à leurs pieds pour rester sans contact, mais ce ne serait pas très aimable. »

« C'est indécent et irresponsable de nous envoyer en livraison », estime Marine, 30 ans, livreuse dans l'est de la France, qui a cessé de travailler le 13 mars. « Un copain avait de fortes chances d'avoir le virus », dans cette région si durement frappée. « La livraison n'est pas une activité essentielle à la vie du pays, clame-t-elle. Sommes-nous sacrificiels au nom

du dieu de la finance ? » « Mais beaucoup de livreurs n'ont pas conscience des risques qu'ils prennent ou bien veulent continuer à faire du fric coûte que coûte », déplore Jérôme Pimot, cofondateur du Collectif des livreurs autonomes à vélo de Paris (CLAP).

Mercredi soir 18 mars, la société Deliveroo a annoncé qu'elle « offre (...) des consultations médicales en vidéo » pour les livreurs. Et « met à disposition [de ceux-ci] du gel hydroalcoolique ». Et comme chez Uber Eats, les livreurs placés en quarantaine seront indemnisés. « C'est de la com », estime M. Pimot, dénonçant le fait que des plates-formes font de la « promonavirus », comme ces 10 euros offerts aux clients sur leurs trois prochaines commandes. « Ce qu'il faut, c'est rester confiné, et indemniser par l'Etat et les plates-formes. » ■

FRANCINE AIZICOVICI

Emploi, environnement, agriculture: l'onde de choc se répand dans toute la société.

APPRENDRE à vivre autrement. Apprivoiser le silence insolite des grandes villes endormies. Faire son jogging en slalomant entre les rares piétons, pour ne pas les approcher de plus de 1 mètre. Imprimer et compléter un formulaire pour se donner le droit d'aller acheter une baguette de pain. Se priver des premiers rayons de soleil du printemps: les plages de Méditerranée et les quais de la Garonne à Bordeaux ont été fermés au public, car trop de badauds s'y évadaient du confinement réglementaire.

Les Français découvrent au fur et à mesure les conséquences de l'épidémie de coronavirus, et ce n'est que le début. Au chapitre de l'environnement, toujours, les défenseurs du lac de Caussade, dans le Lot-et-Garonne, ont sauvé leur plan d'eau: l'État, qui voulait le vider, a d'autres chats à fouetter.

Se rendre utile au plus grand nombre

Des fabricants de cosmétiques changent leur production et se mettent à confectionner du gel hydroalcoolique. Une manière comme une autre de se rendre utile au plus grand nombre, alors que l'activité économique souffre cruellement des répercussions de la crise sanitaire. Le manque de bras dans le secteur agricole menace les prochaines récoltes, fruits et légumes, tant

attendus pour sonner la fin de la saison des racines et des clémentines, risquant de pourrir en plein champ.

Par ailleurs, il va devenir impossible de passer son permis de conduire tant que les restrictions de mobilité seront de rigueur. Il est également à craindre que les congés d'été soient purement et simplement annulés pour certains salariés: impossible, pour leurs employeurs, de ne pas profiter de la reprise dès que l'épidémie sera jugulée, et donc de se priver d'une activité complète pendant l'été. En attendant, d'innombrables embauches envisagées par les entreprises qui voient leur activité réduite à néant, ou presque, ne seront pas signées.

Le secteur du bâtiment souffre, ainsi que celui de l'immobilier et, par conséquent, celui des déménagements.

Les plus démunis subissent de plein fouet, eux aussi, la situation. Alors que les marchés en plein air semblent avoir reçu, pour l'heure, l'autorisation de rester actifs, les soupes populaires sont en passe de cesser leurs distributions. Mais des réquisitions de chambres d'hôtel au bénéfice des sans-abri ont été ordonnées. Les Restos du cœur, indispensable acteur caritatif, se réorganise en urgence pour s'adapter aux contraintes sanitaires drastiques. ■

S. D.-S



Ces effets inattendus que le confinement provoque

APL: la réforme du mode de calcul ajournée

GÉRALD DARMANIN l'a confirmé mercredi: la réforme des « APL en temps réel », qui devait entrer en application le 1^{er} avril, est ajournée sine die. Le nouveau mode de calcul des allocations logement, à l'avenir basé sur les revenus actuels (et non plus de ceux d'il y a deux ans) des 6,5 millions de bénéficiaires par mois, va donc subir son 4^e report depuis janvier 2019, date initiale prévue pour son entrée en vigueur. Reste que l'État, qui attendait un milliard d'euros d'économies par an de cette « contemporanéisation » des APL

du fait de l'amélioration depuis quatre ans de la conjoncture, risque de ne retirer aucun bénéfice de l'opération. Voire y laisser des plumes. « Si demain il y avait un retournement de cycle, la réforme des APL en temps réel serait une réforme coûteuse », avait indiqué fin décembre Julien Denormandie, le ministre chargé de la Ville et du Logement. On y est ! La réforme qui devait faire sortir 600 000 familles du dispositif pourrait, à cause de la crise actuelle, en faire entrer peut-être autant... ■

M. L.

Routes: adieu permis de conduire

DES MILLIERS d'élèves vont devoir attendre. Depuis le 16 mars, tous les examens de permis de conduire, théoriques et pratiques, sont reportés pour des raisons de sécurité. Pour le code, les vastes salles qui accueillent des dizaines de candidats sont fermées. Pour les épreuves pratiques, les véhicules ou trop de proximité entre l'élève et l'examineur faisait craindre un risque de contamination, restent au garage. C'est un coup dur pour les ceux qui devront payer des heures supplémentaires de conduite pour se refaire la main avant l'examen pratique. Quant au code, ils peuvent toujours s'entraîner de chez eux via internet. La situation est aussi très compliquée pour les 12 000 auto-écoles, déjà économiquement fragiles, et aujourd'hui toutes fermées, signale Philippe Colombani, du syndicat Union nationale intersyndicale des enseignants de la conduite. ■

A. N.



Aménagement: sursis pour le lac de Caussade

SURSIS pour le lac artificiel de Caussade, dans le Lot-et-Garonne. Un an à peine après avoir été inauguré, il aurait dû être asséché début mars, comme l'ordonnaient les pouvoirs publics. Creusé par des agriculteurs en un temps record pour irriguer leurs cultures, il est devenu illégal à la suite d'un recours de l'association France nature environnement. Elle juge le lac dangereux pour la biodiversité. La justice lui a donné raison. La vance de ce plan d'eau d'une vingtaine d'hectares

et d'une capacité de plus de 900 000 m³ aurait dû être ouverte lundi 9 mars par les services de l'État. Mais la montée en puissance de l'épidémie de coronavirus ainsi que la forte mobilisation des agriculteurs et des élus locaux ont rendu nettement moins urgente cette opération. « La vidange n'est plus immédiate et nous pourrions utiliser notre eau cet été, explique, Serge Bousquet-Cassagne, président de la chambre d'agriculture départementale d'Agen, à l'origine du projet. Après on verra, il est urgent de ne rien faire. » ■

E. L. C.

CDI: des emplois non créés... ou détruits

À Montmartre, touristes et habitants ont déserté les lieux ce jeudi, en raison de l'épidémie de coronavirus. JEAN-CHRISTOPHE MARMARA/LE FIGARO

LA BONNE conjoncture de l'emploi va être stoppée nette par le coronavirus. Toutes les entreprises ont en effet mis à l'arrêt leur projet de recrutement, que ce soit en CDI, CDD ou autres. « Toutes les embauches sont gelées », confirme la directrice de communication d'une filiale en expansion d'un groupe bancaire. Les promesses d'embauche devront toutefois être honorées. Au 4^e trimestre 2019, les entreprises françaises ont recruté pas moins de 2,16 millions de personnes. Oubliée donc la prévision

de 297 000 emplois - un record - de cadres créés cette année. Reporté aussi l'objectif de ramener à 7 % le taux de chômage à la fin du quinquennat. Même coup de frein sur l'intérim, indicateur avancé de conjoncture... Au 19 mars, les enseignes de travail temporaire font état de taux de réduction de leur activité très préoccupants, qui varient entre 60 % et 90 % selon les secteurs. Sur les 750 000 emplois en équivalent temps plein comptabilisés avant le 15 mars, la profession n'en recense plus que... 199 000 en activité après. ■

M. L.

Congés payés: la des vacances d'été

L'IDÉE est très politiquement incorrecte mais pourrait bien s'imposer à l'issue de la période de confinement - qui sera, c'est certain, bien plus longue que les 15 jours annoncés lundi soir par Emmanuel Macron. C'est en tout cas ce que prône, pour l'heure sous le coup de l'anonymat, un haut représentant patronal. Pour lui, les salariés pourraient ainsi tout à fait faire l'impasse, cet été, sur tout ou partie de leur période de congés annuels pour relancer la machine France après une



Précarité: l'alerte des Restos du

LES PAUVRES et autres personnes dans le besoin qui vivent de l'aide apportée par les associations humanitaires sont aussi des victimes collatérales de la crise du coronavirus. Ces fameux « invisibles » dont parlait Laurent Berger, le patron de la CFDT, dans nos pages mardi (voir notre édition du 18 mars). Les Restos du cœur, par exemple, ont été obligés de revoir en urgence leur organisation. « Nous nous concentrons uniquement sur la distribution alimentaire et avons fermé toutes nos autres activités », rapporte ainsi Patrice Blanc, le président de l'association créée en 1985 par Coluche, dont les centres

départementaux ont parfois été obligés de réduire leur activité... de moitié. Finies les maraudes en camionnette (seules celles à pied et à deux sont maintenues) ou les plats chauds à consommer sur place lors des rassemblements publics, type soupe populaire. « On ne prépare plus que des colis fermés à emporter, en respectant au maximum les consignes de sécurité et d'espacement », confirme Patrice Blanc. Idem dans les centres de distribution fermés où les paniers repas sont dorénavant préparés à l'avance - les bénéficiaires ne peuvent plus choisir dans les étals - pour limiter, là encore, au maximum les contacts.



Pollution : la qualité de l'air en question

Alors que la circulation automobile s'est considérablement réduite et que les bouchons sont désormais inexistantes en Île-de-France, l'air ne s'est pas d'un seul coup amélioré. Contre toute attente, sa qualité était même médiocre ce mercredi et ce jeudi. En cause, d'autres sources de pollution provenant du chauffage mais aussi des activités agricoles, que les conditions météorologiques actuelles favorisent. « Les gens restent chez eux, chauffent au moins le matin, leur habitation, et cela a un impact », souligne Karine Léger, directrice d'Airparif, l'organe de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France. Décevant ? « En réalité, la situation aurait été pire avec un trafic automobile habituel », souligne la même responsable.

À titre de comparaison, en mars 2014 - période particulièrement touchée par les conditions météorologiques défavorables - il avait fallu imposer la circulation alternée. « Cette situation inédite aujourd'hui va nous permettre d'analyser les différentes sources de pollution », souligne la même responsable. La semaine prochaine, des résultats plus précis vont être communiqués par des équipes qui, comme ailleurs, sont réduites. Une fois passé cet épisode météorologique favorisant certaines particules polluantes, l'air sera forcément bien plus respirable. ■ **A. N.**

suppression d'une partie dans l'air

si longue période de dépression et d'atonie de l'activité économique. « À la guerre comme à la guerre, se justifie-t-il. Si c'est nécessaire pour limiter les conséquences économiques de la crise sans précéder que nous traversons en ce moment, les Français pourraient renoncer à deux à trois semaines de vacances en juillet et août. En tout cas, cela ne me choquerait pas. » Pas sûr que les salariés français, pourtant prêts - ils l'ont démontré - à faire des sacrifices, soient sur la même longueur d'onde...

Le gouvernement pourrait ainsi très bien, à titre exceptionnel, ramener par exemple de 5 à 3 semaines la durée annuelle des congés payés acquis à prendre à compter du 1^{er} mai prochain... Et il pourrait le faire... par simple ordonnance, comme le projet de loi d'urgence actuellement examiné au Parlement l'y autorise. « On demandera un effort raisonnable à chacun dans ce moment qui restera dans les livres d'histoire », répond-on au ministère du Travail, sans vouloir pour l'heure en dire plus. ■ **M. L.**



cœur

Mais le confinement a une autre conséquence sur la disponibilité des bénévoles de ces associations qui, bien souvent, sont âgés et donc des cibles du virus. Aux Restos du cœur, un tiers des bénévoles - soit 20 000 personnes ! - a ainsi plus de 70 ans et manque à l'appel. Résultat, l'association recherche en urgence plusieurs milliers de volontaires, plus jeunes, pour les aider à maintenir à flot leur mission. « On doit tenir, prévient Patrice Blanc. Avec le confinement et l'interdiction de circuler, les personnes dans la rue n'ont plus rien : ils ne peuvent plus mendier ou piocher dans les encombrants. La précarité est renforcée. » ■ **M. L.**



Agriculture : pas de bras pour les maraîchers

LES MARAÎCHERS manquent déjà de bras. Ils sont touchés par la pénurie de travailleurs saisonniers qui ont déserté les serres ou les champs. Craignant l'épidémie de coronavirus, certains sont repartis dans leur pays d'origine tandis que d'autres n'ont pas voulu venir en France comme prévu. À cela s'ajoute la fermeture des frontières. « Alors que les semis des cultures de printemps ont commencé, nous devons faire face à un fort besoin de main-d'œuvre », commente Jacques Rouchaussé, président

du syndicat Légumes de France, lui-même maraîcher dans la Marne, à Mardeuil. *Faute de bras suffisants certains ne peuvent ni semer ni récolter leurs productions, notamment dans l'asperge et la fraise. Ce serait une aberration dans le moment présent d'être obligés de jeter la nourriture.* Le responsable demande donc des assouplissements temporaires en matière de durée du travail et le recours à des salariés placés actuellement en chômage partiel pour venir en renfort aux exploitations agricoles. ■ **E. L. C.**

Animaux : la SPA face à une vague d'abandons

ALORS que leurs refuges ont été fermés dès dimanche, en conformité au plan d'action Covid-19, la SPA et les autres associations de protection animale doivent déjà faire face à une vague d'abandons. À l'origine, de fausses informations circulant sur internet à propos d'un risque de contamination au Covid-19 par le biais des animaux domestiques ou d'élevage. Sur son site, la SPA met en garde les Français « sur une situation catastrophique concernant nos animaux de compagnie » et « en appelle à la responsabilité des propriétaires d'animaux de compagnie à ne pas croire les rumeurs, qui pourraient avoir des conséquences catastrophiques en termes d'abandons ». Toutes les sources scientifiques, l'Organisation mondiale de la santé en tête, concordent, insiste-t-elle : le Covid-19 n'a atteint pas les animaux de compagnie comme les chiens et les chats, et ils ne sont pas impliqués dans la propagation de cette épidémie. Les fourrières publiques ainsi que les refuges qui récupèrent les animaux auprès de ces fourrières pour les faire réadopter, sont déjà pratiquement tous saturés en termes de capacité d'accueil. Dans quelques jours, la SPA mettra en ligne les conditions « d'adoption responsable » qui seront mises en place pour tenter de désengorger ses refuges. ■ **S. K.**

Immobilier : déménagements et transactions à l'arrêt

PLUS de visites, si ce n'est quelques-unes virtuelles, des agences fermées : le marché immobilier s'est mis en pause. Les déménagements, bien que tolérés par le gouvernement, sont rares, sauf urgence. Il est possible de faire appel à ses proches mais le groupe constitué ne doit pas être plus de 5 par jour, prévient le ministère de l'Intérieur. Reste la solution des déménageurs professionnels mais encore faut-il qu'ils acceptent de travailler. Par ailleurs, certains locataires souhaitent rester dans leur logement bien que leur bail arrive bientôt à échéance. Pour cela, ils peuvent invoquer le cas de force majeure que constitue l'épidémie. Dès lors, se pose une question : dans ce contexte, les prix de l'immobilier vont-ils chuter ? Contrairement aux marchés financiers qui réagissent en temps réel, le marché immobilier peut se mettre en pause pour ensuite redémarrer, une fois la crise terminée. « Cette crise inédite aura forcément un impact sur le marché immobilier qui est un marché de confiance. Le redémarrage sera lent. Les volumes et les prix baisseront en 2020 », assure Sébastien de Lafond, président de Meilleursagents. Les prochaines semaines nous éclaireront sans doute plus. ■ **G. E.**

Communications : l'usage de Teams ou de WhatsApp explose

L'UTILISATION des messageries explose avec les mesures de confinement. Mark Zuckerberg a annoncé que le volume d'appels sur WhatsApp a doublé par rapport à la normale dans les pays les plus touchés par l'épidémie, dont la France. « Habituellement, le pic des échanges sur WhatsApp a lieu la nuit du Nouvel An. Nous sommes aujourd'hui largement au-dessus de ce volume d'utilisation », a souligné le PDG du groupe Facebook. Les équipes techniques travaillent d'arrache-pied pour maintenir la qualité de service et éviter un crash des serveurs. « Notre priorité

est que les infrastructures tiennent, surtout si le virus continue à se répandre dans d'autres pays », a indiqué Mark Zuckerberg. Les Français se sont aussi rués pour installer des outils de communication à usage professionnel. Depuis lundi, Teams, Zoom ou Skype sont dans le top 5 des applications les plus téléchargées. Microsoft indique que les utilisateurs quotidiens de Teams en France sont sept fois plus nombreux que la semaine dernière. Cet afflux a provoqué des dysfonctionnements en début de semaine. ■ **C. W.**

Alimentation : le poisson délaissé

LES FRANÇAIS se concentrant sur les pâtes, le riz et le papier toilette, ils délaissent d'autres produits très périssables comme le poisson. Et ce malgré l'appel de Didier Guillaume en début de semaine, incitant les Français à se nourrir sainement, et de manière diversifiée, pour soutenir toutes les filières. L'appel est resté vain pour le moment. Cantines et distributeurs ont baissé drastiquement leurs commandes, les premiers pour cause de fermeture, les autres par manque d'attrait des clients. Ce qui a fait chuter les prix du poisson, comme la langoustine ou la sole, qui ont vu leur prix divisé par deux en une semaine. Suffisamment pour que les pêcheurs notamment bretons menacés de ne plus sortir, selon Océalliance, un des principaux mareyeurs français. ■ **O. D.**

Construction : les permis accordés par défaut ?

LA LOI est claire : le silence de l'administration à la suite du dépôt d'une demande de permis de construire vaut accord tacite. Cette règle est définie dans l'article R 424-1 du code de l'urbanisme. Les particuliers qui ont déposé leur permis de construire avant le déclenchement du confinement pourraient donc bien tirer profit de la situation actuelle, puisque les services d'instruction des demandes sont aujourd'hui à l'arrêt dans la majorité des villes. L'accord tacite a été mis en place pour contraindre les maires à traiter les dossiers. Et d'empêcher le lancement de travaux par simple laisser-aller. Les autorités disposent de deux mois pour donner une réponse favorable ou défavorable. ■ **E. E.**

anesthésiant puissant de l'invention de l'auteure, l'Infermiterol (le New York Times l'a récemment inscrit dans sa pharmacopée littéraire : voir [ici](#)). Désormais, l'héroïne pourra perdre conscience trois jours d'affilée, mais se réveillera en découvrant à chaque fois qu'elle a mené une trépidante vie somnambule dont elle n'a pas le moindre souvenir.

Son objectif était pourtant simple : « Un vrai repos. Un bon gros sommeil américain. » L'héroïne n'a pas la paresse heureuse d'Oblomov, mais son sommeil dépressif est un bon moyen pour dégonfler tous les fétiches contemporains : glamour, réussite sociale, accomplissement professionnel.

Le roman de Moshfegh est, à la façon de certaines natures mortes, une vanité : la représentation des plaisirs de la vie barrée par le rappel obsédant de la mort. Car *Mon année de repos et de détente*, avec son humour cracra, est aussi un livre de deuil, de deuil avant le deuil. Le calendrier insistant (parfois trop) est précis : cette année passée à dormir s'achèvera quelques semaines avant le 11 septembre 2001.

C'est le monde alors qui s'est retrouvé sonné comme l'héroïne – il y a 18 ans déjà : « Les cachets que je prenais transformaient tout, même la haine, même l'amour, en poussières que je pouvais balayer d'un revers de main. Et c'est exactement ce que je voulais – que mes émotions passent comme les phares d'une voiture à travers la fenêtre, me survolent, éclairent quelque chose de vaguement familier, puis disparaissent et me laissent de nouveau dans le noir. »



Ottessa Moshfegh, *Mon année de repos et de détente*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Clément Baude, Fayard, 304 pages, 20,90 €.

Le télétravail, un miroir des inégalités numériques

PAR LAURENT MAUDUIT
LE MERCREDI 18 MARS 2020

Lors de son allocution télévisée, Emmanuel Macron a invité les entreprises à basculer vers le télétravail « quand cela est possible ». Problème : pour de nombreuses raisons, et notamment les inégalités numériques, cela n'est souvent... pas possible.

Le télétravail : ce mot-là est devenu le nouveau mantra du pouvoir et du patronat. Face à la menace du coronavirus, le travail à domicile est présenté de toute part comme la parade magique pour faire face aux avancées de la pandémie. Tout comme d'ailleurs le télé-enseignement. C'est la preuve rêvée que le confinement ne conduit pas nécessairement à l'arrêt généralisé de l'économie et du travail, ni des cours.

C'est donc Emmanuel Macron qui le premier a donné le ton. Lors de son allocution du jeudi 12 mars, il

a incité au travail « quand cela est possible ». Et aussitôt, on lui a emboîté le pas. Le ministère du travail a ainsi publié peu après un communiqué de presse indiquant que le télétravail devait devenir « la règle impérative pour tous les postes qui le permettent ». Et le communiqué se montrait étonnamment optimiste : « Le moyen le plus efficace pour lutter contre la diffusion du coronavirus est de limiter les contacts physiques. Chacun, employeur comme salarié, peut contribuer à lutter contre cette diffusion, en ayant recours, chaque fois que possible, au télétravail. Près de 8 millions d'emplois (plus de 4 emplois sur 10) sont aujourd'hui compatibles avec le télétravail dans le secteur privé. Il est impératif que tous les salariés qui peuvent télétravailler recourent au télétravail jusqu'à nouvel ordre. »

Et le Medef a lui-même rebondi sur ce communiqué pour publier le sien sous le titre « Covid-19 : priorité au télétravail ». Sans trop de gêne, le patronat a profité de l'occasion pour rappeler avec gourmandise à ses troupes que cela pouvait se faire à la hussarde, sans trop se soucier de prendre des gants avec les salariés : « Rappelons que le code du travail mentionne le risque épidémique comme pouvant justifier le recours au télétravail sans l'accord du salarié, et sans aucun formalisme particulier. » (sic !)

Seulement voilà ! Si les entreprises sont pressées de passer au télétravail « quand cela est possible », si le télé-enseignement se met en place, la vérité commande de dire que ce n'est souvent... pas possible ! Car c'est fréquemment l'effet miroir d'une crise : elle met au jour les points de fragilité d'une société. Et dans le cas présent, la crise sanitaire a un effet de loupe : elle révèle la profondeur de fracture numérique dans le pays. Et de cela, de nombreuses études publiques en attestent.

L'édition 2019 de l'étude de l'Insee sur « L'économie et la société à l'ère du numérique » établit en effet (page 87) que le télétravail est globalement marginal en France. Voici cette étude :

Comme le montre le tableau ci-dessous, seulement 3 % des salariés pratiquent le télétravail régulièrement, entre un et trois jours ou plus par semaine. Sans grande surprise, cette tendance moyenne recouvre de très grandes disparités selon les catégories sociales : le taux monte jusqu'à 11,1 % pour les cadres, mais est proche de zéro (0,2 %) pour les ouvriers. Explication de l'Insee : « Les télétravailleurs réguliers sont essentiellement des salariés qualifiés : 61 % d'entre eux sont cadres alors que ces derniers ne représentent que 17 % des salariés. Ainsi, 11,1 % des cadres et 3,2 % des professions intermédiaires déclarent pratiquer le télétravail au moins un jour par semaine, alors que cette pratique est rare chez les employés et marginale chez les ouvriers. Le télétravail est développé de manière similaire dans le secteur privé et le secteur public. Les télétravailleurs du secteur public sont concentrés dans la fonction publique de l'État. Le télétravail des cadres (16,1 %) y est même plus fréquent que dans le privé (10,8 %). Le télétravail est en revanche très peu développé dans la fonction publique territoriale et quasi inexistant dans la fonction publique hospitalière. »

1. Part des salariés pratiquant régulièrement le télétravail en 2017 selon la catégorie socioprofessionnelle en %

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
1 jour ou semaine	4,4	4,7	0,3	0,7
2 jours par semaine	6,8	3,3	0,8	0,9
3 jours ou plus par semaine	6,8	2,1	1,1	0,4
Ensemble	11,1	3,2	1,4	0,2

Source : ILS, enquête sur les conditions de travail et l'usage d'Internet en 2017 par secteur d'activité. Champ : France hors Mayotte, tous salariés.
Lecture : 11,1 % des cadres déclarent pratiquer le télétravail au moins un jour par semaine.

De très grandes disparités existent aussi, naturellement, selon la nature des métiers exercés et selon les secteurs économiques. « Sur le champ restreint des établissements de plus de dix salariés du secteur privé (hors agriculture) de France métropolitaine, poursuit l'Insee, 4,3 % des salariés ont une pratique du télétravail couverte par un accord avec leur employeur. Cette pratique s'inscrit aussi souvent dans un accord collectif d'entreprise (2,3 %) que dans un accord individuel entre le salarié et sa hiérarchie (2 %). Le télétravail encadré par un accord est plus fréquent dans le secteur des services (6,1 % des salariés), notamment celui de l'information et la communication (17,1 %). Il l'est peu dans les secteurs du commerce (2,3 %) et de

la construction (1,5 %), où les accords collectifs encadrant cette pratique sont par ailleurs presque inexistantes. »

38 % des usagers manquent de compétences numériques

Tous les chiffres vont donc dans le même sens : le télétravail est encore une forme marginale de travail, même d'ailleurs dans les professions que l'on pourrait supposer les plus ouvertes au numérique, comme l'information et la communication.

De très nombreuses raisons l'expliquent. Il y a globalement des métiers qui ne se prêtent guère ou même pas du tout au télétravail. Mais il y a aussi une raison qui est plus profonde et plus inquiétante et qui a trait à ce que les experts appellent l'« illettrisme numérique » ou si l'on préfère l'illettrisme numérique – ce qui constitue à l'époque du numérique un handicap social aussi grave que l'illettrisme à l'époque précédente. En clair, la nouvelle économie a fait éclore de nouvelles inégalités et crée une fracture numérique, laissant sur le côté de la route des populations, souvent les plus fragiles, n'ayant pas accès aux matériels nécessaires pour se connecter et/ou ne disposant pas des connaissances suffisantes pour s'en servir.

Pour en prendre la mesure, on peut se reporter à une autre étude, très récente, de l'Insee, qui dresse un état des lieux des usages d'Internet. Voici cette étude :

L'état des lieux dressé par l'Insee est pour le moins inquiétant puisqu'il relève d'abord qu'en 2019, « 12 % des individus de 15 ans ou plus résidant en France hors Mayotte ne disposent d'aucun accès à Internet depuis leur domicile, quel que soit le type d'appareil (ordinateur, tablette, téléphone portable) et de connexion ». Ce taux est certes en très fort recul depuis dix ans, de près de 21 points, mais reste donc encore très important. Autre statistique, même tendance : « En 2019, 15 % de la population n'a pas utilisé Internet dans l'année écoulée. En pratique, non-équipement et non-usage vont de pair : seules 6 % des

personnes équipées à domicile n'utilisent pas Internet, et inversement, seuls 2 % des usagers ne sont pas équipés. »

1. Équipement, usage d'Internet et capacité numérique en %

	Pas d'équipement Internet	Non usage d'Internet dans l'année	Au moins une fois par semaine	Illlectronisme
Ensemble	12,0	15,9	47,9	16,5
15-29 ans	2,3	2,8	19,2	3,0
30-44 ans	3,8	2,8	23,8	3,2
45-59 ans	7,0	7,8	47,8	9,3
60-74 ans	15,4	24,1	66,2	26,7
75 ans ou plus	53,2	84,2	90,0	87,2
Hommes	13,1	16,2	49,0	17,4
Femmes	10,9	14,0	45,4	15,5
Études supérieures	2,5	3,0	19,3	3,5
Bac ou équivalent	3,9	4,5	23,2	5,1
CAP, BEP ou BEPC	9,7	14,0	56,0	15,5
Aucun diplôme ou CEP	34,1	41,0	84,2	43,9
Exemple	3,4	3,7	25,4	4,4
Étudiants apprentis	2,1	2,4	12,9	2,4
Chômeur	10,6	8,1	42,4	6,8
Retraité	28,6	38,1	74,6	48,8
Auto isolé	17,9	22,9	69,0	25,8
1 ^{er} quartile de revenu de vie (ménages aisé)	3,5	6,5	28,2	7,2
1 ^{er} quartile (ménages modestes)	15,7	16,2	37,7	19,8
Couple avec ou sans enfant	1,8	3,0	30,2	3,1
Personne seule	29,5	30,3	64,8	32,4
Famille monoparentale	3,5	2,4	38,2	3,2
Couple sans enfant	14,0	20,1	55,4	22,0
Autre type de ménage (ménage complexe)	4,7	8,2	37,7	6,5
Agglomération de Paris	8,2	11,8	40,9	13,5
Unité urbaine de 10 000 à 1 000 000 habitants	12,2	14,7	45,8	16,0
Communauté rurale et unité urbaine de moins de 10 000 habitants	13,2	16,7	35,7	18,1
Métropole	11,8	14,8	45,9	16,3
DOM hors Mayotte	19,4	24,4	60,1	28,3

1. Information, communication, logiciel ou résolution de problème.
Lecture : en 2019, 2,3 % des 15-29 ans n'ont pas d'équipement Internet à domicile.
Champ : Individus de 15 ans ou plus, France hors Mayotte.
Source : TIC ménages 2019.

Mais ce taux est lui-même trompeur, car dans le lot de ceux qui disposent d'un équipement leur permettant de se connecter, beaucoup ne disposent pas des compétences suffisantes. Ainsi, poursuit l'Insee, « 38 % des usagers apparaissent manquer d'au moins une compétence dans les quatre domaines que sont la recherche d'information, la communication, l'utilisation de logiciels et la résolution de problèmes. Le défaut de compétence le plus répandu concerne l'usage de logiciel (35 %) devant la recherche d'information (11 %), la résolution de problèmes (8 %) et la communication (7 %). »

Et l'Insee s'attarde sur ces dernières statistiques pour bien souligner les handicaps qu'elles révèlent : « Obtenir de l'information sur Internet est fondamental. Pourtant, 24 % de la population apparaît en être incapable : 9 % se sentent réellement incompetents bien qu'usagers d'Internet, tandis que 15 % sont non-usagers [...] De même, alors que communiquer via Internet paraît quasi incontournable dans le monde professionnel et personnel, un peu plus de 21 % de la population ne dispose pas de cette capacité en 2019. Un peu plus de 6 % des personnes apparaissent réellement incompetentes, tandis que 15 % sont en fait non usagères. Parmi les usagers d'Internet, 14 % n'ont ni envoyé ni lu de courriels et 54 %

n'ont pas communiqué via les réseaux sociaux (qu'ils soient personnels ou professionnels). Cela accroît le risque d'isolement relationnel. »

À l'aune de ces chiffres, on comprend donc pourquoi le télétravail est encore globalement marginal en France – comme d'ailleurs dans la plupart des autres pays comparables. Et on mesure aussi, incidemment, les très graves inégalités nouvelles que charrie l'expansion des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

75 % des communes sans un Internet de qualité

Dans un rapport publié en 2019 et intitulé « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics », le Défenseur des droits a lui aussi établi la gravité des fractures numériques, qui ont pour effet que beaucoup de citoyens ne peuvent pas se connecter du tout, ou alors dans de mauvaises conditions, s'ils sont domiciliés dans des zones dites grises ou blanches, c'est-à-dire mal couvertes. Voici ce rapport :

Le rapport fait en particulier ces constats : « La question des zones grises et blanches n'est pas anecdotique. Elle se traduit par une fracture territoriale, touchant en outre davantage les communes dont la population diminue. On constate en effet que la probabilité qu'une part élevée de la population d'une commune soit privée d'un Internet de qualité est d'autant plus importante que le nombre d'habitants de cette commune est faible. Ainsi, dans les communes de moins de 1 000 habitants, plus d'un tiers des habitants n'ont pas accès à un Internet de qualité, ce qui représente près de 75 % des communes de France et 15 % de la population. Notons, en outre, que les personnes qui n'ont pas accès à un débit Internet fixe de qualité sont également celles qui ne disposent pas d'une bonne couverture mobile, cumulant ainsi les difficultés. »

Le Défenseur des droits relève donc que cette mauvaise couverture numérique des territoires est très discriminante pour

certaines populations parmi les plus fragiles. Un seul exemple : « Selon Pôle emploi, l'inscription sur leur site, c'est-à-dire la demande d'allocation et la prise de rendez-vous pour le premier entretien de diagnostic, prend entre 20 et 45 minutes avec téléchargement des pièces jointes. En cas de faible débit, la démarche devient particulièrement difficile à réaliser. »

Mais l'indication statistique ne vaut pas que pour les chômeurs. En creux, elle souligne également la quasi-impossibilité du recours au télétravail ou au télé-enseignement dans 75 % des communes de France, ce qui est évidemment considérable.

Publiées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), l'autorité administrative indépendante qui régule ce secteur, de nombreuses autres statistiques viennent confirmer la gravité de ces fractures territoriales, qui rendent *de facto* impossibles le télétravail ou le télé-enseignement sur une bonne partie du territoire. À preuve, depuis 2017, les Français accèdent davantage à Internet *via* leur téléphone mobile que par un accès fixe, via un ordinateur. Or, la couverture mobile est encore imparfaite, comme en atteste cette infographie que l'on peut consulter **ici dans sa version dynamique** et ci-dessous dans une version statique :



Plusieurs opérateurs téléphoniques que nous avons joints nous ont donc assuré qu'ils avaient depuis quelques jours des afflux considérables de demande d'entreprises, surtout parmi les plus petites qui étaient jusque-là les plus mal outillées, pour trouver des modalités de connexion Internet, ou des demandes de simples particuliers, qui ne s'étaient jamais préoccupés de la qualité de leur connexion. Et les mêmes nous ont assuré qu'ils étaient

sur le pont pour tenter de répondre à tous ces appels à l'aide – en tout cas ceux des petites entreprises.

Mais dans tous les cas de figure, le constat coule de source : les efforts de dernière minute auront peu d'effet, tant la France n'est pas préparée au télétravail.

Coronavirus: pourquoi la chloroquine est exclue de l'essai clinique national

PAR ROUGUYATA SALL
LE MERCREDI 18 MARS 2020



Un médecin du staff marseillais montre des plaquettes de Nivaquine, qui contient de la chloroquine et de Plaqueril, qui contient de l'hydroxychloroquine. © Gérard Julien / AFP

Les essais de la chloroquine, médicament utilisé dans le traitement du paludisme, sont jugés « prometteurs » dans la lutte contre le coronavirus, d'après une équipe marseillaise. Pourtant, ce sont d'autres antiviraux qui ont été choisis pour le premier essai clinique national.

La chloroquine n'a pas été retenue. Et pour cause : les patients qui vont participer à l'essai clinique sont dans un état sévère, en réanimation. Il pourrait y avoir des interactions médicamenteuses avec les traitements de réanimation, sans oublier ses effets secondaires. De plus, la chloroquine n'est pas dans la liste des traitements prioritaires recommandés par l'OMS.

Depuis le 9 mars 2020, ce médicament utilisé dans le traitement du paludisme et de maladies auto-immunes comme le lupus, fait pourtant l'objet d'un essai clinique sur vingt-quatre patients de l'Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection à Marseille, dirigé par le professeur Didier Raoult, membre du conseil scientifique

L'événement

L'ARRÊT DES TRAINS DEMANDÉ

Afin de « limiter la contagion » et protéger cheminots et usagers, le syndicat SUD rail de Bretagne a écrit à la direction régionale, demandant, entre autres, « l'arrêt de toutes les circulations grandes lignes, sauf en cas de rapatriement ».

COVID-19



CORONAVIRUS

« Pour quelques euros de plus, ils mettent la vie des gens en danger »

Des milliers d'entreprises exigent toujours des salariés qu'ils continuent de venir au travail, en pleine pandémie. Les droits de retrait se multiplient, malgré les pressions des directions.

« Français, restez chez vous... Sauf quand votre employeur vous le demande. » C'est en substance le message adressé par le pouvoir à 20 millions de salariés depuis quelques jours. Mais dans les entreprises, cette injonction hautement contradictoire fait grincer des dents. « En ce moment, nous sommes assaillis de demandes concernant les droits de retrait, assure cet inspecteur du travail. Le gouvernement a pris la décision de maintenir l'activité économique coûte que coûte, y compris dans des secteurs non essentiels. Des usines du secteur automobile ou des chantiers du bâtiment continuent de fonctionner dans des conditions impropres à assurer la sécurité. Dans une usine, les postes de travail sont fixes : vous ne pouvez pas les espacer par une opération du Saint-Esprit ! » Sur le terrain, la situation est ubuesque. Jennifer Gaillard est déléguée syndicale (CGT) dans le groupe Orchestra (vêtements pour bébés). Ce lundi, elle explique avoir été appelée en catastrophe par les salariés d'un des entrepôts du groupe, situé à côté de Montpellier, qui se plaignaient de continuer à travailler sans protection : « On m'informe que les salariés de la logistique n'ont

ni savon, ni lingettes, ni gel hydroalcoolique, alors qu'ils passent la journée à manipuler des colis. Je suis allée à l'entrepôt : la situation était choquante, d'autant que dans les bureaux, les cadres avaient du gel à disposition. J'ai confirmé aux salariés qu'ils pouvaient exercer leur droit de retrait. » La syndicaliste réclame la fermeture de l'entrepôt, estimant que cette activité (préparer des colis de vêtements pour la vente) n'est pas vitale en période de pandémie : « Nos concurrents ont fermé les entrepôts. On ne comprend pas l'obstination de la direction. » (1)

« Nous avons deux collègues en réanimation »

Dans certains cas la mobilisation des salariés amène les patrons à baisser le rideau, après d'âpres négociations. À Strasbourg, Punch Powerglide fabrique des boîtes de vitesses pour BMW. La direction a décidé de maintenir l'usine ouverte pendant des jours, au grand dam des employés : « Emmanuel Macron, dans son allocution de lundi, a renvoyé la balle aux entreprises, explique Laurent Julien,

secrétaire du CSE (CFDT). Nous nous attendions à ce que notre employeur ferme l'entreprise, et que l'arrêt de la production coûterait 20 millions d'euros. » Dans bien des cas, les chefs d'entreprise ont une interprétation très « personnelle » du droit de retrait. Le patron d'Orchestra déclarait récemment à la presse qu'il « n'était pas juriste » mais que, selon lui, il ne « s'appliquait qu'en cas de danger de mort » (France 3, le 16 mars). En réalité, le Code du travail évoque un « danger grave et imminent pour la vie ou la santé » du salarié.

« Aucun employeur ne peut garantir le risque zéro »

D'une certaine façon, les chefs d'entreprise sont encouragés par le gouvernement à s'asseoir sur le droit de retrait, puisque le ministre Bruno Le Maire lui-même martèle que « tant que les garanties de sécurité sanitaire sont appliquées dans l'entreprise, il n'y a pas de raison de l'appliquer ». Le problème, c'est que ce n'est pas au gouvernement d'en décider, mais au juge judiciaire, si jamais le chef d'entreprise conteste l'exercice dudit droit de retrait... « Aucun employeur, malgré toute la bonne volonté du monde, ne peut garantir le risque zéro, rappelle Ralph Blindauer, avocat spécialisé en droit du travail. Au cours d'une journée de huit heures, les salariés peuvent très bien relâcher leur vigilance quelques instants, et ne pas respecter les règles de distance. La seule façon de réduire les risques de contagion, c'est de confiner les

« NOS PATRONS PRÉTENDENT QUE LE DROIT DE RETRAIT NE FONCTIONNE QUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE ! »
JENNIFER GAILLARD,
CGT ORCHESTRA

MURIEL PÉNICAUD, LE CORONAVIRUS ET LE « DÉFAITISME »

L'histoire est surréaliste. La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) s'est fendue d'un communiqué au vitriol, pour imposer aux boîtes de BTP d'arrêter leurs chantiers. « Une instruction du ministère de l'Intérieur (...) considère que les entreprises travaillant sur les chantiers de BTP peuvent poursuivre

leur activité. C'est méconnaître totalement les métiers du BTP. La Capeb s'oppose à ces consignes qui ne garantissent pas la sécurité des salariés et font peser de graves risques sur la responsabilité des chefs d'entreprise. » Interrogée sur le sujet, Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, s'est dite « scandalisée » par l'initiative de la Capeb :

« Quand un syndicat patronal dit aux entreprises "arrêtez d'aller bosser", ça, c'est du défaitisme. On a besoin de tout le monde sur le pont, bien sûr avec des précautions. » Interrogée par l'Humanité sur cette sortie ministérielle consternante, la Capeb dit ne « pas comprendre la réaction de Muriel Pénicaud ».



Nombreuses sont les grandes surfaces qui n'ont

gens. Dans la période actuelle, de nombreuses entreprises devraient fermer leurs portes. Celles qui ne le font pas mettent en danger la vie des gens, pour quelques euros de plus. »

Dans les secteurs considérés comme essentiels à la survie du pays (alimentation, santé...), les syndicats ne remettent pas en cause la nécessité de continuer à travailler. Mais ils s'alarment des conditions dans lesquelles l'activité s'exerce. La CGT du groupe Carrefour (1) région Centre a adressé un courrier à la DRH pour mettre en œuvre des mesures de sécurité (distribution de masques, installation de Plexiglas protégeant les caissières, filtrage de l'entrée pour limiter le nombre de clients) dans ses magasins. « Les salariés de la grande distribution ont raison de se poser la question du droit de retrait, conclut Ralph Blindauer. La jurisprudence estime que seuls les salariés sur des postes à risques (convoyeurs, policiers...) n'ont pas le droit de l'exercer. Lorsque l'employé de la grande distribution a signé son contrat de travail, il ne savait pas qu'il courrait le risque d'être infecté... » ●

CYPRIEN BOGANDA

(1) Les directions n'ont pas répondu à nos questions.

TRANSFERT DES DIVIDENDES AUX SALARIÉS

« Les sommes dédiées au paiement des dividendes doivent être transférées au maintien de la rémunération à 100 % de l'ensemble des catégories professionnelles de Renault. »
CGT Renault

400 000

C'était, jeudi soir, le nombre de salariés en chômage partiel, selon Muriel Pénicaud, la ministre du Travail.

L'événement

encore ni masques, ni installation de Plexiglas aux caisses, ni filtrage de l'entrée pour limiter le nombre de clients. Chigot/Divergence



ÉDITORIAL
Par Laurent Mouloud

Chair à canon

Sur les champs de bataille, on apelait ça de la chair à canon. Des soldats de petit grade envoyés au front sans moyen ni espoir d'en revenir. En ces temps de guerre sanitaire, nombreux sont les salariés à avoir désormais le sentiment d'être de la chair à virus, sacrifiée au feu de cet « ennemi invisible » baptisé Covid-19. Caissières, livreurs ubérisés, manutentionnaires, maçons, éboueurs... Des centaines de milliers de travailleurs précaires, sans maison secondaire ni télétravail, se retrouvent aujourd'hui en première ligne de la contamination, obligés de venir trimer sous la pression d'employeurs qui s'inquiètent plus de la survie de leur chiffre d'affaires que de celle de leurs employés.

À l'heure du confinement général, l'irresponsable avidité de certaines entreprises de secteurs « non essentiels » doit être dénoncée. Face à une juste inquiétude, ces patrons sans scrupule continuent de faire comme si de rien n'était, l'œil rivé sur leurs profits et la meilleure manière de contraindre les petites mains du prolétariat. Depuis trois jours, les syndicats recueillent des témoignages accablants. Refus d'accepter des temps partiels ou de fournir des protections, obligation de prendre des congés payés, chantage au licenciement... Certains semblent prêts à toutes les turpitudes sociales pour engranger quelques euros de plus. La palme du cynisme revenant au géant de la distribution en ligne Amazon, riche à milliards, qui menace de ne plus payer ses employés qui exerceraient leur droit de retrait pour des raisons sanitaires. Entre sauver ses bénéficiaires et sauver les humains, la firme de Jeff Bezos a choisi !

Cette indécente démonstration, dont les salariés les plus fragiles font prioritairement les frais, a semblé choquer jusqu'au ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. Il a jugé ces pressions « inacceptables ». Las, les belles paroles ne font pas illusion. Dans sa gestion harsardeuse de la crise du coronavirus, le gouvernement est directement responsable d'avoir renvoyé les mesures de protection à la libre appréciation des entreprises. La start-up nation vit toujours dans l'illusion infantile de l'autorégulation du marché et la confiance aveugle dans le patronat. Même, malheureusement, lorsqu'il s'agit de sauver la chair à canon du capitalisme. ●

Chez Petit Navire, des travailleurs en perte

Les 300 employés de la conserverie de poissons de Douarnenez sont sommés de travailler, au mépris de leur santé. Une infirmière raconte.

Tout avait débuté de façon rassurante pour Marie (1), opératrice infirmière en zone de conditionnement de l'usine de Douarnenez. Il y a quinze jours, alors que le Covid-19 s'imposait en France, l'entreprise avait placardé les conseils d'usage. « Nous avons une grande maîtrise de la gestion de la crise puisque nous l'avons déjà vécue sur le continent asiatique », y avait-elle inscrit. Des blouses lavables, des charlottes et du gel hydroalcoolique étaient mis à la disposition des salariés, comme l'exigent les règles du secteur. Ni plus ni moins. Vendredi dernier, alors que les mesures de confinement étaient annoncées, le personnel de Petit Navire, au coude à coude pour conditionner les envois, s'attendait à la fermeture du site. « La direction nous a dit que nous continuerions à travailler et qu'elle s'adapterait à la situation familiale

de chacun d'entre nous », raconte Marie. Mais rien n'est venu et tout s'est dégradé.

Sujette à l'asthme, la jeune infirmière signale son état à son agence, établie au sein même de Petit Navire. On lui répond que la question sera posée à l'infirmière du site. Quelques heures plus tard, ses horaires de travail arrivent par texto pour la semaine suivante. Le début de semaine est du même acabit : la direction intime l'ordre de poursuivre le travail « pour les besoins de la population », assurant que la situation est sous contrôle dans l'usine. « On était tous stupéfaits. Une collègue a fait part de son angoisse. Ils lui ont répondu que ça augmentait la probabilité des accidents du travail et qu'il ne fallait pas stresser. On a aussi évoqué le manque de mesures de sécurité sanitaire dans l'usine. » Soyez responsables ! « nous a-t-on rétorqué », relate Marie. La cafétéria reste ouverte. L'usine n'est pas désinfectée. Mardi, au lendemain de l'allocution d'Emmanuel Macron, rien

ne bouge, sauf le directeur du site, parti dans l'après de sa famille dans le sud de la France.

« J'ai eu envie de faire un abandon de poste. Mais si je m'arrêtais, ils ne me rappelleraient jamais, soupire la jeune femme. On a peur de contaminer nos proches.

« On a peur de contaminer nos proches. On a le sentiment d'être les derniers de cordée. »

On a vraiment le sentiment d'être les derniers de cordée. » En sortant du travail ce jour-là, un nouveau message de l'agence d'intérim survient : « On compte sur vous pour venir au travail. » Le lendemain, la directrice adjointe (2) est bien passée voir le personnel. « Je me réjouis de voir que je peux compter sur vous », leur a-t-elle lâché. Jeudi soir, Marie a décidé de ne plus revenir. « Si je tombe malade, je porte plainte », s'est-elle promis. ●

ELSA GRIGAUT

(1) Le prénom a été modifié.

(2) La direction du site n'a pas donné suite à nos questions.

L'entretien

THOMAS PORCHER

«Le service public est plus efficace que le secteur privé»

Membre des Économistes atterrés, le professeur à la Paris School of Business publie les *Délaissés*, dans lequel il fustige les politiques néolibérales. Tel un rouleau compresseur écrasant les plus défavorisés, le système à bout de souffle accroît les inégalités, détruit la planète et se voit remis en cause par la crise du coronavirus.



Au regard du contexte actuel, quel va être l'impact économique du Covid-19 ?

THOMAS PORCHER Nous faisons face aujourd'hui à une triple crise. Sanitaire, financière et économique. En plus des raisons de santé publique évidentes, il faut tout mettre en œuvre pour la stopper le plus vite possible afin de limiter l'impact économique. Plus elle s'inscrit dans la durée, plus les répercussions seront sévères. À mon sens, nous aurions dû prendre bien plus tôt les mesures drastiques comme le confinement, la fermeture des frontières, le couvre-feu, etc. Elles auraient permis d'atteindre le plateau de contamination plus rapidement, mais aussi de permettre aux populations de prendre dès le début la mesure de l'importance du risque épidémique. À la place, nous avons été dans une situation d'entre-deux avec les gestes barrières, nécessaires mais insuffisants, et, de l'autre, une communication gouvernementale qui nous incitait à sortir pour, par exemple, aller voter aux élections municipales. Le message n'était pas très clair. Les crises financières et économiques sont directement liées à l'urgence sanitaire. Un contrôle rapide de la contamination aurait permis de lever les doutes des marchés financiers sur les incertitudes des États européens à endiguer le Covid-19. Les pertes des petits commerces auraient été rattrapées les trimestres suivants, comme c'est déjà le cas lors des perturbations comme des grèves importantes. L'État aurait alors pu agir pour soutenir les secteurs les plus impactés. Aujourd'hui, nous sommes face à une épidémie qui prend une ampleur inédite et dont les conséquences économiques sont à l'heure actuelle difficilement mesurables.

Et qui risque d'en faire les frais ?

THOMAS PORCHER Si, dans les semaines à venir, notre économie enregistre une baisse conséquente de l'activité, comme lors de la crise de 2008, tous les secteurs d'activité seront touchés. Les différentes réformes du Code du travail menées par Hollande puis poursuivies par Macron permettent de licencier plus facilement. À cela, il faut aussi ajouter la réforme de l'assurance-chômage qui rend plus difficile l'accès

aux prestations chômage et diminue les montants alloués. Les catégories des ouvriers et des employés seront ainsi les premières à en subir les conséquences. Dans une moindre mesure, les cadres pourraient être également touchés. On peut dès lors s'attendre à une diminution des embauches, un gel des augmentations et une hausse des cadences. Tout va dépendre en fait des moyens que le gouvernement sera prêt à mettre en œuvre pour soutenir l'activité, une fois le problème sanitaire réglé. Le président a parlé d'un soutien à l'activité, il faut voir comment cela se traduira dans les actes.

Le coronavirus semble mettre en lumière les défaillances du système capitaliste ?

THOMAS PORCHER En effet, le coronavirus montre la fragilité de notre système. Tant dans la rapidité de la propagation, qui montre une perte de contrôle des flux, que dans la dépendance de nos économies, en particulier dans la fabrication de produits aussi importants que les médicaments. Il ne faut pas non plus éluder la logique austéritaire et managériale mise en œuvre depuis des années et qui a organisé des coupes budgétaires dans les services publics, et notamment dans le secteur de la santé. Aujourd'hui, les personnels en première ligne dans la lutte contre le coronavirus sont ceux des hôpitaux, de la petite enfance, de l'éducation. Ces mêmes travailleurs qui manifestent depuis plus d'un an dans l'indifférence générale alors qu'ils réclament simplement des conditions de travail décentes, qui passent notamment par une augmentation de moyens humains et financiers.

D'où un chapitre entier de votre dernier livre dans lequel vous appelez à la sauvegarde des services publics ?

THOMAS PORCHER Depuis de nombreuses années, on assiste à un travail de sape médiatique pour dénigrer non seulement le service public, mais aussi les agents qui y travaillent. Ils sont souvent taxés de « fainéants », « improductifs », « toujours en arrêt maladie », etc. Pourtant, de nombreuses études montrent que le service public est plus efficace que le secteur privé. D'une part car il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer, mais aussi parce que l'État, en tant qu'investisseur, bénéficiera toujours des taux d'emprunt



les plus avantageux. Il y a également un effet rarement mis en avant, il s'agit de « l'effet multiplicateur de l'investissement public », théorisé par Keynes et maintes fois vérifié. La politique du Royaume-Uni en est un très bon contre-exemple. Le gouvernement a voulu cesser certains partenariats public-privé. Un rapport accablant du National Audit Office (l'équivalent britannique de la Cour des comptes) a montré que, ce faisant, la construction d'écoles coûterait 40 % de plus en cas de délégation au privé, un chiffre qui passerait même à 70 % pour les hôpitaux. Autre exemple, le système de santé aux États-Unis. Essentiellement privé, il représente 17 % du PIB, contre 11,7 % chez nous. En plus d'être inégalitaire, il est plus cher.



ABANDONNÉS SUR L'AUTEL DU PROFIT

Dans son livre *les Délaissés*, paru aux éditions Fayard, Thomas Porcher analyse les conséquences, à différents niveaux, des politiques menées en France et dans le reste de l'Europe depuis la crise de 2008. Gilets jaunes, banlieusards, agriculteurs, mais aussi les cadres, le bilan est sans appel. Tous sont les grands perdants des politiques budgétaires et des cadeaux fiscaux concédés aux plus riches. Pour sortir de cette impasse, l'économiste estime que ces différentes catégories doivent s'unir dans une lutte commune en tant que classe majoritaire. Elles seront alors en position de proposer un nouveau modèle économique à même de répondre aux impératifs sociaux et environnementaux d'aujourd'hui.

concurrency, il faudrait montrer les bienfaits d'une économie mixte avec un secteur public fort qui régleme le privé.

Avec notamment le tournant libéral pour l'agriculture dans les années 1980 ?

THOMAS PORCHER Au début, l'ouverture à la mondialisation a été plutôt bénéfique pour les agriculteurs. Ils pouvaient exporter leurs biens vers le monde entier, mais avec le revers de la médaille : une plus forte concurrence. Pour y faire face, ils ont dû augmenter leur productivité, avec le recours à la mécanisation. Toutefois, les denrées agricoles sont des biens très particuliers. Par exemple, un individu qui mange des pommes ne va pas se mettre à en manger deux fois plus si elles sont deux fois moins chères. En réalité, plus l'ensemble du secteur agricole se mécanise, plus il augmente sa productivité, et plus il voit ses revenus diminuer. L'économiste David Cayla, qui a beaucoup travaillé sur cette question, utilise d'ailleurs l'expression « *la malédiction des agriculteurs* ».

À cela il faut aussi prendre en compte l'extrême financiarisation et tout particulièrement celle des matières premières au début des années 2000. Pour faciliter la vie des investisseurs, les banques ont conçu de nouveaux produits financiers tels que le Goldman Sachs Commodity Index (GSCI). Cet indice sert d'unique référence pour fixer les prix de 24 composantes à l'échelle mondiale. Il mélange à la fois les prix du blé, du sucre ou du soja, mais aussi de certaines énergies comme le pétrole ou le gaz, ainsi que d'autres biens comme les métaux industriels (zinc, aluminium, nickel) ou encore l'or et l'argent. Ces biens, qui pourtant ont des modes de production et de consommation très différents, se retrouvent liés entre eux. Ainsi, la moindre fluctuation sur l'un de ces produits aura un impact immédiat sur tous les autres. Ajoutez à cela l'extrême volatilité des cours. On se retrouve alors avec un système de prix totalement déconnecté de l'économie réelle et du quotidien des agriculteurs. Comment, dès lors, un agriculteur peut-il réaliser des investissements qu'il remboursera sur plusieurs années sans un minimum de visibilité sur les prix ?

Cette extrême financiarisation de l'économie a ensuite conduit à l'explosion des Bourses mondiales en 2008, que vous analysez comme la genèse du mouvement des gilets jaunes...

THOMAS PORCHER À la suite de la crise dite des subprimes, le taux de chômage a explosé partout en Europe. Les plus touchés ont été les catégories des ouvriers et des employés, principalement dans les territoires et dans les banlieues. Au lieu de pratiquer une stratégie de relance de l'économie, les gouvernements européens ont opté pour l'austérité budgétaire dès 2011. Leur seul objectif étant la réduction du déficit public. D'importantes coupes ont été faites sur les collectivités territoriales. L'effet sur les populations fut immédiat. Les Français ont subi la dégradation de leurs services publics, qui s'est traduite par moins de moyens pour les crèches, les écoles, les loisirs ou encore les associations qui animent la vie locale, créant ainsi le sentiment d'être lâchés par les pouvoirs publics. Ensuite, comme dans toute révolution, il faut un déclencheur. Dans le cas des gilets jaunes c'est la taxe sur les carburants qui a joué ce rôle. Il faut bien comprendre que ce type de taxe doit avoir pour but d'inciter un changement des comportements. Dans les grandes villes, cet effet peut fonctionner parce que l'arbitrage entre véhicule et transport en commun est possible. À Paris, par exemple, le taux d'utilisation de la voiture est de 14 %. En revanche, dans les territoires, il est autour de 85 %. Tout simplement parce qu'aucune alternative n'est possible. La taxe perd alors son caractère incitatif et devient punitive. Une taxe sur les carburants est justifiée au nom de l'impératif écologique, mais elle doit s'accompagner de toute une batterie de mesures comme le développement des transports publics partout en France ou une fiscalité plus juste à l'égard des grosses entreprises comme Total.

Le secteur privé a donc aussi un rôle à jouer ?

THOMAS PORCHER Il est normal que dans un pays où une grosse entreprise est implantée, l'État donne son avis. Au moins sur les grandes orientations de politique économique afin que le privé s'inscrive dans un projet de société de plus grande envergure. L'État fixe le cap et les entreprises doivent s'y insérer. Si le but est la

Les Français ont subi la dégradation de leurs services publics.

transition énergétique, la rénovation des bâtiments et les renouvelables, les entreprises peuvent trouver des opportunités à s'engouffrer dans ce projet. Le problème en France, c'est qu'on a l'impression que ce sont les entreprises qui décident à la place de l'État, et

que la seule stratégie de ce dernier consiste à libéraliser l'économie et baisser la fiscalité pour faciliter la vie des grands patrons.

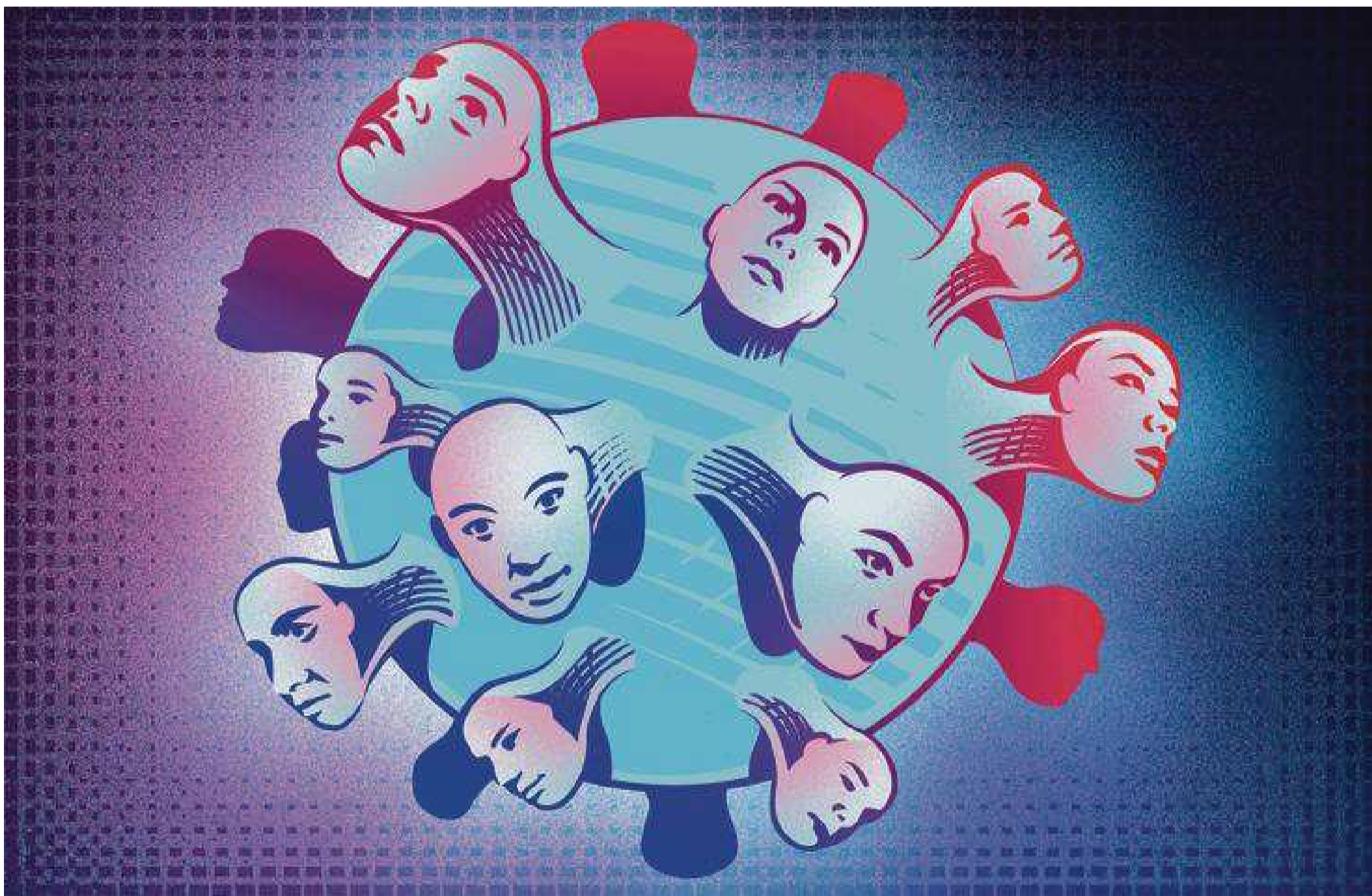
Alors, quelle est la solution ?

THOMAS PORCHER Mon rôle, en tant qu'économiste, est de jeter les bases d'un nouveau modèle en mesure d'apporter une réponse aux enjeux sociaux et environnementaux. Mais le nerf de la guerre, c'est la politique. Mon livre *les Délaissés* a pour objectif de montrer qu'une très grande majorité de Français subit les effets négatifs de l'économie néolibérale. Qu'ils soient gilets jaunes, banlieusards, agriculteurs ou cadres, tous sont victimes du néolibéralisme. La société civile doit dépasser les clivages d'opposition de classes, souvent instrumentalisés par le jeu politique, et réclamer un véritable changement de paradigme économique. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
SYLVESTRE ROME

Il n'y a donc pas d'intérêt « économique » à casser les services publics ?

THOMAS PORCHER C'est une nouvelle fois encore une histoire de gros sous. Il y a une énorme manne financière, je rappelle qu'en France, les retraites représentent 300 milliards d'euros par an, sur laquelle le secteur privé souhaite mettre la main. La libéralisation du rail ou la réforme des retraites, pour ne citer qu'eux, s'inscrivent dans cette logique de privatisation de l'ensemble des secteurs de l'économie à laquelle on assiste depuis une trentaine d'années en France. Nous avons face à nous des élites très dogmatiques. La stratégie d'Emmanuel Macron consiste à mettre en concurrence l'un et l'autre, et faire en sorte que le privé cannibalise le public. On les oppose alors que les deux sont essentiels. Plutôt que de les mettre en



YANN LEGENDRE

Les libertés publiques à l'épreuve du Covid-19

A circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles : le coronavirus autorise la mise entre parenthèses d'un certain nombre de valeurs qui fondent le contrat social. Mais il ne saurait être question de remettre en cause la liberté d'informer, essentielle pour lutter contre la propagation de l'épidémie

La progression fulgurante de l'épidémie de Covid-19 le confirme chaque jour un peu plus : le respect des libertés publiques fondamentales des citoyens, principe au cœur des démocraties, est difficilement compatible avec la gestion sanitaire d'une crise de cette ampleur. « Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne pas savoir demeurer en repos, dans une chambre », écrivait Blaise Pascal. Les pouvoirs publics viennent d'en faire l'amère expérience, ce qui les conduit à durcir jour après jour les restrictions de rassemblement et de déplacement des populations pour tenter d'enrayer la transmission du virus. Des mesures liberticides prises dans un cadre parfaitement légal, celui du droit d'exception.

Pour pouvoir agir dans des situations où l'intérêt national, la sécurité des populations et l'ordre public sont gravement menacés, les démocraties, de longue date, ont été amenées à établir des règles dérogatoires au droit commun. Cette extension des pouvoirs de l'exécutif s'appuie, en France, sur la théorie dite « des circonstances exceptionnelles ». Elle trouve son origine dans l'arrêt Heyriès (1918), l'un des grands arrêts du Conseil d'Etat, qui avait pour objet de faire face aux circonstances de guerre : dans une situation telle qu'on ne peut plus rai-

sonnablement respecter la légalité ordinaire, l'administration est autorisée, sous le contrôle du juge, à prendre toutes les mesures de nature à améliorer les choses. Le juge administratif admet ainsi, en temps de guerre, la légalité de décisions qui seraient invalides en temps de paix, traduisant en termes juridiques la réflexion de Montesquieu : « Il y a des cas où il faut mettre, pour un moment, un voile sur la liberté comme on cache les statues des dieux. »

DES ENTORSES RENDUES LÉGALES

Cette théorie des circonstances exceptionnelles a connu une première traduction législative en 1955, avec la loi, maintes fois modifiée depuis, qui organise l'état d'urgence. Et une seconde traduction dans la loi du 5 mars 2007, intégrée dans le code de la santé publique sous le titre « Menaces sanitaires graves ». Le législateur vient d'en faire une troisième avec l'état d'urgence sanitaire débattu au Parlement jeudi 19 mars : un état d'urgence qui pourra être déclaré en cas de « catastrophe » sanitaire (niveau plus élevé que « menace grave »), et dont l'exécution dépend directement du premier ministre. L'article L. 3131-1 de la loi du 5 mars 2007, intitulé « Mesures d'urgence », précise ceci : « En cas de menace sanitaire grave appelant des mesures d'urgence, notamment en cas

de menace d'épidémie, le ministre chargé de la santé peut, par arrêté motivé, prescrire dans l'intérêt de la santé publique toute mesure proportionnée aux risques courus et appropriée aux circonstances de temps et de lieu. » On notera le vocable « toute mesure », qui ouvre des perspectives très vastes. Dans certains cas, sous certaines conditions et pendant un certain temps, il est donc légal de commettre des entorses aux valeurs qui fondent notre contrat social : les libertés publiques. Soit l'ensemble des droits et des libertés individuelles et collectives garantis par les textes législatifs, traduction dans le droit positif des droits de l'homme et des droits fondamentaux.

Leur liste est longue : liberté d'aller et venir, liberté du domicile, liberté de l'intimité, liberté d'association, de réunion, de manifestation, mais aussi liberté de conscience et de culte, d'enseignement, d'opinion ou de pensée, liberté d'expression, liberté de la presse... et cette liste n'est pas exhaustive. C'est donc une partie de ces libertés publiques qui peuvent être mises sous le boisseau lors d'une grave menace sanitaire. A condition que les mesures prises soient « proportionnées aux risques courus et appropriées aux circonstances de temps et de lieu ».

Si la loi sur les menaces sanitaires graves n'est entrée dans le code de la santé publique qu'en 2007, c'est qu'une telle menace, depuis des décennies, avait cessé de peser sur les pays développés. Depuis la fin du XIX^e siècle, les progrès accomplis dans la connaissance des agents infectieux, le développement des conditions d'hygiène, l'usage des vaccinations, puis des antibiotiques, avaient changé la donne. Dans les années 1950-1960, l'opinion, largement ré-

pondue dans les pays occidentaux, était que les maladies infectieuses allaient finir par être durablement maîtrisées. Ainsi la variole, éradiquée en 1977.

ANNÉES 1990 : UNE PRISE DE CONSCIENCE

« En matière de réflexion sur la sécurité sanitaire, le grand tournant date des années 1990, avec l'apparition des zoonoses émergentes, infections d'origine animale pouvant s'étendre très vite aux populations humaines, rappelle Patrick Zylberman. Le monde a alors pris conscience du danger que représentaient ces nouveaux agents microbiens. Les Etats-Unis ont été les premiers à s'en soucier, et cette préoccupation a couvert la totalité du second mandat de Bill Clinton [1997-2000]. » Une prise de conscience accélérée, explique l'historien des épidémies, par deux événements. D'une part, l'audition devant le Sénat américain, en 1998, de Ken Alibek, Russe exfiltré qui fut pendant plusieurs années le directeur adjoint de Biopreparat (le programme de l'Union soviétique destiné à la guerre biologique), « dont la déposition a glacé de peur tous ceux qui l'ont entendue ». D'autre part, les attentats du 11 septembre 2001, qui ont relancé la crainte d'une attaque bioterroriste.

Le 21 décembre 2001, le Model State Emergency Health Powers Act (MSEHPA), loi sur la santé publique destinée à aider les législatures des Etats-Unis à réviser leurs propres lois pour répondre à ce danger, était communiqué aux assemblées des Etats pour examen et approbation. « Le MSEHPA comporte la possibilité de mesures extrêmement contraignantes et totalement dérogoires aux libertés publiques, notamment le fait de mettre en quarantaine des personnes asymptomatiques, précise Patrick Zylber-

POUR VENIR À BOUT D'UNE ÉPIDÉMIE GALOPANTE, UN RÉGIME AUTOCRATIQUE SERAIT-IL PLUS EFFICACE QU'UNE DÉMOCRATIE ? PAS SI SIMPLE

man. Tous les Etats ne l'ont pas adopté en tant que tel. Mais, partout, la possibilité de recourir à la contrainte administrative en cas de menace sanitaire grave a été renforcée sous une forme ou sous une autre. Y compris en Europe, où l'on est moins enclin qu'aux Etats-Unis à adopter des mesures directement attentatoires aux libertés publiques.»

Voilà pour les textes. Mais dans la pratique, ces mesures exceptionnelles n'ont pratiquement jamais subi l'épreuve du feu dans nos démocraties. En revanche, cette stratégie sanitaire d'urgence a été utilisée dans plusieurs pays d'Asie-Pacifique. Pour lutter contre la propagation du coronavirus SARS-CoV, l'agent du SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) responsable de plusieurs milliers de morts en 2002-2003, des pays comme Taïwan ou Singapour ont appliqué des mesures très coercitives, tel le port obligatoire d'un bracelet électronique à la cheville pour les personnes ayant commis des infractions à la quarantaine. «Dès le début de l'épidémie, le Vietnam a mis en place des mesures de quarantaine et de confinement très fortes. Résultat : il y a eu très peu de cas. Dans cet Etat communiste, le sacrifice des libertés individuelles au nom de la protection des populations a été payant», ajoute l'anthropologue Frédéric Keck, spécialiste des catastrophes sanitaires. De même, c'est en prenant des mesures très fortement liberticides que la Chine vient de parvenir à inverser la courbe de propagation du Covid-19 à l'intérieur de ses frontières. Pour venir à bout d'une épidémie galopante, un régime autocratique serait-il plus efficace qu'une démocratie? Pas si simple.

S'il est, en effet, une liberté publique essentielle pour lutter contre une épidémie de façon précoce, et donc efficace, c'est la liberté d'informer. Or, ainsi que le rappelle au Monde l'Américain David Heymann, sommité mondiale en matière d'épidémiologie et de santé publique, «la Chine n'a pas signalé les foyers de SRAS lorsqu'ils sont apparus, en novembre 2002. Au moment où elle l'a fait, en février 2003, le virus s'était propagé dans tout le pays, et plusieurs mois précieux ont ainsi été perdus».

En ce qui concerne l'épidémie de Covid-19, la Chine – comme l'Iran – a de nouveau longtemps temporisé, muselant la liberté d'expression des lanceurs d'alerte avant d'admettre la gravité de la crise. A contrario, l'Etat démocratique de Taïwan semble mener depuis le début une gestion exemplaire de la crise, grâce à des mesures d'ampleur prises très précocement et dans une grande

transparence. Quant à Singapour, démocratie autoritaire dont David Heymann revient tout juste, il a «pour politique sous-jacente de permettre à chacun de comprendre comment empêcher que soi-même ou ses proches soient infectés. Les personnes contacts doivent signaler leur température deux fois par jour à l'aide d'une application de téléphonie mobile; ceux qui ne le font pas sont identifiés et condamnés à une amende, ou placés sous surveillance à domicile».

DES MESURES «PROPORTIONNÉES»

Mais la France, à l'instar de ses voisins occidentaux, n'est ni Taïwan ni Singapour. Son régime démocratique y est plus libéral, son sens du civisme et de la discipline aussi. De plus, l'Occident n'a pas cette longueur d'avance que le SRAS et quelques autres vagues épidémiques ont donnée à l'Asie du Sud-Est en matière de stratégie sanitaire. Pour toutes ces raisons, il s'est révélé particulièrement délicat pour le pouvoir exécutif d'estimer quelles étaient les mesures «proportionnées» qu'il convenait d'adopter pour lutter contre la propagation du SARS-CoV-2.

Car les pouvoirs démocratiques doivent ici répondre à des injonctions paradoxales. Il leur faut tenter de concilier efficacité et respect des libertés. Tenir compte de la demande sociale de protection sanitaire, mais aussi de la défiance envers les contraintes imposées par l'Etat. Trouver la juste mesure entre trop et trop peu. Choisir entre la persuasion et l'obligation. Miser sur la pédagogie et sur l'expertise des autorités sanitaires. Le tout dans un contexte d'urgence et d'actualisation permanente des connaissances.

Face à cette difficulté, le gouvernement français a choisi la graduation des atteintes aux libertés publiques. Contre l'avis de certains scientifiques et médecins, qui estimaient qu'il fallait agir plus vite et plus fort en matière de mesures préventives, il s'est tout d'abord borné à interdire les rassemblements de plus de 1 000 personnes, puis de plus de 100 personnes. Jeudi 12 mars, il annonçait la fermeture de toutes les crèches, écoles et universités. Très vite, il apparut que ce n'était pas suffisant, et que l'on s'acheminait vers un scénario dramatique à l'italienne. Mais, là encore, le train de mesures a été progressif. Tout en annonçant samedi 14 mars au soir la fermeture de tous les cafés, restaurants et commerces non indispensables, le premier ministre, Edouard Philippe, a exhorté les Français à respecter d'eux-mêmes les règles de distanciation sociale. Mais cet appel à la responsabilité

LES POUVOIRS
DÉMOCRATIQUES
DOIVENT ICI
RÉPONDRE À
DES INJONCTIONS
PARADOXALES.
IL LEUR FAUT TENTER
DE CONCILIER
EFFICACITÉ
ET RESPECT
DES LIBERTÉS

individuelle n'a pas été concluant. D'où le confinement général annoncé lundi 16 mars, avec des sanctions aux contrevenants. Une montée en puissance qui laisse en suspens plusieurs questions.

Question de confiance, tout d'abord. Les Français accepteront-ils sans rechigner les contraintes très fortes qui leur sont désormais imposées? La réponse ne relève pas seulement d'une bonne communication, mais aussi de notre capacité à observer les gestes d'hygiène et les comportements adaptés à la prévention des maladies infectieuses. «Contrairement aux pays anglo-saxons et scandinaves, cette culture de santé publique est peu développée en France, du fait notamment du divorce entre l'Etat et la médecine libérale. Dans ce contexte, et à une époque où les réseaux sociaux permettent à n'importe qui de dire n'importe quoi, il va falloir établir de nouvelles règles de confiance. Or, la confiance ne s'improvise pas», remarque François Buton, chercheur au CNRS en science politique (ENS de Lyon) et bon connaisseur de l'histoire de la surveillance épidémiologique.

L'ALTRUISME EN EXAMEN

Question de responsabilité collective, ensuite. Une population, certes, accepte d'autant mieux de restreindre ses libertés individuelles qu'elle en comprend l'intérêt général. Mais cela ne suffit pas. «La valeur qui est en examen, fondamentalement, c'est l'altruisme. Est-ce que chacun est prêt à accepter un certain nombre de contraintes même s'il ne se sent pas malade pour protéger les autres?», s'interrogeait le 12 mars, sur France Culture, l'ancien directeur de la santé William Dab, professeur titulaire de la chaire d'hygiène et sécurité du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam).

«Exercice de psychologie sociale grandeur réelle. Une grande partie des gens, même très informés, ne répondent donc réellement qu'à la contrainte... (ce qui explique plein de trucs sur la crise écologique)», tweetait l'écologiste Cécile Duflot, dimanche 15 mars, en commentaire d'une vidéo montrant les Parisiens se pressant aux étals d'un marché. Le 16 mars, la Fédération hospitalière de France appelait les Français, dans un communiqué, à «un immense élan de civisme national» pour permettre aux hôpitaux publics de soigner dans les meilleures conditions possibles l'épidémie. «Il faut se protéger soi-même, mais aussi protéger nos aînés et les personnes les plus fragiles en appliquant à la lettre les consignes du gouvernement», insistait son président, Frédéric Val-

letoux. L'avenir, là encore, montrera si ces injonctions suffisent. Faute de quoi, l'exécutif pourrait envisager l'état d'urgence, s'aidant alors de l'armée pour faire respecter le confinement général.

Question, encore, de solidarité et d'équité. «Restreindre les libertés publiques, oui, mais les libertés de qui? Le virus touchant préférentiellement les gens les plus fragiles, les moins informés, ceux parmi lesquels la promiscuité est la plus grande, l'épidémie suivra forcément un gradient social. Attention à ce que les plus pauvres ou les plus isolés ne soient pas stigmatisés et tenus comme responsables de ce qui leur arrive», s'inquiète François Buton. Dans son Histoire de la folie (1972), le philosophe Michel Foucault décrivait ainsi les léproseries médiévales comme des machines à créer l'exclu, «cette figure insistante et redoutable qu'on nécarte pas sans avoir tracé autour d'elle un cercle sacré». Une mise en garde sur laquelle revient également le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), dans un avis rendu, vendredi 13 mars, à la demande du ministre de la santé, Olivier Véran, en soulignant que «les décisions qui seront prises, quelle qu'en soit la nature, doivent répondre à l'exigence fondamentale du respect de la dignité humaine, c'est-à-dire que la valeur individuelle de chaque personne doit être reconstruite comme absolue».

Question de temps, enfin. Car l'adhésion de la population à des mesures très contraignantes, dans nos pays démocratiques, ne peut pas durer indéfiniment. «A Wuhan, la ville chinoise d'où est partie l'épidémie, les gens sont depuis deux mois mis en quarantaine sans pouvoir sortir de chez eux, dépendant complètement des comités de quartier pour leur ravitaillement... Même en Suède, où la culture de santé publique est assez forte, je ne suis pas sûr qu'on supporterait ça très longtemps», remarque l'historien Patrick Zylberman.

Le CCNE rappelle, quant à lui, «le danger qu'il y aurait à étendre ces mesures contraignantes au-delà de ce qui serait nécessaire à la lutte contre l'épidémie ou à cause d'une conception inadaptée du principe de précaution». Dans Surveiller et punir (1975), Foucault, toujours lui, expliquait comment la propagation de la peste avait permis aux Etats, au XVII^e siècle, d'imposer des mesures coercitives à travers leur pouvoir de normalisation. Entre liberté et sécurité, l'épidémie de Covid-19 soumet les démocraties à un exercice politique d'une rare difficulté. ■

CATHERINE VINCENT

«Même lors d'une crise grave, on ne doit pas tout sacrifier à l'intérêt de la santé publique»

DIDIER TRUCHET est professeur émérite en droit public à Paris-II, président d'honneur de l'Association française de droit de la santé (AFDS)

La traduction législative de la théorie des circonstances exceptionnelles dans le code de santé publique, en cas de «menaces sanitaires graves», date de mars 2007. Pourquoi si tard?

L'histoire de cette loi a un nom : le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère). Dans les années antérieures au début de l'épidémie, en 2003, le droit de la santé français, comme celui de tous les pays développés, avait eu tendance à considérer que les grandes pandémies mondiales étaient terminées. Soudain, le SRAS a montré que la France était tout à fait démunie de moyens juridiques pour prendre des mesures adaptées à une pandémie inconnue. Avec des questions très concrètes et extrêmement délicates sur lesquelles tout le monde sechait. Exemple : le Vietnam expulse des Français malades vers la France; la France est-elle obligée d'accueillir sur son sol, à Roissy, ses propres citoyens expulsés et malades, ou peut-elle leur refuser cet accès par crainte qu'ils infectent tout le territoire? La question a été posée au Conseil supérieur d'hygiène publique,

où je siégeais alors en tant que juriste. Le Quai d'Orsay ne le savait pas, les collègues internationalistes que je consultais non plus. La révélation de ce vide juridique, tout comme la montée croissante des menaces de zoonoses (ces infections d'origine animale pouvant s'étendre aux populations humaines) dans le monde ont conduit à l'adoption de la loi de 2007, qui vise à doter la France des moyens légaux de faire face à de telles situations.

L'article L-3131 indique que, en cas de menace sanitaire grave, le ministre chargé de la santé peut prescrire «toute mesure proportionnée aux risques courus».

La question réside donc dans la proportionnalité. Dispose-t-on d'une jurisprudence en la matière?

Hormis une ou deux décisions très partielles du conseil d'Etat sur les conséquences indemnitaires d'un dommage causé par la vaccination lors de la pandémie de grippe A (H1N1) de 2009, l'application de ce texte n'a pas suscité de jurisprudence. Mais on en aura très probablement bientôt. Il serait bien extraordinaire que, à un moment ou un autre, il n'y ait pas des contestations sur une ou plusieurs des mesures prises actuellement pour lutter contre le SARS-CoV-2. En ce sens, ce que l'on vit actuellement est inédit.

La notion de proportionnalité, en revanche, nous est plus familière. L'exigence de proportion à la gravité de la menace d'une part, aux moyens dont on dispose pour y faire face d'autre part, est en effet une exigence générale de tout le droit de la police administrative. C'est évidemment une notion extrêmement subjective. Pour cette raison, elle déconcerte ou irrite beaucoup de non-juristes. Notamment les scientifiques, qui ont du mal à entendre que les décisions prises impliquent toujours un choix entre les restrictions aux libertés qu'impose la situation et la nécessité de ne pas aller trop loin. «Proportionné», cela veut dire très exactement cela, et ce n'est pas beaucoup plus précis : il ne faut en faire ni trop ni trop peu, par rapport à ce qui est nécessaire pour gérer la situation.

Dans ce «ni trop ni trop peu», que pensez-vous du maintien du premier tour des élections municipales?

Cette décision n'avait rien d'incohérent, contrairement à ce que l'on a beaucoup entendu. Dans un contexte comme celui-ci, il s'agit d'effectuer une pesée, de chercher un équilibre. Le pouvoir politique a estimé que, malgré la gravité de la menace sanitaire, il était très important pour la vie démocratique du pays que les élections municipi-

pales puissent se tenir. On peut être d'accord ou pas avec cette décision, mais ce choix n'est pas l'effet du hasard : c'est sa responsabilité, et c'est aussi le risque qu'il prend. Même dans une crise épidémique grave, on ne doit pas tout sacrifier à l'intérêt de la santé publique. Il demeure d'autres intérêts généraux, et des libertés fondamentales qu'il faut concilier avec la gestion sanitaire.

Quels exemples constitueraient selon vous un dépassement manifeste de ces mesures «proportionnées»?

Prendre prétexte d'une crise sanitaire grave pour adopter des mesures liberticides qui n'auraient aucun effet bénéfique sur la santé publique : limiter par exemple la liberté de la presse et de l'information. Une autre ligne rouge à prendre en compte est celle de la durée. Une mesure qui est justifiée au moment où elle est prise peut cesser de l'être si la situation a évolué, ou si elle se prolonge trop longtemps. Elle peut alors être jugée excessive, y compris par le juge administratif. Si des proches attaquaient aujourd'hui une décision qui les empêche d'aller voir leurs vieux parents dans un Ehpad, ils perdraient. Mais dans deux semaines ou un mois? Il n'est pas impossible que le juge dise alors, même si la situation sanitaire ne

s'est pas beaucoup améliorée, qu'une mesure d'exclusion aussi longue porte une atteinte excessive à l'intérêt et à la liberté de la vie familiale.

Vous étiez au Conseil supérieur d'hygiène publique lors des épisodes épidémiques du SRAS, du H1N1, du H5N1. Qu'en avez-vous retenu?

Avant tout, j'y ai appris combien il était difficile de décider, pour une autorité politique ou administrative, quand la connaissance manque et que les meilleurs experts se divisent sur la gravité de la menace et des mesures à prendre. Un gouvernement ne peut alors prendre que des paris. Et il les prend avec, pour lui, des conséquences terriblement asymétriques. Car, si le pari est perdu, c'est-à-dire si l'épidémie explose ou si, au contraire, on s'aperçoit après coup que la mesure contraignante prise n'était pas nécessaire, tout le monde le verra. Mais si le pari est gagnant, personne ne lui en saura gré parce que personne ne saura, pas même lui, ce qui se serait passé si les mesures n'avaient pas été prises. Il y a là une dissymétrie totale. Cela m'a rendu très indulgent envers les ministres de la santé dans ce genre de situations, qu'ils soient de gauche ou de droite. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
CATHERINE VINCENT

Par
CHECKNEWS.FR

Libération met à disposition de ses lecteurs un site, *CheckNews*, où les internautes sont invités à poser leurs questions à une équipe de journalistes. Notre promesse : «Vous demandez, nous vérifions.»

En ce moment, nous répondons chaque jour à une quinzaine de questions sur la crise du coronavirus – nous en avons reçu près de 500 en une journée mercredi, un record.

Confinement, informations sur l'épidémie, annonces politiques... Vous retrouverez toutes les réponses sur notre site ainsi que dans un grand format : <https://www.liberation.fr/apps/2020/03/nos-reponses-coronavirus/>

Vos questions, nos réponses sur le confinement

Est-il encore possible d'aller faire son marché ?

Le week-end dernier, de nombreux internautes ont été choqués de voir que les chalands se rendaient au marché, créant une foule compacte sans respect des mesures sanitaires. Une semaine après, les marchés sont encore ouverts, en dépit de la mise en place du confinement. Puisque les déplacements pour acheter des produits de première nécessité sont autorisés, «il est possible de se rendre avec son attestation de déplacement dérogatoire dans un marché distribuant des produits alimentaires et de première nécessité», confirme le ministère de l'Intérieur à *CheckNews*. Rappelant que les gestes barrière doivent être respectés et qu'il faut limiter son déplacement dans la durée, Beauvau précise que «des contrôles de police et de gendarmerie sont effectués sur les marchés

pour vérifier que seuls des produits alimentaires et de première nécessité sont vendus, à l'exclusion de tous les autres produits».

Dans sa newsletter consacrée au XII^e arrondissement, la mairie de Paris donne des consignes : «Files d'attente matérialisées au sol avec distance minimale d'un mètre entre deux clients et des espacements plus importants des stands positionnés en quinconce. Des mesures complémentaires sont également à l'étude pour améliorer le dispositif de contrôle à l'entrée des marchés les plus fréquentés.» Ces règles s'appliquent dans toute la France. Sur le site de la mairie d'Aix-en-Provence, par exemple, il est aussi indiqué que le marché (uniquement alimentaire) est ouvert, jusqu'à nouvel ordre.

PAULINE MOULLOT

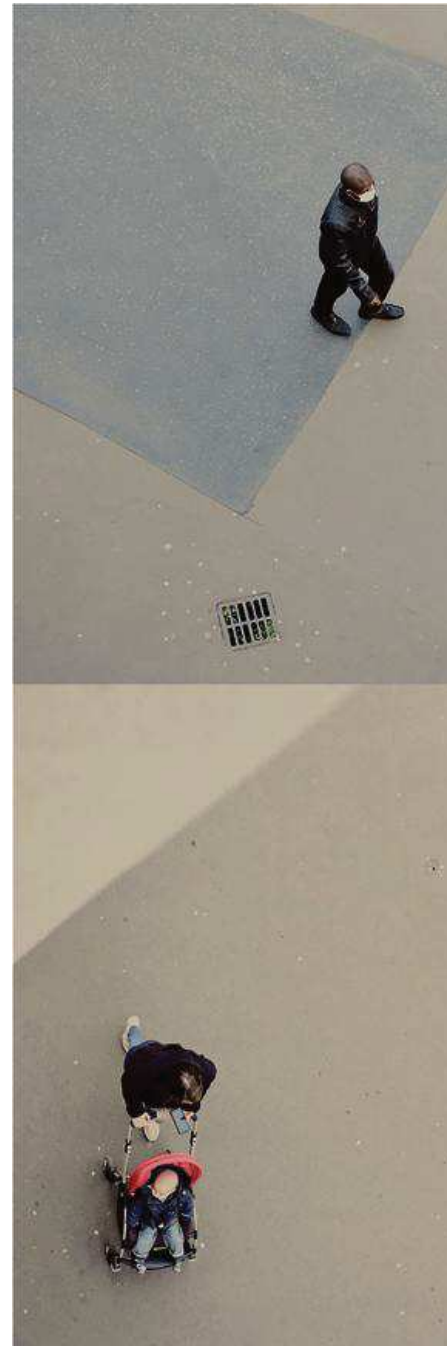
Est-ce que je peux retrouver mon amoureux(se) ?

Beaucoup de lecteurs et internautes nous ont demandé si, pendant la période de confinement (qui durera vraisemblablement plus de quinze jours), il est possible de rendre visite à son petit ami ou à sa petite amie à son domicile, dans le cas où vous n'habitez pas sous le même toit. Hélas. Dans le cadre d'une importante restriction de la liberté de déplacements décidée par les autorités afin de lutter contre la propagation du Covid-19, sont uniquement autorisées les sorties pour motif professionnel, de santé, pour raisons familiales, pour aller faire ses courses ou se dégoûdir les jambes en solo (ou en duo, mais uniquement avec la personne avec laquelle vous êtes confiné) et pendant un temps bref.

À la question de savoir s'il vous est permis de vous rendre régulièrement chez votre amoureux ou votre amoureuse, le ministère de l'Intérieur, contacté par *CheckNews*, se montre inflexible : «Non, cela n'est pas permis de manière régulière dans le cadre du confinement, nous répond-on. Une sortie pour motif familial impérieux peut être envisagée dans le cas d'une extrême nécessité.» Un rendez-vous sentimental ne semble pas relever d'une telle urgence.

Le ministère de l'Intérieur rappelle que la règle, pour l'heure, est de demeurer chez soi afin d'éviter au maximum tout contact avec d'autres personnes, et ainsi aider à ne pas propager davantage le virus.

ANAÏS CONDOMINES





A Paris. Images
extraites de la série
«120 mm». PHOTO CYRIL
ZANNETTACCI. VU

Peut-on se rendre à l'enterrement d'un proche ?

Pendant cette période de confinement, la question de l'organisation des funérailles se pose d'autant plus qu'elles sont, pour la plupart, l'occasion de larges réunions familiales.

Afin de limiter le risque de propagation du virus, les autorités imposent désormais de grandes restrictions de déplacements. Seules sont autorisées les sorties pour raisons professionnelles ou de santé, dans le cas de besoins familiaux impérieux, pour aller faire ses courses ou prendre l'air quelques instants en solitaire. Quant aux rassemblements de personnes, ils sont en règle générale proscrits.

Néanmoins, pour des raisons évidentes, les cérémonies funéraires demeurent possibles, indique le ministère de l'Intérieur contacté par CheckNews. Mais «les funérailles doivent se dérouler dans la stricte limite du cercle des intimes, donc en nombre très

réduit et en observant scrupuleusement les gestes barrières».

Les personnes invitées à se rendre aux enterrements devront se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire, disponible sur le site du ministère de l'Intérieur. Sur ce point, la Préfecture de police précise que «seuls les membres proches de la famille ainsi que les desservants de rites funéraires pourront donc faire l'objet d'une dérogation sur des «motifs familiaux impérieux»».

A Paris, une limite de vingt personnes a été fixée. «Sur instruction de la préfecture de police, les cérémonies funéraires sont autorisées avec une limite de vingt personnes maximum, en lieu clos comme en extérieur dans les cimetières», lit-on par exemple dans la newsletter de la mairie du XII^e arrondissement.

AN.C.

Puis-je prendre ma voiture pour aller à l'hypermarché ?

C'est une question que l'on se pose peu à Paris, mais davantage dans le reste de la France. Plusieurs lecteurs nous ont ainsi interrogés pour savoir s'il était possible de prendre sa voiture pour se rendre dans une grande surface à quelques kilomètres (ou même dizaines de kilomètres) de son domicile pour remplir son frigo.

Sur ce point, le ministère de l'Intérieur indique que le cadre général prévoit que «la sortie doit être nécessaire et brève et se faire au plus près de chez soi». En principe, le déplacement vers un commerce est autorisé s'il s'agit du commerce alimentaire le plus proche de son domicile. Il est alors possible de s'y rendre en voiture si nécessaire, seul ou avec la personne avec laquelle on est confiné.

Mais tous les commerces ne se valent pas (ni ne pratiquent les mé-

mes tarifs). Peut-on se rendre dans une grande surface distante de plusieurs kilomètres si l'on a une supérette près de chez soi dont les prix sont prohibitifs et les choix trop limités, par exemple ? «Oui. Les gens peuvent aller faire leur course dans un hypermarché un peu plus loin s'ils n'ont pas d'autre solution. Mais c'est une question de bon sens : il faut faire ses déplacements de manière rationnelle.»

Concernant une éventuelle limitation de distance, le ministère de l'Intérieur en appelle aussi à la raison : «Il n'y a pas de limite kilométrique.» A noter que, dans tous les cas, il faut remplir une attestation de déplacement pour «effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés» pour chaque sortie.

VINCENT COQUAZ

AI-je le droit d'aller faire mon footing du dimanche ?

Le premier jour du confinement, le ministère de l'Intérieur a précisé qu'il était possible d'aller courir, muni d'une attestation sur l'honneur où l'on a renseigné la case suivante : «Déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie». Autre condition : courir seul (ou accompagné d'une personne avec qui on vit confiné) et garder ses distances avec les personnes que l'on croise.

Le confinement –besoin de respirer et météo plaisante aidant– a réveillé ou encouragé de nombreuses vocations de course à pied. Un peu trop, peut-être. Sur Twitter jeudi, le community manager du ministère des Sports a calmé les ardeurs d'un

homme habitant à la campagne et demandant combien de kilomètres il pouvait parcourir : «1 km, 2 km max... Il n'est pas question de s'éloigner de chez soi. La règle est au confinement pour tout le monde. Rappelez-vous que vous ne devez sortir que pour des urgences comme les courses ou votre santé. Un petit footing est possible pour votre équilibre, mais pas un 10 km!» Contacté par CheckNews, le ministère de l'Intérieur ne reprend pas à son compte cette limite kilométrique mais insiste sur la «courte période» et la proximité du domicile. A Paris, le préfet de police, en concertation avec le maire, a interdit tout déplacement et rassemblement sur les berges de la Seine. A Bordeaux, même décision concernant les quais de la Garonne.

ROBIN ANDRACA

«A proximité de chez moi», ça correspond à quoi ?

L'une des dérogations sur attestation permettant de sortir exceptionnellement de chez soi pendant le confinement autorise les «déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie». Fort bien. Mais que doit-on comprendre quand on lit «à proximité du domicile» ?

Contacté par CheckNews, le ministère de l'Intérieur indique qu'il n'y a pas, à proprement parler, de distance au-delà de laquelle votre sortie pourrait être punie d'une amende de 135 euros. Mais tient à apporter ces quelques précisions : «Il n'y a pas de limite kilométrique. Il faut rappeler que la règle est le confinement et le fait de rester

chez soi. La sortie n'est que dérogatoire si elle est nécessaire et doit être brève et se faire au plus près de chez soi. Par exemple, il faut aller à la boulangerie du bout de la rue et ne pas prendre sa voiture pour se rendre à une boulangerie à plusieurs kilomètres. Il faut que les citoyens en responsabilité appliquent ce principe à tous les déplacements strictement nécessaires.»

Idem concernant l'activité physique, le ministère de l'Intérieur explique : «Il n'y a pas de règle, ou de limite kilométrique précise, parce qu'on en appelle à la responsabilité des gens.» Aux agents de police, donc, de déterminer ce qui relève d'une zone se situant, ou non, à proximité du domicile de la personne contrôlée.

R.An.

Ecole à distance: «Combien de temps on va tenir?»

Depuis le lundi 16 mars, 12,7 millions d'élèves ont classe à la maison. Un casse-tête pour tout le monde

Il a fallu quelques jours à Pauline Laby, enseignante à Paris et mère de trois enfants de 2, 4 et 7 ans, pour «*envisager l'inénarrable*»: que l'école se ferait Emmanuel Macron, depuis son salon. «*A force d'entendre que le scénario à l'italienne, ce n'était pas pour la France, on avait fini par croire qu'on passerait entre les mailles du filet*», reconnaît-elle. Un filet qui maintient les écoliers, collégiens et lycéens en confinement. «*Mais pas en vacances*», n'a cessé de marteler le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, en appelant à la mobilisation de tous pour assurer, à distance, la «*continuité pédagogique*». «*C'est inédit*, reprend Pauline Laby, porte-parole du SF-UNSA à Paris. Et même pour moi qui ne suis pas un parent lambda, puisque enseigner est mon métier, il faut du temps pour trouver ses marottes et relever le défi.»

Ce temps, beaucoup de familles ne se sont pas accordés: dès le lundi 16 mars, au premier jour de la fermeture des classes, le nombre de connexions simultanées au CNET l'opérateur officiel de l'école à distance, et aux espaces numériques de travail – les «*ENT*» – dont dispose chaque établissement, ont grippé la machine. Le gouvernement avait pourtant martelé que «*lout tous seraient supporter que 12,7 millions d'enfants les solliciter en même temps*».

L'agacement, dans les foyers, n'en a été que plus vif. Certains,

échaudés, comptent déjà les «*jours perdus*». «*Lundi, on n'aurait pas à se connecter pour aider la petite dernière*, raconte Dalila Benhadda, mère de cinq enfants, dont trois scolarisés entre le CE1 et la terminale, à Sevran (Seine-Saint-Denis). *Il a fallu tout nous renvoyer par mail. Résultat, on s'y met seulement maintenant, et on est déjà en retard*», confiait-elle mercredi. D'autres parents, au contraire, regrettent d'en avoir déjà «*trop*». «*Si ça continue à ce rythme, on ne va pas y arriver*, confie Guillaume Tixier, journaliste, confiné avec ses jumelles à Paris. *Il faut leur dicter des choses, prendre des photos des dessins, envoyer des mails aux maîtresses...*» Jjongler entre le travail scolaire et le travail des parents. S'occuper des courses et de la maison. Et, surtout, rester patient.

«On a tout stoppé»
Devant ces difficultés, certains ont déjà «*découlé*». «*On avait fixé un emploi du temps quasiment calé sur celui du collège*, raconte une maman de deux préadolescentes à Bordeaux (Gironde). *Lever 7h30, travail "sans écran" le matin, travail "sur écran" l'après-midi. Je pensais réussir, en parallèle, à télétravailler. En quarante-huit heures, on était en crise. On a tout stoppé.*»

Abdel Mounimi, enseignant d'informatique et de SVT dans un lycée de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), raconte avoir travaillé «*quarante-huit heures d'affilée*», dimanche et lundi derniers, pour

mettre en ligne des PDF, tutos, documents, et même lancer un forum. «*Mardi, j'ai reçu un message m'informant que j'avais dépassé mon quota de connexion*», «*A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles*», peut-on lire sur ce courriel. «*Les outils du ministère, du rectorat et de la région ne suffisent pas. En temps normal, les élèves passent leur temps à perdre leurs identifiants ou leurs mots de passe, et on voudrait qu'ils soient autonomes du jour au lendemain et qu'une "plus-value pédagogique" se dégage pour chacun?*» Abdel Mounimi voit autour de lui de nombreux collègues se tourner vers des logiciels et des applications qui ne sont pas «*RGPZ compatibles*» (respectant la protection des données), dit-il – des réseaux sociaux, des plates-formes de jeux vidéo... «*Combien de temps va-t-on tenir comme ça?*»

D'autres, au contraire, voient déjà un «*progrès*» se dessiner au fil des jours. «*Lundi, j'ai voulu faire un cours à des terminales. Ma classe à la maison, le portail du CNET*, raconte Philippe Watrelot, professeur d'économie dans un lycée de Savigny-sur-Orge (Essonne). *A l'heure du rendez-vous, rien ne marchait. On a tout paniqué.* Avec quelques jours de recul, ce professeur chevronné regrette un peu l'«*emballage*» du début de semaine: «*On a surcompté l'angoisse collective pour un souci de mettre en place le suivi pédagogique très rapidement, trop rapidement sans doute.*»

«J'avais 33 élèves sur 30 connectés et ils étaient presque plus réactifs qu'en classe»

PHILIPPE WATRELOT
professeur d'économie

Ses «*Web conférences*», mercredi et vendredi, se sont «*parfaitement déroulées*». «*Sur trente-trois élèves, j'en avais trente de connectés, et ils étaient presque plus réactifs qu'en classe*», s'étonne l'enseignant. Les trois lycéens qui manquaient à l'appel sont aussi les trois qui, en temps normal, sont toujours absents. Pour des jeunes sur la pente du décrochage, l'école à distance fait peser un gros risque.»

Des élèves «dans la nature»

«*Comment faire pour que le gouffre ne s'agrandisse pas entre les élèves qui sont suivis, motivés, cadrés, et ceux qui sont déjà en temps normal dans la nature?*», s'interroge aussi Benjamin Marol, professeur d'histoire dans un collège relevant de l'éducation prioritaire à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Dans la classe de vingt-quatre élèves dont il est professeur principal, seulement un tiers, estime-t-il, est en mesure de «*travailler sérieusement seul face à un écran*». Un tiers devrait s'«*ac-*

cher». Le dernier tiers n'a pas d'ordinateur ou pas de connexion à Internet. Pour cette frange de jeunes sans moyens de travailler à distance – soit 5 % des effectifs, selon l'éducation nationale –, le gouvernement s'est engagé à fournir l'équipement nécessaire. Benjamin Marol a passé une partie de sa semaine à tenter de les contacter, un à un, pour trouver un moyen de communiquer. Deux restent injoignables.

Marie Lompre, enseignante de physique dans un lycée près de Rennes (Ille-et-Vilaine), recensait encore, mercredi, une dizaine d'élèves de 1^{re} – sur un total de 70 – qui ne s'étaient pas connectés à ses cours. «*Je les ai relancés*, explique-t-elle. *Mais je veux rester prudente dans mes attentes. Le risque, c'est qu'ils se sentent vite débordés.*»

«*Pour eux, le bac n'est pas loin*, reprend l'enseignante, et honnêtement, je ne vois pas comment il est possible de le maintenir sans aménagements.» Des «*aménagements*», Morgane Wattedled, en deuxième année de BTS à Saint-Denis, espère en bénéficier pour les examens programmés en mai. «*On ne sait pas s'ils seront reportés*, dit-elle. *On ne nous dit rien... sans doute parce qu'on n'en sait rien!*» En attendant, l'étudiante de 19 ans raconte «*travailler énormément*» depuis le début du confinement: «*J'essaie de faire comme si j'étais en cours, mais sans explications en direct, ce n'est pas facile.*» Elle redoute aussi les contrôles à venir.

Manon, 14 ans, veut rester confiante. «*Etudier seule, ça ne semble pas naturel au début*, mais je garde le cap», explique cette bonne élève. Collégienne à Auray (Morbihan), dans l'un des «*clusters*» précédemment identifiés, l'adolescente a arrêté les cours «*quinze jours avant tout le monde*». «*Je travaille entre une heure trente et deux heures par jour; ça ne me semble ni trop lourd ni ingérable. Mais il faut faire preuve d'une vigilance constante pour ne pas manquer un message, une demande... J'ai toujours un peu peur de perdre le fil.*»

Une peur qui se manifeste dès l'école primaire. «*Les mamans m'ont tout de suite dit: "Pour tel et tel enfant, l'école à distance ça ne va jamais marcher"*», raconte Karim Bacha, directeur d'école à Ille-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Dans chacune de ses dix classes, de deux à quatre enfants restent «*injoignables*», pour des raisons diverses: certaines familles sont hétérogènes par des proches, d'autres ne parlent pas – ou mal – le français. «*Ici, tout passe par l'oral*», explique cet élu du syndicat SNUipp-FSP. Il n'a pas l'intention de «*cupulabiser les parents*» avec des demandes «*qu'ils n'arriveront pas à mettre en place.*»

«Privilegier les jeux»

Transformer les parents en «*mauvais prof*», c'est aussi ce que veut éviter Betty Jean-Du-Teyssier, qui enseigne en maternelle dans le Gers. Elle raconte choisir précautionneusement les activités qu'elle suggère, chaque jour, par courriel. «*Il faut éviter les exercices précis et privilégier les jeux*», Marie Mirabel, qui enseigne elle aussi en maternelle, raconte avoir distribué aux familles tout le matériel à disposition dans l'école, livres, feutres, puzzles... Katia Philippe, elle, a photocopié un tas de petits exercices. «*Rien de nouveau, tient-elle à souligner. L'objectif de ces révisions, c'est d'abord de maintenir le lien et un climat d'apprentissage.*»

Enseignants et parents le soulignent d'une même voix: ce qui aura été fait «*à distance*», ces prochaines semaines, ne sera pas acquis et devra être repris. «*On ne peut pas faire comme si les choses étaient normales*», martèle-t-elle dans les rangs des syndicats. Sur ce point, le ministre de l'Éducation ne leur donne pas tort: il a reconnu à plusieurs reprises, ces derniers jours, que «*l'enseignement à distance ne remplacera jamais l'enseignement en présentiel*». ■

MATTEA BATTAGLIA
ET VIOLENE MORIN

Au Royaume-Uni, les épreuves du bac annulées, le diplôme accordé d'office

IL EST 14 HEURES, des grappes d'écoliers s'égaillent à la sortie d'un gros lycée de la banlieue nord-ouest de Londres, l'Ark Académie. Les filles sont reconnaissables à leurs jupes plissées noires, les garçons sont également tout de noir vêtus. Direction l'énorme stade de Wembley et son esplanade piétonne, d'habitude pleine de monde. Désormais à moitié vide, vendredi 20 mars, le gouvernement Johnson s'est résolu, comme ailleurs en Europe, à mettre en place des mesures de «*restriction sociale*» pour cause de pandémie.

Les jeunes s'esclaffent, multiplient les selfies, les embrassades, les vidéos pour l'application Tik-Tok. Ils ont recouvert leurs chemises de graffiti, de messages et de signatures des copains. Comme ailleurs en Europe mais avec une semaine de retard, ils «*fêtent*» la fermeture de leur établissement, pour un temps indéfini. Mais au-delà de l'excitation, c'est l'inquiétude qui domine. Etes-vous contents, ou plutôt angoissés?, deman-

de-t-on aux jeunes. «*Oui, un peu angoissé quand même, on ne sait pas pour la suite. Les professeurs nous ont dit qu'on aura le A Level [équivalent du baccalauréat], basé sur nos notes de l'année*», ajoute une jeune fille.

Car au Royaume-Uni, le gouvernement a d'emblée annoncé la couleur: les examens de fin d'année sont supprimés. Les épreuves du General Certificate of Secondary Education (GCSE) sanctionnant la fin du collège (autour de 16 ans) et celles du A Level, validant la fin des études secondaires, n'auront pas lieu. Elles devaient commencer dès la mi-mai pour le A Level. Pour autant, les diplômes seront bien validés, a annoncé le premier ministre, Boris Johnson, mercredi 18 mars, sans préciser d'emblée comment. Mais en promettant que «*cela sera [il] fait d'une manière juste et qui protège les intérêts des écoliers*». «*C'est la première fois dans notre histoire que l'on supprime les examens, cela montre la gravité de la situation*», a

reconnu la première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, vendredi. L'Écosse a annoncé des mesures similaires à celles prises par l'Angleterre.

Plus encore que le GCSE, surtout utile pour les enfants quittant l'école à 16 ans, le A Level permet l'entrée dans les universités. Ces dernières sélectionnent en général les élèves par avance, sur la base de leurs notes en contrôle continu et d'entretiens, mais les admissions définitives ne sont validées que s'ils décrochent le diplôme, avec, si possible, des «*A+*» ou des «*A*», pour avoir une chance d'intégrer les très prestigieux collèges d'Oxford ou de Cambridge.

Contrôle continu

Vendredi, pressé par les parents et les enseignants, le ministre de l'Éducation a précisé les choses. Les professeurs devront estimer les notes des élèves au A Level sur la base du contrôle continu. Ils se prononceront «*avant la fin de juillet*»,

dans les temps pour maintenir le calendrier des admissions à l'université. Un mécanisme d'appel sera mis en place pour les lycéens contestant leur note. «*On ne sait pas encore comment seront calculées les notes. Et certains élèves sont plutôt contents, car ils avaient obtenu de bons résultats à leurs examens blancs, mais d'autres s'inquiètent, parce qu'ils sont déçus de leurs résultats, au contraire*», témoigne Pascale, une enseignante dans un lycée du centre de Londres, mère d'une jeune fille en dernière année.

Si les lycées fermeront lundi 23 mars, des établissements primaires et secondaires resteront ouverts pour les enfants en grandes difficultés et ceux dont les parents sont considérés comme travailleurs «*essentiels*»: personnels de santé, enseignants, employés des télécommunications, de la logistique, de l'agroalimentaire et de la grande distribution. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX
(LONDRES, CORRESPONDANTE)

Les centres de rétention administrative se vident

Bâtonniers, ONG, contrôleur général des lieux de privation de liberté réclament la fermeture des CRA, en raison des risques de contamination

On va s'apercevoir qu'on peut vivre sans politique de lutte contre l'immigration irrégulière. Dans la bouche d'un cadre du ministère de l'Intérieur, la remarque a de quoi faire sourire. Depuis plusieurs jours, les centres de rétention administrative (CRA) se vident un à un. D'après les données de plusieurs associations, jeudi 19 mars au soir, environ 360 personnes en situation irrégulière se trouvaient enfermées, soit trois fois moins que la veille, alors que la capacité de rétention avoisine les 1500 places sur le territoire, réparties sur une vingtaine d'établissements.

Le plus grand de France, au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), était par exemple à moitié vide avec moins de 120 personnes retenues jeudi soir, tandis qu'elles étaient au nombre de neuf dans le CRA de Coquelles (Pas-de-Calais), sept à Bordeaux et deux à Metz. Certains

établissements ont même fermé cette semaine, parmi lesquels ceux d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), de Geisolsheim (Bas-Rhin) ou de Guadeloupe. «*Dans un mois ou deux, ils seront tous vides*», prédit le cadre de la police.

Sollicité, le ministre de l'Intérieur n'a pas donné suite, mais la principale explication à ce phénomène tient aux décisions de remise en liberté prises par les juges des libertés et de la détention, amenés à se prononcer sur les prolongations de placements.

Fermeture des frontières

Dans une ordonnance du 17 mars, le juge des libertés et de la détention de Lille a libéré un Colombien en invoquant les risques de contamination liés aux conditions «*de promiscuité*» dans le CRA et une perspective d'isolement «*hypothétique*» en raison de la fermeture progressive des frontières. Un

arrêt du même jour de la cour d'appel de Rouen a ordonné la remise en liberté d'un Égyptien, invoquant le «*danger*» au sein du CRA – «*repas en commun, chambres à six lits, pas de produits d'hygiène jetables, personnels non protégés*» – et le fait qu'«*il n'existe pas de perspectives d'isolement*».

Selon les éléments recueillis par la Cimade, une association qui vient en aide aux étrangers en situation irrégulière, il n'y aurait pas eu d'expulsion du pays jeudi, mais il y en avait encore eu ces derniers jours vers des pays comme l'Algérie, la Roumanie, le Mali, le Sénégal, la République démocratique du Congo ou la Géorgie. «*ce qui pose question au niveau du risque de propagation du virus*», fait remarquer David Rohi, de l'ONG, au moment où l'Organisation mondiale de la santé recommande de limiter le risque d'importation ou d'exportation de la maladie.

Si des libérations ont pu être le fait de préfetures, «*l'essentiel est le fait des juges*», remarque Assane Ndw, l'un des directeurs de l'association Forum réfugiés, présente dans six CRA. Plusieurs barreaux sont d'ailleurs montés au créneau en demandant à des préfets de fermer les centres. Ainsi, vendredi 20 mars, le bâtonnier de Lyon s'est inquiété dans un courrier au préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes «*que de nouvelles entrées [aient] lieu tous les jours*» au CRA de la ville. «*[[La] libération immédiate [des personnes] est une exigence absolue, tant juridique que sanitaire*», écrit Serge Deygas.

«*N'oublions pas que ces personnes n'ont commis aucun délit*», rappelle Jean-Baptiste Dubralle, bâtonnier de Lille, qui avait écrit mercredi au préfet du Nord que «*la rétention administrative des ressortissants étrangers en situation irrégulière ne me semble pas*

faire partie, dans un tel contexte de crise sanitaire, des thématiques essentielles à la nation (...) Ces personnes ont aussi le droit d'être protégées». Outre l'impossibilité de respecter les gestes barrières, les personnes retenues sont confrontées à la suspension des droits de visite et au départ de toutes les associations d'assistance juridique et sociale – à l'exception de Forum réfugiés. Ces associations réclament elles aussi la fermeture des établissements, tout comme la contrôleur générale des lieux de privation de liberté, Adeline Hazan, qui a émis une recommandation en ce sens le 17 mars.

Il semble pourtant que les autorités veuillent maintenir une activité minimale. Si des centres proches des frontières semblent voués à une fermeture, afin de libérer des effectifs de police pour les redéployer sur le contrôle aux frontières, d'autres CRA reste-

raient ouverts pour y maintenir et transférer des profils présentant un risque en matière d'ordre public. «*Il s'agirait des personnes qui ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion, d'une interdiction du territoire ou des sortants de prison*», liste un responsable associatif.

«*Le gouvernement décide de maintenir des personnes sous prétexte qu'elles ont présenté un problème en matière d'ordre public, alors qu'elles ont purgé leur peine et qu'elles ne peuvent pas être expulsées, c'est évidemment inadmissible*, s'indigne David Rohi. *Ce n'est pas un motif pour ne pas protéger leur santé.*» Si aucun cas de Covid-19 n'a encore été détecté, l'inquiétude des personnes retenues est manifeste. Jeudi à Perpignan, certains ont mis le feu à une zone de vie. «*Ils ne comprennent pas pourquoi ils ne sortent pas*», explique Assane Ndw. ■

JULIA PASCUAL

Face au coronavirus

Masques : enquête sur une faillite d'État

BOUCLIER En dix ans, le stock stratégique s'est effondré. À partir de 2013, le matériel de protection a cessé d'être renouvelé

La pression s'accroît à mesure qu'une série de dysfonctionnements apparaît. En pleine lutte contre le coronavirus, le gouvernement ne peut pas fournir assez de masques aux soignants, ce qui suscite leur indignation. Comment expliquer la pénurie de ces produits pourtant peu onéreux ? Les ministres successifs, leurs cabinets, les directeurs généraux de la santé, qui est comptable du retard ? Dans cette triste faillite d'État, les responsables sont certainement bien plus nombreux que les coupables. À partir de 2013, alors que la menace d'une épidémie semblait s'éloigner, le bouclier sanitaire édifié en 2006 a été sacrifié, sur fond d'austérité budgétaire et de délocalisation de la production en Chine.

CHAPITRE I Années 2000 : les entrepôts sont pleins

À cette époque, les autorités sanitaires ne jurent que par les masques pour arrêter les agressions virales. Dans la crainte d'une épidémie de grippe aviaire, le plan national de janvier 2006 les place au cœur du dispositif : les modèles à haut niveau de protection, dits FFP2, sont destinés aux médecins hospitaliers, aux professionnels de santé libéraux, mais aussi aux policiers ou aux commerçants. Les masques chirurgicaux, eux, sont indiqués pour les malades et pour leurs proches. Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, loue sans cesse le double bouclier constitué d'un côté par les « masques altruistes » (chirurgicaux), qui protègent ceux qui ne les portent pas et, de l'autre, par les « masques égoïstes » (FFP2), permettant aux soignants d'œuvrer en sécurité en cas d'épidémie.

Selon une simulation du ministère de la Santé en 2006 que nous dévoilons sur lejdd.fr, les besoins étaient alors évalués à plus de 561 millions de pièces pour faire face à une crise de quatre-vingt-dix jours. Dans le détail, plus de 113 millions étaient jugés nécessaires pour les généralistes, 106 millions pour les infirmiers libéraux et près de 19 millions pour les pharmaciens. Pour le personnel

hospitalier (médecins, infirmiers, aides-soignants, sages-femmes etc.), le chiffre s'élevait à environ 174 millions.

Au même moment, le gouvernement suscite la création d'une filière nationale (quatre sociétés distinctes) afin de ne pas dépendre des usines asiatiques. « *Un canard toussait en Roumanie et tout le monde tremblait*, explique un ancien responsable. *On était parano avec la menace épidémique. Grâce à ces chaînes, on pouvait produire environ 400 millions de masques par an.* » En 2007, les professionnels de santé libéraux reçoivent un « kit de protection pandémie grippale » accompagné d'une lettre de Xavier Bertrand. Ce dernier suscite également la création de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (Eprus). L'agence publique a notamment pour rôle de gérer ces « stocks stratégiques » de produits de santé mobilisables en temps de crise. « *On savait combien de matériel on avait*, assure la même source, *et où tout était entreposé.* »

Mais la polémique née après les achats massifs de vaccins durant l'épidémie de grippe H1N1 en 2009 change la donne. Le Parlement et l'opinion accusent Roselyne Bachelot d'en avoir trop fait. Un avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) bouscule la doctrine : les masques FFP2, difficiles à utiliser, ne sont plus nécessaires pour les chauffeurs de bus ou les caissières – ils doivent porter des masques chirurgicaux –, mais seulement pour les professionnels de santé qui s'approchent tout près des malades. Quelques jours plus tard, dans une note datée

du 27 juillet 2011, Jean-Yves Grall, alors directeur général de la santé, prône un certain relâchement : on peut tolérer, estime-t-il, que « 25 % du stock » soit périmé et accepter un « lissage du renouvellement des stocks ». Il n'empêche, lorsque Xavier Bertrand cède sa place à Marisol Touraine, en mai 2012, les stocks stratégiques d'État sont pleins de masques : 1,4 milliard au total, dont 600 millions de FFP2 et 800 millions de chirurgicaux.

CHAPITRE II Juin 2013 : la doctrine chinoise

Sous le quinquennat de François Hollande (2012-2017), les masques cessent d'être une priorité politique. Un ancien conseiller de Marisol Touraine, ministre de la Santé durant toute cette période, explique : « *L'idée, ce n'était plus d'avoir des stocks gigantesques mais de pouvoir rapidement en faire fabriquer en Asie.* » À l'époque, Jérôme Salomon, l'actuel directeur général de la santé (DGS), est déjà au cœur du dispositif : entre 2013 et 2015, ce professeur de médecine, spécialiste des maladies infectieuses, occupe le poste de conseiller chargé de la sécurité sanitaire.

Deux mois après sa nomination, en juin 2013, il est décidé que chaque employeur devait constituer son propre stock sous le pilotage du secrétariat général de la Défense nationale (SGDN), dépendant de Matignon, qui prend la main sur le dossier. Comme dans l'industrie, on passe d'une logique de stocks inertes à une logique de flux. Le ministère de la Santé

cesse de centraliser les commandes pour les temps de crise sanitaire. Chaque hôpital ou clinique est désormais libre de constituer ou pas des stocks des masques anti-épidémie pour ses soignants.

« *L'Eprus ne garde plus que des masques chirurgicaux destinés aux malades* », précise un ex-responsable. Qui ajoute : « *C'était une décision logistique. Le pays entier a renoncé à en produire, on s'est appuyé sur la capacité de production chinoise.* » La fin du « masque pour tous » a donc avant tout des causes économiques. « *Si la doctrine a évolué en 2013, c'est pour des raisons de coût*, analyse un autre acteur de premier plan. *Il faut entre 50 et 100 millions d'euros par an pour maintenir un stock aussi important.* »

Interrogé vendredi soir par le JDD lors de son point presse quotidien, Jérôme Salomon a botté en touche sur le virage de 2013 : « *On a eu un retour d'expérience. À chaque fois, des avis d'experts ont orienté le gouvernement sur la bonne réponse globale.* » L'actuel DGS a-t-il joué un rôle clé dans l'abandon du principe de précaution ? Un ancien conseiller ministériel de droite note que Marisol Touraine a avalisé ce virage : « *In fine, selon l'article L1413-4 du Code de la santé publique, la décision de renouvellement des stocks appartient au ministre de la Santé.* »

Selon le sénateur Francis Delattre, la valeur des stocks passe de 992 millions d'euros à la

fin de l'année 2010 à 472 millions d'euros fin 2014. Le grand hangar situé sur l'ancienne base militaire de Vitry-le-François (Marne), où est entreposé le reliquat des réserves stratégiques de produits de santé, n'est pas aussi vide qu'aujourd'hui. En 2014, au moment où le virus Ebola sévit en Afrique de l'Ouest et menace le monde, des stocks sont reconstitués en urgence, selon deux sources haut placées. Idem après les attentats de novembre 2015, pour équiper les soignants en cas de nouvelles attaques terroristes massives. Où sont passés ces masques, qui ont une durée de vie moyenne de cinq ans ? Mystère. « *C'est compliqué de stocker du matériel pour le jeter ensuite*, démine un connaisseur du dossier. *En plus, quand la date de péremption approche, on ne peut pas les réinjecter dans le circuit hospitalier. En bon gestionnaire, on se dit qu'on gâche de l'argent public.* »

CHAPITRE III Février 2020 : la réserve est vide

En 2018, Jérôme Salomon arrive à la tête de la direction générale de la santé, ce qui fait de lui le numéro 2 bis du ministère. Comme l'a révélé *L'Opinion* vendredi, cet ancien conseiller santé du candidat Macron avait, pendant la campagne présidentielle, attiré l'attention sur le fait que notre système de santé n'était pas prêt à affronter



COMBIEN DE MORTS ?

SELON LES DERNIERS CHIFFRES officiels donnés hier soir, le coronavirus a causé la mort de 562 patients depuis le début de l'épidémie. Mais, comme l'a précisé vendredi Jérôme Salomon, directeur général de la santé, il s'agit d'une estimation : seuls les décès à l'hôpital sont recensés. En cas de doutes sur les causes de la mort d'une personne non dépistée survenue dans l'un de ces services, des tests post-mortem y sont réalisés. À ce décompte provisoire, il faudra

ajouter une estimation du nombre des décès liés au Covid-19 survenus à domicile ou dans les Ehpad. Après 12 décès dans une maison du retraité de Doubs, 4 dans un établissement de l'Hérault (voir notre article sur lejdd.fr), les principales fédérations d'employeurs du secteur ont écrit vendredi au ministre de la Santé, disant craindre 100 000 morts et réclamant des masques de toute urgence. Une demande à laquelle le gouvernement a accédé hier. ● A.-L.B.

Les combats médicaux



À Maillane (Bouches-du-Rhône) en 2009, dans une société de production de masques FFP2.

FOURMY MARIO/SIPA

À la recherche des respirateurs

Victime d'une pénurie de masques, la France va-t-elle aussi manquer de respirateurs (ou de ventilateurs) ? Le transfert de plusieurs malades du Grand Est vers Toulon, Marseille et Bordeaux peut le laisser présager. Aussi étrange que cela puisse paraître, le stock de ces appareils médicaux servant à réanimer des malades n'est pas quantifié de manière précise, car ils ne sont pas soumis à autorisation administrative, comme les scanners ou les IRM. En 2009, au moment de l'épidémie de grippe H1N1, les services statistiques du ministère de la Santé avaient néanmoins rendu publique une étude sur leur nombre et leur répartition territoriale.

D'anciens hauts responsables sanitaires assurent que 6 000 respirateurs ont été acquis en 2006,

au moment où planait la menace de la grippe aviaire ; d'autres sources indiquent que des appareils ont été achetés après les attentats du 13 novembre 2015.

En temps normal, on compte 5 000 lits de réanimation équipés de respirateurs dans les hôpitaux et les cliniques, et 7 000 lits de soins intensifs dotés de ventilateurs un peu moins performants. Ces derniers jours, des respirateurs ont été sortis des blocs opératoires mis à l'arrêt, des réserves des hôpitaux et des Samu (modèles portatifs) pour être installés sur des lits libérés dans d'autres services. Dans le Grand Est, la capacité de réanimation a ainsi été doublée en une semaine.

Cela sera-t-il suffisant pour faire face à un éventuel tsunami à l'italienne, alors que 1 525 personnes étaient hospitalisées hier soir ? « *Aucun système ne peut être configuré pour répondre à une crise séculaire* », soupire un ancien ministre de la Santé. Lui fait le pari qu'une fois la vague passée, il faudra réfléchir à une prévention ciblée grâce aux respirateurs. « *Après la canicule, les maisons de retraite ont été équipées de pièces fraîches. Une réflexion sur la nécessité de leur fournir des respirateurs ou des bouches à oxygène pourrait s'imposer.* » ● A.-L.B.

ÉQUIPEMENT

12 000

Le nombre de lits équipés de respirateurs en temps normal dans les hôpitaux et les cliniques, dont 5 000 de réanimation et 7 000 de soins intensifs

une épidémie d'ampleur. Une fois aux responsabilités, a-t-il réussi à infléchir ce désintérêt pour le bouclier sanitaire, alors que les crédits alloués à la santé restaient très contraints ? Il semble que non. En période de disette budgétaire, nombre d'hôpitaux ne constituent pas de réserves, mais achètent seulement les masques nécessaires à leur fonctionnement courant. Certaines administrations font davantage de provisions que d'autres. Mais plus rien n'est centralisé. « *C'est ce qui fait qu'aujourd'hui des conseils généraux et des universités disposent des masques qui font si*

cruellement défaut aux soignants », grince un témoin. À aucun moment Agnès Buzyn, accaparée par plusieurs chantiers législatifs et par la crise de l'hôpital, ne semble avoir pris ce dossier à bras-le-corps.

Et depuis l'alerte lancée par l'OMS le 12 janvier 2020, signalant l'existence d'un nouveau coronavirus à Wuhan, en Chine, la réaction du ministère de la Santé a-t-elle été à la hauteur de la situation ? Jeudi, Olivier Véran, nommé ministre de la Santé le 16 février, a rejeté la faute de l'impréparation sur « *une autre mandature* », évoquant le changement de doctrine

durant le quinquennat Hollande. L'argumentation révolue à droite comme à gauche. « *Les autorités ont eu près de deux mois pour se préparer, qu'ont-elles vraiment fait ? Pourquoi n'a-t-on pas réactivé plus tôt les chaînes de production françaises et passé des commandes en Chine ?* », interroge un ancien haut responsable socialiste. « *Il y a un problème entre le SGDSN [Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, ex-SGDN] et la Santé, il n'y a pas de pilotage technique*, assure un témoin. *Les réunions ont souvent été houleuses.* » Avant-

hier soir, Jérôme Salomon n'a pu que convenir que le masque, cet « *objet précieux* », était devenu une « *denrée rare* ». Il a répété ce qu'Olivier Véran avait concédé la veille au Sénat : en février, les réserves de Santé publique France (qui a repris les missions de l'Eprus lors de sa création en 2016) étaient au plus bas : environ 117 millions de masques chirurgicaux. Faute d'inventaire, la quantité de masques détenus par les différents employeurs demeure inconnue.

Au Sénat, le 26 février, le DGS s'était pourtant montré rassurant. « *Il y a des stocks stratégiques importants détenus par Santé publique France sur les masques chirurgicaux*, avait-il déclaré devant la Commission des affaires sociales. *On n'a pas d'inquiétude. [...] Il n'y a pas de sujet de pénurie.* » Il ajoutait qu'une commande « *urgente* » de masques de protection respiratoire de type FFP2 allait être réalisée pour les professionnels de santé. Les déclarations des derniers jours soulignent les contradictions du DGS. Ce dernier a précisé vendredi soir : « *Dans un monde idéal, on pourrait imaginer qu'on soit en permanence protégé. C'est le modèle asiatique. Ça n'a pas empêché l'épidémie de survenir en Chine.* »

Il a fallu attendre le 3 mars pour que les alertes des soignants soient entendues. Ce jour-là, Emmanuel Macron annonce que l'État réquisitionne « *tous les stocks et la production de masques de protection* »

du pays pour les distribuer aux soignants et aux malades. Hier, après une semaine de polémique, le gouvernement a enfin semblé prendre la mesure de la crise dans la crise. L'augmentation de la cadence « *n'est pas un exercice simple* », a reconnu le Premier ministre, Édouard Philippe. Quelques heures plus tard, Olivier Véran a ajouté que la France finalisait l'achat de 250 millions de masques à l'étranger et que les importations avaient commencé dès le mois de janvier. Désireux de couper court au procès en imprévoyance, il a lancé : « *Il sera temps au moment voulu de tirer toutes les conséquences en matière de préparation.* »

Mais plus que l'impréparation, c'est le déni de ces dernières semaines qui a attisé le courroux des professionnels de santé. Ayant acté la faillite de l'État protecteur, les libéraux, en particulier, ont l'impression de monter au front sans arme. « *Ils n'ont pas tort : qui sont leurs employeurs ? Je crois qu'on a simplement oublié de prévoir des masques pour eux en cas de crise* », se désole un haut fonctionnaire aujourd'hui retraité. D'où le rationnement actuel. Mais, alors que des pièces arrivent au compte-gouttes dans les pharmacies et les hôpitaux, l'heure n'est pas, pour les soignants, à la recherche du temps perdu. Tous promettent qu'ils feront face malgré tout. Ils n'ont pas le choix : l'ennemi invisible est là. ●

En France, le dépistage à l'aveugle

Chaque soir, le nombre de cas positifs détectés, égrené par Jérôme Salomon, directeur général de la Santé, fait soupire les spécialistes. Tous jugent nécessaire de connaître celui des personnes réellement infectées par le virus et celui des gens asymptomatiques. L'épidémiologiste William Dab propose qu'un échantillon représentatif de la population soit testé régulièrement afin de ne plus « *être à l'aveugle* », sur le taux de mortalité notamment.

Pourquoi la France, qui réalise 4 000 tests par jour, privilégie-t-elle toujours une stratégie ciblée (malades graves, personnes âgées, soignants) quand l'Allemagne

dépiste massivement (8 000 tests quotidiens) ? Dans un premier temps, parce que l'essentiel du dépistage est réalisé dans les hôpitaux où les réactifs utilisés, importés de Chine ou des États-Unis, peuvent manquer.

Puis à cause d'une spécificité de notre système de santé : les nombreux laboratoires d'analyse de ville, qui montent en puissance ces jours-ci, ne sont pas, contrairement aux sites robotisés allemands, toujours armés pour se lancer dans ces examens. Hier, le ministre de la Santé a semblé esquisser un début de changement de doctrine, affirmant que le gouvernement entendait se donner les moyens « *d'évo-*

luer rapidement sur la stratégie de dépistage » pour pouvoir « *multiplier les tests au moment où nous leverons le confinement* ». Il a aussi assuré que des tests plus rapides seraient bientôt accessibles.

Mais le vrai bilan de l'épidémie ne sera tiré qu'une fois celle-ci terminée, grâce à des analyses de sérologie détectant les anticorps. Comme le note le professeur de néphrologie Philippe Grimbart dans une tribune publiée sur lejdd.fr, « *un dépistage massif et précoce des populations exposées* » pourrait bien être la stratégie la plus efficace. C'est exactement le plan de bataille mis en œuvre par les Coréens. ● A.-L.B.



TÉLÉTRAVAIL : QUAND VOTRE CONJOINT DEVIENT VOTRE COLLEGE

« C'EST QUOI, UN CONF CALL ? »

À Rennes, la belle-mère d'Alice, 28 ans, la regarde avec stupéfaction. Il existe donc des emplois qui s'exercent assis sur une chaise devant un écran diffuseur d'une lumière bleue ? Qui peuvent se pratiquer par le biais d'un téléphone portable ? Sage-femme à la retraite, Madame L. rouspète : « C'était pas comme ça avant ! » « Ça » désigne essentiellement le vocabulaire barbare qu'utilise sa bru. « Elle devient ouf quand je dis que j'ai un "call", elle me demande pourquoi je ne dis pas que j'ai un appel à passer, tout simplement », s'amuse la jeune femme, cofondatrice d'une société qui vend des vêtements « responsables ». Alors, parce qu'il faut bien « se distraire », Alice « en joue » et multiplie les allusions aux « lives » qu'elle doit animer sur Instagram pour faire vivre sa marque, aux « shootings » qu'elle ne peut plus réaliser, à ces « ads » (publicités) qu'elle hésite à diffuser en cette période où ses clients pensent sans doute à autre chose qu'à leur garde-robe. Bref, se qualifiant elle-même de « belle-fille atroce », elle rend sa belle-mère chèvre pour sauver son moral. Par chance, elles s'entendent fort bien, et Alice en vient à se raisonner : « En fait, elle a partiellement raison. Rien ne nous oblige à employer ces termes-là... » Qui sait, le confinement sauvera peut-être la langue française ? À l'inverse, Claire sourit en constatant que « les personnes des générations d'au-dessus deviennent surconnectées et envoient des liens de pétitions en pagaille, des chaînes de messages. Comme on le faisait au début de notre adolescence ». Que celui qui n'a pas reçu au moins cinq blagues parentales sur la boucle WhatsApp dise le contraire.

DEPUIS UNE SEMAINE, LES COUPLES DE FRANCE SONT FORCÉS DE TRAVAILLER CÔTE À CÔTE. DANS DES SURFACES PLUS OU MOINS GRANDES. POUR LE PIRE ET LE MEILLEUR.

MADELEINE MEYER

« Enfermés dans la souricière d'amour, condamnés aux travaux d'amour à perpétuité, ils étaient couchés l'un près de l'autre, beaux, tendres, aimants et sans but. Sans but. » Désœuvrés, le plus célèbre des couples confinés de la littérature a vécu un enfer. Solal et Ariane, nés de l'imagination d'Albert Cohen. Le Seigneur et sa belle, pestiférés de la société dans un hôtel du Sud.

Au jour 4 du huis clos sanitaire, Théophile et Augustine, 28 ans, ont au moins de quoi s'occuper. Retirés avec la famille d'Augustine dans une maison en Bretagne, ils sont en télétravail. Lui est gestionnaire d'actifs immobiliers, elle responsable RH chez L'Occitane. Mais ce nouveau collègue, Augustine ne juge sévèrement. « Il ne fait que rentrer dans ma chambre pour me déconcentrer, il dit juste : Coucou, coucou, viens ! » Pour aller faire quoi ? « Rien, siffle la jeune femme, c'est juste qu'il veut être là ! » Amoureux depuis plus de six ans, les jeunes gens n'habitent pas ensemble et ne se voient d'habitude que le week-end. Se retrouver toute la journée à quelques mètres de distance les perturbe. Théophile se défend en riant : « Cette situation de crise fait ressortir en moi le grand sentiment ! Je lui témoigne mon amour en allant la voir régulièrement. » Puis riposte : « Tout à l'heure, elle est venue me chercher pour le goûter et m'a empêché de terminer mon mail ! » S'ensuit une querelle embrouillée au sujet de Monsieur qui veut constamment être joignable et ne se sépare pas, même à table, de son téléphone. Sous les vernis des plaisanteries, l'agacement affleure, mais à peine. C'est que Théophile et Augustine ont de l'espace...

À Montrouge, Jeanne* et Julien* ne vivent pas dans un trou. Mais leur appartement de 60 m² ne dispose ni d'une terrasse ni d'un balcon. Or Julien parle fort. Pour le dire sans pincettes, Julien « hurle toute la journée » selon Jeanne (« Il se trouve que ma voix porte », corrige-t-il). Consultants achats, le jeune homme enchaîne dans le salon les réunions où il doit « hausser la voix pour se faire entendre ». Pas odieux, il « baisse d'un ton » quand Jeanne, qui poursuit à deux mètres de la son activité de consultante marketing, l'implore du regard. Seulement, le répit est furtif... Trois jours après la nécessaire fondation de leur entreprise partagée, Jeanne a commandé un casque antibruit. Peut-être pourront-ils, si ça ne suffit pas, s'inspirer de Johanna et Robin ? Ces Parisiens du XVII^e, parents de trois enfants bruyants, comme tous les enfants, disposent, pour passer un

coup de fil au calme, de leur propre cabine téléphonique : leur voiture, garée juste en bas de chez eux. Toujours à Paris, le compagnon de Laurence* a aussi dévoilé sa facette « collègue » : il ouvre la fenêtre, elle la ferme, il la rouvre ; elle s'indigne de cette transposition domestique de la « bataille de la clim' » mais comme la réclusion est récente, ses soupirs sont encore souriants.

Se couler dans une nouvelle routine romantique, adaptée à l'interruption de la vie sociale, au bouleversement de l'économie, à la promiscuité permanente, demande du temps. Aussi le seul de tolérance est-il encore élevé. Les horaires d'Éléonore ont toujours été une « source de tensions » avec son fiancé Maximilien. Pourtant, maintenant qu'elle est là, sous ses yeux, assise à une des deux tables de leur appartement de 35 m², le jeune homme se retient, quand sonne 18 h 30, de claironner « La journée est finie ! » Ses chefs à lui le « préservent énormément » en veillant à ce qu'il ne « travaille pas 20 heures par jour sous prétexte qu'il n'a que ça à faire », mais ceux d'Éléonore n'ont pas donné de consignes et se connectent parfois sur la conversation de groupe tard le soir... Alors, il ne va pas « se comporter comme un débile » en lui reprochant de trop travailler.

« Le confinement, propice au vide, aux regards languissants jetés vers l'extérieur, serait sans doute plus étouffant sans le télétravail »

Éléonore n'est pas la seule à avoir du mal à poser des limites. Retrouvons Jeanne et Julien. Cette semaine, ce dernier a reçu des appels à 8 h 45 et quelques-unes de ses réunions, les fameuses durant lesquelles il pousse les décibels, se sont achevées à 21 heures. Il avoue que « la démarcation » entre le boulot et la vie privée est un peu « floue ». Même si elle ne peut pas profiter de lui beaucoup plus qu'avant, Jeanne ne troquerait pas leur quotidien chargé contre des journées vides. Elle a peur de l'ennui, tous les couples le craignent.

Le confinement, propice au vide, aux regards languissants jetés vers l'extérieur, serait sans doute plus étouffant sans le télétravail. Une seule personne interrogée s'en est plainte (et si peu) : Karen, 30 ans, résidente en Israël. Avec son bébé d'un an qu'il faut nourrir quatre fois par jour et occuper sans

écran, elle a l'impression d'avoir deux emplois. Avec son mari, John, ils s'accordent « une période de grâce », c'est-à-dire qu'ils ne réagissent pas à chaud si l'un des deux laisse échapper une phrase agressive et se laissent, eux qui sont très « fusionnels », davantage d'espace.

Pas une seule personne interrogée n'a déploré de devoir supporter l'être aimé 24 heures/24. Nathalie, une Courbevoisienne mariée depuis 23 ans avec Bruno est même « hypercontente » d'avoir « récupéré » son mari. La profession de Monsieur - directeur commercial - le retient d'habitude au bureau jusqu'à 20 heures ou 21 heures. Si Nathalie est habituée au télétravail - elle est consultante dans le digital -, Bruno, lui, le découvre et sa femme comprend enfin pourquoi il « rentre aussi tard » : il passe sa journée au téléphone (elle note d'ailleurs qu'il est très « pédagogue » avec ses clients). Pour ne pas s'étouffer et pouvoir besogner aussi bien que possible, ils ne se forcent pas à déjeuner ensemble, chacun fait comme bon lui semble.

Judith* et Victor*, 27 ans, ont aussi trouvé leur cadence... dans un deux-pièces de 28 m². De 9 h 30 à 20 heures, Monsieur parle liquide vaisselle (il veille à l'approvisionnement des supermarchés), Madame, de finances. Bon, c'est essentiellement Monsieur qui parle. « Je ne sais pas si elle en sait beaucoup plus sur la chaîne d'approvisionnement du liquide vaisselle mais elle en sait plus sur mes collègues... » rigole-t-il. Et lui, qu'a-t-il appris ? Que Judith « a beaucoup plus de responsabilités » que ce qu'il croyait, qu'elle est « une femme puissante, très appréciée des juniors » qui dépendent d'elle. Qui a dit que le confinement serait suivi d'un pic de divorces ?

Du côté de Thomas* et Gabrielle*, l'harmonie est plus complète encore : s'aident à tenir le rythme. (Lui rédige des notes d'actualité pour les entreprises, elle codirige une start-up qui vend des croquettes à base d'insectes.) En prévision des longues semaines à venir, ils se sont bâti un planning corsé. « Comme nous voulons avoir des journées productives, nous avons décidé de nous mettre au lit à 22 heures, d'éteindre à 23 heures, de nous lever à 7 h 30 », raconte le jeune homme qui reconnaît interrompre parfois sa copine pour lui coller un baiser dans le cou. Ce huis clos, ils le considèrent comme un « test grandeur nature », qui doit permettre de voir s'ils ont un avenir ensemble. ■

■ Ces prénoms ont été modifiés.



Vérifiez toujours que vous disposez bien de la dernière version du logiciel système de votre ordinateur ou de votre tablette.

29,7
millions

Le nombre d'abonnés à Internet en haut débit (plus de 30 Mbps) en France, selon l'Arcep

25
Mbps

Le débit minimum conseillé pour regarder des vidéos en 4K en streaming. Il suffit de 5 Mbps pour la Full HD et de 3 Mbps pour la définition standard

COMMENT CONSERVER UNE CONNEXION INTERNET DE QUALITÉ

DIDIER SANZ @sanzdidier

Faudra-t-il s'y résoudre ? Avec des millions de personnes contraintes de rester à la maison, les connexions à Internet menaceraient de saturer. Les Français passent en effet davantage de temps en ligne, que ce soit pour le travail ou pour les loisirs, ce qui se traduit par une augmentation sensible du trafic et, apparemment, par un ralentissement du débit.

Les services de vidéo à la demande, conscients du problème, ont commencé à prendre des mesures : Netflix a décidé de réduire de 25% sa consommation de bande passante sans (trop) perdre en qualité, YouTube a choisi d'activer par défaut la définition standard pour la diffusion de ses vidéos, tout en laissant néanmoins la possibilité de passer en définition supérieure. Les opérateurs se mobilisent aussi. Bouygues, par exemple, a annoncé qu'il augmentait le débit Internet de ses abonnés. Ce qui n'empêche pas de respecter des bonnes pratiques, à la fois pour améliorer sa connexion à la maison et pour contribuer à désengorger le réseau, dont ont cruellement besoin, entre autres, les spécialistes de la santé. Suivez le guide.

POUR TRAVAILLER CONFORTABLEMENT

Si vous utilisez un ordinateur, reliez-le à votre box Internet par un câble Ethernet RJ45 au lieu de passer par une liaison Wi-Fi. Non seulement vous y gagnerez en débit (10 à 20 fois plus rapide), mais vous laisserez davantage de bande passante aux appareils mobiles et tablettes de votre domicile qui ont besoin d'une connexion sans fil. Si la pièce dans laquelle vous travaillez est éloignée de votre équipement Internet, installez des adaptateurs CPL qui se branchent sur prise de courant : reliez le premier à votre box et le second, dans l'autre pièce, à votre ordinateur, le tout à l'aide de câbles RJ45. Ceux qui disposent d'une box Internet avec un boîtier TV séparé ont tout intérêt à éteindre ce dernier quand ils ne regardent pas les programmes télévisés : s'il reste en fonction, il consomme la bande passante nécessaire à la diffusion des chaînes de télévision, qui pourrait être consacrée à d'autres usages. Donnez la priorité à l'ordinateur (ou la tablette) que vous utilisez pour travailler. Avec certaines box Internet et bornes Wi-Fi, il est possible de réserver la meilleure bande passante à un seul appareil. Rendez-vous dans les réglages de votre équipement Internet puis sélectionnez votre ordinateur, son identifiant MAC ou son adresse IP, et activez l'option de priorité. Privilégiez les usages : laissez les enfants regarder Netflix pendant que vous participez à une visioconférence est une mauvaise idée. Les services de streaming ont en effet une fâcheuse tendance à s'accaparer la majorité de la bande passante disponible, au détriment des connexions

MÊME SI LE TRAFIC A BEAUCOUP AUGMENTÉ, IL EXISTE DE NOMBREUSES SOLUTIONS POUR GARDER UN ACCÈS FLUIDE ET RAPIDE AU WEB DEPUIS LA MAISON.

Internet, même si elles passent par un VPN, un réseau privé virtuel utilisé par une quantité d'entreprises pour sécuriser les communications à distance. Veillez aussi à ce qu'ils ne jouent pas en réseau sur leur console de jeux quand vous avez besoin d'un bon débit.

POUR PASSER UN BON MOMENT

Évitez de regarder des films en streaming en 4K, vous économiserez de la bande passante pour votre foyer mais aussi pour tous les abonnés à votre fournisseur d'accès. Avec un smartphone, préférez une liaison Wi-Fi à une connexion 4G, surtout si vous avez l'habitude de regarder des contenus vidéos (YouTube, Netflix, etc.) ou si vous devez participer à des visioconférences.

La bonne stratégie consiste à télécharger les films et les séries pendant les heures creuses (par exemple après 23 heures) pour pouvoir les regarder ultérieurement sans connexion. Ce qui permet la majorité des services de vidéo en streaming, à commencer par Netflix et Amazon Prime Video.

Un autre moyen d'économiser de la bande passante consiste à regarder la télévision par TNT plutôt que par ADSL ou fibre : une simple antenne suffit.

Et puis, après tout, c'est peut-être le moment de ressortir le lecteur de DVD relié dans l'armoire et de le brancher au téléviseur pour passer un bon moment plein de souvenirs en famille.

Même chose pour la musique : profitez des morceaux stockés sur votre téléphone sans téléchargement, rebranchez votre chaîne Hi-Fi et redécouvrez vos CD et vos vinyles.

POUR ALLER PLUS VITE

Optimisez votre liaison sans fil. Si votre box Internet ou votre borne Wi-Fi est placée derrière le téléviseur, sous un autre équipement ou à proximité d'un appareil électronique (babyphone, base de téléphone DECT, etc.), déplacez-la : ces obstacles perturbent le signal Wi-Fi. Installez-la plutôt dans un endroit central et dégagé, loin des murs et des meubles.

Dans les réglages de votre box ou de votre borne, vérifiez que votre Wi-Fi émet à la fois en 2,4 GHz et en 5 GHz. Le fait d'utiliser ces deux bandes de fréquences peut faire toute la différence. Avec plusieurs utilisateurs connectés en même temps à la maison, le trafic sera mieux réparti et

certaines profiteront d'un meilleur débit : en 2,4 GHz, la bande passante atteint au maximum 100 Mbps (mais dans les faits plutôt 20 ou 50 Mbps) alors qu'en 5 GHz, elle peut s'élever jusqu'à 700 Mbps. Seule contrainte dans ce dernier cas : il faut rester à proximité de la borne Wi-Fi.

METTRE TOUTES LES CHANCES DE SON CÔTÉ

D'une manière générale, vérifiez que vous disposez bien de la dernière version du logiciel système de votre ordinateur ou de votre tablette. Le cas échéant, téléchargez et installez la version la plus récente.

Même principe pour les logiciels que vous utilisez sur Internet, surtout le navigateur Web. Procéder à une mise à jour peut améliorer nettement la vitesse de chargement des pages. Et si vous avez un doute, essayez de surfer avec un autre navigateur que celui auquel vous êtes habitué (Chrome, Firefox, Opera, Vivaldi, etc.).

Testez au besoin les extensions qui permettent d'optimiser la vitesse de navigation, et profitez-en pour éliminer celles qui ralentissent l'affichage en changeant l'aspect visuel des pages Web ou en ajoutant des gadgets superflus.

Fermez systématiquement les pages Web et les onglets gourmands en ressources et

en bande passante : ceux qui diffusent des vidéos mais aussi ceux qui réactualisent en permanence leur contenu (certains sites d'informations et de réseaux sociaux).

Enfin, retenez que les performances d'une connexion à Internet dépendent aussi du matériel utilisé. Évitez d'exécuter en même temps plusieurs applications qui consomment de la mémoire et de la puissance de calcul (jeux, logiciel de montage ou de retouche d'image, lecteur vidéo, etc.) pour accélérer le fonctionnement général de l'ordinateur, y compris la navigation sur Internet. ■

➔ Lire aussi PAGES 28 ET 29

Φ
BAUME & MERCIER
MAISON D'HORLOGERIE GENEVE 1830

CLIFTON
Collection

Mouvement automatique Maison, boîte acier 40 mm

baume-et-mercier.com

LA LISTELes chroniques
sur «Libé.fr»**MA VIE DE CONFINÉ**

Chaque jour, Libé donne la parole à des confinés de tout poil pour raconter leur vie à l'intérieur. Chacun envoie une photo «de dedans». Samedi, c'était au tour de Paulette, 93 ans, résidente des «Jardins du Castel», un Ehpad d'Ille-et-Vilaine où visites et activités sont suspendues. «J'appréhends la couture sans couturière», dit-elle.

JOURNAL D'ÉPIDÉMIE

Christian Lehmann est généraliste et écrivain. Depuis son cabinet situé à une trentaine de kilomètres de Paris, il tient la chronique quotidienne d'une société sous cloche. «Un tiers de patients probablement Covid+, plutôt en bonne santé. Personne ne présentait de gêne respiratoire», écrivait-il vendredi.

ET HORS CORONA, QUE PASA ?

Le monde ne tourne pas seulement autour du Covid-19. Chaque soir, retrouvez sur notre site un tour d'horizon des autres sujets qui ont fait l'actualité. Vendredi, la Finlande a conservé son titre de pays le plus heureux du monde. Jeudi, Poutine s'est auto-Tsarisé et un projet de mariage pour tous a surgi en Andorre...

Télétravail: attention aux arnaques et aux hameçonnages

Les tentatives d'escroquerie, par mail et sur certains sites, liées au confinement pour lutter contre le Covid-19 ont déjà été signalées. La solution: faire preuve d'hygiène informatique.

Par
AMAELE GUITON

Une application qui prétend fournir un suivi statistique de la pandémie de Covid-19, mais a en réalité pour but d'installer un «rançongiciel», un logiciel malveillant qui chiffre (ou «crypte») vos données avant de réclamer une rançon; des sites qui affirment vendre des masques ou du gel hydroalcoolique, mais n'affichent aucune mention légale; des mails contrefaisant des communications sanitaires et embarquant des pièces jointes vérolées... C'est (hélas) la loi du genre: toute crise est exploitée par des escrocs et des pirates informatiques. «Les gens qui se spécialisent dans l'escroquerie adaptent leur escroquerie à l'actualité», résume François-Xavier Masson, chef de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC), joint par Libération. C'est une constante de la criminalité organisée.

Logique, donc, que les entreprises du secteur soient aux aguets. Jeudi, l'éditeur d'antivirus Kaspersky a expliqué avoir, depuis janvier, «détecté plusieurs sources de mails frauduleux» en lien avec la pandémie, «comportant des fichiers malveillants et des liens de phishing» (ou «hameçonnage»), conduisant à de fausses pages d'accueil

de services web afin de soutenir aux internautes identifiants, mots de passe ou autres données personnelles). L'une des campagnes les plus récentes imite des messages de prévention de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), indique l'entreprise russe. Mêmes échos du côté de l'américain Proofpoint: «Au début, nous observons environ une campagne par jour dans le monde entier, nous en observons maintenant trois ou quatre par jour», avec des vagues de mails «allant d'une douzaine à plus de 200 000 à la fois», soulignait mercredi dans un communiqué Sherrod DeGrippe, la directrice «menaces émergentes» de l'entreprise. Quant à l'éditeur israélien Check Point, il dit avoir «intercepté une cyberattaque ciblée menée par un groupe de pirates chinois sur une entité du secteur public en Mongolie», via des documents imitant des communications du ministère mongol des Affaires étrangères.

Dons. En France, depuis janvier, l'OCLCTIC a reçu «une centaine de signalements» pour des contenus liés au Covid-19, indiquait en fin de semaine François-Xavier Masson: «Dans un quart des cas il s'agit d'escroqueries, le reste concerne de la diffusion de fausses nouvelles.» Du côté des premières: de faux appels aux dons, de faux sites de vente de masques, de gel hydroalcoolique ou de kits de diagnostic... «Nous ont aussi été rapportés des mails de soi-disant médecins avec des pièces jointes malveillantes», poursuit Masson.

«Ce qui nous est rapporté, pour l'instant, reste limité, juge le chef de l'OCLCTIC. Mais on n'en est qu'au début: on s'attend à un volume plus important, dans la mesure où les gens vont être beaucoup plus en télétravail et sur In-

ternet en général.» La multiplication des accès à distance aux réseaux des entreprises peut entraîner, dit-il, une «fragilité supplémentaire». De manière générale, la période est «propice à la conduite d'attaques d'opportunités», souligne de son côté l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), chargée de coordonner la protection des réseaux de l'Etat et des entreprises sensibles. Contactée par Libé, elle se dit «très attentive» même si, pour l'heure, «aucun événement en lien avec la crise [sanitaire] n'est à signaler». En République tchèque, de son côté, l'hôpital universitaire de Brno, qui mène des recherches sur le Covid-19, a dû éteindre ses ordinateurs et faire transférer des patients à la suite d'une «attaque informatique» non précisée – un scénario redouté partout alors que les structures hospitalières font face à un afflux de patients ou s'y préparent.

Contactés par le site *BleepingComputer*, une poignée de groupes opérant des rançongiciels ont assuré en milieu de semaine dernière qu'ils ne cibleraient pas des organisations de santé durant la pandémie. L'un d'entre eux ne s'en était pas moins attaqué, quelques jours plus tôt, à une entreprise de recherche médicale londonienne...

Le recours massif au télétravail peut par ailleurs générer des difficultés à plus long terme. «On s'attend au déploiement de rançongiciels au sein des entreprises de manière encore plus importante que ce qu'on pouvait voir jusqu'à présent», explique Jérôme Notin, directeur général du dispositif d'aide aux victimes d'incidents informatiques *Cybermalveillance.gouv.fr*. On a eu le cas, il y a quelque temps,



Des pirates ont promis qu'ils n'attaqueraient pas des organisations de santé durant la pandémie. PHOTO PICTURE ALLIANCE. GETTY IMAGES

d'une grosse PME dans laquelle un salarié avait installé un client VPN [Virtual Private Network ou réseau privé virtuel, utilisé pour sécuriser l'accès d'un ordinateur distant au réseau d'une entreprise, ndlr] sur une machine vérolée. Des pirates se sont connectés au réseau de l'entreprise, l'ont cartographié, et ont détruit les sauvegardes de données...»

Conseils. Autrement dit, l'hygiène numérique est – aussi – de mise. «Ce sont les mêmes conseils que d'habitude: rester extrêmement vigilant, ne jamais agir dans la précipitation, ne pas cliquer

sur un lien si on n'est pas sûr de l'origine d'un mail, être méfiant face à tout ce qui va concerner le coronavirus et vous inciter à commander un produit...» liste François-Xavier Masson de l'OCLCTIC. Le dispositif *Cybermalveillance.gouv.fr* s'est fendu la semaine dernière d'un communiqué pour alerter sur l'accroissement «prévisible» des cyberattaques et cyberescroqueries surfant sur la crise sanitaire, et appeler au «renforcement des mesures de vigilance»: se méfier des messages ou appels «d'origine inconnue ou inattendue», surtout s'ils contiennent des pièces jointes;

ne télécharger des applications que depuis les sites ou magasins officiels des éditeurs; vérifier la fiabilité des sites de vente en ligne avant d'y faire des achats; s'assurer que l'appel aux dons auquel on veut répondre provient d'une source légitime; et, bien sûr, rester «vigilants aux fausses informations». Quant à l'Anssi, elle recommande aux entreprises de se référer à son guide de «recommandations sur le nomadisme numérique», ainsi qu'au bulletin mis en ligne mercredi par le Centre gouvernemental de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques (Cert-FR). ◀

Par
JULIE BRAFMAN
Dessin
SANDRINE MARTIN

Que se passe-t-il entre les murs des prisons à l'heure où la pandémie se propage? Quel impact les mesures sanitaires ont-elles sur la vie des détenus? Comment gèrent-ils l'angoisse? Pour l'heure, deux cas de Covid-19 dans les prisons françaises ont été communiqués: un septuagénaire, incarcéré à Fresnes (Val-de-Marne), qui n'a pas survécu, et un homme à Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault), testé positif vendredi. Dans tous les établissements pénitentiaires de France, les activités (sport, bibliothèque, cours, ateliers...) ont été suspendues, ainsi que les parloirs. *Libération* a pu entrer en contact avec trois détenus, en maison d'arrêt et en centre de détention, dans différentes régions. Journal de bord d'une première semaine de confinement chez ceux qui sont, désormais, doublement enfermés.

Lundi 16 mars
La «guerre» est déclarée
Des millions de Français sont massés devant leur téléviseur, écoutant la voix présidentielle annoncer un confinement qui ne dit pas son

nom. Il est 20 heures, Emmanuel Macron parle de «guerre», d'«ennemi invisible», et brosse le portrait de la France de «demain, midi». Plus de déplacement sauf raison impérieuse, plus de voyage, plus de sortie. Dans la cellule de 7 m² qu'il partage avec son codétenu, Ali (1) fixe l'écran, incrédule. «Ça fait peur, on dirait la fin du monde», lâche-t-il. Le braqueur d'une quarantaine d'années a beau considérer que la prison «c'est [sa] maison», après avoir séjourné dans à peu près tous les établissements du Sud, ce soir, il n'en mène pas large. «Ici, on est impuissant. Qu'est-ce qu'on peut faire pour nos familles? On les appelle et on leur dit de se laver les mains? C'est ridicule.» Pour le moment, personne n'a été testé positif au virus dans la maison d'arrêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur (qui connaît un très fort taux de surpopulation) mais chacun redoute le jour où cela arrivera: «Du coup, c'est la psychose.»

Lors des promenades, les détenus gardent leurs distances, ils ne se serrent plus la main mais se font des «checks» avec le coude. Et ils ne parlent que de «ça». «Avec les copains, on a un peu peur que ça rentre, parce qu'on ne peut rien faire, raconte Ali. On n'aura pas de moyens de voir le docteur. Tout le

monde fait des scénarios, on s'imagine crever dans nos cellules.»

Mardi 17 mars
Fin des parloirs, début de la colère

Ali se demande à quoi ressemble le confinement, les rues désertes dans les grandes villes et l'ambiance pesante. Il aimerait bien voir ça. Pour une fois, il n'a pas l'impression que le monde continue de tourner sans lui: désormais, il s'est arrêté sans lui. A l'intérieur, les rituels sécuritaires changent: «On n'a plus de palpation quand on sort pour la promenade. Les surveillants ont un appareil pour détecter les métaux. Ils ne nous touchent plus.» Vers midi, les chefs l'appellent, avec «tous ceux qui sont respectés», pour leur transmettre en priorité la nouvelle: tous les parloirs sont supprimés au moins jusqu'au 31 mars, ordre de la Chancellerie. Ali ne reverra plus son bébé de 20 mois ni sa compagne avant de longs jours. Il doit l'annoncer aux plus jeunes. «Les gamins n'ont pas bien réagi, forcément. C'est chaud ici. Ils ne vont plus avoir de shit pour fumer, se détendre... Dans quelques jours, c'est l'émeute assurée.»

Quasiment au même moment, dans une maison d'arrêt d'Ile-de-France, Karim, 29 ans, découvre la fin des parloirs devant sa télévision. «C'est

la merde, un truc de ouf», soupire-t-il. Il est depuis sept mois en détention provisoire, seul en cellule (une exception), et regarde déjà avec nostalgie sa vie carcérale «d'avant», celle où «deux copines et trois potes» venaient lui rendre visite trois fois par semaine. «La prison, c'est un monde. Vous, vous êtes dans un autre monde. Il nous manque tout ici.» Deux détenus ont été testés au Covid-19, ils étaient négatifs. L'établissement se prépare au pire: au cas où il faudrait confiner certaines personnes, l'aile réservée aux plus vulnérables a été vidée. «Ils les ont mis chez nous mais ils vont en promenade avec les arrivants», explique Karim. Avant chaque sortie, les surveillants préconisent: «Ne vous touchez pas!» «Mais pour le moment, les gens sont surtout inquiets de ne plus avoir de parloir...»

Mercredi 18 mars
Et si le vaccin était connu depuis 2004?

Sur les portables planqués en détention, on se refilme une vidéo qui circule sur Facebook. On y voit un type en doudoune noire, cheveux coupés en brosse, face caméra: «L'heure est grave, l'heure est très grave. On nous dit la vérité? Quand j'allume ma télé, je ne suis pas si sûr.» «Cat Antonio» est dans sa cuisine – si l'on en croit les boîtes d'œufs en arrière-plan –, il soutient qu'il n'est pas «complotiste» mais qu'il va montrer «comment a été créé le virus», «pourquoi a été créé le virus». Virus qui, «on va être clair, n'est là que pour le fric». Depuis sa cellule, Karim découvre, médusé, que le Covid-19 aurait été «inventé», qu'il existerait un brevet européen, datant de 2004, pour lutter contre le «coronavirus» (sic) et répertorié sous un numéro qui s'affiche sur son écran. «Ils nous prennent pour des cons, les politiques», s'énerve-t-il. Il en avise immédiatement son avocate. «C'est des conneries», répond-elle. «Oui, bon, peut-être», marmonne-t-il, pas franchement convaincu qu'il s'agit d'une fake news (qui sera rapidement réfutée par de nombreux médias). Comment savoir ce qui se passe vraiment quand on est entre quatre murs? Pourquoi croire le type de la télé plutôt que celui de la cuisine?

Jeudi 19 mars
«Les gamins font les cons»

A Grasse, Perpignan, Argentan ou Maubeuge, les incidents se multiplient, les détenus refusent de réintégrer leur cellule après la promenade. Le projet d'un soulèvement bruisse aussi dans la maison d'arrêt d'Ali. «Ça commence, le bordel, les gamins font les cons», dit-il, tandis qu'on entend la clameur qui gronde et le tapage aux fenêtres. Les surveillants ont décidé d'arrêter les fouilles en cellule pour calmer les esprits. De son côté, la garde des Sceaux vient d'annoncer que les comptes téléphoniques seraient crédités de 40 euros, et la télévision gratuite. «C'est déjà bien, mais ça ne va pas suffire, car on nous enlève trois parloirs par semaine de cinquante minutes chacun», note Ali. Il s'inquiète pour sa compagne et leur

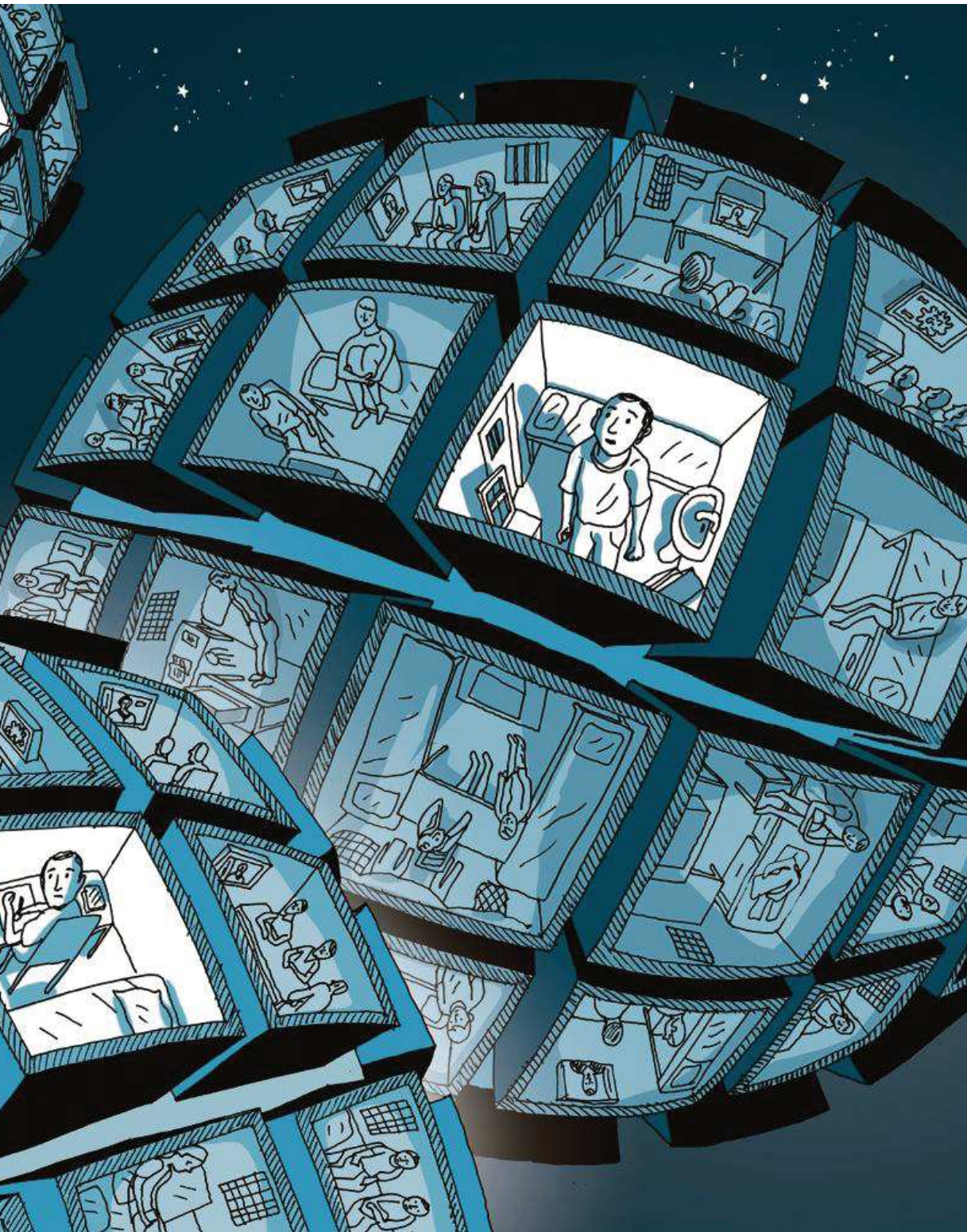


bébé: «S'ils sont malades, je ne peux rien faire depuis la prison, je suis complètement impuissant.» En centre de détention, la situation semble plus calme. Pierre, 75 ans, est seul en cellule dans son établissement de Nouvelle-Aquitaine où le régime «portes ouvertes» (la circulation est possible à l'intérieur de son unité à certaines heures) est toujours en vigueur. «Imagine ta femme, elle vient au parloir, elle est

«On s'imagine crever dans nos cellules»

JOURNAL DE BORD

Fin des parloirs, rumeurs, multiplication des incidents... Dans les prisons, l'angoisse liée à la pandémie de Covid-19 s'est répandue et la colère gronde. «Libération» raconte la première semaine de confinement vue de derrière les barreaux.



contaminée et elle meurt», explique-t-il docement aux plus jeunes, tentant de les convaincre du bien-fondé des restrictions. Sans grand effet. Ces derniers ne comprennent pas que les surveillants entrent et sortent, et craignent qu'ils importent le virus entre les murs. «Avec la fin des parloirs, c'est aussi la drogue qui circule moins», dit Pierre. Je pense que pour certains, ça leur manque plus que leur famille... Il n'a jamais vécu

une chose pareille, pourtant c'est un «habitué»: trente-sept ans à l'ombre en pointillé, soit une demi-vie. «J'ai pas fait le bon choix, j'ai basculé dans le grand banditisme», résume-t-il. La fin des parloirs n'a pas bouleversé son ordinaire: sa famille a coupé les ponts – son gendre trouve qu'«un voyou dans la famille, c'est pas bien» – et il n'a pas de visite. Pour conjurer l'angoisse, il s'accroche à la perspective de sa sortie en

octobre, peut-être fin août avec les remises de peine, espère-t-il. «Quand même, ça me ferait mal d'attraper ce truc et de mourir en prison. Je touche du bois.»

Vendredi 20 mars **Grand vide et petits riens**

C'est non seulement la vie affective qui est chamboulée, mais toute la petite mécanique interne. Par exemple, le sac de linge sale qu'on troque

contre le propre. Comment faire maintenant? «Je vais laver tous mes vêtements à la main dans la cellule et je vais fabriquer un étendoir avec des fils», explique Ali. Presque un divertissement, car le temps devient interminable: «On va en promenade une heure et demie le matin et pareil l'après-midi. C'est tout ce qu'on fait.» Avant, il suivait des cours de culture générale, fréquentait la salle de musculation et le gymnase. Désor-

mais, il fait des pompes et joue aux cartes avec son codétenu, sur fond de télévision. Coronavirus sur toutes les chaînes. Pierre, lui aussi, reste les yeux rivés sur l'écran, hypnotisé par l'inférieur décompte des morts. Fini le travail aux ateliers où il recyclait des CD – «On sépare le CD de la boîte et on jette le papier à part» – pour une misère: 10,80 euros les mille CD (tout juste mieux que l'atelier épluchage d'oignons: 1,30 euro les 20 kg). «J'y allais surtout pour m'occuper et ne pas tourner en rond», soupire-t-il. Il révise ses cours d'espagnol, parfait son français, cogite sur le montant de la taxe d'habitation payée pendant sa conditionnelle – «C'est normal qu'elle soit aussi chère?» – et envisage d'écrire «une lettre à Macron» à ce sujet.

En Ile-de-France, Karim, ancien coach sportif, est complètement démuné. Il utilisait les cours de boxe comme exutoire. Il ne lui reste que la promenade pour faire des barres fixes. Une trop brève bouffée d'air frais. En cellule, chaque geste devient un trompe-l'ennui: il presse des agrumes, s'amuse à imaginer des programmes sportifs sur mesure selon son interlocuteur – «Dis-moi où tu veux perdre et où tu veux gagner» – et lit. En ce moment, un livre de Guillaume Musso. Il en est à la soixantième page.

Samedi 21 et dimanche 22 mars **La taule sur le fil**

Dans le centre de détention de Pierre, le personnel n'est pas équipé. Quand il voit les pénuries de masques, il repense à toutes les taules qu'il a fréquentées, à tous les ateliers de confection: «A Saint-Martin, 250 postes, 50 à Muret, 20 ici... Pourquoi ils ne nous envoient pas la matière, on pourrait les coudre?» Chez Ali, jusqu'à présent les agents portaient gants et masque pour servir les repas. Sauf que les quantités étaient insuffisantes. «Maintenant, ils n'en ont plus, ça commence à être très tendu. Ils nous traitent comme si on avait la peste», s'énerve-t-il. La gronde, qui menaçait depuis des jours, a finalement explosé: «Des détenus n'ont pas voulu remonter de promenade, la pénitencière a dû faire intervenir les Eris [équipes régionales d'intervention et de sécurité, ndlr]. Ils ont pris les dix meneurs et les ont mis au cachot.» D'autres incidents ont éclaté à Béziers, Lille, Nanterre, ou encore Draguignan... Un peu partout, la situation menace de basculer. «Le directeur m'a reçu, il voudrait compter sur moi pour éviter les blocages», raconte Karim, pas vraiment convaincu par la mission: «Ça peut dégénérer n'importe quand. Les mecs pètent un plomb, ils ont la rage.» Un message à l'orthographe incertaine prend de l'ampleur sur Snapchat: «L'heure est grave, on risque de perdre nos proches», est-il écrit. Et d'exhorter tous les détenus de France à bloquer leur établissement simultanément, dimanche, «afin que la garde des Sceaux libère ceux qui sont aménageables ou conditionnables». ◆

(1) Tous les prénoms ont été modifiés.

L'employeur devra négocier pour imposer une semaine de congés payés

- La loi d'urgence adoptée en première lecture samedi à l'Assemblée permet aux entreprises d'imposer à leurs salariés une semaine de congés payés pendant la crise du coronavirus.
- Mais cela devra passer par un accord avec les représentants du personnel.

Leïla de Comarmond
@leiladeco

Travailleurs, #RESTEZ-CHEZVOUS ! En télétravail, en chômage partiel, pour protéger un proche, pour garder vos enfants... et en congé ou en RTT. D'ordinaire, si l'employeur peut imposer aux salariés leurs dates de vacances ou de jours de réduction du temps de travail, il doit respecter un certain délai de prévenance, de quatre semaines pour les jours de congé. Ce délai pourra être raccourci. Ce sera l'objet d'une des ordonnances prévues dans le projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Mais la discussion parlementaire a conduit à quelques modifications par rapport à son contenu initial.

Congés payés 2019-2020

Au départ, le gouvernement envisageait de permettre, y compris à l'employeur, d'anticiper sur les congés payés à prendre entre le 1^{er} juin 2020 et le 31 mai 2021. Face au tollé syndical, il y a renoncé. Seuls seront donc concernés les reliquats de congé d'ici au 31 mai prochain.

« Il est préférable que le dialogue social prime pour renforcer la concertation sur les modalités de prise de congé. »

MURIEL PÉNICAUD
Ministre du Travail

Lors du passage du texte jeudi au palais du Luxembourg, les sénateurs ont, en outre, limité le champ d'application de la disposition à 6 jours ouvrables, ce qui correspond à la cinquième semaine de congés payés. Le gouvernement n'est pas revenu sur cette disposition lors de la première lecture au palais Bourbon, qui s'est achevée samedi.

L'obligation de conclure un accord collectif ne porte que sur le délai de prévenance, qui pourra être ramené à 24 heures.

Il a, en outre, accepté de conditionner la possibilité pour l'employeur de raccourcir le délai de prévenance – et donc de pouvoir répercuter un ralentissement de son activité du fait du coronavirus – via la mise en congé à un accord collectif. « Il apparaît sur ce sujet suite aux travaux de la commission parlementaire et aux discussions avec les partenaires sociaux qu'il est préférable que le dialogue social prime pour renforcer la concertation sur les modalités de prise de congé », a expliqué la ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

L'obligation de conclure un accord collectif ne porte que sur le délai de prévenance, qui pourra être ramené à 24 heures seulement, mais de fait, l'obligation pour l'employeur d'obtenir sa validation par des syndicats représentant une majorité de salariés permettra à ces derniers d'élargir les discussions. Sachant cependant, regrette un syndicaliste, que l'obligation d'un accord collectif « ne porte ni sur les



D'ordinaire, si l'employeur peut imposer aux salariés leurs dates de congé, il doit les prévenir un mois avant. Photo Sébastien Salom-Gomis/Sipa

RTT ni sur les jours de repos inscrits dans le compte épargne-temps ».

Durée du travail

Muriel Pénicaud a par ailleurs apporté des précisions sur les intentions du gouvernement sur un autre sujet sensible : la possibilité offerte aux entreprises de s'affranchir de façon « temporaire » des limitations actuelles de la durée du

travail sur laquelle le projet de loi autorise le gouvernement à légiférer par ordonnance. Pour « permettre aux entreprises de répondre au besoin intense dans cette période exceptionnelle », la ministre a affirmé que « ce n'est pas une dérogation générale à la durée du travail, ce seront des arrêtés sectoriels correspondant à des situations observées après dialogue social sur le sujet ». ■

Les Français, experts affûtés à vitesse grand V

Une opinion qui dispose de temps et n'a qu'un seul objet d'analyse (le coronavirus) prend un poids qu'elle n'avait jamais eu. L'exécutif a dû changer de doctrine sur les tests et les masques.

LE FAIT DU JOUR
POLITIQUE
Cécile Cornudet



La crise du coronavirus a déjà percuté au moins trois certitudes que nous avions sur nous. Les Français qui, par lassitude et par défiance, se désintéressaient de la chose publique se sont mis à la scruter avec passion : 35 millions de téléspectateurs pour Emmanuel Macron lundi dernier, des audiences record quand les médecins s'expriment. Dirigeants, scientifiques, toute parole est absorbée, décryptée... et comparée. Les Français qui se détournaient des médias traditionnels se précipitent cette fois sur tout, télé, radio, écrit, réseaux sociaux. Aller à la source et partager. Eux, enfin, que l'on disait aveugles à ce qui se passe hors de nos frontières, montrent un intérêt sans précédent pour ce que tentent les pays voisins ou lointains face à cette crise mondiale. En une semaine, ils sont devenus des experts affûtés sur l'usage du masque en Asie ou la systématisation des tests en Corée du Sud, en Allemagne ou à Vo en Italie. Une semaine de formation accélérée. Le virus et le confinement nous livrent deux éléments

que l'on ne connaissait pas : du temps (pour la plupart) et un sujet unique (ou quasi) d'intérêt. Si le nombre de commentaires publiés sur Facebook a flambé la semaine dernière, leur objet s'est trouvé concentré à 94 % sur le coronavirus, dit une étude. Quand les Français cherchent, ils trouvent, et se forgent une opinion. Ils voient des médecins saisir le Conseil d'Etat pour durcir le confinement, ils entendent le docteur Delfraissy, président du Conseil scientifique, reconnaître que la stratégie française est dictée par le manque de masques et de tests, ils observent le hiatus qui se crée avec la parole officielle, fût-elle portée par le docteur Salomon. On ne peut avoir accès aux masques parce qu'on ne saurait les mettre ? L'argument ne tient pas longtemps. Ainsi s'explique le virage de l'exécutif sur les masques et les tests. L'opinion l'a devancé. Mature, bougeant vite, ne laissant rien passer. En quatre jours, le pourcentage de Français estimant que l'exécutif donne tous les moyens aux soignants a perdu 15 points, à 39 %, observe l'Ifop dans le « JDD » ; le sentiment qu'il a réagi rapidement s'établit à 29 %, contre 59 % fin janvier. Or que vaut la (relative) union politique quand les Français s'installent dans une posture de vigilance éclairée ? Peu de chose. ccornudet@lesechos.fr

Quelques maires misent sur le couvre-feu

Des maires, encore peu nombreux, recourent à des « arrêtés couvre-feu » pour que les mesures de confinement soient strictement respectées. Le gouvernement appuie ce dispositif, qu'il écarte cependant au plan national.

Joël Cossardeaux
@JolCossardeaux

L'initiative de Christian Estrosi n'a sans doute pas fini de se propager même si, pour l'instant, elle le fait beaucoup moins vite que le Covid-19. Le week-end dernier, et à la suite du maire de Nice, une douzaine de villes ont pris un arrêté instaurant un couvre-feu sur leur territoire. Objectif : durcir le dispositif national de confinement, ainsi que les conditions de son respect, encore

très relatives dans certains lieux publics. Les habitants de Montpellier, Béziers, Perpignan, Colombes ou encore Charleville-Mézières n'ont ainsi plus le droit de quitter leur domicile du crépuscule à l'aube.

« Comportements irresponsables »

Ce n'est pas la première fois que des édiles s'essaient à ce genre de démarche. A la fin des années 1990, plusieurs villes marquées à droite l'avaient appliquée à l'endroit des mineurs de moins de 13 ans qu'il s'agissait de « protéger ». Leur initiative avait été battue en brèche par les tribunaux administratifs, assaillis de recours, avant qu'elle ne connaisse un début de normalisation, une fois mieux encadrée, lors de plusieurs étés chauds des décennies suivantes. Rien de tel cette fois. Non seulement l'Etat ne désavoue

pas les arrêtés municipaux qui commencent à tomber, mais il les accompagne, quand il ne les précède pas dans certaines régions. Dans les Alpes-Maritimes, le préfet a généralisé à l'ensemble du territoire de ce département les dispositions prises par Christian Estrosi, afin de mettre un terme à ce que ce dernier a qualifié de « comportements irresponsables ». Ordre à également été donné par d'autres préfets de ne pas circuler sur les plages de la Méditerranée, mais aussi une partie de celles de la Manche, de l'Atlantique et de la mer du Nord.

Un risque de disparités

A la différence des précédentes, cette « nouvelle vague » de couvre-feux municipaux est difficilement soupçonnable d'aboutir à une stigmatisation de telle ou telle partie de la population. Dans le cas présent, c'est au contraire l'ensemble de celle-ci qu'il s'agit de protéger. Et à supposer que ces arrêtés puissent avoir un caractère discriminatoire à l'égard des personnels chargés d'assurer les services essentiels, ceux de la gestion des déchets et de la distribution alimentaire, comme les personnels de santé qui réclament le respect le plus strict du confinement, c'est dans le sens positif du terme.

C'est ce qui peut expliquer qu'aucune voix, jusqu'à présent, ne se soit élevée contre ces mesures. Un type de bouclier dont il reste à savoir dans quelles proportions

d'autres maires vont s'en saisir. A Paris, Anne Hidalgo a appelé à « aller vers un confinement beaucoup plus sévère », mais sans évoquer des dispositions de cet ordre.

Le report du second tour des municipales ne doit pas faciliter la prise de décisions. En outre, faire respecter un couvre-feu nécessite des moyens en personnels que toutes les communes n'ont pas. Ce qui peut faire naître au moins une critique, celle de provoquer des disparités de traitement entre les territoires. « Les maires, les polices municipales, la police nationale ne peuvent seuls faire respecter le confinement notamment le soir. L'Etat doit prendre la décision d'un couvre-feu avec l'aide de nos armées pour le faire respecter », estime Luc Carvounas, nouvellement élu maire (PS) d'Alfortville.

Une mesure extrême, aussi réclamée par Marine Le Pen, la présidente du Rassemblement national, mais écartée par le gouvernement. Pour Christophe Castaner, commentant la décision de Christian Estrosi, qu'il n'a pas contestée, « il ne s'agit pas d'établir un couvre-feu national sur l'ensemble du territoire ». Le ministre de l'Intérieur n'en a pas moins invité les maires « à utiliser la totalité de leurs pouvoirs de police ». Dont ceux donnés par un amendement au projet de loi d'urgence adopté au Sénat et qui va autoriser les policiers municipaux à constater les infractions et à verbaliser. ■

Retrouvez Nicolas Barré dans le journal de 7h pour « L'édition éco » dans le 6h-9h de Matthieu Belliard

Europe 1

- p. 69 Le Maghreb se barricade pour ne pas devenir un nouveau Wuhan
PAR RACHIDA EL AZZOUZI ET LILIA BLAISE
- p. 74 Vladimir Poutine atteint du virus de la présidence à vie
PAR FRANÇOIS BONNET
- p. 75 Coronavirus: «A Bergame, une génération entière est mise à genoux»
PAR CÉCILE DEBARGE
- p. 77 Caissières de supermarchés: les grandes sacrifiées
PAR FRANÇOIS BONNET, RACHIDA EL AZZOUZI, MATHILDE GOANEC, DAN ISRAEL ET KHEDIDJA ZEROUALI
- p. 79 Pour se protéger, les postiers en guerre contre leur direction
PAR KHEDIDJA ZEROUALI
- p. 82 La confusion du pouvoir révèle ses manquements
PAR ELLEN SALVI
- p. 85 Coronavirus en prison: des détenus prennent la parole
PAR MICHEL DELÉAN, CAMILLE POLLONI, ANTON ROUGET ET MATTHIEU SUC
- p. 85 «Les premiers bailleurs de fonds de l'OMS: les Etats-Unis et la fondation Bill Gates»
PAR ROUGUYATA SALL

À LA UNE

Le service public monte au front, protégé ou non

LE LUNDI 23 MARS 2020 | PAR MATHILDE GOANEC

La loi sur l'état d'urgence sanitaire va renforcer la capacité de la fonction publique à réquisitionner des agents. En attendant, chaque administration bricole, en fonction de l'urgence pour garantir « la permanence de l'État ». Le droit de retrait, surtout à l'hôpital, paraît inenvisageable, malgré le risque de contagion, faute d'équipement adéquat.



Reportage photo réalisé à l'hôpital de Pau au début de l'épidémie de Covid-19. © Quentin Top / Hans Lucas

Alors que le gouvernement s'empêtre dans ses consignes vis-à-vis du secteur privé (voir [ici](#), et [là](#), nos enquêtes et analyses sur le sujet), le service public se met en ordre de bataille pour tenir, malgré la crise sanitaire. La disparité est énorme cependant, selon que l'on travaille comme cadre dans un ministère, infirmière dans un hôpital, agent d'entretien dans une mairie ou encore comme cheminot ou postier, dans des entreprises privées ayant vocation de service public.

Mais la règle, que le pays soit en guerre ou en crise sanitaire aiguë comme aujourd'hui, est intangible car de nature constitutionnelle : reconnaître une discontinuité dans les services publics, même au plus fort d'une secousse, serait reconnaître que « l'État n'est pas permanent », rappelle la maîtresse de conférences en droit public à l'université catholique de Lille, Nadia Beddiar. « Ce n'est

pas juste une forme d'organisation, c'est bien plus fort que cela. La continuité du service public, c'est ce qui crée le lien social dans notre pays, donc il est extrêmement protégé. Il découle du principe d'égalité de tous les usagers, et le fait que le service public doit pouvoir se perpétuer dans le temps et dans l'espace. »

Pour les fonctions régaliennes de l'État, le principe est assez simple à mettre en œuvre. L'armée, la police, la justice peuvent être mobilisées, voire réquisitionnées, si besoin, ce qui explique par exemple que le ministère de l'intérieur ait trouvé 100 000 policiers et gendarmes pour contrôler les allées et venues dans l'espace public, pour les semaines à venir.

Pour le reste des administrations publiques, le cadre général peut bouger si le législateur le décide. C'est le cas, puisque l'Assemblée nationale examine actuellement **un projet de loi d'état d'urgence sanitaire**, qui prévoit, entre autres, de déroger au cadre habituel de la fonction publique. « *Congés payés, temps de travail, RTT, repos seront déréglementés* », liste la CGT Fonction publique, inquiète pour la santé et la sécurité des fonctionnaires. L'employeur, en l'occurrence l'État, pourra imposer ou modifier unilatéralement les dates de prise de congé, modifier ou supprimer les jours de repos, réquisitionner des fonctionnaires, au-delà des fonctions régaliennes.

Cela passe d'autant plus mal que, pour le moment, le secrétaire d'État à la fonction publique, Olivier Dussopt, a refusé d'annuler le jour de carence en cas d'arrêt maladie, introduit depuis 2018, même pour les agents atteints par le coronavirus. L'État employeur n'est pas non plus concerné par l'invitation lancée aux patrons **par Bruno Le Maire**, le ministre de l'économie, de verser 1 000 euros aux personnes qui vont physiquement travailler.

En attendant le pic de la crise, les administrations, petites ou grandes, fonctionnent au jugé. En ce qui concerne l'administration centrale, dans les ministères ou en **services déconcentrés** (comme les préfectures, les Direccte, Drac et autres ARS...), les quelque 2,5 millions d'agents, souvent des cadres, ont été mis en télétravail, parfois dans la plus grande improvisation.

« Le télétravail n'est pas organisé, n'a pas été pensé, il repose sur la simple bonne volonté des gens, raconte un inspecteur du travail dans cette situation. On est rentrés à la maison, avec nos dossiers sous le bras, sans accès au réseau commun, avec le portable du boulot, et on bricole depuis. » Les professeurs, en particulier, **s'arrachent les cheveux sur les outils en ligne**, eux qui sont censés assurer la continuité des cours pour leurs élèves, petits ou grands.

Pour les collectivités territoriales, près de deux millions d'agents répartis dans les mairies, les départements ou les régions, les arbitrages sont très disparates. « On sent le poids de la libre administration, c'est assez erratique, rapporte Marianne Collard, secrétaire adjointe de la fédération Sud Collectivités territoriales. Dans les grosses collectivités, le plus souvent, tout ce qui est non indispensable est fermé. »

Selon un plan d'organisation d'une grosse mairie de la première couronne parisienne, auquel Mediapart a pu avoir accès, la liste de ce qui est considéré comme essentiel peut cependant être longue, et bien sûr le plus souvent non délocalisable à la maison : démarches d'état civil, portage des repas et maintien à domicile des personnes âgées, accueil social minimum, astreinte technique, surveillance de l'espace public, courrier, propreté... C'est autant d'agents au premier échelon de la fonction publique (catégorie C) exposés, pas toujours équipés du matériel adéquat.

Dans les collectivités de moindre importance, comme les petites mairies, la continuité du service public peut prendre des formes diverses. « Dans ma ville, à Aniane, nous avons fermé les bibliothèques, l'accueil physique en mairie, on gère les urgences seulement, les décès, et deux heures de nettoyage du village par jour, évidemment, détaille Marianne Collard. Mais dans d'autres communes de l'Hérault, tous les services techniques sont maintenus, à quoi bon ? »

La situation de crise fait resurgir les inégalités de statut, dans une fonction publique où l'agent peut être fonctionnaire, contractuel, voire vacataire. Marianne Collard souligne que dans son département, faute de professeurs disponibles, ce sont les Atsem, agents territoriaux, qui assurent l'accueil des enfants de soignants. « Ce sont surtout des vacataires qui se sont portés volontaires pour le service minimum à l'école. Parce que pas de vacation, pas de salaire ! »

Dans la fonction publique hospitalière aussi, le chef d'établissement est « le bon Dieu », remarque un cadre dans le nord de la France. En clair, il décide de l'organisation de son hôpital, selon ce qui lui semble prioritaire. Dans certains établissements, tout le personnel administratif est au travail, dans les locaux. Dans d'autres, les agents sont priés de rester chez eux. Les règles communiquées par Olivier Dussopt, le secrétaire d'État en charge de la fonction publique, varient par ailleurs de jour en jour, ce qui ajoute à la confusion.

Pour cet inspecteur du travail, déjà cité, l'administration du travail gère également, en plus de la réorganisation de ses effectifs, « la contradiction du gouvernement » : « Les gens entendent qu'il faut se confiner, mais que l'activité doit se poursuivre, ils sont perdus. Et nous, nous n'avons pas été outillés juridiquement pour faire cesser l'activité quand elle était non essentielle, ce qui était pourtant possible. » Toute la journée, les agents de contrôle répondent donc comme ils peuvent, par courriel ou par téléphone, tous les rendez-vous physiques ayant été annulés : « J'ai des prestataires, dans des Ehpad, qui nettoient les chambres, la salle à manger, sans protection. Ils s'inquiètent. Des convoyeurs de fonds, à trois dans une cabine, sans masques... On ne peut que leur dire d'exercer leur droit de retrait, ou les renseigner sur le chômage partiel. Pas bien plus... », se désole ce fonctionnaire d'État.



Reportage photo réalisé à l'hôpital de Pau au début de l'épidémie de Covid-19. © Quentin Top / Hans Lucas

À Angers, Emmanuelle Dubourg-Davy, infirmière en réanimation syndiquée chez Force ouvrière, décrit la réorganisation de son hôpital, encore plutôt préservé, mais qui se prépare à l'orage annoncé. Pas encore de réquisitions, mais un « **Plan blanc** » déclenché depuis lundi, ce qui signifie des réorganisations matérielles et humaines. Toutes les chirurgies non urgentes sont déprogrammées, des secteurs entiers sont transformés pour l'accueil de patients dits « Covid ». « On voit ce qui se passe à l'est de la France, et on se prépare en réanimation à accueillir des patients massivement. »

« Ça leur tord les boyaux de nous payer à ne rien faire ! »

Tout le personnel en réanimation va passer, à partir de lundi prochain, en tranches de travail de douze heures, ce qui permet d'avoir moins de soignants en même temps, et de les répartir sur la semaine. De fait, le personnel commence à manquer : problème de garde d'enfants, des soignants déjà contaminés, immunodéprimés ou ayant eux-mêmes des proches immunodéprimés. « C'est en tension, mais c'est géré, explique Emmanuelle Dubourg-Davy. La consigne, c'est que même si on a des symptômes, si on tousse par exemple, il faut venir travailler. Cela nous pose question. Parallèlement, la direction générale a admis une pénurie de masques et nous sommes donc en procédure dégradée, comme ils disent... C'est entériné que nous n'en aurons pas tous. »

À Angers comme ailleurs, la question du droit de retrait, qui permet de quitter le travail si l'on pense être exposé à un danger grave et imminent, s'est posée, mais a été vite évacuée : « *Si vous travaillez dans la pharmacie de l'hôpital et qu'il y a une défaillance dans le traitement de l'air de votre local, là, vous pourriez quitter votre poste, explique Emmanuelle Dubourg-Davy, en guise d'exemple. Mais pour ce que l'on traverse aujourd'hui, la situation est validée par les médecins, comme la direction, qui nous dit qu'il fallait y aller. Nous n'avons pas les protections nécessaires, mais c'est notre devoir de soigner.* »

Le droit de retrait, dans la fonction publique, *a fortiori* évidemment dans la fonction publique hospitalière, est un « *droit en construction* », euphémise Nadia Beddiar (*lire son analyse ici sur le cas de la protection judiciaire de la jeunesse*). Il a été introduit pour la fonction publique en 1995, quatorze ans après le secteur privé, sans être réellement mis en œuvre depuis. « *Ces réticences à davantage reconnaître ce droit s'expliquent car c'est un exercice qui met en tension un autre principe fondateur, celui de l'obéissance à l'autorité hiérarchique. Le juge administratif a toujours été très soucieux de ne pas ouvrir la boîte de Pandore, pour éviter les blocages dans le service public.* »

La jurisprudence, peu abondante, prouve cette frilosité de la justice administrative. En janvier 2019, la cour administrative d'appel a tranché à Marseille, après que des postiers ont invoqué un danger grave et imminent face à un suicide et des dépressions parmi leurs collègues : cela ne justifiait pas leur droit de retrait.

Plus loin dans le passé, et comme en écho à la crise sanitaire, le tribunal administratif de Versailles a estimé, en 1994, que le droit de retrait exercé par le personnel hospitalier, qui mettait en avant le risque de contamination par le VIH et l'hépatite B, n'était pas légitime. D'autant plus que le droit de retrait, par nature individuel, ne doit pas mettre en danger, en s'exerçant, ses collègues ou les usagers du service public.

Autre difficulté pour les agents publics, celle de justifier d'un danger en même temps « *grave et imminent* ». Il n'y a guère que pour l'exposition à l'amiante que la Cour de cassation a reconnu – à rebours du conseil d'État – un effet « *différé* », et donc acceptable *a posteriori* le droit de retrait d'un travailleur exerçant dans un local bourré de cette substance connue pour sa nocivité. C'est cependant rarissime.

Certains juristes, dont Nadia Beddiar, estiment que pour donner corps au droit de retrait, il faudrait inverser « *la charge de la preuve* ». En clair, que ce soit à l'administration de prouver que ses agents ne sont pas en danger face à une menace. Par ailleurs, le droit de la fonction publique se rapprochant de plus en plus étroitement du code du travail, les appréciations pourraient aussi évoluer. Enfin, il est très rare aussi que des sanctions disciplinaires

soient appliquées si un agent public « *fuit* » son travail. Dans la période actuelle, un durcissement est cependant imaginable, met en garde Nadia Beddiar.

« *Dans le doute, nos collectivités devraient garder le plus de monde à la maison, mais ça leur tord les boyaux de nous payer à ne rien faire, se désolé dans l'Hérault Marianne Collard. Et pour ceux qui travaillent, ils devraient avoir du matériel pour se protéger. La seule consigne, pour le personnel qui garde des maternelles, c'est de se laver les mains ! Mais très peu d'agents exerceront leur droit de retrait, car ils savent qu'ils sont essentiels. On se sent abandonnés.* »

À la SNCF, EDF, comme à La Poste (*lire ici l'article de Khedidja Zerouali*), entreprises privées à mission de service public, le droit de retrait s'applique plus facilement, d'autant plus que nombre de salariés relèvent désormais du code du travail. Pour Laurent Brun, secrétaire général de la CGT-Cheminots, « *certain ont même eu la tentation d'un droit de retrait généralisé mais il pose d'autres problèmes : l'acheminement des marchandises, des denrées alimentaires, le transport des personnes qui reviennent en France par exemple... On a décidé de ne l'utiliser que pour les directions récalcitrantes, qui voulaient poursuivre le travail coûte que coûte et en dehors du bon sens, comme dans les centres d'appels* ». Un droit de retrait brandi également pour alléger la mission des agents de contrôle à bord des trains, restés sans masques au contact des usagers.

De son aveu même, la réorganisation en urgence de la SNCF se passe « *plutôt bien* ». La majorité du transport de voyageurs est en train de cesser, priorité étant donné au fret. « *La grosse difficulté, c'est le nettoyage du matériel à l'intérieur et à l'extérieur des trains et des gares, assure Laurent Brun. Nous avons affaire à des entreprises privées et on a beau lancer des appels, et des commandes, ils ne savent pas réagir, protègent très mal leurs salariés, n'ont pas ou presque pas d'encadrants pour changer leurs procédures.* »

De quoi faire redouter à Laurent Brun une crise pareille dans un contexte d'ouverture à la concurrence généralisé (elle démarre petit à petit à partir de cette année). « *Même s'il y a des ratés, la chaîne de commandement fonctionne à la SNCF, aiguillonnée par les syndicats, et les salariés chez nous se sont mis en "mode crise". S'il avait fallu coordonner une myriade de compagnies sur tout le territoire, cela aurait été beaucoup plus long, je le crains.* »

La crise sanitaire s'avère finalement très instructive sur le service public, que l'on sait plus qu'exsangue à divers endroits, mais que l'exécutif **redécouvre**, les yeux mouillés, à la faveur de cette crise. Des critiques, facétieux, rappellent que les agents bénéficiant de régimes spéciaux, visés par la réforme des retraites, sont précisément ceux qui se retrouvent aujourd'hui en première ligne dans le maintien du service public en temps de coronavirus : les soignants, les cheminots, les pompiers, etc. Le gouvernement s'en souviendra-t-il ?

L'HÔPITAL DE CAMPAGNE BIENTÔT OPÉRATIONNEL

L'hôpital militaire de campagne qui doit désengorger celui de Mulhouse, débordé par l'afflux de malades du coronavirus, va être testé lundi matin avant l'accueil des premiers patients en début de semaine, selon une porte-parole de l'armée.

L'événement

COVID-19



SANTÉ

La colère monte face à la stratégie française de dépistage « limité »

Dans le concert des pays devant affronter l'épidémie, la France s'est distinguée par le faible nombre de tests pratiqués. Le résultat d'un manque de « réactifs », expliquent les uns. D'une impréparation coupable, accusent d'autres.

« **T**estez, testez, testez. Nul ne peut combattre un incendie les yeux bandés. » En faisant le point, le 16 mars, sur la pandémie de Covid-19, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a convoqué répétition et métaphore pour tenter de se faire entendre. Un message que de nombreux pays (Corée du Sud, Allemagne...) n'ont pas attendu pour pratiquer un dépistage massif. D'autres, à commencer par la France, semblent avoir beaucoup de mal à en faire une priorité. Après des semaines de déni, le ministre de la Santé a fini par reconnaître, samedi, que la « doctrine » française en la matière devait « évoluer ». « L'OMS nous demande de tester, on doit désormais suivre cette voie », a déclaré Olivier Véran, promettant de « multiplier les tests », mais seulement « quand nous aurons levé le confinement ».

Suffisant ? Pas sûr. De nombreux scientifiques, comme le Pr Didier Raoult, infectiologue à Marseille et membre du comité scientifique chargé de conseiller l'État, plaident au contraire pour un dépistage aussi massif et précoce que possible. « Pour sauver des vies, nous devons réduire la transmission. Cela signifie qu'il faut trouver et isoler le plus grand nombre de cas possibles, et mettre en quarantaine leurs contacts les plus proches », indiquait déjà le patron de l'OMS, le 12 mars. « Même si vous ne pouvez pas arrêter la trans-

mission, vous pouvez la ralentir et protéger les établissements de santé, les maisons de retraite et autres espaces vitaux – mais seulement si vous testez tous les cas suspects. » « L'identification plus systématique des sujets porteurs pourrait contribuer significativement à l'écrasement ou l'étiement du pic épidémique », écrivaient aussi, le 13 mars, dans le *Quotidien du médecin*, Laurent Lagrost (Inserm) et Didier Payen (ex-chef de la réanimation à l'hôpital Lariboisière). Las, malgré des objectifs affichés similaires, la France a choisi de ne pas procéder ainsi, et se retrouve face à une propagation invisible et plus large que les chiffres égrenés chaque jour. Il y aurait « entre 30 000 et 90 000 » personnes infectées en France, a d'ailleurs estimé samedi Olivier Véran. Soit bien plus que les 14 459 cas positifs relevés officiellement.

La France atteint péniblement les 5000 tests par jour, depuis peu

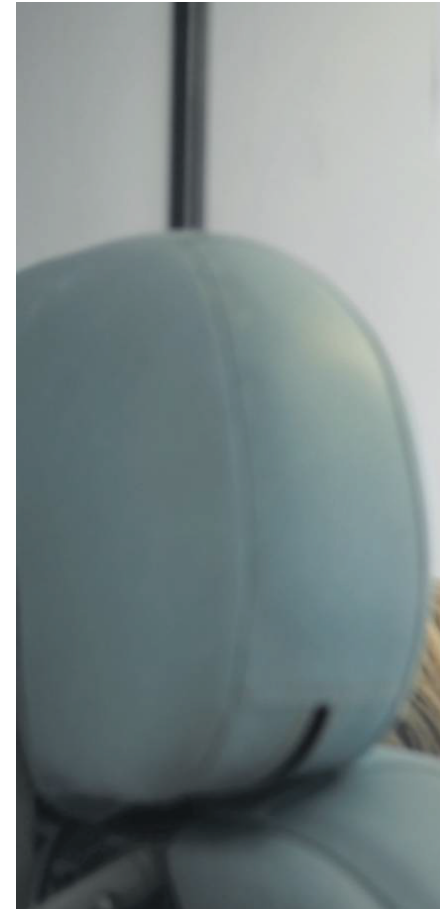
Pourtant, jusqu'à il y a quelques jours, l'idée de tester plus largement la population était écartée sans autre forme de procès. « En circulation active, le test n'a pas beaucoup d'intérêt, aucun pays ne l'a fait », assurait ainsi le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, le 17 mars, au lendemain de l'injonction de l'OMS. « La France n'est pas visée » par cette déclaration, voulait croire le haut fonctionnaire, infectiologue de profession. Ah bon ? Mais qui

47
C'EST LE NOMBRE DE CAS IGNORÉS EN FRANCE POUR UN CAS CONFIRMÉ, SELON UN SYNDICAT DE MÉDECINS.

cette supplique visait-elle alors, sinon les pays limitant encore drastiquement leur politique de dépistage ? Lors de la première semaine de mars, tandis qu'elle n'avait encore constaté aucun décès lié au Covid-19, l'Allemagne a testé 35 000 personnes, 100 000 la suivante, et peut désormais dépister 160 000 personnes chaque semaine, selon le président de l'Institut de santé publique Robert-Koch, Lothar Wieler. La France atteint péniblement les 5 000 tests par jour, depuis peu.

Et début mars, c'était pire. « Pour toute la Seine-Saint-Denis, nous avions une limite de 14 tests, 28 à partir du 9 mars, se souvient Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes (Amuf). C'était totalement dérisoire ! Résultat : on ne testait que les cas ultra-prioritaires. Une erreur ! Cela laissait dans la nature de nombreux cas douteux. » Pour le médecin de l'hôpital Avicenne, à Bobigny, « le gouvernement a manqué à la fois de réactivité – en ne mettant pas la pression sur les labos pour produire massivement des tests – et de clarté – avec son discours invitant à « maintenir l'activité » tout prix ».

Cette stratégie de dépistage limité était-elle le résultat d'un manque de stocks ? C'est ce qu'affirme l'immunologiste Jean-François Delfraissy, qui préside le comité scientifique mis en place le 11 mars. « Nous sommes incapables (...) de tester à la même échelle que la Corée du Sud », a-t-il affirmé dans le *Monde* ce week-end, du fait d'un « énorme problème (d'approvisionnement - NDLR) en réactifs », qui viennent « de Chine et des États-Unis ». Une explication qui ne satisfait pas la cofondatrice de l'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament, Pauline Londeix (lire entretien en p. 4). Dans un courrier envoyé jeudi à Édouard Philippe, elle rappelle avoir tiré la sonnette d'alarme, à l'automne, « sur les problèmes généraux du marché du diagnostic en France », auprès d'Olivier Véran, alors rapporteur du projet



Il y aurait « entre 30 000 et 90 000 personnes » infectées

de loi sur la Sécurité sociale, et Agnès Buzyn. En vain : « Nous constatons que rien n'a été fait depuis », se désole-t-elle.

Seuls quelques laboratoires seraient opérationnels

La France, pourtant, compte sur son territoire de nombreux laboratoires, publics ou privés, en mesure de réaliser des tests (120 selon la DGS). Mais seuls quelques dizaines seraient opérationnels. Et un industriel français est spécialisé dans cette activité : BioMérieux et ses 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018. Ont-ils été sollicités assez tôt par le gouvernement ? Le scénario actuel permet d'en douter. Convaincus que toutes les mesures n'ont pas été prises à temps, trois médecins, représentants d'un collectif de soignants, ont déjà porté plainte jeudi, devant la Cour de justice de la République, contre le premier ministre et l'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn. D'autres ont saisi en référé le Conseil d'État vendredi, réclamant un confinement plus strict. Le même jour, une tribune de cinquante soignants interrogeait : « Le gouvernement fait-il vraiment la guerre au coronavirus ? » Le signe d'une colère qui se propage presque aussi vite que le virus. ●

ALEXANDRE FACHE

PREMIER DÉCÈS D'UN SOIGNANT EN FRANCE

Il s'appelait Jean-Jacques Razafindranazy et avait 67 ans. Médecin urgentiste à la retraite, il était venu prêter main-forte au service des urgences de l'hôpital de Compiègne lorsque

l'épidémie de coronavirus a touché le département de l'Oise. Le ministre de la Santé a annoncé hier son décès, le premier « à (s)a connaissance » d'un soignant en France.

Interrogé sur l'incidence de la pénurie de masques pour les personnels de santé, le ministre a reconnu qu'ils « sont par définition ceux qui sont le plus en contact avec les malades ».

UN RECOURS HISTORIQUE

« Au maximum, il y a 1 million de contaminés, donc 69 millions de personnes à protéger. »

Les syndicats de médecins, auteurs du référent libéré auprès du Conseil d'État.

250 millions

C'est le nombre de masques qu'Olivier Véran, le ministre de la Santé a annoncé, samedi, avoir commandé.

L'événement

En France, a estimé samedi Olivier Véran. Bien plus que les 14 459 cas positifs relevés officiellement. Stéphane Mahe/Reuters

**ÉDITORIAL**

Par Maud Vergnot

Stratégie du choc

Accepter l'urgence sanitaire, ce n'est pas renoncer à l'avenir. Alors que chacun apprend à vivre – ou survivre – sous confinement, rythmé par le décompte dramatique des victimes, que la solidarité s'organise pour pallier un État néolibéral défaillant, le gouvernement ne change pas sa boussole. « Plus rien ne sera comme avant », avait pourtant assuré la main sur le cœur Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée. Il n'aura pas fallu longtemps pour que le naturel revienne au galop.

« **Le monde d'après** » devrait commencer maintenant pour faire face aux immenses défis de cette crise sans précédent. Mais le projet de loi relatif aux mesures d'urgence, présenté vendredi à l'Assemblée nationale, relève bel et bien de la « stratégie du choc », qui veut qu'après un traumatisme collectif les citoyens soient dans un état de sidération propice à accepter ce qu'ils jugeaient inadmissible la veille. Milton Friedman, théoricien zélé de l'ultralibéralisme, a défendu cette théorie, conseillant aux dirigeants politiques d'infliger un traitement de choc immédiatement après une crise douloureuse.

Ainsi a-t-on découvert dans ce projet de loi de surprenantes mesures. L'article 7 donne la possibilité au gouvernement de prendre des ordonnances en matière économique et sociale, comprenant de graves mesures de régression qui s'attaquent aux 35 heures, aux congés payés et aux instances représentatives du personnel. La belle aubaine ! « La meilleure prime qu'on peut donner aux soignants, c'est de respecter les gestes sanitaires », a osé Gérard Darmanin. Muriel Pénicaud, elle aussi au sommet de son cynisme, s'en prend jusqu'aux syndicats patronaux qui veulent suspendre les chantiers, les jugeant « défaitistes ». Pourtant, tout dicte de faire le contraire de la thérapie macroniste en faisant de la satisfaction des besoins humains la priorité de l'action publique. Même confinés, avec une démocratie sous cloche, gardons les yeux ouverts sur l'avenir. Transformons l'isolement imposé en un immense élan pour penser « l'après » et préparer les jours heureux. ●

« Pas de test, malgré la prescription de mon médecin »

Jean-Jacques Michot a contracté le Covid-19 dans un bureau de vote, à Saint-Ouen. Alors qu'il cumule les facteurs à risque et malgré l'ordonnance de son généraliste, il n'a pu être dépisté.

C'est une toux sèche et persistante qui alerta la femme de Jean-Jacques Michot, mardi 17 mars. Le lendemain matin, la fièvre s'était installée. Latifa n'hésite plus, elle appelle le médecin traitant. « En téléconsultation, il nous a expliqué comment évaluer ma fréquence respiratoire », explique Jean-Jacques. Il le sait aujourd'hui, il a été contaminé alors qu'il tenait un bureau de vote de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).

À 72 ans, avec un traitement pour l'hypertension et un autre contre le psoriasis, il cumule ce que l'on nomme les facteurs à risque. Le même jour, Latifa récupère l'ordonnance au cabinet médical. « Il fallait absolument que mon mari soit sous surveillance », explique-t-elle. L'ordon-

nance destinée aux urgences indique « forte suspicion de Covid-19 » et décrit les pathologies, les antécédents – notamment un cancer de la peau – du patient. « En même temps qu'il me parlait, le médecin a essayé d'appeler le 15, raconte Latifa. Sans succès. Il a aussi contacté un service ambulancier. Mais ce dernier a répondu qu'il ne faisait pas le trajet des urgences... » De son côté, Latifa appelle une compagnie de taxis. Même refus. « On a laissé tomber, des voisins pourront amener Jean-Jacques si vraiment son état s'aggrave, mais il ne fera pas le test. On ne va pas engorger les urgences alors que le médecin m'a dit que de toute façon, les tests, il n'y en a plus. »

De nombreux scientifiques préconisent un dépistage massif

Pourtant, tout comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de nombreux scientifiques préconisent un dépistage massif afin de mieux mesurer l'évolution de la pandémie. « En France, l'estimation du nombre de cas est basée uniquement

sur les malades testés », déplore le docteur Henri Partouche, le médecin généraliste de Jean-Jacques Michot. Il espère que le réseau Sentinelles, qui assure le suivi des épidémies en médecine de ville, adapté au Covid-19 depuis le 16 mars, « permettra de tester le nombre exact de cas à partir d'un réseau de médecins généralistes ». Habilitier les médecins de ville à tester leurs patients, c'est pouvoir « mieux affiner le diagnostic » et aussi « améliorer plus tôt les comportements de confinement », assure le D^r Partouche. En attendant, il a expliqué à son patient comment surveiller sa fréquence respiratoire, sa température. Et il l'appelle régulièrement. « Nous sommes passés brutalement d'une médecine sociale, de relation, à une médecine de guerre », soupire-t-il. Malgré la fatigue, Jean-Jacques tient à garder le moral : « Je sais que j'en ai pour un moment, mais ça va passer. » Surtout, le couple sait qu'il peut compter sur la formidable solidarité des voisins de leur résidence. ●

NADÈGE DUBESSAY



«L'anticipation de la crise n'a pas été à la hauteur»

Olivier Véran a annoncé samedi un « changement dans la stratégie de dépistage ». Une évolution bien tardive, regrette la militante Pauline Londeix.

Pourquoi la France n'a-t-elle pas dépisté plus massivement, comme la Corée du Sud ? Y a-t-il eu une erreur de stratégie ?

PAULINE LONDEIX C'est évident. La gestion, l'anticipation de la crise n'ont pas été à la hauteur. Les confidences d'Agnès Buzyn le montrent. Il y a eu un pilotage à vue, le gouvernement ne s'est pas posé les bonnes questions au bon moment. Notamment sur le dépistage. Le comité scientifique n'a été installé par Olivier Véran que le 11 mars. Ça veut dire que, pendant toute la phase ascendante de l'épidémie, il n'y en avait pas. Autre problème, ce comité a rendu

trois avis entre le 12 et le 16 mars : rien, pas un mot sur la question du dépistage. C'est étonnant. Certes, il n'était pas évident de prédire l'ampleur de cette crise. Mais si, en janvier, le gouvernement avait réfléchi à une stratégie de dépistage plus importante s'appuyant sur des producteurs locaux publics, peut-être aurait-on pu freiner l'épidémie. Plus tard, on aurait aussi dû tirer des leçons plus rapides de ce qu'ont fait la Corée du Sud ou l'Allemagne.

Olivier Véran assure que des tests ont été menés largement en Haute-Savoie ou dans l'Oise, mais que, après la vaste dissémination de cas depuis Mulhouse, ce n'était plus possible. Cette explication tient-elle ?

PAULINE LONDEIX Pas vraiment. Le gouvernement nous dit qu'il n'a pas assez de tests pour dépister massivement, mais quand

nous appelons les hôpitaux, on s'aperçoit que les stocks de réactifs ne sont pas épuisés... Deuxième point : l'exécutif aurait pu faire pression sur les producteurs pour obtenir plus de tests, plus vite. Mais on n'a jamais eu l'impression que c'était une priorité. Vendredi, Jean-François Delfray a affirmé que nous manquions de certains composants fabriqués en Chine ou aux États-Unis. Mais nous avons appelé des producteurs français : ils n'importent rien de ces pays, mais plutôt d'Allemagne et du Royaume-Uni. Le ministre de la Santé a annoncé samedi soir que la France allait revoir sa stratégie. C'est bien, mais tardif.



Pauline Londeix
Cofondatrice de l'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament

PAULINE LONDEIX On a laissé le secteur du médicament, des produits médicaux et de diagnostic aux seuls industriels du secteur privé, ce qui est une très mauvaise idée. Or, en cas de pandémie, ils ne sont pas en première ligne. Ce qui nous sauve dans l'urgence actuelle, ce sont les infrastructures publiques : les hôpitaux, la recherche... Pas le privé. Cela montre bien qu'il faut sortir ce secteur des logiques de marché.

C'est ce qu'a promis le président de la République le 12 mars. Vous y croyez ?

PAULINE LONDEIX Il nous a déjà habitués à ce type de décalage

entre le discours et les actes. Cynthia Fleury appelle ça la falsification du langage. En mai dernier, devant l'Organisation internationale du travail (OIT), Emmanuel Macron avait vertement critiqué le libéralisme. On voit ce que ça a donné depuis... Le résultat, c'est qu'on est dans la pire situation possible pour faire face à une pandémie comme celle du Covid-19. Ce n'est pas la faute de ce seul gouvernement. Mais il a sa part de responsabilité.

Vous comprenez les médecins qui ont porté plainte devant la Cour de justice de la République ou le Conseil d'État ?

PAULINE LONDEIX Oui, parce qu'il y a eu trop de dysfonctionnements. Agnès Buzyn dit avoir alerté le premier ministre dès janvier. Sans résultat. Malgré cette conscience du danger, elle décide de quitter son ministère, en pleine crise... Et alors que celle-ci s'aggrave, début mars, qu'annonce Édouard Philippe ? Le 49.3 pour la réforme des retraites ! Si on ajoute à ce tableau l'absence de dépistage systématique, le manque de masques ou les ruptures en gel hydroalcoolique, on voit qu'il y a eu des problèmes à tous les niveaux. C'est grave. ●

La France, prétend-il, se contente de suivre les recommandations de l'Union européenne et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)...

PAULINE LONDEIX Le problème date d'il y a environ un mois. Les épidémiologistes alertent sur le fait que la France va faire face à une vague très importante de l'épidémie. Pourtant, les mesures restent très modestes. L'OMS a certes un peu tardé, mais désormais, elle l'affirme clairement : la priorité, c'est de dépister. La France, elle, donne le sentiment de réagir après tout le monde. Jusqu'à vendredi matin, Édouard Philippe affirmait que si on ne dépistait pas massivement, c'était en application d'une prétendue « doctrine médicale ». Mais de quelle doctrine parle-t-il ? Il essaye de faire passer pour un choix scientifique la conséquence du sous-investissement dans la santé et une certaine forme d'improvisation. Cela fait douze jours que nous demandons au gouvernement de publier la liste des tests utilisés, l'origine des réactifs, leur prix, qui sont les producteurs mobilisés, publics ou privés, quels sont les volumes attendus, pour quand. Aucune réponse.

Que révèle cette crise sur nos fragilités dans l'accès aux produits de santé essentiels ?

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ALEXANDRE FACHE



Édouard Philippe, entouré des ministres de l'Intérieur et de la Santé, le 13 mars, place Beauvau. Ludovic Marin/Pool via Reuters

Le Parlement adopte un budget déjà insuffisant

Assurer le soutien de l'État aux entreprises et aux salariés, tel est l'objectif affiché de cette première loi de finances rectificative. Mais le gouvernement s'entête dans ses dogmes libéraux.

Devant l'impact économique de l'épidémie, le gouvernement a dégagé un premier budget rectificatif, examiné en urgence par le Parlement entre jeudi et samedi. Si l'Assemblée a voté à l'unanimité ce projet de loi de finances rectificative (PLFR) malgré des insuffisances pointées du doigt par les groupes de gauche, son examen au Sénat a mis en lumière les choix encore une fois dogmatiques du gouvernement. « On entend dire qu'il va falloir que tout le monde fasse des efforts, mais ce sont les salariés qui les paient déjà », s'est exclamé le sénateur communiste Pierre Laurent, alors que le gouvernement et la majorité sénatoriale LR refusaient la hausse de la contribution excep-

tionnelle sur les hauts revenus et le rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Avant d'ajouter : « Visiblement, le logiciel est toujours le même. Et ça, le pays ne va pas le supporter très longtemps. »

«Absolument aucun euro pour l'hôpital n'est prévu dans ce texte»

Ce budget rectificatif - il y en aura un autre d'ici quinze jours, selon Gérard Darmanin - se veut comme une réponse d'urgence aux difficultés rencontrées par l'économie du pays. Il prévoit notamment une prise en charge par l'État du chômage partiel pour un montant de 8,5 milliards d'euros, des reports de cotisations sociales et fiscales pour un montant de 32 milliards d'euros et un fonds de solidarité à destination des TPE de 1 milliard d'euros, dont un quart financé par les régions. Il entérine des chiffres macro-économiques de 3,9 % de déficit public sur 2020 (au lieu de 2,2 %), une croissance négative (on parle de récession

après trois trimestres consécutifs) estimée à 1 % du PIB (+ 1,3 % prévu initialement). Une note des Économistes atterrés juge ce budget « pas à la hauteur de la crise », le Haut Conseil des finances publiques estimant lui que les chiffres sont déjà caducs, et bien trop optimistes.

Plusieurs voix parlementaires, à gauche comme chez LR, se sont étonnées de l'absence d'un budget rectificatif pour la Sécurité sociale. Car si ce PLFR prévoit une somme de 2 milliards d'euros pour des dépenses de santé (achat de matériel, indemnités journalières, soutien aux personnels de santé), « absolument aucun euro pour l'hôpital n'est prévu dans ce texte », rappelle la sénatrice PCF Laurence Cohen. Des raisons qui ont poussé les sénateurs communistes à l'abstention : ils demandent des moyens supplémentaires en faveur des hôpitaux, la mise à contribution des assurances privées et une meilleure indemnisation du chômage partiel. ●

BENJAMIN KÖNING

Dans les quartiers, la difficulté de rester confiné

Associatifs, médiateurs et policiers s'inquiètent du « casse-tête » que représente le respect des consignes

En ce vendredi matin 20 mars, les artères de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ont pris des allures d'un dimanche printanier : les commerces sont certes fermés, mais c'est jour de marché et de trop nombreuses personnes arpentent encore les trottoirs de la ville. La mairie a beau avoir diffusé une vidéo réexpliquant les interdictions liées à l'épidémie de Covid-19 et les raisons impératives de rester chez soi, l'affluence est presque celle des beaux jours dans les rues de la ville.

Devant le bureau de tabac, le patron a organisé deux files, une pour les cigarettes, l'autre pour les cafés à emporter, mais les consignes de « distanciation sociale » ont du mal à se mettre en place. Même décor devant le bureau de poste de la place du 8-Mai, pourtant situé en face du commissariat central : un postier essaie péniblement de mettre un peu de discipline avec l'aide d'un agent de sécurité privée. « Gardez vos distances, c'est important ! », s'époumone-t-il. A quelques mètres de là, une petite photocopieuse a été installée à la va-vite à l'intérieur du kiosque à journaux. Des clients attendent de pouvoir copier l'attestation de déplacement pour quelques centimes.

Echanges musclés

Un vrai « casse-tête », reconnaissent les acteurs de terrain, mais qui dépasse largement les frontières du « 93 ». Si la Seine-Saint-Denis concentrait dans les premiers jours du confinement près de 10 % des infractions nationales, dans nombre de quartiers populaires de France, et principalement dans les grands ensembles, les consignes peinent à se faire respecter. Grappes de jeunes dans les stades de foot municipaux, adolescents qui fument la chicha aux pieds des immeubles, mères avec de jeunes enfants aux agrès... Les habitudes ont la peau dure et les conditions de vie – familles nombreuses, logements exigus et mal insonorisés, illettrisme, illettrisme... – rendent le quotidien entre quatre murs particulièrement pénible. Les relations très dégradées avec la police n'arrangent rien. Depuis le début du confinement, les échanges musclés et les tensions se multiplient.

« La chose a du mal à être prise au sérieux, il y a beaucoup d'incompréhension », observe Larbi Liferki, président de Parkour59, à Roubaix (Nord). Il va falloir déborder d'imagination pour les faire rentrer chez eux. » Même constat

dans les quartiers nord d'Asnières (Hauts-de-Seine) où Zouhair Ech Chetouani, leader associatif qui se dit « très inquiet » du non-respect des consignes et décrit des situations qui « partent en vrille ».

« La police a dû utiliser une grenade de désencerclement dans le quartier des Courtilles, raconte-t-il. Entre les conditions de vie en appartement difficiles, les fake news, les vidéos conspirationnistes dont les jeunes s'abreuvent, le flou du discours du président de la République qui n'a pas prononcé le mot « confinement » et la certitude que, en tant que jeunes, ils ne sont pas concernés, ça rend les choses très compliquées. » « Les forces de l'ordre vont être obligées de fermer les yeux dans quelques cas, sinon la ville va exploser », craint André Lazaoui, de l'association Roubaix Sport et Culture.

En Ile-de-France, les autorités redoutaient, avec l'arrivée du week-end, les regroupements de jeunes refusant le confinement. « Nos collègues nous disent que c'est catastrophique, notamment sur le 93 », assure Christophe Rouget, du Syndicat des cadres de la sécurité intérieure, première organisation chez les officiers. A Bobigny, cité Paul-Eluard, des policiers ont été caillassés dans leur véhicule. A Sevran, Aulnay, ou au Blanc-Mesnil, les forces de l'ordre ont constaté une « situation agitée » avec des attroupements, en début de soirée samedi, avant que la situation ne s'apaise après minuit.

Dans le Val-d'Oise, les forces de l'ordre ont été témoin de scènes similaires, à Garges-lès-Gonesse, Goussainville, Sarcelles ou encore Villiers-le-Bel. « C'est la même chose dans le 93, le 94, le 95... des collègues ont été pris à partie, avec des guets-apens, des embuscades. Ils ont essuyé des tirs de mortier, des jets de projectiles », déplore Nicolas Pucheu, responsable communication de l'UNSA-Police en Ile-de-France. Certains nous ont opposé que, vu que nous, policiers,

« Nombreux sont ceux, illettrés ou éloignés du numérique, à ne pas pouvoir ou savoir remplir les attestations »

FLORIAN SOUDAIN
coordinateur des Centres sociaux connectés de la métropole lilloise



on est dehors, eux aussi ont le droit d'être là... » Jeudi à Saint-Denis, la tension était montée dans le quartier Franc-Moisin, autour de la place Rouge, au centre du grand ensemble, entre des agents déployés sur le terrain et des habitants du quartier. « Trop difficile » d'être enfermés avec leurs frères et sœurs, avaient expliqué ces derniers. Les policiers se sont contentés de rappeler les consignes de confinement. « On fait tout pour éviter de déclencher des émeutes », assure un policier de Seine-Saint-Denis.

« Les adolescents et les jeunes adultes sont le public le plus difficile à confiner », observe Christelle Leroy, directrice de deux centres sociaux, Belencontre et Phalempins, à Tourcoing (Nord). Les images de personnes en train de se faire bronzer à la plage, de se balader le long du bord de mer, de déambuler côte à côte sur les quais de Seine à Paris ou parmi les étals

des marchés, brouillent encore un peu les cartes. « Tout ça crée beaucoup de confusion », remarque un médiateur de la ville du Nord. Ils se disent « et pourquoi pas nous ? » Ils n'ont pas la notion du danger qu'ils représentent. Ils s'amuse au chat et à la souris avec les forces de l'ordre, ça les occupe. »

« Petites grappes de jeunes »

Pas question pour autant d'envoyer son équipe sillonner les rues. « Notre présence crée ce que l'on veut justement éviter : des regroupements autour de nous. Et donne un mauvais exemple : comment leur dire de rentrer alors que nous, nous sommes dehors », explique-t-il. Le médiateur privilégie les contacts par le biais des réseaux sociaux et martèle son message sur Facebook, Snapchat, Instagram et Twitter : « Vous n'avez peut-être pas de symptômes mais vous êtes des vecteurs de transmission. »

Stratégie différente à Poitiers, où les animateurs sont envoyés sur le terrain à tour de rôle, par demi-journée, notamment aux Trois-Cités où de « toutes petites grappes de jeunes se forment dans les rues », observe Vincent Divoux, directeur du centre social du quartier qui a fait circuler une affiche sur les réseaux sociaux avec le message suivant : « Wallah tu restes à la maison » et « Wesh les consignes pour les jeunes des 3 cités ». « Les jeunes sont en confiance avec nous, ça peut aider pour les faire rentrer », espère le directeur.

Au-delà du message « difficile à faire passer », des conditions de vie difficiles, des réticences à suivre les règles et des relations dégradées avec la police, d'autres freins au respect des consignes existent, notamment en ce qui concerne les attestations. « Avec cette épidémie, la fracture numérique nous expose au visage », remarque Christelle Leroy, à Tour-

coing, qui enchaîne les réunions virtuelles avec tous les autres directeurs de centres sociaux de la ville : « On appelle les plus fragiles, on crée des tutos, on liste le matériel dont on dispose et que l'on pourra prêter, comme les tablettes, on imprime attestations et devoirs que l'on dépose ensuite dans les boîtes aux lettres. »

« Ils sont très nombreux, illettrés ou éloignés du numérique, à ne pas savoir ou ne pas pouvoir remplir les attestations », confirme Florian Soudain, coordinateur des Centres sociaux connectés de la métropole lilloise. Jeudi, en urgence, ils ont lancé le projet Mon centre social à la maison pour « garder le lien avec les habitants et les aider à rester chez eux », détaille M. Soudain, qui pilote le projet. Le site propose notamment des tutos vidéo pour les aider à acquérir des compétences numériques et offre une permanence téléphonique pour assister à distance les plus dépassés par la dématérialisation. Les habitants des quartiers populaires disposent rarement d'une imprimante et pas toujours d'un ordinateur (surtout les personnes âgées). A Poitiers, 2000 photocopies d'attestations ont ainsi été distribuées dans les commerces et les boîtes à livres.

Même si le week-end a été agité, notamment en région parisienne, certains assurent que la situation évolue dans le bon sens au fil des jours. « Je pensais que l'application du confinement serait plus tendue. C'est en train de s'améliorer. Je sais que, pour de nombreuses familles qui vivent à sept dans un trois-pièces, on a l'impression d'être moins en danger dehors. Le message passe enfin », observe Laurent Russier, maire communiste de Saint-Denis. Dimanche matin, le marché du centre-ville était quasiment désert. Si les heurts venaient néanmoins à se poursuivre, un palier supplémentaire pourrait être franchi.

Plusieurs villes à travers le pays ont pris des arrêtés au cours du week-end pour imposer un couvre-feu à la population la nuit. Mais la plupart des quartiers populaires de France ne sont pas concernés par ces mesures difficiles à appliquer sur le terrain. « Le problème avec le fait d'imposer un couvre-feu c'est qu'ensuite, si vous ne faites pas respecter la mesure, vous passez pour un idiot. » Certains maires, notamment en Ile-de-France, ne sont pas pressés d'en arriver là. ■

NICOLAS CHAPUIS,
LOUISE COUVELAIRE
ET SYLVIA ZAPPI

Les maires s'organisent pour lutter contre la propagation du Covid-19

Plusieurs municipalités ont imposé des couvre-feux pour limiter les déplacements des habitants

En temps normal, ils auraient passé ce qui devait être la semaine d'entre-deux-tours des élections municipales à négocier, militer et tracter pour se faire élire dimanche 22 mars. Mais, avec l'épidémie liée au coronavirus qui frappe la France depuis plusieurs semaines et, au passage, le report du scrutin, les maires se trouvent aujourd'hui en première ligne pour lutter contre la propagation du Covid-19. Notamment pour faire respecter le confinement imposé par le gouvernement.

Un confinement « que beaucoup prennent à la légère », estime le président de la République, Emmanuel Macron. Durant la première semaine où les Français n'étaient invités à sortir de chez eux qu'en cas de nécessité extrême, de nombreuses images de

quais, de bords de mer ou de lieux publics encore trop fréquentés ont fait le tour des réseaux sociaux ou des chaînes de télévision, poussant de nombreux maires à agir. « Il faut aller vers un confinement beaucoup plus sévère », affirme ainsi la première magistrate de la ville de Paris, Anne Hidalgo, dans un entretien au Parisien le dimanche 22 mars.

Pendant le week-end, une dizaine d'édiles ont décidé d'employer la manière forte en imposant, par arrêté municipal, un couvre-feu. A Montpellier, Perpignan, Colombes (Hauts-de-Seine), Béziers, Arras (Pas-de-Calais) ou encore Menton (Alpes-Maritimes), les habitants ne sont donc plus autorisés à sortir de chez eux à partir de 20 heures ou 22 heures selon la commune, et ce, jusqu'à 5 heures du matin.

« A partir de 20 heures, une fois les commerces et pharmacies fermés, plus personne n'a de raison de sortir. Donc, on ne sort plus, sauf les personnels spécifiquement autorisés par cet arrêté : personnel médical ou social pour ceux qui font des visites à domicile de personnes fragiles pour le portage de repas par exemple », détaillait, vendredi 20 mars, le maire (Les Républicains) de Nice, Christian Estrosi, au Journal du dimanche.

Plus tôt dans la semaine, des arrêtés municipaux avaient déjà été pris pour interdire des lieux encore trop fréquentés par le public. C'est ainsi que, jeudi 19 mars, le maire de Bordeaux, Nicolas Florian, a interdit aux habitants l'accès aux quais de la Garonne. « Malgré les consignes strictes de confinement, les quais de Bordeaux restaient anormalement

fréquentés, j'ai donc décidé d'en interdire l'accès aux piétons », s'est-il justifié. Des initiatives similaires ont été mises en place sur la promenade des Anglais à Nice, ou sur des plages de la côte méditerranéenne ou de Bretagne.

Les marchés autorisés à Paris

A Paris, les autorités ont laissé plus de temps aux habitants pour se faire aux règles de confinement. Le 19 mars, quand d'autres maires ont décidé d'agir, la mairie de Paris et la Préfecture de police se sont contentés, dans un communiqué commun, de lancer « un appel solennel aux Parisiens pour limiter leurs déplacements privés au strict nécessaire ». « Certains secteurs de la capitale restent trop fréquentés par des promeneurs et sportifs, en particulier le parc des rives de Seine, le Champ-de-Mars, les Invalides et

les bois de Boulogne et de Vincennes », ont déploré le maire de Paris, Anne Hidalgo, et le préfet de police, Didier Lallemand. Des contrôles accrus avaient toutefois été organisés dans ces quartiers.

Mais cela n'a pas suffi. Le lendemain, la Préfecture de police, en concertation avec la Mairie de Paris, a annoncé l'interdiction « de tout déplacement et rassemblement dans certains lieux de la capitale ». « Alors même que la plupart des habitants veillent à respecter scrupuleusement les strictes consignes de confinement (...), trop de comportements insoucians, voire irresponsables, sont encore à déplorer », a regretté M. Lallemand.

Il est donc désormais interdit aux Parisiens de se rendre sur les voies sur berge situées rive droite et rive gauche de la Seine, sur les pelouses de l'esplanade des Invali-

des, ainsi que sur le Champ-de-Mars. Seuls les riverains ou employés habitant ou travaillant à proximité de ces lieux restent autorisés à circuler à condition de pouvoir le justifier.

Pour l'instant, les marchés parisiens restent autorisés alors que dans certains, comme celui de Barbès ou de Belleville, les clients ont pu se retrouver trop près les uns des autres compte tenu de l'affluence. Là aussi, la mairie de Paris a décidé d'agir en imposant de nouvelles mesures pour faire respecter les règles sanitaires. « On a mis là où il le fallait des barrières de sécurité aux entrées des marchés et devant les étals pour contrôler les flux », précise Anne Hidalgo tout en prévenant que « si les consignes ne sont pas respectées sur certains marchés, nous les fermerons ». ■

SACHA NELKEN

Ces gants-là, ça ne vaut rien. Assise derrière la caisse, elle regarde sa main comme un objet étrange, dans un bref moment d'accalmie. Ces doigts en plastique transparent, beaucoup trop larges, la légère transpiration à l'intérieur... Elle l'agite comme une marionnette et on entend le froissement du plastique. Un peu plus tard, elle accepte de donner son numéro de téléphone pour raconter, à l'abri des oreilles indiscretes, sa vie de caissière pendant l'épidémie.

Maintenant on dit « hôtesse de caisse », mais il faudrait, en temps de guerre contre le coronavirus, parler de bons petits soldats, voire de chair à canon, tant elles ont subi – ce sont des femmes à 90 % – l'assaut d'une clientèle devenue folle, juste avant le confinement, décrété mardi 17 mars à midi.

Elles sont de moins en moins nombreuses depuis dix ans dans les super et les hypermarchés, avec l'apparition des caisses automatiques. Une baisse d'environ 10 %, soit un bataillon de 150 000 équivalents temps plein, selon la Fédération du commerce et de la distribution. Mais il est chaque jour au front depuis que tous les commerces « non indispensables » ont fermé. On ne peut plus dire « l'intendance suivra ». Elle précède tout.

Bénédicte, le prénom qu'elle a choisi pour ne pas être reconnue, a 30 ans et travaille en Normandie pour une chaîne de supermarchés de hard discount. « Ce sont des gants de boulangerie, on s'en sert pour mettre les viennoiseries en rayon, question d'hygiène. On se protège comme on peut mais ce n'est pas pratique pour rendre la monnaie. » La jeune femme travaille là depuis plusieurs années, payée au smic avec un contrat de 30 heures : « C'était ça ou rien. Quand il y a un rush on fait un avenant au contrat. »

Pour un rush, c'en était un, du jamais vu. Une heure et demie de queue devant le magasin, dès que les rumeurs de confinement ont commencé à courir, vendredi. Lundi, ce fut bien pire. « J'avais l'impression qu'on n'allait pas s'en sortir. Forcément, la contamination on y pense. On est en communication avec les microbes », dit cette mère de deux jeunes enfants.

Ses journées durent dix heures. Après le paiement, les clients sont à touche-touche avec elle car les caisses n'ont pas de rebord, à dessin : « Faut que ça soit du tac au tac, que ça dégage vite. On doit passer 3000 articles à l'heure, c'est l'objectif fixé. » Quand il y a moins de monde, Bénédicte fait le ménage ou de la mise en rayon. Pour la semaine du 23 mars, on leur a promis un bouclier de Plexiglas. Mais toujours pas de masques.

Des masques, il n'en manque pas dans cet hypermarché d'Ille-et-Vilaine. Au rayon frais, charcuterie et fromage, les deux vendeuses articulent haut et fort pour être comprises des clients. Jeudi, la circulation des chariots est plutôt fluide dans les allées, où des hommes, masqués eux aussi, réapprovisionnent les rayons.

PETIT SALAIRE ET HORAIRES DE FOU

Aux caisses, en revanche, le visage de Manon se montre à découvert. « J'ai essayé le masque mais ça me gêne, ça m'opresse. Je n'en ai jamais porté, je n'ai pas l'habitude, c'est pas comme les soignants », explique la jeune femme, en apparence guère affolée.

Au sol, des lignes bleues marquent l'espace obligatoire entre chaque chariot, « 1 mètre », répète une voix au micro. Nathalie, qui officie à la caisse prioritaire pour femmes enceintes et handicapées, apprécie cette précaution mais a renoncé au masque : « J'ai essayé, mais très vite je ne vois plus rien, tellement j'ai de buée sur mes lunettes. »

Ce sont les invisibles, les discrètes, les modestes. Les fragiles, souvent. Celles qui se perdent dans le décor, confondues avec la caisse qui semble faire le seul travail incontestable : compter. Celles à qui l'on ne reconnaît aucune expertise – et pourtant. « Les hôtesses de caisse, on passe pour des nulles, tranche Déborah, 38 ans. Mais s'il fallait que les clients prennent notre place, ils ne tiendraient pas cinq minutes. »

Elle travaille dans un hypermarché du Var, très saisonnier, la première ville est à 5 km. Elle aime bien rire, Déborah, mais il était temps qu'un peu de reconnaissance arrive, enfin, avec le virus : « Pour une fois, la roue tourne. Ils ont besoin de nous pour manger. C'est con hein, mais un merci et un bravo, c'est la première fois et ça fait du bien. » Elle raconte le petit salaire, les horaires de fou, les gens qui les prennent pour des idiots « alors qu'il faut gérer les clients, les problèmes de prix, les conflits entre personnes ».



Gants et masques de rigueur dans ce supermarché d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), le 18 mars. LUCAS BARIOULET POUR « LE MONDE »

La France des caissières

Cette profession, féminine à 90 %, fait partie de celles pour qui le travail n'a pas cessé depuis le début de l'épidémie. Malgré la peur d'être exposé au virus

Le jour de la grande ruée l'a mise en colère : « C'était genre fin du monde. On aurait dit qu'on allait tous mourir. Les gens se battaient pour des produits d'entretien et du papier toilette. S'il y en avait un de contaminé, on le sera tous. » Les trois agents de sécurité étaient débordés, les clients se servaient sur les palettes : « J'étais du soir, on est partis à 21 heures au lieu de 20 h 30. Il a fallu ramasser la cinquantaine de chariots abandonnés dans le magasin. » Puis tout remettre en rayon, sauf le frais et le surgelé, partis à la poubelle. Combien de manipulations ? Cela fait quelques jours maintenant, et cela semble une éternité : « On était très en colère contre l'humain ce jour-là. » Déborah se demande encore comment des clients ont pu faire, qui 650 euros de courses, qui 900 euros : « D'où ils les sortent ? »

« Ce que j'ai ressenti, c'est de la peur, de l'angoisse, du stress, malgré toutes les précautions prises ici », dit-elle. Peur de contaminer sa mère de 70 ans, avec laquelle elle vit. Angoisse de voir resurgir une crise de polyarthrite, dont elle-même est atteinte. Stress de journées qui ne ressembleront plus à celles d'avant. Que faire aujourd'hui de ces deux heures de pause qui lui permettaient d'aller à la plage ou d'aller se balader dans le centre commercial ?

C'est un sujet de discussion avec le directeur du magasin, qui s'est montré exemplaire, assure la trentenaire : « Ça va être un moment compliqué à vivre ensemble et il n'a pas envie qu'on tombe malade. Sa femme travaille dans la santé. » Une entrée au lieu de trois habituellement, un système de barrières, des intérimaires embauchés, travail nocturne pour les manutentionnaires, « qui ont énormément apprécié, parce qu'ils ne sont plus en présence des gens », gants obligatoires, gel hydroalcoolique à disposition et conseils d'hygiène. Aux caisses, elles ne sont plus qu'une sur deux et les clients ne passent plus devant elles. Ils récupèrent leur marchandise au bout du comptoir, en passant par-dessous.

« L'ambiance est bizarre. Un client qui porte un masque, on se pose la question à chaque fois. Malade ou pas ? On se croirait dans un film mais ce n'est pas un film. »

« SI SEULEMENT MACRON AVAIT MENTIONNÉ LES CAISSIÈRES ! VOUS N'IMAGINEZ PAS COMME ON AURAIT ÉTÉ FIÈRES ! »

Cette atmosphère irréaliste, presque de science-fiction, tient aussi aux confinements individuels improvisés dans les magasins, telles ces caissières de Chamalières (Puy-de-Dôme) entourées d'un habillage en cellophane, comme une sorte de cloche, ou les vitres de protection en Plexiglas, apparues ici ou là.

Ce n'est pas le cas partout. Aucun masque, aucune explication, aucune réunion, par exemple, dans ce grand magasin de proximité parisien. Une chaîne pourtant « branchée » qui s'est adaptée à son public de bobos. Une de ces femmes-troncs remarque, sans perdre son sourire, qu'on ne les a pas averties non plus du changement d'horaire, survenu du jour au lendemain pour avancer la fermeture du magasin, habituellement nocturne. Aucune instruction sur l'hygiène et les comportements à observer avec la clientèle. Les gants jetables que l'on a mis à leur disposition se trouvent à la première occasion.

« LA MALADIE CIRCULE PARMIS NOS CLIENTS »

Le directeur, lui, est parti en vacances et le chef du secteur caisses aussi. « Nous sommes livrées à nous-mêmes. Et j'ai la trouille au ventre, conclut une brune dynamique. On sait que la maladie circule parmi nos clients et qu'on finira par l'avoir. Comment faire autrement ? Ils sont proches de nous, on sent souvent leur souffle... »

Un client de ce quartier cossu lui a confié l'autre jour que sa fille, restée à la maison, avait le Covid-19. Il attendait peut-être du réconfort, mais il lui parlait à moins de 1 mètre, sans penser un instant qu'il la mettait en danger. Elle, elle l'avait bien en tête. « J'étais glacée d'angoisse mais je n'ai rien montré. C'est la règle. Et quand ils sont agressifs on serre les dents. Sinon, nous serions dans notre tort. »

Un droit de retrait ? Bien sûr que non ! Elles ont trop peur de perdre leur job, ces femmes, ces mères de famille, parfois célibataires ou divorcées. « Avec un loyer qui prend plus de la moitié de mon salaire net, 1200 euros, je n'ai aucune marge de manœuvre », explique l'une d'elles. Seules quelques mamans de très jeunes enfants ont demandé à ne pas venir pendant quelques jours. Une autre hôtesses nuance : « Ce n'est pas qu'une histoire

d'argent. Les caissières ont aussi une conscience professionnelle ! On est là en temps de crise. On assure un service public. On ne flanche pas. »

Elles ont noté – et approuvé – l'hommage appuyé du président de la République, Emmanuel Macron, aux personnels soignants, l'autre soir, à la télévision. Mais elles auraient aimé un mot, rien qu'un mot, pour les « obs-curs », les « petites mains », les « chevilles ouvrières », qui contribuent à l'effort pour que le pays continue à manger, à boire, à vivre. « Si seulement il avait mentionné les caissières ! Vous n' imaginez pas comme on aurait été fières ! »

Dans ce magasin bio de Haute-Loire, situé dans une ville de 6800 habitants, Maxime, le gérant, a reçu, lui, une avalanche d'instructions de sa chaîne, réactualisées plusieurs fois par jour, comme le lavage des mains tous les quarts d'heure. « Nous ne portons pas de gants, c'est un faux ami qui donne une impression de sécurité alors qu'on peut avoir les mains sales », détaille-t-il. Deux gros bidons de gel hydroalcoolique, fabriqué par une entreprise locale, attendent les clients à l'entrée. « Je ne suis pas angoissé du tout, assure Thomas, un caissier de 32 ans. Ce n'est pas dans ma nature et nos clients sont respectueux. »

Mercredi 18 mars, Maxime, dépité de s'être vu refuser des masques à la pharmacie, s'est approvisionné en visières transparentes, celles dont on se sert pour éviter les projections dans les opérations de tronçonnage. Au petit supermarché voisin, les caissières portent toutes ces masques tant convoités et réservés aux soignants. « Ce sont des réserves de la dernière épidémie de grippe. Mais on en a peu, alors on les garde toute la journée », précise l'une d'elles. Il ne faut pourtant pas les conserver plus de quatre heures pour s'assurer de leur efficacité...

Dans une moyenne surface du même département, les caissières s'ennuient un peu derrière leur vitre de Plexiglas, maintenant que l'heure du reflux a sonné. Se sentent-elles rassurées dans ce magasin dépeuplé ? « Bah, quand on voit des gens venir acheter une bouteille de bière toutes les deux heures, une par une, on se dit qu'ils n'ont rien compris », se désole Sylvie.

Au moins, se sentent-elles un peu mieux protégées que leurs collègues, à 15 km de là. De vagues morceaux de carton, de moins d'un mètre de côté, taillés dans de vieux emballages, ont été placés devant les caisses. « C'est tout ce que le gérant a trouvé pour nous protéger », déplore Monique.

La foule s'est évanouie et un aspirateur vrombit. Les caissières montent la garde derrière leur illusoire bouclier de carton. Angoissées mais étonnamment stoïques, quand des clients, âgés pour la plupart, passent leur tête sur les côtés pour mieux les entendre. Comme si le carton n'existait pas. Comme si l'épidémie n'existait pas. Comme si de rien n'était. ■

MARIE-BÉATRICE BAUDET, ANNICK COJEAN, BÉATRICE GURREY ET RAPHAËLE RÉROLLE

La France tente de modifier sa stratégie de dépistage du coronavirus

- Depuis que l'épidémie est déclarée, la France privilégie une politique combinant confinement et tests ciblés.
- L'élargissement de la détection souhaité aujourd'hui par l'exécutif risque de se heurter au manque de moyens.

SANTÉ

Nathalie Silbert et Solveig Godeluck

« Testez, testez, testez ! » Alors que la pandémie s'étend, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a demandé la semaine dernière à tous les Etats de dépister massivement les malades du coronavirus. « La France doit désormais suivre cette voie et faire évoluer rapidement sa capacité de dépistage », a reconnu samedi le ministre de la Santé, Olivier Véran, ouvrant la voie à un changement de stratégie. En France, 60.000 diagnostics Covid-19 ont été réalisés depuis le début de la crise. La capacité est d'environ 5.000 tests par jour, selon Olivier Véran, mais elle va « monter en puissance, c'est un impératif de santé publique », pour « être en mesure de multiplier les tests au moment de la levée du confinement ». En comparaison, la Corée du Sud et l'Allemagne ont développé une capacité plus de deux fois supérieure à la France par jour, qui leur a permis d'isoler en amont un grand nombre de porteurs de virus, ce qui a contribué à circonscrire la mortalité.

Après avoir été critiqué sur le manque de masques, Olivier Véran doit désormais se défendre face aux accusations de rationnement de tests diagnostics. « Nous avons fait un usage rationnel, raisonnable et rai-

sonné » de ces outils, a-t-il argumenté, en rappelant qu'au stade pré-épidémique, l'ensemble des « cas-contacts » des patients Covid-19 avaient été dépistés, et même l'ensemble des malades en réanimation avec des troubles respiratoires. Depuis le stade épidémique, les tests sont réservés aux publics âgés ou à risque, et à la détection de nouveaux foyers infectieux. « Il ne faut pas dépister systématiquement, mais baser le suivi sur des symptômes. Car on mobilise des professionnels de santé pour prélever et des réactifs pour réaliser les tests », a-t-il expliqué.

Importations compliquées

Au stade 4, celui de la levée du confinement, il faudra réaliser beaucoup plus de tests quotidiennement. Un arrêté a été pris, le 7 mars 2020, pour habiliter les laboratoires de ville, en plus des centres hospitaliers. « Tous les laboratoires ne sont pas en mesure de le faire », prévient cependant le Dr Claude Cohen, président du Syndicat national des médecins biologistes. Il faut avoir des installations de type P2 et des masques pour protéger les personnels. » En Ile-de-France, l'Agence régionale de santé est seulement en train d'établir la liste des structures habilitées.

De plus, il faut produire ces tests. Or la France est pour l'heure limitée par sa dépendance aux importations des réactifs, faute de production nationale. La Chine et les Etats-Unis figurent parmi ses principaux fournisseurs. Mais « la machine de production s'est arrêtée en Chine et les Etats-Unis les gardent pour eux », a expliqué le président du comité scientifique, Jean-François Delfraissy, dans « Le Monde ». « Nous ne demandons pas forcément un dépistage plus massif. Mais nous voulons au moins avoir les moyens de répondre à la demande », indique Morgane Moulis, vice-présidente du syndicat des jeunes biologistes médicaux. « La semaine dernière, j'ai pu faire 200 tests. Mais il m'en aurait fallu de 200 à 300 supplémentaires. Aujourd'hui, c'est plus pré-



Depuis le stade épidémique, les tests sont réservés aux publics âgés ou à risque, et à la détection de foyers infectieux. Photo Quentin Top/Sipa

cieux que l'or. On les reçoit au comptegouttes », confirme Pierre-Adrien Bihl, membre du même syndicat et responsable de la microbiologie au laboratoire Biorhin, à Mulhouse.

Pénurie sur le terrain

Selon lui, « les matériels de prélèvement commencent eux aussi à manquer ». « L'un des fournisseurs, Copan, est une société italienne dont les usines sont à l'arrêt. Et Becton Dickinson doit actuellement fournir en priorité le marché américain. » Sur le terrain, des initiatives origi-

nales commencent toutefois à voir le jour. Pour éviter les interactions avec les patients souffrant de pathologies autres que le coronavirus, des laboratoires de ville ont créé des « drive corona », à l'image de celui inauguré vendredi à Lisses, en Essonne, où les particuliers sont dépistés depuis leur voiture. « Plus on teste, plus on a des chances d'avoir les vrais chiffres de personnes infectées et donc, la capacité de décider d'isoler de façon sélective », estime le Dr Pierre-Adrien Bihl, interrogatif sur la capacité de la France à s'engager dans cette voie. ■

Jusqu'où « disrupter » la santé publique ?

Quinze longs jours pour étudier les effets de la chloroquine ; des labos en attente d'homologation de leurs tests ; des cliniques privées où les lits sont vides. La France semble plus corsetée que ses voisins.

LE FAIT DU JOUR POLITIQUE

Cécile Cornudet



Quand il s'agit d'occuper le terrain et de faire pression, il n'y a pas de confinement qui tienne. Des centaines de personnes font la queue pour se faire dépister à Marseille depuis que le docteur Didier Raoult l'a proposé aux personnes « fébriles ». Les pétitions en ligne demandant des tests et de la chloroquine explosent : plus de 200.000 signataires en 48 heures pour celle de Change.org disant « Écoutons le docteur Raoult ! » Evidemment guidée par la peur, la base pousse, a fortiori quand elle pense que les « puissants » ont des accès qu'elle n'a pas. L'Organisation mondiale de la santé clame « Testez, testez, testez ». Certains médecins embraient. Ainsi Philippe Juvin, chef des urgences de l'hôpital Georges Pompidou : « On a envie de donner de la chloroquine parce qu'on n'a rien et qu'on connaît ce médicament », dit-il sur France Inter. « Dans le lot, il y aura quelques effets secondaires, mais face à une maladie pulmonaire qui s'aggrave très vite, la balance est vite faite. » Des poids lourds politiques comme Xavier Bertrand tirent publiquement leur chapeau à

Didier Raoult. Les pays voisins, pour beaucoup, réagissent vite. Et nous ? Nos pouvoirs publics entrouvrent la porte. La France a donné ce week-end son autorisation à un essai clinique de grande ampleur sur la chloroquine, dont les résultats seront connus dans quinze jours. Le chef de l'Etat a consulté le docteur Raoult, selon l'Elysée. Les complexités administratives vont être levées pour les tests, a promis le ministre de la Santé, Olivier Véran, ce week-end. Sans que soit totalement dissipée l'impression d'une France corsetée dans ses normes et ses diktats de mandarins. En réalité, plusieurs travers s'additionnent. Une hiérarchie médicale et scientifique qui impose ses codes. « En France, on privilégie toujours le consensus, on a du mal à intégrer la voix divergente, la grande gueule ou le médecin qui roule à moto », observe l'ancien ministre de la Santé qu'est Xavier Bertrand. Une rivalité culturelle entre public et privé, où les lits jusqu'ici sont restés vides, même si le Samu tente désormais d'y remédier. Un long processus d'homologation pour les tests, qui se double d'un combat entre labos et du frein mis par la Sécurité sociale à ce qui exploserait les comptes. « Principe de précaution » ou « à la guerre comme à la guerre » ? Deux expressions s'affrontent. La crise pousse à choisir. ccornudet@lesechos.fr

Les industriels du diagnostic accélèrent

Plusieurs tests automatisés de biologie moléculaire sont maintenant disponibles. Ils permettent de tester davantage de patients. La détection des anticorps viendra dans un deuxième temps pour savoir qui a été exposé.

Catherine Ducruet @CDucruet

Tandis que la polémique enfle sur la stratégie de diagnostic menée par le gouvernement, les industriels s'affairent, eux, à mettre au point les tests et à faire monter en puissance leurs capacités de production. Les grands acteurs du marché mondial du diagnostic in vitro (65 milliards de dollars), européens comme BioMérieux, Quiagen ou Roche, ou américains comme Abbott, Hologic, LabCorp ou Thermo Fischer Scientific sont tous de la partie. Ils fournissent les différents composants nécessaires au test du Covid-19 : kits de prélèvement, réactifs et machines pour faire les analyses.

De nombreuses biotechs se sont aussi lancées pour mettre au point des tests, mais il leur manque la capacité à passer rapidement d'un test prototype à une production de masse. Roche, Quiagen ou Abbott

ont, eux, annoncé être capables, d'ici à fin mars, de livrer chacun des millions de tests. Et ce sont aussi eux qui construisent les machines.

● UN VIRUS ARN

Les tests actuellement disponibles s'appuient tous sur la biologie moléculaire, c'est-à-dire qu'ils détectent la présence de gènes du virus. Tout commence par un prélèvement dans le nez ou le pharynx avec un écouvillon, sorte de très long Coton-Tige. Il est ensuite mis dans un tube hermétique afin d'assurer la non-contamination du prélèvement, mais aussi la protection de la personne qui fait le prélèvement. Ainsi conditionnés, ils sont transmis au laboratoire qui va réaliser le test : laboratoire hospitalier ou plateforme d'une chaîne de laboratoires de ville équipés pour ça.

On va d'abord extraire du prélèvement l'ARN du virus (le génome du Covid-19 est porté par de l'ARN) et le transcrire en ADN grâce à des enzymes particulières. C'est cet ADN qui va ensuite être amplifié grâce à la technologie PCR (Polymerase Chain Reaction) afin d'obtenir des quantités plus facilement détectables. L'extraction et l'amplification-détection sont réalisées sur deux types de machines différentes. Certains industriels disposent

des deux, d'autres comme BioMérieux ne disposent pas des machines d'amplification-détection, mais proposent des kits compatibles avec tous les équipements. La réalisation de ces tests suppose un certain nombre de manipulations entre les deux machines et nécessite donc le recours à des techniciens qualifiés et formés.

● 45 MINUTES

D'autres systèmes complètement automatisés comme le Cobas 6.800 ou 8.800 de Roche existent qui intègrent les deux opérations. Elles permettent d'obtenir le résultat en 3 à 5 heures. Depuis la mi-mars, Roche commercialise ainsi un test qui peut y être réalisé, ce qui lui permet d'être trois à quatre fois plus efficace qu'antérieurement avec deux machines. Le débit du Cobas 6.800 est de 400 tests en 8 heures et celui du Cobas 8.800 de 1.000 tests en 8 heures également. Des concurrents de Roche comme Abbott, ou ThermoFisher Scientific proposent aussi des tests et machines de même type.

La plateforme BioFire FilmArray de BioMérieux ou le GeneXpert de Cepheid, également entièrement automatisés, misent, eux, sur la vitesse. La machine de BioMérieux donne par exemple un résultat en 45 minutes, mais ne peut réaliser

qu'une douzaine de tests à la fois. Il est adapté aux situations d'urgence. Elle n'est pas encore commercialisée en France.

Enfin, il n'y a pas non plus d'offre en France pour des autotests, à la différence des Etats-Unis, où des entreprises de télésanté comme Everlywell ou Nurx, tentent de surfer sur la vague du Covid-19. Mais les autorités américaines sont en train d'y mettre le holà. Avoir les bons gestes et un environnement « propre » où faire le prélèvement est absolument déterminant pour la fiabilité du test.

● IMMUNISATION

Dans les mois qui viennent, un autre type de test sera mis au point. Les industriels s'y préparent déjà. Au lieu de détecter les gènes du virus, il détectera la présence ou non d'anticorps. Il renseignera ainsi sur l'exposition ou non des personnes au Covid-19 et donc sur leur éventuelle immunisation face à un retour du virus. Ces tests pourraient donc être intéressants en cas d'un dépistage massif à la sortie du confinement. Mais selon les chercheurs, on n'en sait pas encore assez, notamment sur le niveau d'anticorps nécessaire pour qu'une personne soit protégée et donc puisse se dispenser d'une vaccination. ■

Dessins Kim Rosellier pour « Les Echos »

L'ÉDITO

PAR...
@FVEZARD

Chance et pure folie

Il est délicat, en ce moment, de s'attarder trop longtemps sur les bonnes nouvelles. Donner la parole aux rescapés du coronavirus, comme nous le faisons aujourd'hui, c'est aller dans le sens de ceux qui continuent de croire que cette épidémie n'est pas si grave et qu'il n'y a pas lieu de changer de façon de vivre pour une maladie qui, finalement, ne serait pas plus méchante qu'un gros rhume. Ce n'est évidemment pas notre objectif. Ecouter les guéris, c'est d'abord comprendre comment ce virus s'insinue dans nos vies, en silence, par le biais de gestes d'une déconcertante banalité. C'est percevoir de manière concrète l'action des infirmières et des médecins qui traquent au quotidien cette infection imprévisible. Preuves vivantes que cette maladie finira par disparaître, ces témoins nous disent surtout qu'ils ont eu de la chance et que c'est pure folie de jouer au plus malin avec un ennemi aussi vicieux.

FREDERIC VEZARD

1 000 guéris!

Le chiffre symbolique a été atteint hier. Même si le coronavirus n'a jamais autant inquiété et que l'épidémie continue à progresser fortement, n'oublions pas que 98 % des patients s'en sortent.

PAR ELSA MARI

POUR CES HOMMES et ces femmes, le coronavirus sera bientôt un mauvais et lointain souvenir. Marcelle, Yaakoub, Anne-Cyrille, Cindy, Thirsa et ses deux têtes blondes... Tous infectés et tous désormais guéris. Ou presque. C'est ce dont ils témoignent aujourd'hui dans nos pages. Après les symptômes vient le moment du retour à une vie normale. C'est le temps de l'après. Dans cette période noire où l'on vit pourtant tous au rythme de cette crise sanitaire d'ampleur inédite, l'inquiétude est galopante. Selon un sondage Ipsos paru hier, un Français sur deux est persuadé qu'un proche sera touché par l'épidémie. Un chiffre qui a pratiquement doublé en dix jours, et la France va déclarer « l'état d'urgence sanitaire » (lire ci-dessous).

« Fatigués mais sans aucune séquelle »

Chez les patients, 12 à 14 % ont des formes graves, 5 % sont admis en réanimation. Mais

on a souvent tendance à imaginer les pires scénarios et à oublier l'essentiel : 98 % s'en sortent. Sur les 9 134 cas confirmés en France, désormais plus de 1 000 sont guéris a annoncé hier le directeur général de la santé, Jérôme Salomon.

« On va aussi voir prochainement les premiers malades sortis de réanimation, indique Gilles Pialoux, chef du service infectiologie de l'hôpital Tenon à Paris. Forcément, c'est une vision rassurante, y compris pour le personnel. » A Tenon, près de 40 soignants ont été contaminés. Aucun n'a été hospitalisé. « Ils sont en forme », précise le médecin. Même dans les zones les plus touchées, comme Mulhouse, en début de semaine, 45 personnes, désormais sur pied, ont pu quitter l'hôpital.

Du côté des médecins de ville, rappeler la réalité des chiffres est nécessaire. « Il faut le dire et le redire, la très grande majorité n'a pas besoin de soins intensifs, s'exclame le docteur Jacques Battistoni, président de MG France, premier syndicat de généralistes. De plus, les gens guéris seront fatigués, mais ils n'auront aucune séquelle. »

« Ça peut calmer l'angoisse »

Dans cette atmosphère anxiogène, lire l'histoire de personnes infectées et désormais guéries est vertueuse, selon le psychiatre Pierre Canoui, également spécialiste des conséquences de la maladie. « Cela peut calmer l'angoisse qui s'enracine dans l'imaginaire. Si on le remplace par des images réalistes, cela change tout, analyse le président d'honneur de la Fédération française de psychothérapie. C'est d'autant plus efficace lorsque ce ne sont pas des médecins qui le disent mais des gens comme vous et moi : une grand-mère, un père, une maman. Il faut appuyer sur ce côté positif et sur la résilience des malades. »

Une bonne nouvelle aussi du côté des traitements. La recherche avance à grands



La Corée du Sud, qui pratique un dépistage massif, dénombre 7 755 cas et 60 décès, soit un taux de létalité très faible (0,7%).

DÉGÈS

Pourquoi une telle différence avec nos voisins ?

COMMENT expliquer de si importantes différences ? Les taux de létalité annoncés par chaque pays semblent contradictoires, avec des variations de grande ampleur. La France, avec 264 décès pour 9134 cas déclarés hier soir, est à 2,89 %. Rappelons que l'on obtient ce chiffre en divisant le nombre de décès par celui des cas recensés. De son côté, l'Allemagne, avec 16 décès pour 6633 cas n'est qu'à 0,2 %. En revanche, ce pourcentage morbide explose littéralement

pas. « En France, il y a plusieurs essais qui sont en phase d'action. Ce n'est pas dans trois mois, c'est aujourd'hui », prévient Gilles Pialoux.

En attendant, les cas suspects, avec des symptômes bénins, doivent rester chez eux. Et contacter leur médecin traitant. « Il faut se reposer et se mettre au ralenti », conseille le docteur Battistoni. En cas de douleur, prenez du paracétamol mais pas plus de « 3 g par jour ! ». Les anti-inflammatoires comme le Nurofen et l'Advil sont à proscrire. « On n'en prend pas du tout ! » insiste-t-il. Le meilleur traitement ? Les médecins le répètent, c'est le confinement.

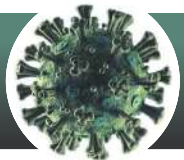
Brescia (Italie). Chez nos voisins transalpins, on compte 35 713 cas et 2 978 décès, soit un taux de létalité de 8,33 % (2,89 % en France).



PHOTO: SHUTTERSTOCK/ANTONIO BRITTA

Le gouvernement instaure l'« état d'urgence sanitaire »

Il a fallu écrire un nouveau texte en quelques jours, pour combler un vide juridique. Le projet de loi d'urgence examiné hier en Conseil des ministres prévoit d'autoriser la déclaration d'un « état d'urgence sanitaire ». Et ce, « en cas de catastrophe sanitaire, notamment d'épidémie mettant en jeu, par sa nature et sa gravité, la santé de la population ». Si le texte s'inspire de celui existant sur l'état d'urgence, « le parallèle s'arrête là », a souligné Edouard Philippe. Il permet au Premier ministre de prendre par décret « les mesures générales limitant la liberté d'aller et venir, la liberté d'entreprendre et la liberté de réunion et permettant de procéder aux réquisitions de tout bien et services nécessaires afin de lutter contre la catastrophe sanitaire ». Ce texte doit encore être examiné au Parlement, avant que le Conseil des ministres se réunisse à nouveau pour « décréter », cette fois, « l'état d'urgence sanitaire ». P. TH.



GETTY IMAGES



9 134 cas confirmés en France

depuis le 24 janvier

264 décès
(89 nouveaux décès par rapport à mardi)
dont 7 % ont moins de 65 ans

3 626
personnes hospitalisées

931 cas graves
en réanimation

Evolution du nombre de nouveaux cas en France



chez nos voisins transalpins, avec un taux de 8,33 %, correspondant à 2 978 décès pour 35 713 cas. Le professeur William Dab, épidémiologiste au Conservatoire national des arts et métiers et ancien directeur général de la Santé, relativise toutefois : « Ces chiffres ne veulent pas dire grand-chose car ils ne comparent pas tous la même chose. Si le nombre de morts par pays est une donnée a priori fiable, celui du nombre de cas testés ne l'est pas. On sait par exemple que l'Allemagne pratique des tests sur une partie plus vaste de sa population que la France. »

Un pays comme la Corée du Sud procède, lui, à des campagnes massives de dépistage. « Cela relativise le taux très faible de 0,7 % de décès que l'on y observe, avec 60 décès pour 7 755 cas déclarés, même s'il a mené une politique de lutte efficace contre le coronavirus » ajoute le professeur Dab.

Comment connaître le bon chiffre du taux de décès, alors ? Ce n'est pas celui de l'OMS, à 3,8 %, qui n'est lui aussi que le rapport entre le nombre total de morts rapportées par les Etats et celui des cas déclarés. Les épidémiologistes font davantage confiance à de vastes études utilisant des modèles mathématiques, comme celle réalisée par l'Imperial College à

Londres. Selon leurs calculs, le taux de mortalité pourrait osciller entre 0,5 et 0,9 % de la population entière. Rapporté à la France, si 10 millions de personnes étaient contaminées, cela oscillerait donc entre 50 000 et 90 000 décès.

Des systèmes de santé plus ou moins bons

Pour autant, il ne faut pas oublier que les pays ont des niveaux de performance de leur système de santé variables, qui favorisent plus ou moins les guérisons. « En Italie du Nord, il y a eu une concomitance entre une pyramide des âges élevée et un manque de lits d'hôpitaux en soins intensifs, qui a constitué une perte de chances pour les patients », explique William Dab. La France pourrait hélas connaître le même scénario si un afflux de patients saturait les services de réanimation, d'où l'enjeu majeur du confinement à domicile. « Le plus important à retenir est que le coronavirus est le même partout. Il aurait pu multiplier mais ce n'est pas le cas. Plutôt que d'ergoter sur les taux de létalité, il faut tous se rendre compte qu'il est urgent de respecter les gestes barrière et les consignes de confinement, comme il a été décidé depuis trois jours en France, insiste l'expert. C'est le seul moyen de le faire reculer. » **MARC PAYET**



L'étude lancée à Lyon (Rhône) va porter sur quelque 800 malades en France.

Sur la piste d'un remède

Un médicament contre le paludisme testé à Marseille, un essai clinique européen lancé à Lyon. Les scientifiques cherchent tous azimuts.

PAR FRÉDÉRIC MOUCHON ET CATHERINE LAGRANGE (À LYON)

C'EST UN ANTIPALUDÉEN utilisé depuis plusieurs décennies et bien connu des voyageurs sous le nom de Nivaquine. Ces comprimés seront-ils demain le remède miracle pour guérir du coronavirus ? Le professeur Didier Raoult, directeur de l'Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection à Marseille, affirme que l'effet de ce médicament, connu sous le nom générique de chloroquine, est spectaculaire : 24 patients ont pris du Plaquenil (un des noms commerciaux de la chloroquine) et, six jours plus tard, seulement 25 % d'entre eux étaient encore porteurs du virus alors que 90 % de ceux qui n'ont pas reçu ce traitement sont toujours positifs. Des résultats jugés prometteurs par le gouvernement. Au point que les essais cliniques « seront étendus » avec une équipe indépendante.

Sibeth Ndiaye, la porte-parole du gouvernement, a tenu à préciser qu'à ce stade « nous n'avons pas de preuve scientifique » que ce traitement fonctionne. Plusieurs experts sont eux aussi réservés. Une étude chinoise datant de février avait déjà évoqué l'efficacité de la chloroquine après un test sur plus de 100 patients. « Cela avait suscité un espoir, puis cette piste était tombée aux oubliettes avant que l'équipe de Marseille ne livre ces résultats », explique le professeur François Bricaire, ancien chef du service d'infectiologie de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

« Ce ne sont que des effets d'annonce pour l'instant et n'en faisons surtout pas le médicament miracle, implore le professeur Jean-Daniel Lelièvre, infectiologue à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil. Respectons les règles scientifiques : d'autres essais sont en cours sur d'autres molécules et il est exaspérant que des chercheurs fassent de grandes déclarations sans même que leurs résultats aient été validés par leurs pairs. »

« Cet essai va comporter quatre bras de traitements », résume le professeur Bruno Lina, virologue et chercheur au Centre international de recherche et d'infectiologie, qui coordonne, avec le docteur Florence Ader, l'étude française depuis l'hôpital de la Croix-Rousse. « Un premier groupe de patients infectés va être pris en charge de façon classique, avec traitement des symptômes mais pas du virus, détaille le virologue. Un second groupe recevra un traitement de Remdesivir, habituellement utilisé contre Ebola. » « Dans le tube à essai, ça fonctionne, confie le professeur Lina, qui attend de vérifier son efficacité sur les malades. Un troisième groupe de patients se verra administrer du Kaletra, une addition de lopinavir et de ritonavir, des antiviraux prescrits habituellement contre le VIH. Pour le dernier groupe, ce sera une association de Kaletra et de l'interféron bêta. »

Les plus grands espoirs sont portés sur cet essai clinique. « On a la chance de pouvoir la lancer en même temps que le début de l'épidémie », relève le virologue, qui espère ainsi aboutir à des conclusions avant la fin de l'épidémie, contrairement à celles du Sras qui étaient tombées trop tard. « C'est une question de semaines », estime le professeur Lina qui envisage une solution thérapeutique dans un délai de six à huit semaines.

« C'est une question de semaines »

François Bricaire rappelle que la chloroquine est « connue pour son action antivirale en laboratoire mais que, jusqu'à maintenant, cela n'a jamais donné de résultats sur l'homme en pratique ». Dans le doute, il estime néanmoins qu'il ne faut pas négliger cet axe de recherche au même titre que les autres pistes : « Quand on n'a rien d'autre à proposer, on ne doit cracher sur rien. »

A Lyon, l'hôpital de la Croix-Rousse compte un service de maladies infectieuses et tropicales de référence en France. Et c'est de là que se prépare le lancement d'un grand essai clinique destiné à trouver un traitement contre le coronavirus. Cette étude va porter sur 800 malades en France, répartis, dans un premier temps, dans les CHU de Lyon, Paris et Nantes. Mais elle est orchestrée en même temps dans de nombreux pays européens avec 3 200 malades qui vont tester différents traitements.



THIRSA, 27 ANS

« Mes enfants et moi nous portons à merveille. »

Cette gérante d'un supermarché dans le Haut-Rhin, testée positive et hospitalisée avec ses deux enfants le 29 février, nous raconte cette expérience éprouvante mais à l'issue rassurante.

PAR GEOFFROY TOMASOVITCH

ELLE COMPTE les jours avec une légère impatience. Samedi, Thirsa Binder sera « officiellement » guérie du coronavirus alors que sa période de quarantaine expirera. Le lendemain, cette jeune femme de 27 ans reprendra le travail au Carrefour Contact qu'elle gère avec son mari à Héisingue (Haut-Rhin), à la frontière suisse et allemande.

« Ce sera mon jour de liberté », se réjouit cette maman qui est l'une des toutes premières personnes à avoir, avec ses deux enfants de 5 ans et 1 an et demi, été testées positives en Alsace, ré-

gion durement frappée par l'épidémie. C'était le 29 février. Tous les trois se portent aujourd'hui « à merveille ». Sa semaine d'hospitalisation, sa respiration chaotique et ses courbatures insupportables – « comparables à des douleurs d'accouchement » – ne sont plus que de mauvais souvenirs. « Mais j'ai eu beaucoup de chance, j'ai peut-être eu la souche la plus agressive du virus », estime Thirsa en pensant à ces « gens de 50 ans » qu'elle connaît et qu'elle sait toujours dans un état grave.

La foudre est tombée sur Thirsa le jour de la Saint-Valentin. « J'ai ressenti une énorme fatigue, c'était sou-

dain », relate cette mère de famille menue et dynamique. « Moi qui suis insomniaque, je me suis mise à dormir nuit et jour, je ne me réveillais que pour faire à manger aux enfants. » La piste du coronavirus avait été écartée à leur retour d'un séjour au Japon, à la mi-janvier. « Le médecin avait dit qu'on n'avait aucun symptôme », se rappelle Thirsa, dont l'état de santé ne cessera de se dégrader à partir de ce 14 février.

Elle pense d'abord à une « grippette »

« Toux, rhume, douleurs comme une otite... Je n'avais plus de goût dans la bouche, à part celui d'un mouchoir en papier, c'était horrible », témoigne l'Alsacienne qui souffre aussi de picotements dans les yeux et de migraines. Il y a aussi ces compressions violentes au niveau de la poitrine et ces intenses bouffées de chaleur mais sans fièvre. « J'avais tous les symptômes sans le savoir », relève aujourd'hui Thirsa qui, pas angossée de nature, ne songe pas au virus qui sévit bien au-delà de la Chine. « On n'a pas la télé, on ne lit pas trop les journaux », s'excuse presque celle qui pense alors à une « grippette » ou à une « pneumonie ». Elle s'accroche, continue à travailler mais retourne chez le médecin parce que son aîné et sa petite sœur sont à leur tour « patraques ».

C'est mi-février, un mois après avoir séjourné au Japon (photo) que Thirsa a ressenti les premiers symptômes, bientôt suivie par ses deux enfants.



Cette fois, l'hypothèse coronavirus s'impose. « Mon fils et ma fille avaient de la fièvre, 39,7 °C tous les deux. Le docteur m'a dit : *Vous n'avez pas le choix, il faut vous faire dépister.* » Le Samu est alerté et Thirsa, en état de conduire, parcourt 135 km pour rejoindre Strasbourg (Bas-Rhin) où elle et ses enfants sont pris en charge avant de descendre de voiture. Place au test. « Ils enfoncent un long coton-tige dans la narine et tournent, ce n'est pas très agréable. » Dix minutes plus tard, la famille est renvoyée à la maison en mode confinement. Le lendemain, le téléphone sonne.

« C'était un chef de service, j'ai tout de suite compris. Il m'a dit délicatement : *Ne stressiez pas, les trois résultats sont positifs.* », relate Thirsa. Ce coup-ci, c'est le Samu qui vient à eux. Il faut un adulte par enfant. « Mon père, âgé de 57 ans, est monté avec ma fille. Quand ils ont vu son état à l'hôpital, ils ont dit *On le garde.* » Au CHU, la jeune maman se retrouve dans une grande

chambre avec ses enfants. « Mon père était dans une chambre à côté, puis ma mère, mais on ne se voyait jamais », précise Thirsa, marquée par le « confinement total » et le « sas » scrupuleusement respecté par le personnel soignant.

« Les infirmières ont été juste exceptionnelles »

« Les infirmières ont été juste exceptionnelles », salue-t-elle. « Un médecin m'a aussi dit que j'avais de la chance. Il avait raison, j'ai été soignée avant qu'ils ne soient débordés. » Car les cas vont se multiplier en Alsace, notamment chez des participants au grand rassemblement, à Bourzwiller, du carême de la Porte ouverte chrétienne, église dont Thirsa est une fidèle.

Questionnée sur son parcours des quinze derniers jours, la jeune malade révèle que son père avait emmené ses petits-enfants à Bourzwiller entre le 17 et le 24 février. « C'était dur de tout récapituler, de se rappeler

avec qui j'avais été en contact », confie la gérante du Carrefour Contact dont le récit compte alors pour tenter de retracer la contamination. « Au début, à l'église, ils ont un peu paniqué. J'ai appelé un pasteur pour lui dire que j'étais positive et qu'il devait faire le test. » Alors que le foyer épidémique s'étend en Alsace, elle constate que les soignants commencent à être débordés. « J'ai pris des nouvelles d'un ambulancier, il était en quarantaine, et ce n'était pas le seul... »

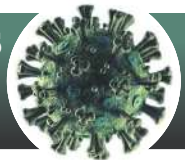
La maman, soignée au Doliprane et percluse d'in-



J'espère que ça va inciter les pouvoirs publics à aider les hôpitaux, à leur donner des moyens, parce que des épidémies, il y en aura d'autres

THIRSA BINDER, GUÉRIE DU COVID-19





Strasbourg (Bas-Rhin), le 28 février. Thirsa et ses deux enfants à l'hôpital. « Au final, on a tous eu de la chance », reconnaît-elle.



« Tout est sans doute parti d'un pot de départ fin février », confie Anne-Cyrille Paccou, testée positive début mars.



Pour Marcelle, laborantine dans un hôpital parisien, le retour à la normale est prévu lundi avec la reprise du travail.

Ils racontent « leur » Covid-19

Nous avons recueilli quatre témoignages de personnes touchées par le coronavirus et aujourd'hui guéries ou proches de la guérison.

PAR SÉBASTIEN NIETO

ANNE-CYRILLE, Marcelle, Yaakoub, Cindy. Ils ont tous été atteints par le coronavirus et sont aujourd'hui guéris ou en passe de l'être. S'ils confient avoir eu les mêmes symptômes (toux, fièvre, fatigue, diarrhée), ils n'ont pas connu le même parcours de santé face à la maladie. Ils nous racontent.

« ÇA RESTE ANXIOGÈNE »

Près de trois semaines après l'apparition des symptômes, le 1^{er} mars précisément, Anne-Cyrille Paccou se dirige doucement mais sûrement vers une guérison totale. « Je suis un peu fatiguée aujourd'hui, nous confie la cinquantenaire, d'une voix riesue. Il y a encore des hauts et des bas, mais ça vivote. Officiellement, je ne sais pas si je suis guérie car il n'y a pas de test de fin, mais je dois reprendre mon travail le 25 mars. » Au début, cette assistante culturelle de l'université de Saint-Etienne (Loire) n'y croyait pas. « Il n'y avait pas encore de cas dans la région », explique-t-elle. D'abord diagnostiquée d'une grippe par son médecin traitant, c'est une semaine après les premiers signes qu'elle est testée positive au Covid-19. « Plusieurs collègues ont été hospitalisés, raconte-t-elle. Tout est sans doute parti d'un pot de départ fin février. » Considérée comme une personne à risque en raison de son obésité, Anne-Cyrille rapidement été admise pour trois jours de surveillance à l'hôpital. « Je suis restée calme, mes constantes étaient bonnes. Mais ça reste une situation anxieuse avec beaucoup de gens qui vous regardent

avec des masques toute la journée », décrit cette mère d'une fille de 16 ans. Rentrée à son domicile, elle vit la quarantaine aux côtés de sa fille et de son mari. « Je fais quelques cauchemars, mais la phase où j'étais inquiète est passée. On va y arriver », conclut-elle pour ses collègues et le reste des personnes touchées.

« ON NE ME CROYAIT PAS À L'HÔPITAL »

Yaakoub n'a pas le profil type des malades en danger. A 21 ans et en forme, le jeune homme n'a donc pas tout de suite saisi la gravité de la situation. « Je ne tombe quasiment jamais malade, assure l'étudiant de Paris-VIII. A partir du lundi 9 mars, j'ai eu un peu de toux, puis de la fièvre, puis des maux de tête. J'ai appelé le Samu et ça ne répondait pas, donc j'ai fini aux urgences. Mais les personnes ne me croyaient pas... » Après une longue attente, Yaakoub est diagnostiqué positif grâce à un prélèvement réalisé par le nez. Il finit par rentrer à son appartement et se retrouve seul. L'apparition de problèmes respiratoires a suivi avant que la fièvre ne baisse. « J'ai prévenu mes parents, mais au début je ne voulais pas les inquiéter, explique Yaakoub. Ma maman a pleuré, a eu peur, voulait me voir. Je lui ai dit de rester à distance. » Son état s'améliore désormais de jour en jour. « D'ici à ce week-end, j'espère que tout sera fini. »

« JE N'AI PAS AIMÉ VOIR LES GENS RIGOLER DE LA MALADIE »

Le ton de la voix de Marcelle Bissey, 34 ans, est encore bas. Mais cette laborantine originaire du Cameroun se dirige peu à peu vers la fin de son

épreuve entamée fin février, avec des vertiges, des frissons, de la transpiration... « J'ai même dû mettre des chaussettes de ski », sourit cette maman d'une fillette de 10 ans. Elle continue pourtant à se rendre à l'hôpital Georges-Pompidou (Paris XV^e), où elle travaille. Marcelle pense à une simple infection hivernale. Elle est déclarée positive le 12 mars. « Je n'ai pas aimé voir les gens en rigoler, tonnet-elle. Je ne veux pas faire paniquer, mais ce n'est pas une simple grippe. » Avant son retour au travail, prévu lundi, elle applique strictement le confinement.

« MON MÉTIER M'A PERMIS DE ME RASSURER »

Infirmière dans une clinique de Compiègne (Oise), Cindy Mallard fait partie des Français les plus exposés. C'est d'ailleurs sans doute auprès d'une collègue, avec qui elle pratique le covoiturage, qu'elle a contracté le virus. « Ça ne pouvait être que ça », concède la jeune femme, testée positive le 12 mars. « Mon métier m'a permis de me rassurer, même si ce n'est peut-être pas la meilleure solution, admet Cindy. Mais on sait comment réagir. » Pas plus angoissée que cela, Cindy a surtout constaté l'inquiétude de ses proches. Aujourd'hui, mis à part un manque d'odorat et de goût, « tout va bien » pour Cindy, qui reprendra le travail dans les prochains jours. Le métier d'infirmière la replongera alors dans cette actualité brûlante : « Mon absence m'a embêtée vis-à-vis de mes collègues car je sais qu'elles triment deux fois plus et que nous sommes en manque de personnel. »

supportables courbatures, ainsi que ses deux enfants, tantôt fiévreux tantôt débordant d'énergie, quittent l'hôpital le 6 mars. Un nouveau test les déclare négatifs. « Personne n'a été en réanimation, on a eu peur pour mon père à cause de taches aux poumons, mais au final nous avons tous eu de la chance », admet Thirsa, qui a bluffé les médecins « malgré ses 47 kg ». Ses parents et plusieurs de ses frères et sœurs ont également guéri.

Après la quarantaine, le confinement...

« Mon grand-père l'a aussi attrapé, à 85 ans. Il est en quarantaine dans sa maison de retraite, mais il va bien », ajoute l'Alsacienne qui a lui parlé cette semaine au téléphone. Quant à son mari, il a échappé à tout symptôme. Depuis lundi, il est à nouveau à pied d'œuvre au supermarché, qui avait fermé quatorze jours. « Je lui demande quand même de bien se protéger », souffle sa femme.

Mardi, le confinement s'est superposé à la quarantaine dans sa vie. « J'ai eu de l'entraînement », sourit-elle avant de poursuivre, plus solennelle : « Il vaudrait mieux que tout le monde reste à la maison, c'est le meilleur moyen de se protéger et d'arrêter cette épidémie. Si on reste tous chez soi, peut-être que le confinement sera moins long et qu'on pourra reprendre une vie normale. C'est aussi une bonne thérapie pour la famille ! »

Témoin direct de l'investissement sans limites des soignants, Thirsa formule aussi un vœu : « J'espère que ça va inciter les pouvoirs publics à aider les hôpitaux et à leur donner des moyens, parce que des épidémies, il y en aura d'autres. » Enfin, elle rassure ceux qui redoutent des pénuries alimentaires. « Dans tous les magasins, il y a des stocks jusqu'à juillet-août », appuie la gérante qui a hâte de retrouver ses clients, même dans les nouvelles et strictes conditions du confinement.

La double peine des familles endeuillées

Les nouvelles règles liées à l'épidémie n'autorisent que des cérémonies a minima. De leur côté, les professionnels du secteur funéraire s'inquiètent des pénuries de protection et menacent de faire jouer leur droit de retrait.

PAR NICOLAS JACQUARD

UN DRAME dans le drame. A la douleur d'avoir perdu un proche, s'ajoute désormais pour les familles endeuillées celle de ne pouvoir lui rendre le dernier hommage qu'elles auraient souhaité. Covid-19 oblige, les cérémonies funéraires sont désormais réduites à leur plus simple expression. A la question : « Peut-on se rendre aux funérailles d'un ami ? », le Premier ministre Edouard Philippe avait répondu dès mardi. « C'est non. Nous ne devons pas déroger à la règle qui a été fixée. » Celle-ci est claire : seuls les ascendants, descendants au premier degré et conjoints peuvent être présents. « Au minimum deux personnes, maximum vingt », résume la porte-parole des services funéraires de la mairie de Paris.

Des cimetières fermés au public

Alors, les familles doivent s'adapter dès l'avis de décès : « Compte tenu des circonstances sanitaires, la cérémonie religieuse sera célébrée dans la plus stricte intimité familiale », précise l'avis pour Suzanne, décédée à 97 ans dans les Hauts-de-Seine. L'enterrement a eu lieu hier à Saint-Tropez (Var). « Ses filles y sont allées, mais moi je n'ai pas pu », regrette Pierre, son genre âgé de 85 ans, resté à son domicile du Val-de-Marne.

Pour Marie-Hélène, la cérémonie doit avoir lieu aujourd'hui à Versailles, « dans l'intimité, en raison des risques sanitaires actuels ». Pour Huguette, une messe sera célébrée « dès que les circonstances le permettront ». D'ores et déjà, la grande majorité des cimetières ont été fermés au public, sauf pour les inhumations. « Dans l'ensemble, les

gens respectent les nouvelles dispositions, souligne ce policier en poste à Besançon (Doubs). On est tristes pour eux. C'est assez étrange de voir des crématoriums quasi déserts, ou alors avec une seule personne dans la pièce... »

« C'est désolant, confirme en écho cet employé d'un cimetière parisien, toujours présent à son poste malgré le confinement. Et cela rajoute aussi à l'angoisse des familles endeuillées. »

Obsèques sur Internet

Pour tenter de l'atténuer, plusieurs sociétés proposent des alternatives. Advitam, entreprise d'organisation d'obsèques sur Internet, dit proposer gratuitement « un service de transmission vidéo en direct des obsèques afin que tout le monde puisse se recueillir une dernière fois auprès d'un proche ».

De son côté, le site Internet Une rose blanche réalise en ligne, là aussi gratuitement, des espaces virtuels rassemblant témoignages et hommages au disparu, pour « un dernier au revoir dans la dignité ». Cette dernière pourra-t-elle être longtemps préservée ? Assez rapidement va se poser la question de la préparation des corps. « Nous sommes déjà en crise », prévient Cédric Ivanès, président de l'unique syndicat des thanatopracteurs de France. Une

profession qui compte 700 praticiens, lesquels font tous face à un manque criant de protections jetables.

Où stocker les corps ?

Face à la menace que représente pour eux la mise en œuvre de soins conservatoires sur des défunts potentiellement morts du coronavirus, Cédric Ivanès conseille à ses adhérents de faire jouer leur droit de retrait tant qu'ils ne pourront mettre en œuvre des mesures de sûreté.

A terme, anticipe Cédric Ivanès, c'est bien « la question du stockage des corps et des inhumations qui se posera ». « Si les mesures de salubrité minimales ne peuvent être prises, alors les hôpitaux, maisons de retraite et même les familles dont les proches meurent encore chez eux devront prendre en charge les corps, détaille le thanatopracteur. Dans le meilleur des cas dans des chambres froides, au pire des cas sans soins de conservation, à leur domicile. »

D'ici à ce que des protections puissent être fournies, chaque professionnel gère le quotidien avec les moyens du bord. A Valdahon (Doubs) par exemple, les établissements Jacquot & Kaulek ont dû prendre en charge trois personnes décédées du coronavirus. « J'avais une dizaine de combinaisons jetables intégrales, a comptabilisé le gérant, Thierry Jacquot, dans l'*Est républicain*. Normalement, on en utilise une par an. Maintenant, il ne m'en reste déjà plus que quatre... »

Ces victimes auraient dû être placées dans une housse, sans habits et avec la famille maintenue à distance. Ce week-end, cela n'a pourtant pas été le cas pour l'une d'entre elles. « Toute la famille était dans la chambre, déplorait le gérant des pompes funèbres. Du grand n'importe quoi. » ■



Si les mesures de salubrité minimales ne peuvent être prises, alors les hôpitaux, maisons de retraite et même les familles [...] devront prendre en charge les corps

CÉDRIC IVANÈS, PRÉSIDENT DES THANATOPRACTEURS DE FRANCE



REPORTAGE

« C'est horrible de dire adieu dans ces conditions »

À L'ENTRÉE du cimetière du Grand-Sablon, derrière le fourgon mortuaire qui transporte le cercueil, il n'y a qu'une poignée de personnes. Juste la famille très proche du défunt, comme l'autorisent les autorités. Les membres plus éloignés, les amis, sont absents. Ils n'ont plus droit de venir. Désormais, à Grenoble (Isère), comme dans toute la France, les obsèques se déroulent donc en catimini dans les cimetières. Avec pas plus

de dix personnes. Dans une ambiance anxiogène. Les employés des pompes funèbres portent tous des masques, des gants.

Juste en face, dans la grande salle des pompes funèbres intercommunales, les cérémonies ne peuvent excéder un quart d'heure. Danièle, 69 ans, n'arrive pas à accepter que le dernier hommage à son mari Alain, 72 ans, se fasse ainsi. « à la va-vite », devant une assistance familiale : « C'est horrible. C'est une peine supplémentaire par rapport à toute la douleur que l'on a déjà. Je comprends tout à fait la crise sanitaire que nous traversons. Mais là, c'est épouvantable de devoir dire adieu à son mari dans ces conditions. Entre la famille et les amis, on aurait dû être 150 à 200 personnes », sanglote-t-elle.

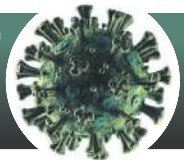
« On n'a eu droit qu'à un quart d'heure de recueillement »

« Samedi, on s'était organisés pour accueillir tout le monde. Et puis lundi, on a dû tout annuler. Aujourd'hui, il y a juste mes deux filles, mon genre, mes deux petits-enfants, le frère et la sœur de mon mari, et ma belle-sœur. On est donc seulement neuf. Et on a eu droit qu'à un petit quart d'heure de recueillement. On ne peut pas non plus s'embrasser, se serrer dans les bras, se toucher », se désole Danièle. Avant d'ajouter :

Hôpital de Mulhouse (Haut-Rhin), mercredi. Une infirmière passe devant le service mortuaire.



PHOTOPOUR © L'ALCANTARA / JEAN-FRANÇOIS FREY



Cimetière du Grand-Sablon à Grenoble (Isère), mercredi. Les familles des défunts doivent se contenter de cérémonies d'un quart d'heure maximum.

Sans masque, comment s'occuper des morts du coronavirus ?

Les agents de pompes funèbres s'inquiètent du manque de protections pour préparer les obsèques de personnes décédées du Covid-19.

PAR SOPHIE BORDIER
ET CAROLE STERLE

LE STRESS monte dans les rangs des pompes funèbres, au fur et à mesure que diminue le stock de masques. « Tous les fournisseurs sont en rupture et les stocks tampons s'épuisent ou sont déjà épuisés », commente Richard Feret, directeur général délégué de CPFM, première fédération patronale du secteur du funéraire, qui a rédigé mercredi un courrier au ministère de la Santé pour l'alerter. « On attend des décès liés au Covid dans toutes les régions de France », ajoute-t-il.

Pas de cérémonie

« On a eu des gants, des masques, des combinaisons par notre fournisseur mais, là, il n'en a plus, on peut tenir une semaine, et encore... », explique Marco*, un responsable parisien qui conduit avec gants et masque et lave son volant à l'alcool tous les jours. Deux personnes maximum sont autorisées à entrer dans son bureau, tout est signé avec des gants, les masques sont obligatoires, et on garde le mètre de distance.

« La famille n'a pas le droit de toucher le cercueil », ajoute Marco. Le

message des autorités, encadré par le Haut Conseil de la santé publique, est clair : toute personne décédée du Covid-19 doit connaître une « mise en bière immédiate », avec inhumation directe. Sans cérémonie.

« A l'hôpital, les infirmières mettent le corps dans un drap puis une housse fermée, personne n'a droit de le voir », explique Marco. La levée de corps est effectuée par l'entreprise de services funéraires. Ses agents doivent être couverts de la tête aux pieds, « protège-chausures, gants, combinaison complète... ». A la chambre funéraire, les cercueils aussi sont à part. « Les corps sont dans une chambre spéciale », ajoute encore Marco.

Lui aussi opérateur funéraire en Ile-de-France, Michel* explique que la crise sanitaire liée au coronavirus bouscule sa façon d'appréhender son métier. « Je me suis longtemps demandé s'il y avait un traitement particulier pour les victimes de ce virus. On n'avait aucune info. La préfecture de mon département nous a écrit le 3 mars seulement », peste-t-il. Il s'inquiète du manque de tests pour les médecins qui constatent les décès à domicile. « Même s'ils en voient les symptômes... C'est important

pour nous d'en être sûr pour la suite des opérations, on est en bout de chaîne... », insiste Michel, qui explique que le système D dépanne de temps en temps pour se procurer un masque. Mais pour combien de temps encore ?

Ni toilette, ni soins, ni présentation

« Une personne peut être porteuse du Covid et mourir dans un accident de voiture et on n'en saura rien », abonde un autre professionnel. Selon la CPFM, 30 % des décès ont lieu en dehors du milieu médical (à domicile, sur la voie publique, en Ehpad...) soit 15 000 décès par an. Et dans ce cas-là, c'est au personnel funéraire de procéder à la mise en housse et en cercueil. « Si la famille veut se recueillir face au défunt, c'est tout de suite. Le personnel met ensuite le corps dans une housse. On ne fait ni toilette, ni soins, ni présentation », ajoute encore Michel. « Puis le corps en housse est placé dans un cercueil aussitôt fermé. Ensuite, au funéraire, le recueillement se fait devant le cercueil fermé. Après, le défunt peut être inhumé ou incinéré. » Un défunt dont personne ne sait s'il était porteur du Covid-19.

*Les prénoms ont été modifiés.

« Quand l'épidémie sera passée, j'ai l'intention d'organiser une vraie cérémonie pour rendre hommage dignement à mon mari. »

Guy vient d'assister à l'inhumation de son père Joseph, 88 ans : « Nous étions seulement huit, alors que nous sommes pourtant une grande famille. On aurait dû être au moins 150. Mon père avait beaucoup d'amis. Il n'y a pas eu non plus de cérémonie religieuse. C'est très difficile. » Un employé des pompes funè-

bres reconnaît que les choses ne sont pas simples : « Même s'ils sont peu nombreux au cimetière, il est difficile pour les membres de la famille du défunt de garder leurs distances. Ils ont tendance à se rapprocher autour du cercueil avant l'inhumation. On essaie de leur expliquer avec tact qu'il faut faire attention. Pour eux mais aussi pour nous. Car la crainte d'être contaminé existe également pour le personnel des pompes funèbres. Mais nous avons aussi cons-

science qu'il faut que nous continuions à assurer notre mission. Pour ne pas ajouter plus de souffrance. »

Anna adorait Valentina, la grand-mère de son mari qui vient de mourir à 85 ans. « On n'a pas pu faire venir de prêtre à cause du coronavirus, regrette-t-elle. C'est terrible pour nous qui sommes très croyants. J'espère qu'elle nous pardonnera. »

**SERGE PUEYO,
NOTRE CORRESPONDANT
À GRENOBLE (ISÈRE)**



Bergame croule sous les cercueils

Les corbillards attendent en file devant les grilles closes du cimetière monumental de Bergame : la ville lombarde et sa région sont les plus touchées par la pandémie de coronavirus en Italie avec 4 300 cas. Les employés des pompes funèbres comme les rares proches qui sont là portent un masque, entourés de ce silence qui semble s'être abattu sur tout le pays, où le nombre de morts, environ 3 400, vient de dépasser le nombre de décès en Chine.

Les chambres mortuaires de la ville ne peuvent plus accueillir

tous les cercueils, qui sont donc envoyés directement au cimetière. Comme c'est désormais le cas en France, les victimes de la pandémie n'ont pas le droit à de véritables funérailles, interdites comme tous les autres rassemblements en Italie. Seule une rapide bénédiction est donnée aux défunts.

« C'est un cycle continu... Nous avons demandé l'aide d'entreprises de pompes funèbres d'autres régions. Elles sont venues d'Emilie-Romagne, du Trentin pour nous aider », lance Giorgio Gori, maire de la ville, qui ajoute : « Il y a des gens héroïques qui font leur devoir. »

**En
Image**

Le guide des bonnes manières pour faire ses courses

Chaque sortie pour se réapprovisionner conduit à des gestes qui posent question. Voici des éléments de réponse.

PAR ÉRIC BRUNA
ET AYMERIC RENOU

LA CRISE DU CORONAVIRUS a bouleversé nos habitudes et nos certitudes. Une simple sortie pour faire ses courses peut virer au casse-tête. Voici les réponses aux principales questions que vous pouvez vous poser. Sans oublier la règle d'or : se laver fréquemment les mains.

■ A combien peut-on aller faire les courses ?

Pas avec toute la petite famille. Le mieux est d'y aller seul, ou à deux, mais pas davantage. Dans le cas où l'on prend sa voiture, pour aller à l'hypermarché par exemple, la limite tolérée par les forces de l'ordre est de deux personnes à bord. Si vous prenez votre véhicule pour aller faire les courses (en magasin ou en drive), petit rappel : seuls les déplacements de proximité sont autorisés. Pas question de parcourir 20 km sans prétexte que l'hypermarché de l'agglomération voisine est mieux approvisionné...

■ Dois-je porter des masques et/ou des gants ?

« Nous n'avons pas de masques à profusion, explique Eric Tricot, cadre de santé hygiéniste à l'hôpital du Mans. Il n'y a pas de raison d'en porter pour sortir en tant que civil lambda. Il faut le réserver aux gens symptomatiques. Les gants n'ont pas fait la preuve de leur efficacité pour prévenir la transmission de microbes, au contraire. On touche tout et n'importe quoi avec, il va très vite se contaminer et recontaminer l'environnement. Il vaut mieux faire ses courses à main nue et privilégier le lavage fréquent. »

■ Dois-je prendre mes propres sacs ?

Afin de limiter les contacts avec des matières potentiellement infectées, il est préférable d'emporter ses sacs. Surtout dans les enseignes de proximité, qui n'ont pas toujours le personnel pour veiller à la désinfection des paniers, scannettes ou chariots. « Évidemment, je suis favorable à une désinfection régulière, observe Eric Tricot. Les caissières doivent aussi désinfecter le plus souvent possible les zones des tapis touchées à la main par les clients. »

Adoptez les bonnes pratiques

Règle n° 1 : après tout contact avec une surface potentiellement infectée, lavez-vous les mains et ne touchez pas votre visage.

Temps maximal de survie sur différentes surfaces*

N'utilisez pas vos vêtements pour faire barrage

Dans le cas contraire, mettez-les à la machine (60° mini)

Privilégiez vos sacs et vos boîtes personnels chez les commerçants. Ils sont potentiellement moins en contact avec des matières infectées

Lavez vos fruits et légumes à l'eau et/ou enlevez la peau avant de les consommer. Pas d'eau de Javel !

Évitez les gants Ils vont être vite contaminés et recontaminent l'environnement

ACIER INOXYDABLE 3 jours

Écrans tactiles en libre-service : continuez à les utiliser mais... désinfectez-vous immédiatement les mains

Désinfectez les poignées de portes, interrupteurs... avec un produit ménager portant la mention « détruit bactéries et virus »

Pour payer, privilégiez la carte bancaire Même si le risque d'être contaminé par des pièces et des billets est infime

Entreposez vos courses quelques heures (sans les toucher) avant de les ranger. Et enlevez les emballages en carton

PAPIER 24 heures

CUIVRE 4 heures

PLASTIQUE 3 jours

CARTON 24 heures

Attention : même si la présence du virus est constatée sur une surface, le nombre de particules virales infectieuses décline avec le temps, réduisant les risques d'être infecté en la touchant.

* varie selon la température, l'humidité...

SOURCE : NATIONAL INSTITUTES OF HEALTH (DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ DES ÉTATS-UNIS, MARS 2020). LPIVINOGRAPHIE

■ Petits commerçants, marchés : je fais confiance ou je prends mes propres boîtes d'emballage ?

Pour éviter tout risque de contamination quand un commerçant vous sert, tendez-lui vos propres contenants. « C'est une très bonne idée pour les marchés et les petits commerces, estime Eric Tricot. On limite les contacts, et donc les risques, puisque le marchand peut poser le produit dedans sans y toucher. »

■ Est-il prudent de toucher les écrans tactiles ?

Les écrans tactiles des guichets de banque ou ceux des balances à fruits et légumes, peuvent être infectés si une personne positive y a mis ses doigts après s'être mouchée. Le premier réflexe serait d'enfiler des gants pour les manipuler. « La technique est contre-productive car le risque de s'auto-contaminer les

mains est fort au moment où on retire les gants, explique Anne Casetta, médecin responsable de l'unité d'hygiène de l'hôpital Cochin à Paris (XIV^e) et spécialiste des infections nosocomiales. Passer une lingette est aussi déconseillé car ces écrans ont des surfaces bien trop chargées en salissures diverses : la sueur, le sébum, les poils et les squames inhibent fortement l'efficacité du produit désinfectant de ces lingettes. On se sent alors protégé alors qu'on ne l'est pas. » La meilleure solution consiste à les utiliser normalement mais, surtout, à se laver les mains juste après avec du gel hydroalcoolique ou à votre retour.

■ Échanger pièces et billets est-il raisonnable ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le risque d'être contaminé par de l'argent liquide est infime. D'abord parce qu'on garde en

main pièces et billets très peu de temps. « Il faudrait cracher sur un billet ou le lécher pour contaminer quelqu'un », estime même Alexandre Bleibtreu, médecin infectiologue au service de maladies infectieuses et tropicales de la Pitié-Salpêtrière (Paris). Il suffit de se laver les mains et ne pas porter ses doigts sur le visage et à la bouche une fois que l'on a payé. Pour un paiement en caisse sans risque, l'option carte bancaire sans contact est imbattable.

■ Toucher aux poignées des armoires réfrigérées est-il risqué ?

Très peu mais si on se réfère à l'étude menée par le département américain de la Santé, le virus peut rester actif jusqu'à trois jours sur une surface plastique ou métallique. « C'est très bien de désinfecter souvent ce qui peut être touché, poignées de porte, clés, rampes, interrupteurs, mais cela ne dispense pas de veiller à l'hygiène de ses

mains », recommande Eric Tricot. On utilisera un produit ménager portant la mention « détruit bactéries et virus » pour désinfecter ces accessoires à la maison mais aussi la poignée de son chariot de courses. « Il n'est pas recommandé de se servir de son pull ou de sa veste comme un gant pour ouvrir par exemple les bacs de congelés, poursuit Eric Tricot, pour éviter de multiplier les matières. » Si on le fait, de façon prolongée et appuyée, il suffit de mettre ses vêtements à la machine à laver avec un programme à au moins 60 degrés.

■ Dois-je jeter les emballages en rentrant chez moi ?

Le virus est capable de survivre quelques heures sur une surface inerte. « Dans l'idéal, je vous conseille d'entreposer vos paquets par terre sans les toucher pendant trois ou quatre heures au sol en rentrant chez vous (NDLR : puis se laver les mains) avant de procé-

der au rangement dans les placards », glisse Eric Tricot. Pour les produits frais – yaourts par exemple – enlever le suremballage en carton à jeter au tri, veiller à l'hygiène de ses mains, puis mettre ses achats au réfrigérateur ou au congélateur.

■ Dois-je laver mes fruits et légumes ?

Au (super) marché, le risque est grand d'avoir vu ses pommes ou ses tomates tripotées par d'autres clients. Dès lors, il faut les laver comme d'habitude, mais pas besoin de les « désinfecter » ou d'avoir l'idée saugrenue de les passer à l'eau de javel. Dans certains cas, il suffit d'enlever la peau. Dans d'autres, la cuisson réglera le problème. Un traitement thermique à 63 °C pendant quatre minutes divise par 10 000 la contamination d'un produit alimentaire. La transmission se fait par voie respiratoire ou par les muqueuses et non par voie digestive directe.

« LE VAGIN EST REPRÉSENTÉ OUVERT EN PERMANENCE »

Dans un essai percutant, **Maïa Mazauvette**, journaliste spécialisée en sexologie, interroge la vision passive des organes féminins. Et invite à repenser les pratiques, à dépasser une sexualité pénétrocentrée.

Pendant longtemps, le sujet a été cantonné aux magazines féminins avec conseils qui craignent et tests qui catégorisent. Avec Maïa Mazauvette (un pseudo, mélange du nom de ses parents), le sexe devient un sujet légitime. Depuis quinze ans, elle écrit des chroniques où elle interroge et déconstruit nos sexualités, les injonctions qui les façonnent. Dans l'essai « Sortir du trou, lever la tête », paru en même temps qu'une compilation de ses chroniques du « Monde », elle appelle à inventer un « nouveau répertoire érotique ». « Il n'y a rien de moins subversif que de vouloir de la violence dans le sexe », revendique-t-elle.

ENTRETIEN

Comment le féminisme vous a-t-il amenée à analyser, déconstruire les sexualités ?

J'ai finalement lié les deux assez tard. Je me suis intéressée à la sexualité avant d'être féministe. Ça remonte à loin ! Enfant et adolescente, j'ai eu accès à tout un tas d'images et de littérature érotiques. Mes parents, de la génération 1968, ne m'ont pas particulièrement caché ce contenu. À l'époque (elle a aujourd'hui 41 ans - NDLR), on pouvait voir des œuvres érotiques dans les musées sans que ça ne pose problème. À l'adolescence, la sexualité est fascinante, comme la violence ou le satanisme, elle fait partie de

tous ces choses interdites, les trucs d'adultes. Je me suis engagée dans le mouvement féministe en 1995, à 16 ans. Le fait d'être féministe m'a peut-être permis de traiter les choses d'une manière différente. Comme beaucoup, j'étais frustrée de ce que je pouvais lire dans les magazines féminins.

Qu'est-ce qui était si frustrant ?

Le sujet n'était pas investi, pas légitime. Il était confié à des stagiaires ou des journalistes qui le traitaient en plus, il n'y avait pas de mémoire sur les études, de veille, de déconstruction. Et il n'était tout simplement pas testé, avec parfois de très mauvais conseils.

Lesquels ?

Pour être une femme épanouie dans sa sexualité, il faudrait lâcher prise, se détendre. Il y a en réalité toujours un intérêt extraordinaire à contracter les muscles de son vagin, ça permet d'avoir des orgasmes plus rapides et plus forts. C'est comme si, depuis quinze ans, on faisait un copier-coller partout de cette injonction. En écrivant « Sortir du trou, lever la tête », je cherchais des exemples de sexualité qui ne fassent pas mal et ne soient pas ennuyeux. Sur Google, il n'y a rien... quand il ne s'agit pas de faire du BDSM (« bondage, discipline, sadomasochisme ») ! Toutes les études sur les fantasmes ou les positions préférées des Français sont biaisées. Les sondeurs, pour que ça coûte moins cher, arrivent avec une liste préétablie... il y a bien sûr le plan à trois ou l'exhibition. Et ça façonne nos imaginaires. On ne se sentira pas légitimes si nos fantasmes sortent de ces listes.

« Le lâcher-prise, c'est finalement une autre façon de dire aux femmes de ne pas prendre en main leur sexualité. »

L'obsession du lâcher-prise renvoie aussi à une passivité des femmes...

Pour être désirable, une femme devrait être passive. Cette obsession est très visible dans le tantra ou le)))

» slow sex (le sexe lent), très à la mode. L'argument dépasse la sexualité. Quand une femme est épuisée après sa double journée, on lui conseille de faire le vide ou de la méditation. Le lâcher-prise, c'est finalement une autre façon de dire aux femmes de ne pas prendre en main leur sexualité.

Qu'est-ce que « le trou » et pourquoi il limite nos sexualités ? « Des sexualités à mourir d'ennui », écrivez-vous...

C'est le vagin, la bouche, l'anus – et surtout la vision passive de ces organes. Le vagin dans les schémas anatomiques est présenté comme ouvert en permanence. Tant qu'on demandera aux femmes d'incarner cette espèce de trou, la sexualité sera limitée. Dans cette vision, il manque le clitoris, mais aussi toute la musculature et les terminaisons nerveuses, une femme qui va de l'avant. Pour les hommes, ce n'est pas tellement mieux : tout se concentre sur le pénis. On se retrouve au final avec des moitiés de corps féminins et des moitiés de corps masculins. C'est comme si on enlevait des pages d'un « Kamasutra » imaginaire... Au final, les gens se plaignent d'une routine complètement conditionnée par l'idée que l'on se fait des corps masculin et féminin, de la manière dont ils s'emboîtent et de qui doit prendre l'initiative.

Mais pour sortir de cet ennui, les injonctions se multiplient...

Oui, il y a une espèce d'héroïsation extrême de la violence. Pour ne pas s'ennuyer, il faudrait en passer par la douleur, la contrainte, la peur ou l'humiliation. En France, on entend et on lit régulièrement l'expression « pimenter sa vie sexuelle »... De toutes les possibilités de nourriture et condiments imaginables, on a choisi celui qui brûle et fait mal. Pimenter sa vie sexuelle, c'est le sadomasochisme, le dirty-talking (les mots crus-sales) ou le bondage... Et ça produit une épidémie de violences sexuelles ! Sur les données disponibles, aux États-Unis, 77 % des hommes ont frappé leur partenaire, 20 % l'ont déjà étranglée. Tout ce qui était

« Tant qu'on demandera aux femmes d'incarner cette espèce de trou, la sexualité sera limitée. Pour les hommes, ce n'est pas mieux : tout se concentre sur le pénis. On se retrouve au final avec des moitiés de corps. »

censé être la « cerise sur le gâteau » est en train de devenir une norme statistique sexuelle. Au profit des hommes.

Vous opposez à cela la « sexualité vanille », qu'est-ce donc ?

C'est la sexualité de couple, un peu pépère, missionnaire. La vanille, c'est le parfum qui n'offense personne, qui convient à tout le monde. Mon but n'est absolument pas de disqualifier la sexualité pimentée, ni d'enlever des pages à notre répertoire, mais plutôt d'en rajouter. On pourrait étendre la sexualité vanille. La vanille fait aussi référence à la zone blanche, où le consentement est total. On se sent bien et on peut s'aventurer. Selon moi, on peut s'amuser et être sexuellement inventif sans avoir mal et sans se sentir mal.

La pénétration vaginale reste centrale. Alors que, selon les enquêtes, un grand nombre de femmes disent avoir des douleurs...

La littérature sur le clitoris en tant que source essentielle de l'orgasme date des années 1950. Et les hommes – et les femmes – continuent d'être surpris quand on le leur rappelle. Soixante-dix ans, c'est long ! On n'a pas encore gagné la bataille des imaginaires. Tant qu'on aura en tête que seul un rapport vaginal constitue un rapport sexuel, alors il sera illégitime pour une femme de dire à un nouveau partenaire : « Moi, je n'aime pas forcément la pénétration... » Pour les hommes, ça pourrait être profondément libérateur que tout ne repose pas sur eux. Ils pourraient enfin lâcher prise.

Vous appelez aussi à érotiser le corps des hommes ?

Oui, ça fait quinze ans qu'on parle du corps des femmes. Il y a une soif extraordinaire de se réapproprié son corps, notamment chez les jeunes générations. Le corps des hommes est lui aussi coupé en morceaux. Ils sont amputés de la prostate, du plaisir anal, de leur propre réceptivité, de leurs testicules aussi qui passent à la trappe jusque dans la pornographie. On leur a beaucoup répété que ce qui était important chez eux, c'était leur intelligence, leur sens de l'humour... et jamais leur apparence physique. Mais on parle de chair et de désir. Les hommes doivent aussi s'emparer de la séduction « passive », être désirables. ★

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR PIA DE QUATREBARBES
pdequatrebarbes@humadimanche.fr



LAURENCE FOLIE / L'ÉCRIVAIN



« Sortir du trou, lever la tête », de Maia Mazaurette. Éditions Anne Carrière, 300 pages, 21 euros.

« Le Sexe selon Maia ». Éditions la Martinière, 234 pages, 22,90 euros.

TECHNOLOGIES DE DEMAIN, ÉNERGIE D'HIER

Le numérique carbure au charbon

Partenariats des géants de la Silicon Valley avec l'industrie pétrolière, consommation massive d'énergie et de ressources : contrairement à ce qu'on a longtemps affirmé, l'économie numérique n'est ni « immatérielle » ni « verte ». Elle produit des dommages écologiques importants, dont les conséquences sont très inégalement réparties à la surface du globe.

PAR SÉBASTIEN BROCA *

C'EST l'histoire d'un ingénieur de Microsoft que son employeur envoie à Atyrau, sur le plus grand site pétrolier du Kazakhstan, exploité par Chevron en partenariat avec l'État kazakh. Là, il participe à un séminaire sur la manière dont l'intelligence artificielle et l'informatique en nuage (*cloud computing*) (1) peuvent rendre l'industrie pétrolière plus efficace. Devant des cadres dirigeants qui ne comprennent pas grand-chose au jargon dont il les abreuve, il joue, en se forçant un peu, la partition que Microsoft lui a demandé d'interpréter. Les enjeux sont importants. En 2017, Chevron a signé avec l'entreprise fondée par M. Bill Gates un partenariat de sept ans, afin d'en faire son fournisseur de services à distance. Depuis cette date, Microsoft stocke et analyse les téraoctets de données que recrachent chaque jour les puits de pétrole couverts de capteurs. À Atyrau, le séminaire prend toutefois un tour un peu inattendu. Les cadres de Chevron questionnent l'ingénieur sur la possibilité d'installer des outils de surveillance sophistiqués, qui permettraient de détecter algorithmiquement les comportements suspects parmi les travailleurs du site ou d'analyser leurs courriers électroniques personnels ! À son retour aux États-Unis, il a le sentiment d'avoir vécu une « expérience surréaliste », où « toutes les personnes présentes discutaient, l'air de rien, de la mise en place d'un dispositif panoptique de surveillance au travail ». Il décide alors de raconter son séjour dans un long article (2).

Depuis quelques années, les rapprochements entre les principaux acteurs du capitalisme numérique et les grandes compagnies pétrolières se multiplient.

Ravages de l'« Internet des objets »

SI L'EXTRACTION du pétrole et celle des données constituent les deux faces d'une même pièce, c'est en réalité toute l'opposition entre le capitalisme thermo-industriel né au XIX^e siècle et un capitalisme numérique prétendument « immatériel », « postindustriel » ou « vert » qu'il faut remettre en question. « L'informatique en nuage commence avec le charbon », affirmait en 2013 un rapport du consultant Mark P. Mills, financé par... l'industrie minière (4). Nos sociétés numériques poursuivent en effet une trajectoire historique entamée il y a deux siècles au Royaume-Uni avec l'exploitation à grande échelle du charbon. Depuis, la consommation mondiale de ce combustible n'a cessé d'augmenter, malgré l'addition progressive d'autres sources d'énergie primaire : gaz naturel, pétrole, nucléaire, solaire, etc. (5). Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'utilisation du charbon, tirée par la Chine, l'Inde et l'Asie du Sud-Est, ne devrait pas décliner ces prochaines années (6).

De manière générale, la consommation énergétique mondiale croît toujours (+ 2,3 % en 2018), et elle découle encore à plus de 80 % des énergies fossiles (7). La quantité d'énergie nécessaire pour produire de l'énergie croît également, à mesure que sont exploités des gisements de plus faible qualité ou des hydrocarbures dits « non conventionnels », comme les sables bitumineux. Ainsi, ce que les spécialistes appellent le « taux de retour énergétique » ne cesse de décliner. Alors que, « il y a un siècle,

Amazon a créé le service d'informatique en nuage AWS Oil and Gas Solutions, financé des conférences de l'industrie pétrolière et recruté de nombreux experts en intelligence artificielle spécialisés dans les applications au secteur de l'énergie. Google a de son côté signé des accords avec Total, Anadarko et Nine Energy Service, tout en lançant sa division Oil, Gas and Energy au sein de Google Cloud. Quant à Microsoft, il a conclu des partenariats non seulement avec Chevron, mais également avec BP, Equinor et Exxon.

Ces alliances sont dues aux perspectives ouvertes par les données de masse (*big data*) et par l'intelligence artificielle. L'industrie pétrolière compte sur ces technologies pour localiser plus précisément les réserves et réduire ses coûts grâce à l'automatisation. Les géants du numérique y voient de leur côté un marché juteux pour leurs services de stockage et de traitement de données, mais aussi pour leurs solutions d'apprentissage automatique (*machine learning*). Seule ombre au tableau : ces partenariats font tache alors que les services de communication rabâchent l'engagement sans faille de la Silicon Valley en faveur des énergies renouvelables. Sommés par certains de ses salariés de renoncer à toute collaboration avec l'industrie pétrolière, le fondateur d'Amazon, M. Jeff Bezos, expliquait en septembre 2019 qu'il ambitionnait d'apporter à l'industrie pétrolière les « meilleurs outils possibles » pour effectuer sa « transition » (3). Stopper la dépendance aux combustibles fossiles en aidant les principaux fournisseurs à rendre leurs affaires plus profitables : il fallait effectivement y songer.

« Il fallait en moyenne un baril de pétrole pour en extraire cent, aujourd'hui, le même baril n'en produit, dans certaines zones de forage, que trente-cinq (8) ».

Certes, l'économie numérique n'est pas seule en cause, mais elle participe grandement au maintien de cette trajectoire funeste. Selon deux rapports récents, elle représente plus de 4 % de la consommation d'énergie primaire au niveau mondial, et cette consommation augmente de 9 % par an, à mesure que les pays émergents s'équipent et que les usages se diversifient (9). C'est la fabrication des terminaux et des infrastructures de réseaux qui pèse le plus lourd dans ce bilan, suivie par la consommation des équipements, du réseau et des fermes de serveurs (*data centers*). La construction d'un ordinateur portable émet ainsi environ 330 kilogrammes d'équivalent CO₂, tout en nécessitant énormément d'eau et de matières premières, notamment des métaux comme le palladium, le cobalt ou les terres rares. Le fonctionnement des *data centers* génère à lui seul 19 % de l'empreinte énergétique totale du numérique.

Le simple visionnage en ligne de vidéos, qui sont stockées au sein de ces gigantesques infrastructures matérielles, aurait engendré en 2018 autant de gaz à effet de serre qu'un pays comme l'Espagne. En effet, si Apple et Google se targuent d'opérer avec 100 % d'énergies renouvelables, c'est loin d'être le cas du principal acteur de l'informatique en nuage, Amazon. Selon un rapport de Greenpeace, son gigantesque centre de traitement en Virginie, où transite environ 70 % du trafic Internet mondial, en intègre

seulement 12 %. Il bénéficie notamment de l'électricité bon marché produite grâce au charbon des Appalaches, extrait en écartant à l'explosif le sommet des montagnes avoisinantes... En Chine, c'est 73 % de l'énergie consommée par les *data centers* qui provient toujours du charbon (10). Ces chiffres peuvent inquiéter lorsqu'on sait l'explosion prévisible de la quantité de données dans les années à venir, conséquence de la prolifération attendue des objets connectés.

Plus fondamentalement, les technologies sur lesquelles repose le capitalisme numérique ont été conçues sans tenir compte de l'impératif écologique. Le champ de l'intelligence artificielle en offre un exemple édifiant. Une étude de l'université d'Amherst (Massachusetts) a montré qu'un projet standard d'apprentissage automatique émet aujourd'hui, pendant l'ensemble de son cycle de développement, environ 284 tonnes d'équivalent CO₂, soit cinq fois les émissions d'une voiture de sa fabrication jusqu'à la casse (11). Comme le relève le chercheur Carlos Gómez-Rodríguez, « la majorité des recherches récentes en intelligence artificielle négligent l'efficacité énergétique, parce qu'on s'est aperçu que de très grands réseaux de neurones [plus énergivores] sont utiles pour accomplir une diversité de tâches, et que les entreprises et les institutions qui ont accès à d'abondantes ressources informatiques en tirent un avantage concurrentiel (12) ». Autrement dit, les géants de la technologie n'ont guère intérêt à mettre au point des méthodes plus sobres.

Ils n'ont pas davantage intérêt à ce que leurs utilisateurs adoptent des comportements écologiques. Leur prospérité future nécessite que chacun s'habitue à allumer la lumière en parlant à une enceinte connectée, plutôt qu'en appuyant sur un bête interrupteur. Or le coût écologique de ces deux opérations est loin d'être équivalent. La première nécessite un appareil électronique sophistiqué muni d'un assistant vocal dont le développement a consommé énormément de matières premières, d'énergie et de travail (13). Prôner simultanément l'« Internet des objets » et la lutte contre la crise climatique est un non-sens : l'augmentation du nombre d'objets connectés accélère tout simplement la destruction de l'environnement. Et les réseaux 5G devraient doubler ou tripler la consommation énergétique des opérateurs de téléphonie mobile dans les cinq prochaines années.

Considéré sous l'angle écologique, le capitalisme numérique ne se réduit ni aux mastodontes de la Silicon Valley ni au milieu des start-up. Il constitue plutôt une « économie-monde », au sens que l'historien Fernand Braudel donnait à ce terme : un ensemble cohérent d'acteurs économiques dont les relations sont structurées



PATRICE CARTIER. – Couverture du livre « Les Merveilles du charbon », Nathan, 1930

par une division entre centres et périphéries. La baie de San Francisco en est le cœur, et sa prospérité découle largement des relations asymétriques qu'elle entretient avec des espaces dominés, des mines de coltan africaines aux usines d'assemblage asiatiques en passant par les dépôts électroniques ghanéens. Dans ce système, les processus industriels engendrent des coûts écologiques inégalement répartis. Ainsi les injustices environnementales prennent-elles la forme d'un échange écologiquement inégal, déclinaison de l'« échange inégal » théorisé notamment par l'économiste marxiste Arghiri Emmanuel dans les années 1960 : derrière l'apparente équité de l'échange monétaire, l'économie-monde capitaliste repose sur des transferts asymétriques de ressources naturelles entre centres et périphéries (14). Quand une entreprise du Nord achète pour 1 000 dollars de matières premières et lorsqu'une entreprise du Sud paye 1 000 dollars de droits de propriété intellectuelle, les valeurs monétaires sont identiques, mais les impacts sur la nature ne le sont pas, car les centres externalisent les conséquences environnementales de leur développement.

Le capitalisme numérique illustre parfaitement cette logique. La fabrication des ordinateurs et des téléphones portables absorbe à elle seule 23 % de la production mondiale de cobalt et 19 % des métaux rares (15). Or le cobalt provient majoritairement de la République démocratique du Congo, où il est souvent extrait par des enfants dans des zones de conflit, au mépris des droits humains et de l'environnement (16). Quant aux terres rares, la Chine domine leur production mondiale, mais au prix de pluies acides et d'une contamination aux métaux lourds de ses terres arables et de ses réserves en eau. Le journaliste Guillaume Pitron résume la situation : « Les Chinois et les Occidentaux se sont tout bonnement réparti les tâches de la future transition énergétique et numérique : les premiers se saliraient les mains pour produire les composants de la green tech, tandis que les seconds, en les leur achetant, pourraient se targuer de bonnes pratiques écologiques (17). » Le fonctionnement de l'économie-monde numérique n'abolit pas les limites écologiques : il les déplace.

(1) Stockage et traitement des données d'un client sur les serveurs distants d'un prestataire spécialisé.

(2) Zero Cool, « Oil is the new data », *Logis*, n° 9, San Francisco, 7 décembre 2019.

(3) Cité par David McCabe et Karen Weise, « Amazon accelerates efforts to fight climate change », *The New York Times*, 19 septembre 2019.

(4) Mark P. Mills, « The cloud begins with coal », Digital Power Group, New York - Washington, DC, août 2013.

(5) Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, *L'Événement anthropocène*, Seuil, coll. « Anthropocène », Paris, 2013.

(6) « Coal 2019. Analysis and forecasts to 2024 », IEA, Paris, 2019, www.iea.org/reports

(7) Christopher J. Rhodes, « Endangered elements, critical raw materials and conflict minerals », *Science Progress*, vol. 102, n° 4, Thousand Oaks (Californie), 2019.

(8) Guillaume Pitron, *La Guerre des métaux rares. La face cachée de la transition énergétique et numérique*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2018.

(9) Frédéric Bordage (sous la dir. de), « Empreinte environnementale du numérique mondial », GreenIT.fr, octobre 2019 ; Maxime Efovi-Hess (sous la dir. de), « Climat : l'insoutenable usage de la vidéo en ligne »,

The Shift Project, Paris, juillet 2019, <https://theshiftproject.org>

(10) Naomi Xu Elegant, « The Internet cloud has a dirty secret », *Fortune*, New York, 18 septembre 2019.

(11) Cité dans Karen Hao, « Training a single AI model can emit as much carbon as five cars in their lifetimes », *MIT Technology Review*, Cambridge (Massachusetts), 6 juin 2019.

(12) Emma Strubell, Ananya Ganesh et Andrew McCallum, « Energy and policy considerations for deep learning in NLP », 57^e rencontres de l'Association for Computational Linguistics, Florence, juillet 2019.

(13) Kate Crawford et Vladan Joler, « Anatomy of an AI System », AI Now Institute & Share Lab, université de New York, 7 septembre 2018.

(14) Alf Hornborg, *Nature, Society, and Justice in the Anthropocene : Unraveling the Money-Energy-Technology Complex*, Cambridge University Press, 2019.

(15) Guillaume Pitron, *La Guerre des métaux rares*, op. cit.

(16) Annie Kelly, « Apple and Google named in US lawsuit over Congolese child cobalt mining deaths », *The Guardian*, Londres, 16 décembre 2019.

(17) Guillaume Pitron, *La Guerre des métaux rares*, op. cit.

* Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication. Auteur d'*Utopie du logiciel libre. Du bricolage informatique à la réinvention sociale*, Le Passager clandestin, Paris, 2018.